



HAL
open science

“La guerre de l’Impératrice” : Eugénie de Montijo vue par la presse lorraine au lendemain du conflit franco-allemand (1871-1879)

Pierre Toussaint

► To cite this version:

Pierre Toussaint. “La guerre de l’Impératrice” : Eugénie de Montijo vue par la presse lorraine au lendemain du conflit franco-allemand (1871-1879). Sciences de l’Homme et Société. 2022. hal-03758753

HAL Id: hal-03758753

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03758753v1>

Submitted on 23 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

UFR SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES - NANCY

Pierre TOUSSAINT

Mémoire de Master 2 PIC : Pouvoirs, Identités et Cultures

**« La guerre de l'Impératrice » : Eugénie de Montijo vue par
la presse lorraine au lendemain du conflit franco-allemand
(1871-1879)**



Directeur de mémoire et membre du Jury :

EL GAMMAL Jean

Professeur d'Histoire contemporaine

Membre du Jury :

POZZI Jérôme

Maître de conférences d'Histoire contemporaine

Illustration de couverture : W&D Downey, *L'Impératrice Eugénie en deuil 1873*, photographie tirée de l'ouvrage de Laure Chabanne et Gilles Grandjean intitulé *L'impératrice Eugénie*, Flammarion, Collections du château de Compiègne, 2020, p.149

À mon grand-père disparu trop tôt, Ameziane Kadi.

Remerciements

Ce mémoire de recherche est le résultat de deux années de travail qui n'aurait pas pu être réalisé sans l'aide d'un grand nombre de personnes. À l'image de Marc Aurèle dans ses *Pensées*, je pourrais volontiers dresser tout un chapitre afin de les remercier, je me montrerai cependant plus succinct.

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Jean El Gammal qui a su, par sa bienveillance, me guider dans l'élaboration de cet exercice complexe. Je tiens cependant à le remercier davantage pour les différents cours qu'il a dispensé et que j'ai suivi tout au long de ma licence, éveillant en moi une grande passion pour l'histoire politique contemporaine.

Je souhaite aussi remercier l'ensemble du personnel de la Bibliothèque municipale de Nancy ainsi que ceux des différentes Archives départementales de Lorraine qui ont su, dès le départ, me diriger dans mes recherches, facilitant ainsi grandement ma démarche. Un merci tout particulier à Véronique Gissinger pour m'avoir prêté l'unique exemplaire disponible du livre de François Roth intitulé *Le Temps des Journaux* dont la lecture rigoureuse m'a permis de mieux appréhender la source que j'ai eu à découvrir et exploiter. Enfin merci à Cindy Hopfner, directrice de projet éditorial Limédia galleries pour avoir répondu à tous mes questionnements concernant la conservation de la presse lorraine.

Par ailleurs, ma gratitude est incommensurable envers mes collègues mais surtout amis qui m'ont enrichi depuis plusieurs années déjà de leurs conseils avisés, de leurs critiques ainsi que de leurs vigilantes relectures de mes différents travaux, tels John Corton, Alysé Fortunel, Elisa Renaux et Belinda Weissgerber. Les années d'études n'ont un sens que lorsqu'elles sont partagées avec des camarades tels que vous. J'en suis infiniment reconnaissant.

Enfin, dans ces ultimes lignes je tiens à remercier ma famille et notamment ma mère dont le soutien indéfectible m'a permis de rédiger un tel travail dans cette période qui a souvent été compliquée. C'est aussi à elle que je dédie ce travail comme témoignage bien dû de gratitude et de respect.

Sommaire

PARTIE 1 : L'IMPÉRATRICE, LA MÉMOIRE DE LA GUERRE ET LA PRESSE LORRAINE (1870-1871).....	24
CHAPITRE 1 : « La guerre de l'Impératrice », Mythe(s), opprobre(s) et réalité.....	25
I. « En blâmant Eugénie tout le monde se retrouva » la légende noire de l'impératrice et le conflit franco-allemand.....	27
A. L'accusation d'une influence prépondérante de l'impératrice sur la politique impériale.....	27
B. Une guerre nécessaire pour affermir le trône et le prestige impérial?.....	32
II. Les réalités institutionnelles de la régence et opposition des courants politiques dans l'Empire libéral.....	35
A. Une impératrice dépourvue de moyens politiques.....	35
B. Le bellicisme de l'impératrice, son parti et le soutien des bonapartistes autoritaires : une revanche contre l'Empire libéral?.....	37
III. Mémoire de la guerre de 1870 : Que reste t'il de la responsabilité de l'impératrice Eugénie dans le conflit? Nouvel essai sur les causes de la guerre.....	42
A. Napoléon III, l'inertie du Corps législatif et les « maladroites du Quai d'Orsay » : de mauvaises dispositions pour le conflit.....	42
B. La presse parisienne et l'opinion publique, deux catalyseurs dans le conflit....	44
CHAPITRE 2 : L'impératrice Eugénie vue par la presse lorraine pendant le conflit franco-allemand (1870-1871).....	49
I. Le développement et la diversification d'une presse régionale.....	52
A. L'évolution de la presse en Meurthe, dans les Vosges et en Meuse pendant la décennie 1860-1870.....	52
B. Étude de cas d'une presse d'opposition particulièrement abondante et diversifiée : la presse messine.....	60
II. La presse lorraine et la guerre de 1870.....	63
A. L'attitude de la presse lorraine pendant le conflit.....	63
B. La chute du régime impérial vue par la presse lorraine.....	66
III. L'Impératrice Eugénie en exil vue par la presse lorraine : un relatif oubli de l'ancienne souveraine?.....	70
A. Une critique plus véhémente contre l'empereur que contre l'impératrice.....	70
B. La décennie 1870-1880 : le début de l'errance d'une impératrice oubliée de tous?.....	75

PARTIE 2 : L'IMPÉRATRICE, LE BONAPARTISME ET LA GUERRE DE 1870	
DANS LA PREMIÈRE DÉCENNIE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE : LE TEMPS DE L'EXIL MORAL ET PHYSIQUE (1871-1879).....	78
CHAPITRE 3 : Le spectre de la guerre de 1870 dans les premières années d'exil.....	79
I. La mort de Napoléon III : disparition de l'un des derniers vestiges du Second Empire.....	81
A. L'impératrice Eugénie au lendemain de 1870 : entre grandes absences et succinctes apparitions.....	81
B. La mort de « l'homme de Sedan » et la responsabilité de l'impératrice dans une « guerre funeste » qui continue d'outrager la conscience publique.....	85
II. Le procès Bazaine : Une connivence avec l'impératrice pour restaurer l'Empire?	93
A. L'inertie du Maréchal en faveur de la restauration impériale.....	93
B. Le « digne et noble » rôle de l'impératrice.....	97
III. « La guerre de l'impératrice » : discréditer l'impératrice et la dynastie impériale pour renforcer la République.....	99
A. « La guerre de l'impératrice » : relecture des événements de 1870 dans les premières années de la République.....	99
B. Une légitimité remise en cause par la diffusion de bruits et rumeurs.....	104
CHAPITRE 4 : L'impératrice Eugénie, les bonapartistes et le bonapartisme vus par la presse lorraine.....	112
I. Le rôle de l'impératrice Eugénie dans la reconstitution du bonapartisme au lendemain de 1870.....	114
A. Un effacement au profit du Prince impérial peu perceptible?.....	114
B. Existe-il un lien entre les bonapartistes et l'impératrice?.....	119
II. La mort du Prince impérial et la fin du bonapartisme dynastique : le commencement d'une longue errance d'une impératrice oubliée.....	124
A. La mort du Prince impérial et ses conséquences politiques.....	124
B. « La décennie fatale » : l'oubli de l'impératrice Eugénie et la disparition du spectre de la guerre de 1870.....	129

Introduction

*« Ma légende est faite, au début du règne, je fus la femme frivole,
ne s'occupant que de chiffons ; et vers la fin de l'Empire, je suis
devenue la femme fatale qu'on rend responsable de toutes les fautes
et de tous les malheurs ! Et la légende l'emporte toujours sur l'histoire »*
Eugénie de Montijo¹

L'impératrice Eugénie a été particulièrement clairvoyante quant au traitement que l'historiographie française lui a réservé pendant de nombreuses décennies. Elle représente dans l'histoire de la France contemporaine, plusieurs figures à différents moments, devenant successivement l'étrangère, « l'Espagnole », l'infante d'une dynastie européenne secondaire dont le mariage avec l'empereur des Français, n'apporte aucun bénéfice pour le régime impérial. Elle est ensuite une femme dont l'objectif premier est d'être une mère, une épouse et de fait, assurer la continuité de la dynastie. Cette caractéristique peu anodine est à l'origine de nombreux pamphlets qui l'ont fustigée dès son vivant. Une démarche qualifiée de « psychologisante » par l'historien Maxime Michelet² qui montre ce qui n'avait été, jusque là, peu dénoncé à savoir la misogynie vis-à-vis d'une souveraine qu'il résume par une formule forte : « une souveraine superstitieuse parce qu'Espagnole et inconstante parce que femme³ ». Telle a été la vision de l'impératrice par un grand nombre d'écrivains et d'historiens. Mais nous pouvons d'emblée poser la question : est-ce vraiment le rôle de l'historien d'endosser le rôle de psychanalyste et de fustiger le rôle d'une souveraine par son genre? Souvent, l'action politique de l'impératrice au sein des affaires publiques fut justifiée dans les écrits par la résignation de son mari face à celle-ci, Napoléon III se retrouvant désormais contraint de l'initier au « jeu politique » pour compenser ses différentes infidélités. Un moyen pour lui de s'excuser? Ainsi « l'impératrice se serait réfugiée ou dans la bigoterie ou dans l'interventionnisme politique par frustration matrimoniale⁴ ». Pourtant, rares sont les femmes françaises qui furent associées au pouvoir tout au long du règne de leur mari et autant préparées à assurer la continuité dynastique. L'intérêt d'Eugénie pour la politique extérieure, les trois régences qu'elle exerce successivement en 1859, 1865 et 1870 sont tant d'expériences politiques qui méritent d'être étudiées objectivement et dont le succès pour nombre d'entre elles n'est que le résultat d'une longue préparation au pouvoir mais surtout du

¹ SMITH William, *Eugénie, impératrice des Français*, Bartillat, 1998, p. 107

² MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, Paris, Cerf, 2020, p. 22

³ *Ibid*, p. 32

⁴ *Ibid*, p. 22

point de vue de l'empereur Napoléon III, d'une grande confiance vis-à-vis de sa femme. Toutefois, avec l'effondrement de l'empire au lendemain de la guerre de 1870, l'opprobre infligé à l'impératrice semble irréversible. Les pamphlets s'accumulent et la responsabilité du conflit lui est entièrement imputée. Sans doute faut-il préciser son rôle dans ce conflit?

L'origine de l'expression « C'est ma guerre »

Pour comprendre ce qui constitue le cœur de la légende noire qui entoure l'impératrice Eugénie, il nous faut revenir sur cette expression tenace qui lui fut attribuée pendant de nombreuses décennies. Lucien Daudet, fils cadet du romancier Alphonse Daudet et ami proche d'Eugénie revenait dans son livre intitulé *Dans l'ombre de l'impératrice Eugénie* (1935) sur cette affaire qui constitue le fondement de sa légende noire.

En 1874, le journal *La Volonté Nationale*, organe officiel de l'Appel au peuple, le parti bonapartiste sous la Troisième République⁵ dont le nom rappelle l'appel lancé par Louis Napoléon Bonaparte lors du coup d'état du 2 décembre 1851 diffuse l'expression « cette guerre, c'est moi qui l'ai voulue, c'est ma guerre ». C'est George Le Sourd, secrétaire d'ambassade chargé d'affaires de France à Berlin, un protégé d'Adolphe Thiers qui aurait entendu l'impératrice s'exprimer en ces termes le 23 juillet 1870 soit quatre jours après la déclaration de la guerre à la Prusse⁶. Quelques jours plus tard après la parution du journal en avril 1874, l'homme écrivait une lettre à Vincent Benedetti, le diplomate qui s'était dans les premières journées du mois de juillet 1870, entretenu avec Guillaume de Prusse à Ems, entretien qui conduit comme chacun le sait à la guerre quelques semaines plus tard. Lucien Daudet donne le contenu de cette lettre en 1935 :

« Cher monsieur Benedetti,

Rentré hier soir à Paris après une courte absence, je lis dans Le Français du 5 avril un article extrait de La Volonté Nationale et rapportant l'entretien que j'ai eu à Saint-Cloud avec l'Impératrice, à mon retour de Berlin, le samedi 23 juillet 1870. Ce récit est absolument inexact. L'Impératrice n'a pas tenu en ma présence le langage ni le propos final qu'on lui prête⁷»

⁵ Sur ce sujet voir par exemple : ZENONI Antoine, *La mort du Prince Impérial : Histoire d'un destin brisé raconté par la presse nationale française*, mémoire de maîtrise, Université Lyon II, 2017

⁶ DAUDET Lucien, *Dans l'ombre de l'Impératrice*, Gallimard, « Collection Blanche », 1935, p. 7

⁷ *Ibid*, pp. 7-8

Dès lors, par cette seule lettre, la légende noire de l'Impératrice semble entièrement s'écrouler mais alors comment expliquer l'opprobre infligé à l'impératrice dans la décennie 1870, anathème qui la suit jusque dans la mort et bien au-delà? Cela peut s'expliquer aisément. En effet, le document aujourd'hui situé dans les archives de M. Le duc d'Albe n'avait jamais été publié parce que préjudiciable pour le diplomate, cela n'aurait pas échappé à Adolphe Thiers qui aurait immédiatement pris des sanctions à l'encontre du diplomate⁸. L'impératrice fit le choix de garder ce document pour elle.

Toutefois, cette notion de « guerre de l'impératrice » ne se résume pas à cette seule formule qui fut démentie il y a presque un siècle. En effet, ce qui est reproché à l'impératrice dans les décennies qui suivent le conflit, c'est son influence sur l'empereur et son rôle décisif dans le conflit franco-prussien. Elle aurait été « l'instigatrice du conflit⁹ » et cela justifie les nombreux témoignages à charge contre l'impératrice. Les uns, écrits par l'opposition républicaine et orléaniste qui montre la femme frivole et l'irresponsabilité politique dont elle a fait preuve. Les autres provenant des bonapartistes et des dignitaires de l'Empire qui essaient de sauver ou dédouaner la figure de l'empereur en lançant l'opprobre sur l'impératrice. Parmi eux, nous pouvons en citer quelques uns : le général François Charles du Barail¹⁰, le duc Victor de Persigny¹¹, Henri Welschinger¹² ou encore le baron Verly¹³. Des portraits parfois virulents à l'encontre d'Eugénie ou au contraire, des témoignages de dignitaires des derniers jours du Second Empire qui occultent l'impératrice s'intéressant exclusivement à la figure de l'empereur¹⁴. Ces témoignages parfois d'intimes de l'impératrice révèlent les mêmes critiques : la constitution d'un parti de l'impératrice comme il existait à l'époque de Marie Antoinette un « parti de la reine¹⁵ », ce parti belliciste qui réclamait la guerre pour consolider le trône et

⁸ *Ibid*

⁹ L'expression est utilisée par Jean des Cars dans sa communication prononcée en séance publique devant l'Académie des sciences morales et politiques le lundi 7 mars 2006 intitulée : « Les historiens et la légende noire du Second Empire ». Il complète l'expression en déclarant : « Ce serait elle et personne d'autre - qui aurait entraîné la ruine de la France »

¹⁰ Du BARAIL François Charles, *Mes Souvenirs*, 1897-1898, 3 vol

¹¹ De PERSIGNY Victor, *Mémoires*, Paris, Plon, 1896

¹² WELSCHINGER Henri, *La Guerre de 1870 : causes et responsabilités*, Paris, Plon, 1910, 2 vol.

¹³ VERLY Albert, *Souvenirs du Second Empire. De Notre Dame au Zululand*, Ollendorf, Paris 1896

¹⁴ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, *op. cit.*, p. 28

¹⁵ DES CARS Jean, « Les historiens et la légende noire du Second Empire », communication du 7 mars à l'Académie des sciences morales et politiques, 2006, *op. cit.*

bien le préparer pour son fils tandis que l'empereur comptait sur son pacifisme. De ce point de vue, on lui reproche d'avoir davantage agit comme une mère que comme une épouse, on lui reproche plus tard, paradoxalement, d'avoir causé la mort de son propre fils en lui léguant les étriers archaïques de son défunt père lorsque celui part en Afrique. Des étriers défectueux qui causent la mort du jeune prince au moment de son affrontement contre les Zoulous le 1er juin 1879

Toutes ces critiques parfois de mauvaise foi, d'autres basées sur des mensonges semblent obstruer la vraie question qui est plutôt celle-ci : dans quelles mesures, l'impératrice a-t-elle joué une influence dans les décisions qui ont abouti à la guerre en juillet 1870? En d'autres termes, quels ont été les moyens politiques de l'impératrice, réels ou supposés, lui donnant un rôle dans ces mois décisifs pour le régime impérial, ce que l'historien Georges Lacour-Gayet appelle le « grand moment¹⁶ » de sa vie? Ainsi, nous montrerons tout d'abord que l'impératrice Eugénie fut un bouc-émissaire idéal pour de nombreux dignitaires et observateurs de la chute du régime impérial, là est le fondement de sa légende noire. Pourtant nous verrons qu'elle n'a bénéficié, dans les faits, que de peu de moyens politiques et que les réalités institutionnelles de la régence sous l'Empire libéral ne lui confère que peu de marge de manoeuvre. Enfin, nous tenterons, dans un nouvel essai et à partir de la mémoire de la guerre de 1870, de retracer les responsabilités de chacun à partir de sources écrites.

La pertinence d'une histoire de la fin du Second Empire et du début de la Troisième République par la presse régionale

La période qui s'étend de 1860 à 1940 en Europe occidentale est caractérisée par l'âge d'or de la presse écrite¹⁷. Une formule sans doute creuse mais qui montre pourtant une réalité, celle d'une diffusion grandissante de la presse dans la seconde partie du XIXe siècle. François Roth l'explique aisément. D'une part, c'est l'élévation générale du niveau de l'instruction qui permet cette diffusion, puis le désir de s'informer tant au niveau local, régional que national.

¹⁶ LACOUR-GAYET Georges, *L'impératrice Eugénie*, Paris, Albert Morancé, 1925

¹⁷ Voir sur ce sujet : BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre, TERROU Fernand, *Histoire générale de la Presse*, Paris, tome II (1815-1870), 1969

Enfin, une raison plus tardive, l'abaissement du prix de vente des différentes feuilles¹⁸. Désormais, la lecture des journaux cesse d'être un privilège réservé aux plus riches et aux élites et s'ouvre plus largement aux nouvelles couches sociales devenant ainsi une « culture de masse¹⁹ ». En effet, dans les deux premiers tiers du XIXe siècle, les journaux se multiplient et se diversifient. L'historien Pierre Albert note que de 1803 à 1870, les journaux quotidiens parisiens passent de 36 000 à un million d'exemplaires²⁰, soit une multiplication par trente. Si on analyse plus précisément le tirage des quotidiens parisiens sous le Second Empire, nous voyons un plus net progrès : c'est à dire un passage de 150 000 exemplaires en 1852 à un million en 1870²¹. Concernant, la presse régionale, l'évolution est moindre mais tout de même significative puisque on estime un tirage à 450 000 exemplaires en 1853 à 900 000 à la fin de notre période²², soit une multiplication par deux. Ainsi selon l'historien de la presse Marc Martin « le Second Empire est le moment où se produit une mutation décisive dans le domaine de l'information et des moyens de communication de masse²³ ».

Toutefois, l'originalité de l'histoire de la presse sous le Second Empire réside dans la tentative du gouvernement impérial de freiner son développement car celle-ci tend à rendre difficile l'exercice du pouvoir de par son influence sur la politique et son action sur l'opinion²⁴. La presse constitue un outil politique fondamental et « un secteur stratégique pour tout pouvoir²⁵ ». De fait, la constitution du 14 janvier 1852 se dote d'un arsenal juridique important contrant la liberté de la presse tandis que celle-ci bénéficiait sous la deuxième République d'une relative liberté confirmée par les décrets des 5 et 6 mars 1848²⁶. Dans les faits, le retour des anciennes restrictions survient au lendemain des journées de juin 1848 avec

¹⁸ ROTH François, *Le Temps des journaux : presse et cultures nationales en Lorraine mosellane : 1860-1940*, Paris, PUF, 1988, *op. cit.*, « introduction ».

¹⁹ Voir sur ce sujet : KALIFA Dominique, *La culture de masse en France*. Tome n°1, 1860-1930, Paris, La Découverte, collection « Repères » 2001 ; RIOUX Jean Pierre, SIRINELLI Jean François, *Histoire culturelle de la France. 4 : Le temps des masses. Le XX siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1998

²⁰ ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*, Paris, PUF, collection « Que sais-je? », 2018, p. 32

²¹ *Ibid*, p. 44

²² *Ibid*

²³ MARTIN Marc, « Presse, publicité et grandes affaires sous le Second Empire » *Revue historique*, t.256, octobre-décembre 1976, pp. 343-383, p. 357

²⁴ ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*, Paris, PUF, collection « Que sais-je? », 2018, *op. cit.*, p. 38

²⁵ ROTH François, *Le Temps des journaux : presse et cultures nationales en Lorraine mosellane : 1860-1940*, Paris, PUF, 1988, *op. cit.*, p. 7

²⁶ ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*, Paris, PUF, collection « Que sais-je? », 2018, *op. cit.*, p. 43

l'année suivante, en juillet 1849, un renforcement dans la surveillance du colportage et une plus grande répression des délits politiques. Sous le Second Empire, l'étude de la presse peut s'étudier chronologiquement en suivant les deux phases institutionnelles du régime, à savoir le Second Empire autoritaire (1852-1860) et le Second Empire « libéral » à la fin de la décennie 1860²⁷. Appliqué à l'évolution de la presse le politologue et juriste Jean Paul Valette distingue également deux phases pour la presse sous le régime. Le « bâillonnement de la presse » pour la première période et de « surveillance de la presse » pour la seconde²⁸. En effet, la progression de l'opposition, la perte des alliés traditionnels et les échecs extérieurs à partir de la décennie 1860 forcent l'Empire à libéraliser la presse en même temps que ses institutions. Cela se traduit par une relative souplesse du régime vis-à-vis de la presse, symbolisée par la loi du 11 mai 1868 qui supprime notamment l'autorisation préalable et favorise l'apparition de nouveaux journaux politiques. Cette libéralisation limitée et incomplète marque cependant l'apparition d'une presse d'opposition notamment républicaine qui appelle à une révolution politique et sociale contre un régime considéré comme illégitime. Fernand Terrou écrit que : « C'est le temps du mépris affirmé, de la haine affichée²⁹ ». Une libéralisation incomplète mais qui, au lendemain de la chute de l'Empire et avec l'influence des journalistes au sein du Gouvernement de Défense nationale tend à porter une attention toute particulière au régime de la presse³⁰.

Dès lors, une telle recherche est à replacer dans cette chronologie complexe de l'histoire de la presse. En effet notre étude est au coeur d'une période charnière pour la presse. Celle qui s'étend de 1868 avec les velléités libérales impulsées sous le Second Empire et la loi de juillet 1881, loi fondatrice de la Troisième République qui concède la liberté totale de la presse. Une décennie 1870-1880 caractérisée par un certain « entre-deux » où il faut

²⁷ La notion d'Empire « libéral » a souvent fait débat parmi les historiens du Second Empire. Certains le font commencer avec le sénatus-consulte du 21 novembre 1860 tandis que d'autres voient la libéralisation du régime avec l'ouverture à l'opposition lors des élections de 1869. Enfin, d'autres attendent le gouvernement d'Emile Ollivier le 2 janvier 1870 pour y fixer le début de l'Empire libéral parachevé par le plébiscite du 8 mai 1870. Sur cette question voir notamment : ANCEAU Eric, « La signification politique de l'Empire libéral » dans ANCEAU Eric, BARJOT Dominique, *L'Empire libéral : Essai d'histoire globale*, Paris, Éditions SPM, collection « Kronos », 2021, pp. 31-40

²⁸ VALETTE Jean Paul, « La presse périodique politique du Second Empire : « liberté bâillonnée ou liberté surveillée? » », *Revue d'Histoire et de prospective du Management*, vol. V - n°9, janvier-juin 2019, pp. 49-66

²⁹ BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre, TERROU Fernand (dir.) (1969-1976), *Histoire générale de la presse française*, PUF, 5 tomes ; tome 2, *De 1815 à 1871*, 1969, p. 345

³⁰ VALETTE Jean Paul, « La presse périodique politique du Second Empire : « liberté bâillonnée ou liberté surveillée? » » *op. cit.*, p. 63

comprendre son fonctionnement, son évolution mais également ses dynamiques dans un contexte où elle constitue un outil d'expression majeur. Surtout, cette période est marquée par un essor de la presse provinciale qu'il reste à nuancer puisque celui-ci reste très largement inégale d'une région à l'autre et plus largement d'un département à l'autre. Une histoire de la presse provinciale peu étudiée et qui reste encore à écrire³¹. Ainsi cette étude du traitement d'une personnalité du Second Empire telle que l'impératrice menée par le prisme d'une presse provinciale est un enjeu de taille et pose d'ores et déjà divers questionnements et notamment celui-ci : dans quelles mesures la presse lorraine, particulièrement diversifiée participe t-elle à l'opprobre infligé à l'impératrice Eugénie? En d'autres termes, comme la presse parisienne, cette presse provinciale influence t-elle son traitement dans les premières décennies de la Troisième République? À ces questions immédiates peuvent s'ajouter de nouvelles : comment la presse lorraine forme-t-elle l'opinion? Une problématique qui semble fondamentale quand on s'intéresse à la presse comme document d'histoire de l'opinion. Ainsi, nous tenterons tout d'abord de montrer la vivacité et le développement de la presse à la fin du régime impérial et au début de la Troisième République en rappelant le fonctionnement de la presse et son évolution. Ensuite, nous montrerons en partant du cas de la Lorraine, que cette presse provinciale est diversifiée. Sans être exhaustive, cette étude de la presse lorraine tient le pari d'une présentation généralisée qui se veut toutefois complète. Enfin, nous verrons comment cette presse lorraine perçoit l'impératrice Eugénie pendant et au lendemain du conflit franco-prussien en se limitant à la décennie 1870 longtemps considérée dans l'historiographie française comme déterminante mais qui a été récemment, une nouvelle fois qualifiée de « décisive³² » dans le cadre d'un colloque organisé à Orléans et à Paris les 2, 3 et 4 septembre 2019 montrant toute l'importance des années 1869-1879 dont nous proposons une nouvelle analyse dans cette étude par le prisme de la presse régionale.

³¹ LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire. Notes sur la presse en Lorraine sous le Second-Empire et au début de la Troisième République », *Annales de l'Est*, 1962, pp. 163-213, p. 164

³² ALLORANT Pierre, BADIER Walter, GARRIGUES Jean, *Les dix décisives (1869-1879)*, Presses universitaires de Rennes, collection « Histoire », 2022

Le Second Empire, un régime « éminemment personnel³³ »

Dernier régime de type monarchique, le Second Empire se caractérise par la réconciliation du principe monarchique avec les idéaux de la Révolution française. Le régime s'est écroulé à la suite d'une débâcle militaire mais aussi critiqué par de grands intellectuels dont Victor Hugo apparaît être la figure de proue en dénonçant « Napoléon le Petit » dans son fameux discours du 17 juillet 1851 devant l'Assemblée législative. Les différentes causes et circonstances qui ont amené la chute du régime impérial peuvent expliquer la raison pour laquelle les historiens n'ont pas aussitôt porté un regard positif sur Napoléon III et l'ensemble de son oeuvre³⁴, du moins sur le territoire français³⁵. Or faut-il le rappeler, l'étude historiographique du Second Empire est consubstantielle à celle de l'empereur Napoléon III tant le régime est « éminemment personnel ». Autrement dit, un régime au pouvoir fort caractérisé par un césarisme-démocratique où l'empereur est dans les faits, le seul homme politique du régime³⁶. De fait, l'étude du Second Empire fut dans un premier temps, largement limitée à Napoléon III. En effet, consécutivement à la chute du régime impérial, nous l'avons écrit, une tendance mémorialiste tend à mettre l'empereur au coeur des écrits. De nombreuses biographies qu'il s'agit de manier avec grande précaution malgré toute l'érudition qu'elles apportent sont publiées³⁷. Dans les faits, il faut attendre le lendemain de la Première Guerre mondiale et le rattachement des provinces perdues lors de la guerre franco-allemande ainsi que la mort de tous les acteurs directs du régime pour que l'opprobre concernant le régime impérial puisse commencer à décliner permettant ainsi une étude moins passionnée du Second Empire.

³³ Cette expression est utilisée à plusieurs reprises par l'historien et spécialiste du Second Empire Eric Anceau. Voir par exemple son article : « Nouvelles voies de l'historiographie politique du Second Empire », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, n°3, 2008, pp. 10-26

³⁴ ANCEAU Eric, *Napoléon III*, Paris, Tallandier, 2020 (2008), p. 16 ; le constat a également été dressé dans son article de la revue *Parlement[s]*

³⁵ Nous pouvons signaler la biographie très subjective de W. Kinglake intitulée *Histoire du 2 décembre 1851 et portrait historique de Napoléon III*, Paris, 1873

³⁶ ANCEAU Eric, *Ils ont fait et défait le Second Empire*, Paris, Tallandier, 2019, p. 7. Il écrit notamment : « Le Second Empire est un régime vertical et personnel incarné par un homme, Napoléon III (...) les partisans et les adversaires du régime ont tendance à présenter celui-ci exclusivement par sa figure dominante et les historiens n'échappent pas toujours à ce travers »

³⁷ DE LA GORCE Pierre, *Histoire du second Empire*, Plon, Nourrit et Cie, 7 volumes, 1894-1904 est un ouvrage intéressant. Plus critique mais nuancé, l'auteur tend toutefois à dépeindre uniquement l'aspect sombre de l'homme d'état

Les années 1980 sont fastes quant à la réévaluation d'un régime qui avait jusque là « du mal à trouver ses historiens³⁸ », réévaluation d'autant plus importante qu'elle émanait d'une attente du public³⁹. C'est dans ce contexte que les travaux universitaires se multiplient permettant une étude plus équilibrée du régime impérial. Que ce soient Louis Girard⁴⁰, Pierre Milza⁴¹ ou Thierry Lentz⁴², les biographies concernant Napoléon III, les analyses du régime impérial et de ses institutions offrent une littérature abondante. Ce renouvellement s'affirme davantage avec les travaux d'Eric Anceau qui écrit en 2008 une biographie complète de Napoléon III, plusieurs fois rééditées depuis, rectifiant l'opprobre infligé au régime impérial à l'occasion du bicentenaire de la naissance de l'empereur des Français. Prétexe aisé, opportun mais surtout utile pour remettre l'étude de la période au coeur des recherches scientifiques. Surtout, ce prétexte s'il en est un, permet de se rendre compte que l'homme et son oeuvre restent largement méconnus comme l'écrivait quelques décennies plus tôt l'académicien Adrien Dansette : « Peu d'hommes d'Etats [...] sont plus difficiles à comprendre⁴³ ». La même année, Eric Anceau effectue un état des lieux de l'historiographie du régime au sein de d'un article publié dans la revue *Parlement[s]* où il constate que trop peu d'études furent menées sur les autres personnalités du Second Empire et notamment sur l'impératrice Eugénie⁴⁴. Au-delà des monographies et des biographies sur le dernier souverain de France, les historiens commencent à étudier de nouvelles dimensions du régime impérial. De ce point de vue, les oeuvres d'Alain Plessis⁴⁵, spécialiste du système bancaire sous le Second Empire permet de redécouvrir l'histoire économique de cette période quelques années après la publication d'une synthèse dans la collection « Nouvelle histoire de la France

³⁸ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870 : la France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 7

³⁹ ANCEAU Eric, « Nouvelles voies de l'historiographie politique du Second Empire », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, n°3, 2008, pp. 10-26, *op. cit.*, p.14

⁴⁰ GIRARD Louis, *Napoléon III*, Paris, Fayard, 1986

⁴¹ MILZA Pierre, *Napoléon III*, Paris, Perrin, 2004

⁴² LENTZ Thierry, *Napoléon III : l'homme, le politique*. Actes du colloque de la Fondation Napoléon, 19-20 mai 2008, de Pierre Milza (dir.), Eric Anceau, Jean-Paul Bled, Jacques-Olivier Boudon, Thierry Choffât, Jean Garrigues, Thierry Lentz et Jean-Claude Yon, préface de Victor-André Massena, éditions Napoléon III

⁴³ DANSETTE Adrien, *Le Second Empire. Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir, Du 2 décembre au 4 septembre*, Paris, Hachette, 1972 p. 430

⁴⁴ ANCEAU Eric, « Nouvelles voies de l'historiographie politique du Second Empire », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, n°3, 2008, pp. 10-26, *op. cit.*, p. 17

⁴⁵ PLESSIS Alain, *La Banque de France sous le Second Empire, vol. 1 : La Banque de France et ses deux cents actionnaires sous le Second Empire*, Genève, Droz, collection « Travaux d'histoire éthico-politique » (n° 40), 1985

contemporaine⁴⁶ ». Jean Claude Yon, spécialiste de l'opéra au XIXe siècle réserve la dernière partie de son ouvrage à une nouvelle approche, plus culturelle⁴⁷. Ainsi, les vingt dernières années sont caractérisées par un certain enthousiasme pour le Second Empire ou du moins d'une volonté de replacer le régime en tant que sujet de recherche. Même la brève expérience de l'Empire libéral, souvent reléguée à l'étude de son principal acteur et promoteur, Emile Ollivier⁴⁸, a fait depuis peu l'objet d'études actualisées. De ce point de vue, nous pouvons notamment signaler l'ouvrage dirigé par Eric Anceau et Dominique Barjot intitulé *L'Empire libéral : Essai d'histoire globale* paru en 2021⁴⁹. Cet ouvrage a tenu un double pari : celui de faire un état des lieux des connaissances sur l'Empire libéral à la lumière des plus récents travaux tout en inscrivant cette étude dans trois axes différents à savoir sa signification politique, sa dimension économique et son insertion dans les affaires internationales à l'échelle européenne et mondiale. Cet ouvrage déjà majeur faisant intervenir plusieurs spécialistes actuels du Second Empire permet la réévaluation de l'Empire libéral en « termes de pratiques politiques et d'usages institutionnels⁵⁰» en montrant notamment que 1870 n'est pas une rupture totale mais constitue une certaine continuité dans l'histoire politique comme cela a été montré lors du colloque de 2019 déjà signalé.

⁴⁶ PLESSIS Alain, Nouvelle Histoire de la France contemporaine tome 9 : *De la fête impériale au mur des fédérés (1852-1870)*, Paris, ed. Seuil, 1973

⁴⁷ YON Jean Claude, *le Second Empire, Politique, société, culture*, Paris, Armand Colin, 2004. Voir également sa contribution « Offenbach, entre l'Empire et la République » dans ANCEAU Eric, BARJOT Dominique, *L'Empire libéral : Essai d'histoire globale*, Paris, Éditions SPM, collection « Kronos », 2021, pp. 97-108

⁴⁸ OLLIVIER Emile, *L'Empire libéral*, Paris, Garnier Frères, 1895-1917, 17 vol. Une oeuvre considérable composée de pas moins de 600 pages par tomes et près de trois millions de mots chacun où Ollivier endosse le rôle de mémorialiste et d'avocat s'efforçant de défendre son oeuvre.

⁴⁹ ANCEAU Eric, BARJOT Dominique, *L'Empire libéral : Essai d'histoire globale*, *op. cit.*

⁵⁰ ALLORANT Pierre, BADIER Walter, GARRIGUES Jean, *Les dix décisives (1869-1879)*, *op. cit.*, p. 14

L'impératrice Eugénie, de l'ombre à la lumière

Force est de constater, pourtant, que les travaux portant sur l'impératrice Eugénie ne sont pas aussi nombreux et ne suscitent pas le même engouement de la part des spécialistes. Les biographies produites sont plus intimistes accordant une place prédominante à la vie de Cour, à la mondanité mais également à ses oeuvres de charités, l'impératrice n'apparaissant ainsi qu'à travers son action publique ou à travers les autres. L'historien Jean des Cars⁵¹ montre à travers sa biographie l'émotion d'une veuve et d'une mère qui a perdu successivement son mari en 1873 et son fils unique en 1879 ainsi condamnée à errer plus d'une quarantaine d'années en tant qu'ancienne impératrice des Français. Eugénie ne semble dès lors, ne plus être une personne à part entière. Pourtant, l'une des particularités de l'impératrice est la longévité de sa vie puisqu'elle vit presque un siècle. À ce titre, l'historien Maxime Michelet montre qu'elle bénéficie d'une « historiographie immédiate⁵² ». Si les années 1870-1880 constituent un relatif oubli de l'ancienne souveraine, les pamphlets du républicain Hippolyte Magen avaient déjà exprimé une virulence caractéristique de l'historiographie d'Eugénie de Montijo⁵³. Comme l'écrit Maxime Michelet :

« Pendant longtemps elle ne sera soumise qu'à des fluctuations d'intensité au gré des préoccupations politiques et mémorielles, sans aucune rupture historiographique majeure jusqu'aux années 1980⁵⁴ ».

Le premier biographe de l'impératrice est Pierre de Lano, romancier et chroniqueur parisien qui se prétendant historien, offre une première biographie de l'impératrice, un tableau sombre sans tomber dans une extrême virulence⁵⁵. Maxime Michelet montre bien dans sa biographie que de Lano fut l'un des premiers à brosser un premier portrait politique de la femme⁵⁶. Ainsi voit-on apparaître dans cette biographie son influence supposée dans la campagne d'Italie de 1859, dans la catastrophique expédition mexicaine qui avait pour but

⁵¹ DES CARS Jean, *Eugénie, la dernière impératrice ou les larmes de la gloire*, Paris, Perrin, collection « Tempus », 2011 (1ère ed. 1997)

⁵² MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 17

⁵³ MAGEN Hippolyte, *La Femme de César. Biographie d'Eugénie Kirpatrick Théba de Montijo, impératrice des français*, Londres, Librairie et agence de l'imprimerie universelle, 1862

⁵⁴ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 25

⁵⁵ De LANO Pierre, *Le secret d'un Empire. L'Impératrice Eugénie*, Paris, Havard, 1891

⁵⁶ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 32

initial la création d'un royaume catholique en Amérique du Sud, ce qui aurait, selon certains, poussé l'impératrice à entrer énergiquement dans cette affaire. Surtout, c'est la responsabilité de l'impératrice dans la guerre de 1870 avec une influence par le biais de son parti sur son mari devenu un « monarque constitutionnel⁵⁷ » depuis 1867, entendons ici, impuissant qui est dénoncée. Cependant, comme le montre l'historien, Pierre de Lano ne bénéficie que de peu d'archives pour appuyer ses propos puisque la famille impériale fait don des fonds d'archives aux Archives nationales qu'en 1970⁵⁸.

De ce point de vue, il faut attendre comme pour le Second Empire, les années 1980 pour commencer à rééquilibrer l'étude de l'impératrice mais à une échelle moindre que le régime impérial. Jean Claude Lachnitt dans un titre très évocateur : *Méconnue et calomniée, l'Impératrice Eugénie* paru en 1982⁵⁹ revient sur la vie de l'Impératrice et les critiques à son encontre. Toutefois, les parutions restent symptomatiques des critiques qui existaient jadis. Jean Autin dans *L'Impératrice Eugénie ou l'empire d'une femme*⁶⁰ revient sur l'influence d'Eugénie qui accule l'empereur à la guerre. Dans les faits, il faut sortir du territoire français pour trouver un ouvrage qui s'inscrit dans un réel tournant historiographique. En effet, William Smith publie en 1989 un ouvrage sobrement intitulé *Eugénie : impératrice et femme (1826-1920)*⁶¹. À cet égard, Maxime Michelet note d'importantes « mutations historiographiques, épistémologiques et archivistiques⁶² ». Il écrit :

« Historiographiquement, le Second Empire ne souffre plus de l'anathème que la République avait longtemps fait peser sur lui. Epistémologiquement, le genre biographique, intrinsèquement lié à l'étude d'une individualité comme l'Impératrice, a lui aussi connu la fin de son excommunication par la communauté des historiens. Enfin, sur le plan archivistique, les témoignages et mémoires de contemporains de l'Impératrice sont nettement plus nombreux et les fonds d'archives nettement plus riches⁶³ »

⁵⁷ *Ibid*

⁵⁸ *Ibid*, p. 34

⁵⁹ LACHNITT Jean Claude, *Méconnue et calomniée, l'Impératrice Eugénie*, Paris, Les amis de Napoléon, 1982

⁶⁰ AUTIN Jean, *L'Impératrice Eugénie ou l'empire d'une femme*, Paris, Fayard, 1990

⁶¹ SMITH William, *Eugénie : impératrice et femme (1826-1920)*, Orban, Paris, 1989

⁶² MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique, op. cit.*, p. 42

⁶³ *Ibid*, p. 42

L'ouvrage de William Smith s'inscrit dans une nouvelle dynamique, une histoire plus complète et détaillée de l'impératrice. Désormais, on ne l'étudie plus comme une simple figurante de la fête impériale faste et dispendieuse mais on la replace dans un cadre constitutionnel⁶⁴. Surtout, l'ouvrage permet l'émergence d'une nouvelle dynamique historiographique concernant l'impératrice avec d'une part, l'histoire de sa vie publique, c'est à dire de sa naissance en 1826 jusqu'à la chute de l'Empire en 1870 puis son exil, deuxième et ultime phase de sa vie qui s'étend de 1870 à sa mort en 1920 ; une partie qui était jusque là peu renseignée. En 2019, Etienne Chilot est l'un des premiers historiens à centrer son ouvrage sur la période d'exil de l'impératrice⁶⁵ tandis qu'Eric Anceau dédie dans sa neuvième des vingt notices consacrées aux grands acteurs du Second Empire, une partie de celle-ci à Eugénie et à son expérience anglaise⁶⁶.

Enfin, l'année du centenaire de sa mort ne fut que très peu faste concernant les écrits, les expositions, les conférences et autres manifestations. Si Maxime Michelet, nous l'avons déjà évoqué plusieurs fois, a permis la publication d'une biographie essentielle pour comprendre l'apprentissage politique de l'impératrice ; il n'effectue cependant qu'une « relecture très fine⁶⁷ » de la guerre de 1870. Le deuxième ouvrage notable, celui sous la direction de Laure Chabanne et Gilles Grandjean intitulé *L'impératrice Eugénie* se veut être davantage un catalogue d'exposition photographique et artistique qu'un véritable ouvrage historique. De la même manière, le colloque organisé initialement en septembre 2020 au château de Compiègne, annulé et reporté à cause des restrictions sanitaires liées au Covid-19 s'intéressait davantage à ces domaines artistiques qu'à son action politique. Nous pouvons toutefois signaler l'organisation d'un colloque par l'association Les Amis de Napoléon III - Société historique du Second Empire au Lycée Henri IV de Paris le samedi 23 octobre 2021 caractérisé par la grande diversité des thèmes abordés. En effet, sur douze conférences, seules trois d'entre elles concernant le domaine des arts et quatre font l'objet d'une analyse politique de la vie de l'impératrice. Ainsi, le centenaire de la disparition de l'impératrice, contrairement

⁶⁴ *Ibid*, p. 43

⁶⁵ CHILOT Étienne, *Dans l'ombre d'Eugénie : la dernière impératrice en exil*, Paris, Le Charmoisset, 2019

⁶⁶ ANCEAU Eric, *Ils ont fait et défait le Second Empire*, Paris, Tallandier, 2019 , pp. 133-147

⁶⁷ Nous devons cette expression à Eric Anceau qui dresse le constat que la guerre de 1870 n'occupe pas une grande partie du livre soit une vingtaine de pages dans le quatrième chapitre de l'ouvrage.

au cent-cinquantième de la guerre de 1870, n'a pas suscité un grand engouement alors que le conflit comme l'impératrice reste des champs de recherche très méconnus.

Le conflit franco-allemand de 1870 : d'une histoire nationale à une histoire globale

François Roth dressait dans les années 1990 le constat suivant : « La première guerre franco-allemande, une guerre brève et limitée, une guerre oubliée, ou presque, des Français comme des Allemands⁶⁸ ». L'historien spécialiste de la Lorraine était pionnier dans l'étude de la guerre de 1870 et montrait déjà à cette époque une réalité indéniable. Cette guerre est méconnue de notre histoire et oubliée de l'historiographie française ainsi que des programmes de l'Éducation Nationale⁶⁹ et désormais, le cent-cinquantième le montre bien, du souvenir historique des Français. Pourtant, ce conflit eut des conséquences fondamentales sur le territoire français et notamment la perte de deux régions, l'Alsace et une partie de la Lorraine par le traité de Francfort de mai 1871. Ce délaissement du conflit s'explique notamment par l'intérêt des historiens du militaire vis-à-vis des conflits modernes du XXe siècle et notamment la Grande Guerre qui eut contrairement au conflit de 1870, l'avantage de se terminer par une victoire de la République française⁷⁰.

Sans doute aussi, l'étude de la Commune suscite un enthousiasme plus prononcé que le conflit parfois considéré comme le prologue du mouvement insurrectionnel alors qu'il est un événement, de nombreux historiens l'ont montré, simultanément. Le conflit « impérial » devenant ainsi une guerre « nationale⁷¹ ». D'ailleurs l'utilisation de l'expression d' « Année Terrible » pour désigner la période qui s'étend du 4 septembre 1870 à la semaine sanglante de mai 1871, expression popularisée par Victor Hugo dans son recueil de poésie de 1872 reste à manier avec grande précaution puisqu'elle a une grande connotation franco-française

⁶⁸ ROTH François, *La guerre de 1870*, Paris, Hachette, collection. « Pluriel », 1990, p. 7

⁶⁹ Sur ce sujet, voir notamment : BADIÉ Walter, « La guerre franco-prussienne dans les programmes et les manuels de l'école primaire » in GARRIGUES Jean, ALLORANT Pierre, BADIÉ Walter, BORRELL Alexandre, *1870, entre mémoires régionales et oubli national : Se souvenir de la guerre franco-prussienne*, Presse universitaires de Rennes, 2019, pp. 133-143

⁷⁰ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870 : La France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 7. Voir également ; GARRIGUES Jean, ALLORANT Pierre, BADIÉ Walter, BORRELL Alexandre, *1870, entre mémoires régionales et oubli national : Se souvenir de la guerre franco-prussienne*, Presse universitaires de Rennes, 2019 *op. cit.*, pp. 7-9

⁷¹ *Ibid*, pp. 37-57

négligeant de fait le caractère transnational du conflit⁷². Nicolas Bourguinat et Gilles Vogt sont pionniers dans l'analyse internationale du conflit sortant celui d'un simple affrontement entre la France et l'Allemagne, leur ouvrage intitulé *La guerre de 1870 : une histoire globale* publiée en 2020 intègre l'épithète « global », Nicolas Bourguinat justifie ce choix : « Globale dans sa résonance politique, philosophique et osons le terme, humanitaire, la guerre de 1870 fut une étape de la question nationale à l'échelle mondiale⁷³ ».

L'année du cent-cinquantenaire a permis la publication de nombreux ouvrages utiles. Tout d'abord un *Dictionnaire de la guerre de 1870* publié par Yves Moritz⁷⁴ qui constitue un outil de travail alternatif aux notices sans doute trop inégales proposées par le *Dictionnaire du Second Empire* publié en 1995 sous la direction de Jean Tulard⁷⁵. D'autres ouvrages permettent de découvrir le conflit d'en bas, c'est à dire par les Français, par les soldats. Nous pouvons citer les travaux de Jean François Lecaillon⁷⁶, le livre d'Alain Gouttman⁷⁷ ou encore celui de Thierry Nélias⁷⁸. Concernant, les mémoires de la guerre de 1870, nous avons déjà signalé l'ouvrage co-dirigé par Pierre Allorant, Walter Badier et Jean Garrigues intitulé *1870, entre mémoires régionales et oubli national* qui se veut être le résultat sinon le prolongement d'un colloque organisé par le laboratoire POLENS de l'Université d'Orléans en juin 2016 et qui avait pour objectif de s'intéresser aux mémoires de la guerre de 1870 à différentes échelles tant spatiales que temporelles⁷⁹. Autrement dit, que ce soit d'un point de vue local, régional ou encore international, cet ouvrage permet dans toute la pluridisciplinarité qu'il propose, d'étudier la guerre de 1870 dans un renouveau historiographique qui s'opère au XXI^e siècle. En effet, l'ouvrage le montre, il existe de « nouvelles possibilités⁸⁰ » pour permettre l'étude nouvelle du conflit franco-allemand et l'étude de l'opinion publique et de

⁷² BOURGUINAT Nicolas, VOGT Gilles, *La guerre franco-allemande de 1870 : une histoire globale*, Paris, Flammarion, 2020, p. 10

⁷³ *Ibid*, p. 11

⁷⁴ MORITZ Yves, *Dictionnaire de la guerre de 1870*, Paris, Éditions SPM, 2020

⁷⁵ TULARD Jean (dir.), *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995

⁷⁶ LECAILLON Jean François, *Été 1870 la guerre racontée par les soldats*, Paris, L'artilleur, 2020 ; LECAILLON Jean François, *Les français et la guerre de 1870*, Paris, L'artilleur, 2020

⁷⁷ GOUTTMAN Alain, *La grande défaite 1870-1871*, Paris, Tempus Perrin, 2020

⁷⁸ NÉLIAS Thierry, *L'humiliante Défaite : 1870 la France à l'épreuve de la guerre*, Paris, La Librairie Vuibert, 2020

⁷⁹ GARRIGUES Jean, ALLORANT Pierre, BADIÉ Walter, BORRELL Alexandre, *1870, entre mémoires régionales et oubli national : Se souvenir de la guerre franco-prussienne*, Presse universitaires de Rennes, 2019 *op. cit.*, p. 8

⁸⁰ *Ibid*

son caractère global relèvent ce pari. De ce point de vue, à l'occasion du cent-cinquantième du conflit, l'Université de Strasbourg a organisé un colloque international les 6 et 7 février 2020 qui a donné lieu à une publication d'actes sous le titre : *La guerre de 1870, conflit européen, conflit global* sous la direction de Nicolas Bourguinat et Alexandre Dupont⁸¹. Un ouvrage qui propose un tournant historiographique à travers une vingtaine de contributions qui ne placent plus le conflit d'un point de vue franco-allemand mais d'un point de vue international favorisant ainsi la formation d'une opinion publique mondiale. Un colloque qui montre un intérêt croissant pour les appropriations internationales du conflit et à ses enjeux mémoriels qu'à l'étude strictement historique et chronologique de la guerre comme c'était le cas de l'exposition de 2017 intitulée *France-Allemagne(s) 1870-1871. La guerre, la Commune, les mémoires* organisée au Musée de l'Armée de Paris qui reconnaissait toutefois, l'importance du conflit au delà des relations franco-allemandes⁸². L'importance de la mémoire de la guerre de 1870 est mis une nouvelle fois à l'honneur à travers le colloque organisé à Sedan les 15 et 16 octobre 2021 par la Société d'Histoire et d'Archéologie du Sedanais. En effet, cet ultime évènement organisé à l'occasion du cent-cinquantième a dédié tout un axe à la mémoire des sièges.

⁸¹ BOURGUINAT Nicolas, DUPONT Alexandre, *La guerre de 1870, conflit européen, conflit global*. Actes du colloques de Strasbourg des 6 et 7 février 2020, Paris, Éditions du Bourg, collection « Histoires », 2020

⁸² CHANET Jean-François, « La guerre de 1870-1871 et l'équilibre européen » in *Catalogue de l'exposition*, 2017, pp. 137-143,

Méthode et présentation des sources

Pour cette étude, trois sources principales permettent d'étudier la figure de l'impératrice Eugénie vue par la presse lorraine pendant et au lendemain du conflit franco-allemand. Tout d'abord, la presse lorraine disponible numériquement sur le site de Limédia Kiosque. Ce projet porté par le Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain a constitué une bibliothèque numérique permettant le libre accès à la presse régionale numérisée et répartie pour cette étude en 6 titres : *La Gazette de Lorraine*, *L'Espérance : courrier de Nancy*, *Le Mémorial des Vosges*, la *Gazette de Lorraine et nouvelles d'Alsace*, *Le Messin* et *Le Courrier des Vosges*. Dans ce corpus s'ajoutent les autres journaux conservés dans les différentes archives départementales de Lorraine à savoir celles d'Epinal, de Bar-le-Duc, de Metz et de Nancy. Ainsi pour leur étude, les feuilles publiées entre 1870 et 1879 ont été bien évidemment privilégiées. Toutefois, certains titres antérieurs sont répertoriés et utilisés dans ce corpus à titre de comparaison pour montrer le rapport entre la région et l'impératrice sur une plus longue période, ce qui permet également d'anticiper un potentiel manque d'informations nécessaires à la rédaction. Aussi, d'autres journaux allemands qui présentent quelques occurrences comme le *Zeitung für Lothringen : Amtliches Organ* destiné aux émigrés allemands ont été écartés pour cette étude étant, au moins jusque 1878, traduite par son « pendant » français intitulé la *Gazette de Lorraine*. Il s'agit également de comprendre, pour les titres de journaux publiés avant la décennie 1860, le contexte auquel la presse se rattache : il est évident qu'on ne retrouve pas de critiques directes envers l'impératrice étant donné l'arsenal juridique déployé sur le régime de la presse. Toutefois, certaines notes adressées à la rédaction peuvent attirer notre attention. Enfin, il s'agit de prendre en compte que la presse lorraine comme une majorité de la presse d'époque, n'est pas constituée uniquement d'articles et autres entrefilets originaux, les informations parisiennes étant souvent reprises.

Afin de compléter le traitement de l'impératrice par la presse lorraine, nous pouvons dans ce corpus, également avoir recours à certaines archives pour étudier les départements lorrains sous le Second Empire et le début de la Troisième République à travers les journaux. C'est le cas par exemple des rapports de l'Inspecteur général de l'imprimerie et de la librairie situés aux Archives nationales et notamment ceux du 27 mai 1860 et du 4 novembre 1863 sur

lesquels reposent l'article de Paul Leuilliot⁸³ donnant des informations essentielles sur les journaux de la période étudiée. A cela s'ajoutent les rapports préfectoraux rassemblés dans la série M des différentes Archives départementales qui permettent à la fois d'ausculter l'opinion publique et l'état de la presse pendant et après le conflit. Ces rapports mensuels apportent beaucoup d'informations sur le pouvoir étant donné que le Second Empire est un régime centralisé⁸⁴. De fait, les préfets informent chaque mois et avec précision les départements qui sont sous leur juridiction. Toujours aux Archives départementales, la série T permet de retrouver des informations concernant l'imprimerie, la librairie, la presse et sa surveillance. Nous devons tout de même faire attention car l'importance, la diffusion et l'influence de la presse régionale sont inégales d'un département à l'autre.

Enfin, ce corpus documentaire regroupe des textes que nous pouvons qualifier de « témoignages et souvenirs généraux de contemporains⁸⁵ » c'est à dire tous les documents qui ont contribué à la constitution de la légende noire de l'impératrice. Il faut également faire preuve de méfiance envers les sources qui au contraire, semblent trop généreuses vis-à-vis de l'impératrice pouvant apparaître comme de véritables éloges. En effet, certaines sources semblent trop séduisantes comme *Les Entretiens de l'Impératrice Eugénie* de Maurice Paléologue de 1928 qui se veulent une retranscription de dialogues entre le diplomate et l'ancienne impératrice mais dont la véracité, pose souvent débat. Ici réside l'un des principaux problèmes quant à l'étude d'une personnalité publique. En effet, ces sources écrites ne constituent pas un ensemble homogène puisque d'une part, nous avons des témoignages qui se caractérisent par leur virulence excessive et d'autre part, nous avons des ouvrages presque hagiographiques, des quasi-panégyriques à l'attention de l'impératrice. Toutefois, n'est-ce pas toute la particularité et toute l'originalité du Second Empire et de ses dignitaires que de susciter une telle division parmi ses observateurs?

⁸³ LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire. Notes sur la presse en Lorraine sous le Second-Empire et au début de la Troisième République », *Annales de l'Est*, 1962, *op. cit.*, p. 163-213

⁸⁴ Sur ce sujet, voir la synthèse récente de KARILA-COHEN Pierre, *Monsieur le Préfet : Incarner l'Etat dans la France du XIXe siècle*, Paris, Champ Vallon, collection « Epoques », 2021

⁸⁵ Telle a été qualifiée la rubrique qui recense toutes ces sources dans ma bibliographie dont le nom a été emprunté à celle du livre de Maxime Michelet à savoir *l'Impératrice Eugénie : une vie politique*

PARTIE 1



L'IMPÉRATRICE, LA MÉMOIRE DE LA GUERRE ET LA PRESSE LORRAINE
(1870-1871)

CHAPITRE 1. « La guerre de l'Impératrice » Mythe(s), opprobre(s) et réalité

Le Second Empire bénéficie au lendemain de sa chute d'une légende noire, cas inédit pour un régime politique en France puisque si le Premier Empire a également connu une légende noire au lendemain de l'abdication de Napoléon Ier, celle-ci s'est rapidement dissipée. En effet, la publication du *Mémorial de Saint-Hélène* par Las Cases en 1823 permet de constituer à Napoléon une image exaltante pour les romantiques qui finissent par « communier dans le culte du grand homme¹ ». Une légende noire qui laisse rapidement place à une légende dorée en témoigne le retour des cendres du premier empereur le 15 décembre 1840, un événement national de grande envergure. Même lorsque la légende noire tendait à nouveau de s'installer aux débuts de la Troisième République, de nombreux auteurs nationalistes réussissaient face à cette république encore hésitante à ériger Napoléon Ier comme clé de voûte de l'unité française². Napoléon III ne connaît pas le même traitement politique, loin s'en faut. C'est notamment par le coup d'état du 2 décembre 1851 que les premières invectives se construisent vis-à-vis du régime impérial. Tantôt qualifié de « tunique de Nessus », tantôt de « péché originel », cet acte fondateur rend le régime illégitime³. L'instauration de la République puis la pérennisation de ses institutions renforce l'opprobre infligé à l'Empire d'autant plus que les différentes concessions de celui-ci comme la loi de la presse de mai 1868 a permis le développement d'une opposition qui tend à multiplier les moyens de l'attaquer. Dans sa communication du 7 mars 2005, Jean Des Cars déclarait que ces pamphlétaires et autres opposants savaient appuyer : « là où le trait fait mal. S'ils n'avaient pas eu la plume aussi bien aiguisée, aucun historien n'aurait eu intérêt à utiliser leurs opinions⁴ ». De la guerre de 1870, ils retiennent bien souvent que les conséquences et non les causes qui sont pourtant multiples : la politique extérieure de Napoléon III, complexe à comprendre, parfois désastreuse malgré la grande victoire diplomatique que constitue le Congrès de Paris de 1856. Celui-ci constituait une nouvelle strate permettant à l'empereur de rétablir la France dans le concert des nations en tant qu'arbitre, une seconde fois pour la France depuis les traités de Westphalie en 1648. Les ministres et les professionnels de la

¹ ANCEAU Eric, BARJOT Dominique, *L'Empire libéral : Essai d'histoire globale*, op. cit., p. 8

² Voir par exemple BARRÈS Maurice, *Les Déracinés*, Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1897.

³ ANCEAU Eric, « Le coup d'État du 2 décembre 1851 ou la chronique de deux morts annoncées et l'avènement d'un grand principe », *Parlement[s], revue d'histoire politique*, 2009/2 (n°12), pp. 24-42

⁴ Des CARS Jean, « Les historiens et la légende noire du Second Empire », communication du 7 mars à l'Académie des sciences morales et politiques, 2006, op. cit.

diplomatie du Quai d'Orsay, qui, presque une quinzaine d'années après que Alexandre Walewski inaugurerait le célèbre palais, ont multiplié les erreurs par négligence ou par imprudence, ce que l'historien Nicolas Bourguinat appelle les « *maladresses du Quai d'Orsay*⁵ ». Une formule qui corrobore l'affirmation d'Yves Bruley, spécialiste des relations diplomatiques sous le Second Empire quand il évoquait la « crise de la décision⁶ » quant à la mauvaise gestion de l'*imbroglio* diplomatique de juillet 1870. À cela s'ajoute l'inertie du Corps législatif ainsi qu'une opinion publique exaltée par l'idée de faire la guerre et stimulée par une presse parisienne en partie belliciste, le conflit semblait immédiat. Ainsi, l'impératrice Eugénie apparaît être le bouc-émissaire idéal puisqu'elle aussi n'était pas défavorable à la guerre et parce qu'elle s'est opposée à l'influence grandissante de la Prusse depuis Sadowa, elle voulait par conséquent la guerre et elle allait être seule à la déterminer. Un syllogisme facile, un raccourci qui semble omettre plusieurs choses : d'une part, affirmer que l'impératrice a poussé à elle seule la France dans guerre c'est oublier la nature même du régime impérial dont la décision finale ne revient qu'à l'empereur. Ensuite, c'est oublier que l'impératrice n'a suivi que l'avis de certains ministres qui lui assuraient la victoire.

⁵ BOURGUINAT Nicolas, VOGT Gilles, *La guerre franco-allemande de 1870 : une histoire globale*, Paris, Flammarion, 2020, *op. cit.*, p. 7

⁶ BRULEY Yves, *La Diplomatie du Sphinx. Napoléon III et sa politique internationale*, Paris, CLD, 2013, p. 317

I. « En blâmant Eugénie tout le monde se retrouva⁷ » : la légende noire de l'impératrice et le conflit franco-allemand

A. L'accusation d'une influence prépondérante de l'impératrice sur la politique impériale

Parmi les grandes accusations portées à l'encontre de l'impératrice Eugénie, la principale est sans doute la trop grande influence qu'elle aurait exercée dans la politique impériale. Victor de Persigny, grand adversaire de l'impératrice qui avait dès 1853, contesté son mariage avec Napoléon III réussit en 1869 à obtenir de l'empereur l'écartement de l'impératrice du Conseil des ministres⁸. Un évincement presque consécutif au renversement du gouvernement d'Eugène Rouher par la nouvelle chambre élue de juillet 1869. Il critiquait déjà dans un mémoire adressé à l'empereur le 11 novembre 1867 rendu public plus tard la trop grande influence de l'impératrice dont la présence au Conseil : « donnait des armes aux ennemis de l'Etat ou à tous ceux qui voulaient ruiner d'avance la régence éventuelle, car il suffisait d'affirmer que son influence avait été prépondérante dans telle ou telle affaire, dont l'issue avait été malheureuse pour la discréditer⁹ ». L'historien Henri Welschinger montrait dès le début du XXe siècle que Persigny avait une propension à imputer à l'impératrice tous les maux de l'Empire¹⁰ : les difficultés avec le Pape de par sa catholicité, elle est accusée également d'avoir fait prévaloir la politique de l'empereur en Pologne qui débouche sur une crise entre 1862 et 1864 puis au Mexique entre 1861 et 1867. Après l'échec de l'expédition mexicaine et le traumatisme que représente Sadowa en 1866, l'empereur était contraint d'effectuer au sein de son gouvernement d'importantes modifications qui allait selon Marie Thérèse Ollivier « dans le sens de la liberté pour faire oublier les fautes de sa politique personnelle¹¹ ». Cette libéralisation du régime qui s'opère se symbolise par l'arrivée d'Emile Ollivier au gouvernement le 2 janvier 1870. Ce changement fait peur à l'impératrice qui voulait assurer le maintien du gouvernement d'Eugène Rouher, le « vice empereur », plus

⁷ Cette expression est utilisée par William Smith dans la notice qu'il consacre à Eugénie dans TULARD Jean, *Dictionnaire du Second Empire*, *op. cit.*, pp. 506-509

⁸ GRAVIER Marie Thérèse, *J'ai vécu l'agonie du Second Empire*, Paris, Fayard, 1970, pp. 141-142

⁹ WELSCHINGER Henri, *La guerre de 1870 : causes et responsabilités*, Paris, Plon, 1910, 2 vol., pp. 32-33

¹⁰ De PERSIGNY Victor, *Mémoires*, Paris, Plon, 1896, p. 394 - cité par WELSCHINGER Henri, *ibid*

¹¹ GRAVIER Marie Thérèse, *J'ai vécu l'agonie du Second Empire*, *op. cit.*, p. 141

autoritaire dans la stricte ligne de conduite préconisée par l'impératrice. Celui-ci est qualifié par la femme d'Emile Ollivier comme « tout dévoué à ses prétentions et responsable en grande partie des fautes commises¹² ». Le témoignage de Marie Thérèse Ollivier née Gravier mérite qu'on s'y intéresse même si celle-ci tend à diluer la responsabilité de son mari dans son témoignage pour mieux accabler l'impératrice dont elle ne dépeint pas un portrait flatteur :

« Tout ce que j'apprenais d'elle depuis que j'étais entrée dans son orbite m'en éloignait : ses emportements, ses hauteurs, son humeur fantasque, et, quoiqu'elle fût une épouse irréprochable, son goût pour les propos grivois et pour les familiarités équivoques ; enfin, le peu de respect et d'affection qu'elle inspirait généralement, tandis que l'Empereur se faisait aimer et respecter de tous¹³ ».

L'influence de l'impératrice est également dénoncée dans le cadre de la guerre de 1870. Pour Henri Welschinger l'impératrice a eu « une influence prépondérante sur la déclaration de la guerre¹⁴ » bien que celui-ci précise que l'impératrice s'est toujours défendue d'avoir dit de cette guerre qu'elle fut la sienne. Il précise également que ce n'est pas la première fois qu'une femme possède un rôle déterminant dans l'entrée en guerre. Il mentionne par exemple la princesse de Lieven qui a influencé le tzar Nicolas Ier dans sa politique arrogante et dans l'entrée en guerre en 1854. Plus intéressant sans doute, l'impératrice est accusée par l'académicien de ne plus avoir cru en la solidité du régime face à l'émergence de l'opposition. En effet, le recul des candidatures officielles qui fut l'une des conditions de l'entrée d'Emile Ollivier dans le gouvernement entraîne le succès des républicains lors des élections de 1869. À cela s'ajoute le nouveau régime de la presse établi par la loi de mai 1868 qui permet l'émergence d'une presse d'opposition avec des acteurs très virulents tel Henri Rochefort dont la popularité culmine lors de l'assassinat du journaliste Victor Noir, tué par l'un des cousins de l'empereur Napoléon III le 10 janvier 1870. Cet évènement est considéré comme un point culminant de l'hostilité de la presse contre le régime impérial. Sans doute, la candidature d'un prince allemand au trône madrilène était pour certains, un moyen pour l'impératrice de prendre sa revanche sur Sadowa où elle souhaitait déjà une médiation armée en faveur de l'Autriche là où elle n'obtint qu'une inertie de la part du Corps législatif. L'une des critiques récurrentes que nous retrouvons contre l'impératrice

¹² *Ibid*, p. 142

¹³ *Ibid*

¹⁴ WELSCHINGER Henri, *La guerre de 1870 : causes et responsabilités*, op. cit., p.147

dans le cadre de la guerre est de s'être fiée à des « *généraux avides de gloire et des courtisans avides d'honneurs, qui lui promettaient un triomphe certain, elle témoignait une confiance illimitée dans les forces de la France et les croyait supérieures à celles de la Prusse*¹⁵ »

Le général François du Barail, pourtant grand allié de l'empereur, écrit dans ses souvenirs publiés entre 1894 et 1896 que l'impératrice exerçait un « *pouvoir sans limites sur l'esprit de l'empereur*¹⁶ ». Il tente de la justifier comme un moyen pour l'empereur de se soustraire des scènes de ménages multiples et récurrentes dans le couple impérial souvent causées par les infidélités de Napoléon III. Il écrit plus loin : « Le pouvoir de l'Impératrice sur l'Empereur fut même assez fort pour obtenir le changement des dispositions primitives résolues en cas de guerre¹⁷ ». À quelles dispositions fait-il référence? La guerre est moins le jeu de l'impératrice que celui des ministres et notamment celui du duc de Gramont. Le ministre des Affaires étrangères formulait dès le 6 juillet ce qui ressemblait davantage à un *ultimatum* qu'à une déclaration : « S'il en était autrement, forts de votre appui et celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse¹⁸» même si rappelons le, la formule est adoucie plus tard¹⁹. Il serait abusif d'attribuer la responsabilité d'une telle déclaration à l'impératrice qui, toujours en suivant les mémoires du général du Barail indique que l'influence de l'impératrice ne se limitait pas seulement à la personne de l'empereur mais s'étendait également sur le Conseil des ministres. S'il est vrai que l'impératrice assistait régulièrement au Conseil des ministres en 1866-1867, elle n'y assiste que rarement depuis 1868²⁰. Pourtant, elle aurait une influence sur le ministre de l'Intérieur Eugène Chevandier de Valdrome alors que celui-ci, rappelons le, est opposé au conflit dès le départ. La raison pour justifier cette assertion reste par ailleurs maigre puisque l'influence de celle-ci ne se limite aux dires du général, qu'à la sympathie que possède le ministre vis-à-vis de la souveraine²¹. Elle aurait par ailleurs influencé l'un des grands promoteurs de la guerre :

¹⁵ *Ibid*, p. 174

¹⁶ Du BARAIL François Charles, *Mes Souvenirs*, 1894-1896, 3 vol., p. 145

¹⁷ *Ibid*, p. 146

¹⁸ WELSCHINGER Henri, *La guerre de 1870 : causes et responsabilités*, *op. cit.*, p. 52

¹⁹ Voir annexe I

²⁰ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, *op. cit.*, p. 262

²¹ Du BARAIL François Charles, *Mes Souvenirs*, *op. cit.*, p. 146. Il écrit : « C'est probablement pour lui obéir et lui complaire que le ministre de l'Intérieur, M. Chevandier de Valdrome, à la nouvelle de la candidature allemande, demandait à Emile de Girardin, qui l'a raconté, un article soufflant la guerre »

le journaliste Emile de Girardin mais également le duc de Gramont²². Si nous ne pouvions pas nier une influence de l'impératrice, celle-ci est très certainement surestimée comme le rappelle Nicolas Bourguinat²³. Si la souveraine a joué un rôle dans le déclenchement du conflit, il est faux d'affirmer qu'elle ait pris l'ascendant sur l'empereur, les décisions finales ne résultant que de lui. L'historien s'appuie d'ailleurs sur les travaux de Louis Girard²⁴ pour montrer que c'est l'empereur « en mettant le doigt dans un engrenage qu'il sait pertinemment dangereux²⁵ » qui appuie le duc de Gramont quant à la demande des garanties dont nous aurons l'occasion de reparler mais que nous pouvons d'emblée dire qu'elles sont à l'origine du conflit. Maxime Michelet quant à lui parle de « lointaine coresponsabilité non déterminante²⁶ » pour désigner que si l'impératrice est un des acteurs entraînant l'entrée en guerre, elle n'a cependant pas joué de manière isolée, une grande influence²⁷.

Face aux différentes défaites qui s'enchaînent et qu'il ne s'agit pas de détailler ici²⁸, l'impératrice Eugénie n'est plus seulement accusée d'avoir une influence, mais de s'octroyer des prérogatives qui n'appartiennent initialement qu'à l'empereur. En effet, au lendemain de la défaite de Wissembourg le 4 août 1870, l'impératrice Eugénie décide après avoir tenté de cacher la nouvelle en attendant de meilleures, de convoquer un Conseil privé auquel nous pouvons notamment noter la présence d'Eugène Rouher. Un acte qualifié d'illégal puisque non autorisé ni par la Constitution du 14 janvier 1852 ni par l'empereur²⁹. Il s'agit pourtant de s'arrêter quelques instants sur cet événement décisif du dernier mois de l'Empire. Le 7 août 1870, l'impératrice signe un décret qui convoque les Chambres. Pourtant, ce n'est pas de son initiative seule puisqu'elle utilise un discours de Napoléon III adressé au Corps législatif le 22 juillet 1870 où il dit notamment : « Je vous confie, en partant, l'Impératrice qui vous appellera

²² WELSCHINGER Henri, *La guerre de 1870 : causes et responsabilités*, op. cit., p. 149

²³ BOURGUINAT Nicolas, VOGT Gilles, *La guerre franco-allemande de 1870 : une histoire globale*, Paris, Flammarion, 2020, op. cit., p. 49

²⁴ GIRARD Louis, *Napoléon III*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1986

²⁵ BOURGUINAT Nicolas, VOGT Gilles, *La guerre franco-allemande de 1870 : une histoire globale*, Paris, Flammarion, 2020, op. cit., pp. 49-50

²⁶ MICHELET Maxime, *L'impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 268

²⁷ *Ibid*, p. 267

²⁸ Voir annexe II

²⁹ GRAVIER Marie Thérèse, *J'ai vécu l'agonie du Second Empire*, op. cit., pp. 190-191

autour d'Elle, si les circonstances l'exigent³⁰ ». De fait, c'est une promesse de l'empereur et non de l'impératrice. Le témoignage du duc d'Abrantès va en ce sens³¹. Il explique avec précision que le décret convoquait initialement les Chambres pour le 11 août mais la date étant jugée trop tardive, la convocation a finalement lieu le 9 août 1870. Dans les discussions, c'est moins la conduite de la guerre que le ministère qui est au centre des préoccupations. En effet, le gouvernement du 2 janvier très largement impopulaire et perçu comme responsable de la guerre pour la droite du Corps législatif est remis en cause, une perception sans doute injuste mais qui témoigne de l'hostilité de la majorité conservatrice vis-à-vis d'un gouvernement vu comme « une aventure inutile et dangereuse³² ». À cet égard, l'impératrice est accusée d'avoir renversé le gouvernement Ollivier pour en établir un nouveau avec à sa tête le comte de Palikao et ce, sans consulter l'empereur, ce qui se révèle être une véritable usurpation³³. En réalité, elle ne joue aucun rôle dans la déchéance du gouvernement et elle ne choisit même pas le comte de Palikao dont l'arrivée au gouvernement est longtemps perçue par l'historiographie comme le retour des bonapartistes autoritaires au pouvoir. Celui-ci est choisi par une dépêche du 9 août envoyée par Napoléon III pour ordonner à l'impératrice de le nommer ministre de la Guerre suite à la démission de Le Boeuf³⁴. Moins d'une demi-heure plus tard, Emile Ollivier donne au comte de Palikao la mission de former un gouvernement³⁵. Ainsi s'il est vrai que l'empereur fut étonné qu'Emile Ollivier soit renversé et qu'il n'avait au départ, nommé le vieux militaire qu'au poste de ministre de la Guerre, l'impératrice n'a fait qu'entreprendre, dans son rôle de Régente et dans une situation critique, une réorganisation de la défense que nous pourrions légitimement qualifier de « nationale ». Pour Marie Thérèse Ollivier, le renversement du gouvernement sonne le glas de la « politique de la résistance réfléchie, ferme, vaillante et patriotique et le commandement de la politique du désarroi³⁶ ».

³⁰ *Journal Officiel de l'Empire Français*, édition du 23 juillet 1870 - cité par MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 274

³¹ LE RAY D'ABRANTÈS Maurice, *Essai sur la Régence de 1870*, Paris, Guérard, 1879, p. 193

³² DRÉOLLE Ernest, *La journée du 4 septembre au Corps législatif avec notes sur les journées du 3 et du 5 septembre*, Paris, F. Amyot, 1871. Il parle des « membres ignorants et traîtres du 2 janvier, ceux qui ont jeté notre pays dans une guerre injuste pour le livrer à la révolution dont ils n'étaient que les serviteurs déguisés en rénégats ». ; voir également ANCEAU Eric, « Histoire et mémoire de la guerre de 1870 chez Emile Ollivier » dans GARRIGUES Jean, ALLORANT Pierre, BADIER Walter, BORRELL Alexandre, *1870, entre mémoires régionales et oubli national : Se souvenir de la guerre franco-prussienne*, op. cit., pp. 207-217

³³ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870 : La France dans la guerre*, op. cit., p. 112

³⁴ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 277

³⁵ *Ibid*

³⁶ GRAVIER Marie Thérèse, *J'ai vécu l'agonie du Second Empire*, op. cit., p. 193

Dans sa déposition³⁷, Jules Brame, républicain modéré sous l'Empire montre que l'impératrice n'a pas souhaité cette crise ministérielle qui établit selon elle, un double désavantage : d'une part, elle exacerbe les inquiétudes dans les esprits des Français et d'autre part, cette crise tend à ancrer la croyance d'un désaccord constant entre le gouvernement et le Corps législatif. Autrement dit entre l'exécutif et le législatif alors que pour elle c'est « l'union seule qui pouvait encore tout sauver³⁸ ».

B. Une guerre nécessaire pour affermir le trône et le prestige impérial?

Une autre critique tenace contre l'impératrice réside dans les raisons qui la poussent à vouloir la guerre. Le général du Barail impute toute la responsabilité de la guerre à l'impératrice qui, empressée d'entrer dans un conflit victorieux, permettrait à son fils de monter sur le trône impérial renforcé par la gloire militaire en cas de victoire³⁹. Victoire nécessaire afin de rehausser le prestige du régime impérial altéré par les dernières campagnes de Napoléon III. Il écrit :

« Elle voulait que Napoléon IV, son fils, fût aussi fort et aussi inébranlable que l'avait été Napoléon III, son époux. Elle croyait qu'il ne serait solidement assis sur le trône paternel que lorsque ce trône aurait pour éti la constitution de 1852 qui avait fait ses preuves. Or, pour ressaisir le pouvoir, tombé dans des mains défailantes de l'Empereur, et pour le restaurer par des institutions vigoureuses, il faut que le règne de Napoléon IV fût inauguré par une ère de succès militaires⁴⁰ ».

Dans les faits, l'impératrice n'était pas la seule à penser que le prestige de l'Empire dépendait d'une nouvelle victoire militaire. De nombreux partisans de la guerre déclaraient à Emile Ollivier dès le 12 juillet 1870 : « Vous êtes incompréhensible, vous êtes le ministre du plébiscite, vous pouvez être celui de la victoire et vous ne le voulez pas⁴¹ ». Plus virulent encore, ils accusent l'impératrice d'avoir davantage agit comme une mère que comme une épouse. Trop préoccupée à conserver le trône pour son fils, elle envoie son mari à la guerre en

³⁷ *Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la défense nationale, déposition de Jules Brame*, Paris, E. Lachaud, 1872

³⁸ *Ibid*, p. 8

³⁹ Du BARAIL François Charles, *Mes Souvenirs*, vol.3 *op. cit.*, p. 144. Il écrit : « Je suis bien forcé de reconnaître qu'elle a été, sinon l'unique, au moins le principal auteur de la guerre de 1870 [...] Elle n'entendait, elle ne voyait que des gens qui lui promettaient le succès immanquable. Elle nous croyait archiprêts »

⁴⁰ *Ibid*, p. 145

⁴¹ OLLIVIER Emile, *L'Empire libéral. Etudes, récits, souvenirs*, 1909, vol. 14, p. 342

insistant qu'il prenne le commandement des armées alors qu'il est terrassé par la maladie. Ces affirmations sont facilement contestables puisque Napoléon III a toujours pris le commandement de ses armées dans la continuité de son oncle « animé si profondément par la mystique des Bonaparte⁴² ».

L'historien Stéphane Audoin-Rouzeau montrait bien que pour l'opposition de l'Empire, que ce soit les républicains, orléanistes ou légitimistes⁴³, cette guerre revêt un caractère largement « dynastique⁴⁴ ». C'est à dire que la guerre communément appelée « impériale » par l'historiographie pour désigner la première phase de la guerre qui s'étend du 19 juillet 1870 jusqu'à la débâcle de Sedan suivie par la déchéance de l'Empire, n'a pour objectif que le succès politique dont le régime peut bénéficier en cas de victoire. Cette opposition craint cette victoire qui aurait permis à Napoléon III de définitivement consolider le régime. Un rapport de police du 6 juillet 1870 imagine la perspective d'un tel résultat :

« Décidément l'Empereur a tous les bonheurs ; après le triomphe inouï du plébiscite, voilà la question prusso-espagnole qui met un nouvel atout dans son jeu ; ne vous y trompez pas, si cette question s'envenime et amène la guerre entre la Prusse et la France, c'est l'Empire irrévocablement consolidé. Ce sera une guerre qui provoquera tous les enthousiasmes et rangera la France entière autour de la dynastie napoléonienne ; cette guerre sera le dernier coup porté à la cause républicaine en France⁴⁵ ».

En effet, l'Empire avait déjà été consolidé par le plébiscite du 8 mai 1870 qui portait sur deux questions distinctes : l'approbation du peuple français quant à la tournure libérale que prend le régime depuis quelques années ainsi que la réaffirmation de la légitimité de la dynastie impériale. Le succès permettait à l'empereur de retrouver ses chiffres mais surtout d'un point de vue symbolique, cette ovation couronnait le Prince impérial avant l'heure⁴⁶. De

⁴² MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique, op. cit.*, p. 270 - il faut nuancer cette information, Napoléon III n'a pas toujours eu une culture militaire remarquait un grand nombre de généraux ; voir par exemple : De CASTELANNE Esprit, Victor, Elisabeth, *Journal du maréchal Castellane*, Paris, Plon, vol. 5, pp. 68-70

⁴³ Nous pouvons facilement vérifier leur obédience politique grâce aux travaux de ANCEAU Eric, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, PUR, 1999

⁴⁴ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870 : La France dans la guerre, op. cit.*, voir son chapitre 2 « Guerre de l'Empire ou guerre de la nation? » pp. 37-57

⁴⁵ Rapport du 6 juillet 1870 - cité par AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *ibid*, p. 45 ; voir également OLLIVIER Emile, *L'Empire libéral. Etudes, récits, souvenirs*, vol. 14, *op. cit.*, p. 117

⁴⁶ FILON Augustin, *Le prince Impérial, Souvenirs et Documents*, 1856-1879, Paris, Hachette, 1912, p. 71 ; voir également RÉMOND René, *La vie politique en France 1848-1879*, Tome II, Paris, Armand Collin, 1969, p. 200 où il écrit que le régime venait d'être « fondé une seconde fois » avec le plébiscite.

fait, l'Impératrice Eugénie voyait-elle à travers le conflit un moyen de parachever le prestige de l'Empire? Elle dément :

« On dit que la guerre a été désirée et faite dans un intérêt dynastique. Il ne faut que du sens commun pour prouver le contraire. Le plébiscite avait donné une grande force à l'Empire ; la guerre ne pouvait rien ajouter ; heureuse, elle eût donné de la gloire sans doute mais malheureuse, elle pouvait renverser la dynastie. Quel homme sensé jouerait ainsi l'existence de son pays et la sienne propre à pile ou face⁴⁷? »

Ainsi, il n'est pas impossible que l'impératrice Eugénie fût séduite par l'aspect purement dynastique du conflit et que celui-ci joua un rôle dans sa position favorable à la guerre. Toutefois cette raison seule n'est pas valable d'autant plus qu'elle fut déjà favorable à une médiation armée contre la Prusse en 1866 à Sadowa alors que l'Empire était, nous l'avons déjà écrit, dans une situation moins confortable. Il est toutefois difficile et l'historien Maxime Michelet le montre, d'essayer d'évaluer à quel degré l'impératrice a choisi de suivre cette perspective tant les témoignages que nous possédons sont virulents à son encontre, ne permettant pas d'analyser impartialement sa position⁴⁸.

⁴⁷ EVANS Thomas, *La fin du Second Empire, avec l'Empereur et l'Impératrice*, Paris, Plon, 1935 p. 20 - cité par MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique, op. cit.*, p. 266

⁴⁸ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique, op. cit.*, p. 267

II. Les réalités institutionnelles de la régence et opposition des courants politiques dans l'Empire libéral

A. Une impératrice dépourvue de moyens politiques

L'historien britannique Desmond Seward, spécialiste de l'Histoire de France et biographe de l'impératrice écrit que « aucune femme n'a exercé autant de pouvoir en France depuis le XVI^e siècle⁴⁹ ». Il faut le rappeler, la loi salique, l'une des spécificités du Royaume de France exclue les femmes de la ligne de succession dynastique ne leur permettant d'exercer le pouvoir que dans un cadre très spécifique et largement encadré : la régence. Que ce soit Catherine de Médicis au moment de l'accession au trône de Charles IX en 1560 ou Marie de Médicis après l'assassinat d'Henri IV en 1610, elles possèdent le pouvoir lorsque leur fils n'est pas en âge de régner. Sous le Second Empire, la fonction de régente est déterminée par le sénatus-consulte du 17 juillet 1856⁵⁰ et dans les faits, prend une tout autre nature ; comme sous le règne de Napoléon I^{er} lorsque Marie-Louise le remplaça lors de la campagne de Russie de 1812 puis plus tard lors de la campagne allemande entre 1813 et 1814, la régence représente un remplacement temporaire en l'absence de l'empereur. L'impératrice Eugénie est la seule souveraine de France à être investie de la fonction de régente autant de fois puisqu'elle exerce cette fonction trois fois à des moments différents⁵¹ : du 10 mai au 17 juillet 1859 lors de la campagne d'Italie, du 3 mai au 9 juin 1865 lors de la seconde expédition de l'empereur en Algérie puis du 26 juillet au 4 septembre 1870 au moment du conflit franco-allemand. Cette dernière régence est organisée par les lettres patentes du 23 juillet 1870 puis par le décret promulgué le 26 du même mois⁵² et s'inscrit dans une certaine continuité des deux autres régences. En d'autres termes, mis-à-part l'absence d'un suppléant à la présidence en cas d'indisponibilité de l'impératrice et la fin de l'obligation au Conseil privé de se réunir régulièrement, rien ne change dans le dispositif⁵³.

⁴⁹ SEWARD Desmond, *Eugénie. The empress and her empire*, London, Sutton Publishing, 2005, p. 12

⁵⁰ Voir annexe III

⁵¹ ETÈVENAUX JEAN, « Les trois régences de l'impératrice Eugénie », *Revue du Souvenir Napoléonien*, n°492, juillet-septembre 2012, 12 p

⁵² MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 270

⁵³ *Ibid*

Toutefois, c'est dans la nouvelle configuration constitutionnelle du régime libéral que le dispositif de la régence tend à changer : la marge de manoeuvre de l'impératrice est largement amoindrie. Alors qu'initialement elle ne pouvait pas, par exemple, promulguer de nouveaux sénatus-consultes ou de nouvelles lois, sa représentation politique devient encore plus limitée. Nous l'avons écrit, le duc de Persigny avait réussi à obtenir de l'empereur l'écartement de l'impératrice du Conseil des ministres. L'historien Maxime Michelet écrit que : « dans ce régime libéralisé, la place de l'Impératrice sur le plan politique est naturellement amenée à un rang mineur, si ce n'est insignifiant⁵⁴ ». L'impératrice Eugénie ne contestait pas le retrait de son pouvoir, elle avouait même au précepteur du Prince impérial que : « c'était logique, je n'avais plus besoin d'apprendre un métier que je ne devais plus exercer⁵⁵ ». Désormais, elle ne bénéficie plus de l'intégralité du pouvoir impérial sinon de pouvoirs classiques d'un monarque parlementaire⁵⁶ comme nous pouvons le concevoir en Angleterre par exemple. Comme l'écrit le duc d'Abrantès dans ses mémoires, la souveraine avait été initiée au pouvoir par l'empereur tout au long de son règne dans des conditions différentes. Il parle de « vice organique de l'institution⁵⁷ » pour désigner le régime parlementaire qui ne permet pas à l'impératrice d'agir sans l'approbation des ministres qui sont responsables devant les chambres⁵⁸. De fait, comme il le fait justement remarquer, la politique échappe autant à l'empereur que l'impératrice face à cette séparation du gouvernement et du souverain⁵⁹ et ce, d'autant plus que l'empereur n'est plus présent physiquement depuis son départ de Saint Cloud le 28 juillet 1870. D'ailleurs lors de son départ, c'est Emile Ollivier qui rassure Napoléon III quant à la bonne tenue des affaires politiques et non pas Eugénie. Nous nous retrouvons dans cette perspective où ce n'est plus l'impératrice qui possède l'ascendant sur le gouvernement mais l'inverse. Maxime Michelet écrit : « Ce n'est pas l'impératrice qui domine et protège le gouvernement mais le gouvernement qui protège l'impératrice⁶⁰ ». Ainsi, bien que l'article 7 de la Constitution et des lettres patentes du 1er février permettent à

⁵⁴ *Ibid*, p. 262

⁵⁵ FILON Augustin, *Le prince Impérial, Souvenirs et Documents*, op. cit., p. 87 - cité par MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., pp. 262-263

⁵⁶ *Ibid*

⁵⁷ LE RAY D'ABRANTÈS Maurice, *Essai sur la Régence de 1870*, op. cit., p. 95

⁵⁸ *Ibid*

⁵⁹ *Ibid*

⁶⁰ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 271

l'impératrice Eugénie d'être appelée au pouvoir en cas d'abdication ou de disparition de l'empereur, elle est en 1870, dépourvue de tout pouvoir⁶¹

B. Le bellicisme de l'impératrice, son parti et le soutien des bonapartistes autoritaires : une revanche contre l'Empire libéral?

« Pour beaucoup d'historiens, les mamelouks regroupés derrière l'Impératrice, auraient trouvé dans une diversion extérieure l'occasion de rétablir, en obtenant un peu de gloire, l'Empire autoritaire⁶²»

- Alain Plessis

Si l'impératrice n'est pas dotée de réels pouvoirs lors de l'exercice de sa troisième régence, un certain nombre de députés s'alignent derrière elle, comme l'écrit Alain Plessis, et partagent ses idées et notamment celle que la libéralisation de l'Empire est une erreur. Ils veulent comme l'impératrice le retour de l'empire autoritaire et de ses institutions imprégnées du césarisme démocratique. Ces bonapartistes autoritaires également appelés « la droite de la droite⁶³ » en tant que groupe politique s'oppose frontalement à l'abandon des candidatures officielles, c'est à dire à l'ensemble des candidats soutenus par le régime lors des élections⁶⁴. Ils vont être largement affaiblis lors des élections qui se déroulent du 24 mai au 7 juin 1869 où l'opposition réussit à obtenir environ 3 300 000 voix contre 4 600 000 pour les candidats officiels. En d'autres termes, sur 292 élus, les bonapartistes ne représentent désormais plus que 97 d'entre eux⁶⁵ esquissant ainsi le délitement progressif de l'Empire. Il n'est alors pour l'opposition pas étonnant que face à cet affaiblissement, l'impératrice Eugénie tenta de

⁶¹ *Ibid*, p. 264

⁶² PLESSIS Alain, *De la fête impériale au mur des fédérés 1852-1871*, Paris, Editions du Seuil, 1973, pp. 222-223

⁶³ GOUTTMAN Alain, *La grande défaite 1870-1871*, Paris, Tempus Perrin, 2020, p. 159

⁶⁴ Voir sur ce sujet : VOILLIOT Christophe, *La candidature officielle. Une pratique d'Etat de la Restauration à la Troisième République*, Rennes, 2005

⁶⁵ GIRARD Louis, *Napoléon III, op cit.*, p. 431. Notons cependant que les chiffres tendent à varier. De ce point vue, on estime le nombre d'élus bonapartistes autoritaires à 80 dans AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870 : La France dans la guerre, op. cit.*, p. 57

s'approprier la victoire du plébiscite du 8 mai en déclarant que c'est « davantage la dynastie qui était acclamée que l'Empire libéral⁶⁶ ».

La crise diplomatique de juillet 1870 constitue une opportunité pour les bonapartistes autoritaires de retourner au pouvoir. Lorsque le 12 juillet, la Prusse renonce à la candidature de Léopold Hohenzollern-Sigmaringen au trône d'Espagne⁶⁷, la paix semble sauvée et la guerre s'éloigner. L'impératrice est mécontente de ce retrait⁶⁸ contrairement à Napoléon III soulagé à l'idée de la paix, considérant la guerre comme « une grosse aventure⁶⁹ ». Toutefois, les bonapartistes prétextant que le ministère se fait tromper par Bismarck et par le roi de Prusse, décident d'aller plus loin et d'acculer la France à la guerre. Quelques députés zélés tels que Clément Duvernois ou encore Jérôme David se rassemblent et usent d'un droit nouvellement acquis depuis 1867 : celui d'interpellation qui permet de remettre en cause la responsabilité du gouvernement. Peut-être ont-ils été secrètement poussés à le faire par Eugène Rouher⁷⁰, un autre représentant du bonapartisme autoritaire. Le témoignage de Marie Thérèse Ollivier est une source intéressante dans la mesure où il montre que cette demande des garanties a été faite à l'insu du chef du gouvernement et que dans ce contexte, Emile Ollivier hésitait à démissionner considérant cette décision comme un acte de pouvoir personnel de la part de l'empereur. Toutefois, lorsqu'il obtient de l'empereur l'abandon de cette demande de garanties, les bonapartistes autoritaires fustigent le gouvernement. Cassagnac dénonce les « ministres de la lâcheté et de la honte⁷¹ » tandis que Jérôme David se plaint des « atteintes portées à la dignité nationale⁷² ».

⁶⁶ GRAVIER Marie Thérèse, *J'ai vécu l'agonie du Second Empire*, op. cit., p. 167

⁶⁷ OLLIVIER Emile, « Le Retrait de la candidature Hohenzollern », *Revue des Deux Mondes*, 5e période, tome 50, 1909, p. 721-757. On peut y lire : « Le prince héritier de Hohenzollern, pour rendre à l'Espagne la liberté de son initiative, décline la candidature au trône, fermement résolu à ne pas laisser sortir une possibilité de guerre d'une affaire de famille, secondaire à ses yeux »

⁶⁸ On retient souvent la formule de l'impératrice : « C'est une honte! l'Empire va tomber en quenouille »

⁶⁹ GOUTTMAN Alain, *La grande défaite 1870-1871*, op. cit., p. 159

⁷⁰ WELSCHINGER Henri, *La guerre de 1870 : causes et responsabilités*, op. cit., p. 135

⁷¹ GRAVIER Marie Thérèse, *J'ai vécu l'agonie du Second Empire*, op. cit., p. 169

⁷² GIRARD Louis, *Napoléon III*, op. cit., p. 465

Cette droite bonapartiste peut-elle compter sur l'impératrice? L'historien Stéphane Audoin-Rouzeau le croit lorsqu'il écrit : « elle [la droite bonapartiste] trouve un soutien important en la personne de l'Impératrice, dont l'intervention en faveur de la guerre dans le Conseil du 14 au soir a pesé d'un grand poids⁷³ ». En fait, l'impératrice fut souvent critiquée pour ses positions très conservatrices rappelant parfois des attitudes de l'Ancien Régime. Nombreux sont les historiens qui ont fait le rapprochement entre Marie Antoinette et l'impératrice Eugénie, laquelle ne cachait pas sa fascination pour la dernière reine de France. Cette inspiration est d'autant plus bien venue que ces deux souveraines possèdent plusieurs points communs et notamment celui d'être des étrangères ayant portées les maux de leurs temps⁷⁴. Les bonapartistes considèrent l'impératrice comme légitimistes tandis que Napoléon III qui estimait son entourage très hétéroclite tenait cette boutade sans doute apocryphe : « L'impératrice est légitimiste, Morny est orléaniste, le prince Napoléon est républicain et je suis moi même socialiste. Il n'y a qu'un seul bonapartiste, c'est Persigny et il est fou⁷⁵ ». L'impératrice s'est toujours défendue d'être une légitimiste sinon une bonapartiste⁷⁶. Malgré quelques divergences avec la politique de son mari comme sur la question de la guerre, l'impératrice partagea les mêmes idées que l'empereur et ne tenta jamais de jouer un rôle de contre-pouvoir à la tête des bonapartistes autoritaires dont la dissidence n'est plus à démontrer à partir de juillet 1870. Sans doute n'avait-elle pas dit à propos du nouveau ministère du 2 janvier que : « les ministres qui ont la confiance de l'Empereur sont sûrs de ma bienveillance⁷⁷ » et même si Emile Ollivier connaissait l'hostilité de l'impératrice face à sa personne et plus largement vis-à-vis des libéraux, l'impératrice s'est toujours montrée fervente vis-à-vis de la politique de l'Empereur et n'a jamais tenté d'interférer dans les affaires publiques en entravant « l'autorité légitime⁷⁸ » de l'Empire libéral.

⁷³ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870 : La France dans la guerre, op. cit.*, p. 60

⁷⁴ Maxime Michelet inaugure sa biographie avec une comparaison des deux souveraines : « Dans l'histoire de la France contemporaine, deux femmes semblent occuper une place toute particulière au rang des souveraines maudites. Deux souveraines ayant connu à quatre-vingts ans de distance l'effondrement de leurs règnes » ; voir également DARGENT Raphaël, *L'impératrice Eugénie : l'obsession de l'honneur*, Paris, Belin, 2017, pp. 350-351

⁷⁵ ANCEAU Eric, *Ils ont fait et défait le Second Empire, op. cit.*, p. 7

⁷⁶ Une analyse intéressante est proposée quant à l'orientation politique de l'impératrice dans DARGENT Raphaël, *L'impératrice Eugénie : l'obsession de l'honneur, op. cit.*, p. 350. En s'appuyant sur les propos de l'impératrice : « Je crois qu'on peut régner que par une tradition séculaire ou par le voeu éclatant du pays », il montre deux valeurs qui se dégagent : d'une part la légitimité, d'autre part la souveraineté populaire, deux notions consubstantielles du bonapartisme.

⁷⁷ MICHELET Maxime, *L'impératrice Eugénie : une vie politique, op. cit.*, p. 260

⁷⁸ *Ibid*, p. 261

Pourtant, les détracteurs de la souveraine ont longtemps affirmé l'existence d'un parti de l'impératrice. Dès lors, comme le dieu romain Janus, le régime impérial aurait une politique bicéphale avec d'un côté une politique de l'empereur et de l'autre côté une politique menée par l'impératrice dans la stricte lignée de l'empire autoritaire de 1852. De ce point de vue, les souvenirs du baron Albert Verly publiés de manière posthume par son fils, sont l'un des premiers témoignages à mentionner l'existence d'un tel parti. Dans ses commentaires virulents, Albert Verly fils, affirme que celui-ci existe aux Tuileries depuis le début de la décennie 1860⁷⁹. En matière de politique, l'impératrice intervient effectivement dans ces années notamment avec la question italienne au moment de sa première régence bien que l'impératrice déteste la politique comme l'écrit Augustin Filon⁸⁰. Celle-ci est néanmoins intéressée par les affaires étrangères. Il écrit concernant l'existence d'un parti de l'impératrice :

« Qui avait inventé ce « parti de l'impératrice » ? À coup sûr, ce n'était pas l'impératrice. Ce n'étaient pas davantage ceux qui formaient ce parti, car ils n'existaient pas. Durant les trois années que j'ai passées à la Cour, je n'ai jamais pu découvrir la moindre trace de ce parti. [...] S'il y a eu un parti de l'impératrice, elle n'en était pas : elle était du parti de l'empereur⁸¹ »

Pour le proche de l'impératrice et du Prince impérial, ce parti n'est qu'un mythe politique, une chimère constituée par les ennemis de la dynastie. Cette thèse est fort probable même s'il nous faut nuancer l'argumentation d'Augustin Filon, lequel n'apparaît que dans les dernières années de l'Empire c'est à dire à partir de 1867⁸². En d'autres termes à une époque où l'empereur est déjà qualifié de monarque constitutionnel, ne laissant plus beaucoup de place à l'impératrice dans les questions importantes. Autrement dit, à cette époque où il intervient dans l'intimité de l'impératrice, celle-ci n'a déjà plus aucune marge de manoeuvre. Sans doute plus intéressant, si l'on suit les écrits de Filon, l'expression même de « Parti de l'impératrice » doit sa paternité à Napoléon III. Pour en comprendre les raisons, il faut suivre l'évolution du régime et la perspective que l'empereur veut lui donner. Toujours selon Filon, dans le contexte de la libéralisation du régime, l'empereur voulait instituer deux politiques

⁷⁹ VERLY Albert, *Souvenirs du Second Empire. De Notre Dame au Zululand*, Ollendorf, Paris 1896, p. 68

⁸⁰ FILON Augustin, *Souvenirs sur l'Impératrice Eugénie*, Paris, Calman-Lévy, 1920 p. 27 - cité par DARGENT Raphaël, *L'impératrice Eugénie ; l'obsession de l'honneur*, op cit., p. 414

⁸¹ *Ibid.*, pp. 79-80 - cité par DARGENT Raphaël, *L'Impératrice Eugénie ; l'obsession de l'honneur*, p. 434

⁸² DARGENT Raphaël, *ibid*

différentes mais complémentaires⁸³. L'historien Piotr Tcherkassov, spécialiste des relations diplomatiques entre la France et la Russie a récemment repris cette idée et écrit : « Napoléon se laisse dominer par son épouse non seulement dans le cadre des affaires familiales mais aussi en politique. Cela ne témoigne pas de sa faiblesse mais d'une certaine disposition à louvoyer entre deux tendances, ce qui est une caractéristique du régime bonapartiste⁸⁴ ». Si nous pouvons nous questionner quant à l'existence d'une telle politique, force est de constater qu'elle ne fut pas complémentaire dans la guerre de 1870. Comme nous l'avions écrit, l'empereur était favorable à la paix tandis que l'impératrice se caractérisait par un « bellicisme enthousiaste⁸⁵ » selon l'une de ses anciennes dames d'honneur, Marie de Larminat comtesse des Garets. Un témoignage dont il ne s'agit pas de soupçonner une once de malveillance tant les deux femmes furent proches. Pourtant, cette expression qui nous semble véridique tend à désigner une attitude isolée de l'impératrice. Or, il est faux de dire qu'elle est la seule à avoir voulu la guerre et surtout la seule à avoir poussé la France à y entrer.

⁸³ *Ibid*, voir son chapitre 20 intitulé « Le parti de l'impératrice? », pp. 413-441

⁸⁴ TCHERKASSOV Piotr, *Napoléon III et Alexandre II : une alliance contrariée*, Paris, Michel de Maule, collection « Histoire », 2021, p. 20

⁸⁵ De LARMINAT Marie, *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur. Auprès de l'impératrice Eugénie*, Paris, Calman-Lévy, 1928, p. 186

III. Mémoire de la guerre de 1870 : Que reste t'il de la responsabilité de l'impératrice Eugénie dans le conflit? Nouvel essai sur les causes de la guerre

A. Napoléon III, l'inertie du Corps législatif et les « maladresses du Quai d'Orsay » : de mauvaises dispositions pour le conflit

Les nombreuses sources qui s'accordent à imputer la responsabilité de la guerre de 1870 en majeure partie à l'impératrice Eugénie n'occulent pas forcément la responsabilité d'autres personnes et d'autres institutions qui ont dans les faits, joué un rôle plus significatif dans la déclaration du conflit comme l'ont montré les nombreux travaux concernant le conflit⁸⁶. Henri Welschinger qui estimait que l'impératrice avait eu une influence prépondérante sur la déclaration de la guerre dénonce également la responsabilité de Napoléon III dans le conflit. Il ne s'agit pas de le disculper en imputant toute la responsabilité à l'impératrice. Il écrit concernant l'empereur qu'il est :

« En proie aux rêveries et aux chimères, ainsi qu'aux contradictions les plus surprenantes, s'ingéniant à créer lui-même autour de la France des Etats puissants qu'il croyait faire graviter dans son orbite tutélaire [...] Il ne s'apercevait pas qu'il sapait l'oeuvre de nos meilleurs ouvriers politiques et allait bientôt renverser l'édifice tout entier⁸⁷ »

C'est l'une des grandes critiques que nous retrouvons dans les sources concernant l'empereur, les limites de son intelligence en tant qu'homme d'état. Certains historiens, quand ils décidèrent de ne pas parler d'influence néfaste d'une impératrice se « prêtant au jeu⁸⁸ » de la politique, tentent de justifier la mauvaise politique de Napoléon III par son état physique. François Roth avait également avancé l'argument que la prise d'opium régulière de l'empereur qui le rendait absent et peu lucide avait joué un rôle dans sa décision d'homme malade⁸⁹. Toutefois, cela ne justifie pas toujours sa politique extérieure changeante et souvent incohérente. Son revirement et sa neutralité lors de la guerre prusso-autrichienne de 1866 sont

⁸⁶ De ce point de vue, les causes et responsabilités partagées ont été très largement démontrées il y a trente ans dans ROTH François, *La guerre de 1870*, Paris, Pluriel, 2011

⁸⁷ WELSCHINGER Henri, *La guerre de 1870 : causes et responsabilités*, op. cit., p. 33

⁸⁸ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 23. L'historien montre que cette expression est dépourvue de toute considération politique vis-à-vis de l'impératrice.

⁸⁹ ROTH François, « La décision d'entrer en guerre en 1870 » dans TULARD Jean, *Pourquoi réhabiliter le Second Empire?* Paris, Bernard Giovanangeli, 1997, pp. 151-177 ; voir également BOURGUINAT Nicolas, VOGT Gilles, *La guerre franco-allemande de 1870 : une histoire globale*, op. cit., pp. 48-51

souvent qualifiés d'erreurs aberrantes d'autant plus que les compensations territoriales qu'il visait, à savoir le Luxembourg et la Belgique ne lui sont pas attribuées au lendemain de la victoire prussienne. Au contraire, cette « politique des pourboires » suscite l'indignation de l'Europe et lui fait perdre de potentiels alliés pour une guerre prochaine, pressentie par l'impératrice qui, nous l'avons déjà écrit, était l'une des seules à souhaiter une médiation armée en faveur de l'Autriche. Ainsi, il est accusé d'avoir mené une guerre sans rien n'avoir fait pour qu'elle soit victorieuse et sans réelles perspectives⁹⁰.

Toutefois, Napoléon III n'est pas le seul responsable mentionné dans les diverses sources. Les ministres et différents agents diplomatiques, presque autant que l'impératrice, sont dénoncés par les divers observateurs de la chute du régime impérial. Pour Henri Welschinger, si les ministres ont entrepris une démarche sincère, c'est à dire qu'ils ont voulu en dénonçant la dépêche d'Ems, défendre l'honneur de la France et sauvegarder ses intérêts, ils n'ont cependant pas réussi à déployer tous les moyens diplomatiques et politiques afin de mener à bien la crise diplomatique⁹¹, il écrit notamment : « Quand on prétend faire de la haute politique, quand on assume la charge si lourde de gérer les affaires de son pays, il faut savoir dire clairement ce que l'on veut et où l'on va⁹² ». Nicolas Bourguinat et Gilles Vogt dans leur ouvrage commun parle d'un « aveuglement collectif⁹³ » quant à la mauvaise gestion de l'affaire où les agents diplomatiques ne sont que trop peu sollicités⁹⁴. Il faut noter que si Henri Welschinger considère que Vincent de Benedetti avait été actif et prévoyant⁹⁵, d'autres comme Marie Thérèse Ollivier considèrent qu'il fut peu utile. La femme du chef du gouvernement dresse un portrait peu flatteur du diplomate le qualifiant de : « pauvre agent qui manquait totalement de vigueur d'esprit et de clairvoyance⁹⁶ ». C'est oublier qu'il fut l'un des premiers à dénoncer la candidature Hohenzollern dès octobre 1868. À cela s'ajoute l'inertie du Corps législatif qui se montre inadapté pour un régime qui se veut parlementaire. De ce

⁹⁰ WELSCHINGER Henri, *La guerre de 1870 : causes et responsabilités, op. cit.*, p. 35

⁹¹ *Ibid*, p. 32

⁹² *Ibid*. Il complète en citant Albert Sorel concernant la mission principale d'un gouvernement : « Il manque à son devoir quand il ne sait ni prévenir l'attaque ni la repousser »

⁹³ BOURGUINAT Nicolas, VOGT Gilles, *La guerre franco-allemande de 1870 : une histoire globale, op. cit.*, p. 45

⁹⁴ *Ibid*,

⁹⁵ WELSCHINGER Henri, *La guerre de 1870 : causes et responsabilités, op. cit.*, p. 38

⁹⁶ GRAVIER Marie Thérèse, *J'ai vécu l'agonie du Second Empire, op. cit.*, p. 174

point de vue, Adolphe Thiers, farouchement opposé au conflit avait dès le départ, déclaré à l'assemblée que le *casus belli* était insuffisant. Le vote de la motion prescrite par l'opposition républicaine menée par Jules Favre pour une étude approfondie des dépêches prussiennes, seules réelles raisons d'entrer dans un conflit avec la Prusse essuie un cuisant échec avec 159 voix pour et 84 contre⁹⁷. Dès lors, Emile Ollivier qui croyait à la paix se retrouve acculé à la guerre⁹⁸. Mais n'existe-il pas d'autres facteurs qui expliquent que la France en juillet 1870 est prête à partir en guerre?

B. La presse parisienne et l'opinion publique, deux catalyseurs dans le conflit

Le 21 juillet 1870, Paul de Cassagnac, grand rédacteur du journal officieux *Le Pays* écrit : « Dans l'histoire de cette guerre, la presse aura le beau rôle, Elle se sera fait pardonner bien des agitations déplorables, bien des révolutions terribles. La presse a prêché la croisade, du haut de nos journaux, nous avons appelé le peuple aux armes et le peuple est venu⁹⁹ ». Cette analyse de cette grande figure du bonapartisme autoritaire est très intéressante car il tend à mettre en lumière deux composantes consubstantielles qui ont joué un rôle de catalyseur dans le conflit de 1870 : la presse d'une part et le peuple d'autre part. Beaucoup de dignitaires du Second Empire, certainement pour atténuer leur responsabilité dans le conflit vont déclarer qu'ils sont entrés dans le conflit sous l'impulsion de la presse et de l'opinion publique. Dès lors, Napoléon III fut contraint par les « manifestations de l'esprit public¹⁰⁰ » alors qu'il déclarait le 22 juillet 1870 que « Nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour éviter la guerre, et je puis dire que c'est la nation toute entière qui, dans son irrésistible élan, a dicté nos résolutions¹⁰¹ ». Ce discours n'est pas seulement tenu au moment des faits mais persiste au XXe siècle chez les derniers dignitaires de l'Empire encore vivants.

⁹⁷ BOURGUINAT Nicolas, VOGT Gilles, *La guerre franco-allemande de 1870 : une histoire globale, op. cit.*, p. 47

⁹⁸ Emile Ollivier déclarait au Corps législatif le 30 juin 1870 : « À aucune époque le maintien de la paix n'a été plus assuré qu'aujourd'hui ; de quelque côté qu'on tourne les yeux, on ne découvre aucune question qui puisse receler un danger » dans DU CAMP Maxime, *Souvenirs d'un demi-siècle*, Paris, Hachette, vol. 1, 1949, p. 277

⁹⁹ *Le Pays*, édition du 21 juillet 1870

¹⁰⁰ De GRICOURT Charles-Emmanuel Raphael Théry, *Des relations de la France avec l'Allemagne sous Napoléon III*, Bruxelles, 1871, pp. 49-50 - cité par AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870 : La France dans la guerre, op. cit.*, p. 328

¹⁰¹ Discours de réception au Corps législatif aux Tuileries, Journal officiel de l'Empire français, 23 juillet 1870 - cité par STENGERS Jean, « Aux origines de la guerre de 1870 : gouvernement et opinion publique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1951, p. 702

L'impératrice Eugénie, l'une des dernières, remarquable par sa longévité aurait déclaré au diplomate Maurice Paléologue :

« Reculer, transiger, nous ne le pouvions pas ; nous aurions soulevé contre nous le pays tout entier [...] Vous ne vous figurez pas l'élan de patriotisme qui soulevait alors toute la France. Paris même, jusque-là si hostile à l'Empire, se montrait admirable d'enthousiasme, de confiance et de résolution : sur les boulevards, des foules délirantes se lassaient pas de crier : À Berlin! À Berlin! Non! Je vous l'assurer : aucune force humaine ne pouvait plus empêcher la guerre¹⁰² »

Emile Ollivier quant à lui évoque quelques années plus tard en 1909 avec des rapports de police à l'appui, que l'opinion publique était également favorable aux différentes déclarations du Corps législatif¹⁰³. Toutefois comme l'a montré Stéphane Audoin-Rouzeau dans sa synthèse, pour l'opposition, l'opinion publique n'a pas eu de rôle dans le déclenchement d'un conflit souhaité par l'Empire dans l'objectif d'obtenir un succès politique. Dès le 17 septembre 1870, Jules Favre, républicain devenu ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Défense nationale fustigeait les responsables qui tentaient d'échapper à leurs responsabilités en alléguant « céder au vœu du pays¹⁰⁴ ». L'historien montre également que pour Jules Simon, la guerre ne vient pas de l'opinion publique s'appuyant sur différentes rapports préfectoraux pour justifier ses propos¹⁰⁵. Toutefois, dire que toute la population française tient à la paix hormis Paris reste une erreur puisque de nombreuses manifestations patriotiques ont existé dans toute la France pendant le conflit. De ce point de vue, Alain Corbin en tant qu'historien des représentations sociales montre à travers un fait divers presque anecdotique, l'hostilité des Français face aux prussiens avec le meurtre barbare d'Alain de Monéys dans la campagne du Périgord le 16 août 1870¹⁰⁶. Ainsi, si Paris se démarque certainement dans l'hostilité face aux prussiens, il faut admettre que la capitale n'est pas la France et qu'il existe partout ailleurs, une ferveur patriotique en faveur du conflit.

¹⁰² PALÉOLOGUE Maurice, *Les entretiens de l'Impératrice Eugénie*, Paris, 1928, pp. 145-153 - cité par AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870 : La France dans la guerre*, op. cit., p. 328

¹⁰³ OLLIVIER Emile, *L'Empire libéral. Etudes, récits, souvenirs*, vol. 14, op. cit., p. 116

¹⁰⁴ Circulaire du 17 septembre 1870 adressé aux ambassadeurs de France à l'étrangers - cité par AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870 : La France dans la guerre*, op. cit., p. 329

¹⁰⁵ *Ibid*

¹⁰⁶ CORBIN Alain, *Le village des cannibales*, Paris, Flammarion, collection « Champs » n°333, 1986

Toutefois, c'est bien dans la presse parisienne que se développe un patriotisme même s'il faut nuancer ce point de vue puisque toute la presse parisienne n'est pas en faveur de la guerre¹⁰⁷. Parmi les presses les plus bellicistes nous pouvons relever *Le Pays* de Granier de Cassagnac. D'autres journaux vont suivre le duc de Gramont dans son *ultimatum* du 6 juillet 1870 même si certains appellent à la modération¹⁰⁸ : *Le Gaulois*, *Le Figaro*, *l'Univers*, *Le Correspondant*, *Le Constitutionnel*, *Le Soir*, *La Presse*, *L'Opinion nationale*; *Le Moniteur* et *La liberté*¹⁰⁹. Nous pouvons cependant remarquer que d'autres journaux préconisent la neutralité comme *La Patrie* ou *Le Temps* ou au contraire s'opposent à la politique belliciste adoptée par le duc de Gramont : *Le Français*, *Le Siècle*, *Le Réveil*, *l'Electeur libre*, *Le Public*, *Le Rappel* et *L'Avenir national*¹¹⁰. Les journaux n'ont pas toujours des attitudes figées, certains qui ne soutenaient pas l'effort de guerre se rangent finalement derrière la France et répondent à l'appel aux armes de Cassagnac tels *Le Public* ou le *Siècle*¹¹¹. Dans tous les cas, nombreux sont les journaux qui pressentaient la guerre. *L'Univers* écrit le 7 juillet 1870 : « Le sentiment patriotique en France s'est immédiatement ému de la nouvelle. Ce mot : un roi prussien à Madrid a couru dans le public comme un bruit précurseur de la guerre¹¹² » et se résignent au conflit à peine une semaine plus tard¹¹³. Il s'agit pourtant de relever quelques attitudes différentes notables : *La Marseillaise*, célèbre journal du dissident Henri Rochefort qui menait une croisade contre le régime, intensifiée depuis l'incident du 10 janvier avec l'assassinat de Victor Noir, décide de suspendre son journal le 25 juillet 1870 en précisant : « nous reparaîtrons quand la Marseillaise de Rouget de Lisle, aujourd'hui bonapartiste et officielle sera redevenue républicaine et séditeuse¹¹⁴ ».

¹⁰⁷ CARROLL Eber Malcolm, « French public opinion on war with Prussia in 1870 » *American historical review* ; voir également AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, 1870 : *La France dans la guerre*, op. cit., p. 330

¹⁰⁸ DUPUY Aimé, 1870-1871 : *La guerre, la Commune et la Presse*, Paris, Armand Collin, 1959, p. 35. L'historien montre que dans le cas du *Constitutionnel*, le journal n'est pas entièrement acquis à la cause du gouvernement.

¹⁰⁹ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, 1870 : *La France dans la guerre*, op. cit., p. 46

¹¹⁰ *Ibid*

¹¹¹ DUPUY Aimé, 1870-1871 : *La guerre, la Commune et la Presse*, op. cit., p. 37. Dans son édition du 16 juillet, *Le Siècle* écrit : « On a surexcité le sentiment national, on a voulu la guerre. Nous qui ne la voulions pas, nous demandons maintenant qu'elle soit énergiquement menée, qu'elle produise tous les résultats qu'elle doit produire »

¹¹² *L'Univers*, édition du 7 juillet 1870

¹¹³ *L'Univers*, édition du 15 juillet 1870. Arthur Loth écrit : « L'opinion est unanime à réclamer une action énergique. Elle serait déçue si l'affaire venait à s'arranger par la diplomatie » - cité par DUPUY Aimé, 1870-1871 : *La guerre, la Commune et la Presse*, op. cit., p. 36

¹¹⁴ DUPUY Aimé, 1870-1871 : *La guerre, la Commune et la Presse*, op. cit., p. 38

Ainsi, il existe de nombreux journaux qui sont en faveur du conflit. De véritables promoteurs de la guerre dont la responsabilité, pourtant grande, fut néanmoins plus facilement occultée que celle de l'impératrice Eugénie. La presse, véritable outil pour stimuler l'opinion publique a réussi à entraîner la France dans le conflit. Si nous prenons l'exemple de *La Liberté*, journal fondé en 1865 avant d'être acquis par Emile de Girardin, l'un des grands promoteurs de la guerre, le journal est considéré comme « l'organe du parti de la guerre ». En effet, Emile de Girardin n'hésitait pas, sans doute dans un but politique, à écrire les articles les plus virulents en faveur du conflit¹¹⁵.

¹¹⁵ *Ibid.*, p.41

Conclusion du chapitre

Ainsi, ce chapitre liminaire tenait le pari de recontextualiser la guerre de 1870 avec ses différentes causes et conséquences afin de mieux préciser le rôle de l'impératrice dans le conflit. En s'appuyant sur différentes sources non issues exclusivement de l'opposition républicaine mais au contraire d'alliés de l'Empire, nous avons tenté de montrer quelques critiques classiques et récurrentes à l'encontre de la dernière souveraine de France : son influence sur la politique impériale, la volonté d'obtenir un succès militaire pour mieux renforcer le trône dynastique préparant ainsi l'arrivée au pouvoir du Prince impérial mais également son bellicisme enthousiaste contre la Prusse.

Si l'impératrice n'a pas pu de manière isolée déterminer la politique impériale, il ne faut toutefois pas nier la présence d'une influence, même minime auprès de l'empereur même si de par la nature du régime impérial, la décision ultime lui revient seul. Cette « coresponsabilité non déterminante » qu'évoque Maxime Michelet se double d'une complicité morale. Evidemment, même si l'impératrice le voulait, la configuration des institutions politiques en 1870, ne lui permettait pas d'entraîner la France dans le conflit, ce régime libéral instauré par la constitution du 21 mai 1870 ne lui donnait aucune marge de manoeuvre.

L'historiographie républicaine a pendant longtemps, infligé l'opprobre à l'impératrice l'accusant d'avoir entraîné l'empereur dans le conflit par ses propres intérêts. Les journaux qui ont bénéficié par la loi du 11 mai 1868 d'un développement considérable et notamment le développement d'une presse d'opposition sont un outil classique pour attaquer le régime impérial. Nous croyons utile de continuer cette étude de la responsabilité du conflit de l'impératrice Eugénie par une presse régionale, particulièrement développée, celle des départements de la Lorraine. Une étude inédite qui prétend analyser la perception de la dernière souveraine de France dans une décennie qui est marquée *a priori* tant par un exil physique que moral

CHAPITRE 2. L'Impératrice Eugénie vue par la presse lorraine pendant le conflit franco-allemand (1870-1871)

« Le Second Empire, né dans les ténèbres d'une nuit de décembre, avait en horreur les vingt-quatre lettres de l'alphabet, toutes créées par la révolte des âmes, et il n'aimait pas la presse dans aucune de ses manifestations¹ » Ce sont les mots que le journaliste et mémorialiste Philibert Audebrand utilise pour décrire le régime de la presse sous le Second Empire dont il faut, dans cette introduction souligner l'ambivalence. En effet, si le mitan du siècle et plus particulièrement la décennie 1860 est caractérisée par un développement considérable de la presse, le régime impérial est réputé pour l'arsenal juridique qu'il déploie afin d'entraver l'influence politique des journaux². Néanmoins, depuis l'instauration du suffrage universel en 1848 et son maintien sous le régime impérial, les citoyens, qu'ils viennent des villages ou des campagnes, s'intéressent désormais au débat politique³. À cela s'ajoute l'essor urbain et le regroupement de la population, deux processus facilités par l'industrialisation qui permettent à la presse de se diffuser plus largement dans la vie quotidienne⁴. Même en province, les journaux vivent des villes⁵. Toutefois, Jules Favre, devant le Corps législatif, déclarait en 1862 que : « En France, il n'y a qu'un seul journaliste, et ce journaliste c'est l'Empereur⁶ » traduisant ainsi parfaitement ce que Napoléon III avait prévu pour la presse dans la constitution du 14 janvier 1852 à savoir sa mise sous tutelle administrative limitant largement les dissidences par l'utilisation de méthodes complexes parfois même opposées⁷. Parmi elles, nous pouvons noter : le cautionnement, la censure, l'autorisation préalable, le timbre rendant ainsi la presse d'opposition presque inexistante dans la première décennie du régime. À partir de 1860, le Second Empire se caractérise par ses velléités de libéralisation tant dans le domaine de la presse que dans ses institutions. La

¹ AUDEBRAND Philibert, *Un café de journalistes sous Napoléon III*, 1888

² Notons que ce constat avait déjà été fait dans la notice très complète de Pierre Albert sur la presse dans TULARD Jean, *Dictionnaire du Second Empire*, *op. cit.*, pp. 1056-1062

³ *Ibid*

⁴ VALETTE Jean Paul, « La presse périodique politique sous le Second Empire : « liberté bâillonnée ou liberté surveillée? » » *Revue d'Histoire et de prospective du Management*, vol. 5, n°9 janvier-juin 2019, pp. 49-66, p. 49

⁵ BELLET Roger, *Presse et journalisme sous le Second Empire*, Paris, Armand Collin, 1967, p. 30

⁶ *Ibid*, p. 12

⁷ Sur ce sujet voir par exemple : CAZENAVE Élisabeth, ULMANN-MAURIAT Caroline, *Presse radio et télévision en France de 1631 à nos jours*, Paris, Hachette Éducation, 1995

libéralisation de la presse est symbolisée par la loi votée le 11 mai 1868 puis promulguée le 10 juillet suivant, celle-ci supprime le système arbitraire qui existait depuis 1852. Si cette loi est souvent perçue comme l'étape préalable à la grande loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881, il faut pourtant en nuancer la portée. En effet, si l'autorisation préalable est supprimée, ce qui constitue une progression majeure dans la mesure où tout Français majeur peut désormais aspirer à la fondation d'un journal, il subsiste toutefois le droit de cautionnement, la nécessité du timbre ainsi que le pouvoir des tribunaux correctionnels et sa justice expéditive sur les délits de presse. Ainsi, une évolution notable mais encore limitée montrant toutefois que l'attitude des différents gouvernements concernant la presse constitue « une composante essentielle de leur politique générale⁸ » selon l'historien de la presse Pierre Albert.

Dès lors, les années 1870-1880 constituent une période charnière pour la presse que ce soit pour la presse nationale ou la presse régionale. François Roth en écrivant *Le Temps des Journaux* montrait qu'il n'était pas intéressant de mener une énième étude sur la diffusion de la presse et son ampleur si notre étude de cas relevait d'une région comme une autre⁹. Or, la presse lorraine est originale par bien des aspects sous le Second Empire. Par exemple, l'existence en Moselle, de deux réseaux parallèles de presse jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'un de langue française et l'autre de langue allemande constitue certainement sa plus grande originalité¹⁰. Cependant, il ne faut pas complètement la différencier des autres presses provinciales puisqu'elle possède globalement les mêmes caractéristiques communes à toute la presse française : rédaction et impression au chef-lieu, existence de journaux politiques imprégnés des courants politiques qui se diffusent dans tout le pays¹¹ et présence de polémiques concernant les questions politiques et religieuses¹². Leur diffusion est limitée aux chefs-lieux et aux grandes villes tout en étant en concurrence avec la

⁸ TULARD Jean, *Dictionnaire du Second Empire*, op. cit., p. 1057

⁹ ROTH François, *Le Temps des Journaux*, op. cit., pp. 6-8 ; voir également l'originalité d'une étude de la presse de l'Est dans ALBERT Pierre, « Pour une histoire de la presse de l'Est », *Recherches sur les Forces politiques de la France de l'Est depuis 1787*, 1966, pp. 39-48 et 59-61

¹⁰ *Ibid*, p. 8. Il écrit plus loin : « L'existence des journaux a été bouleversée par les changements de souveraineté nationale imposés à la Moselle par les conflits franco-allemands », p. 13

¹¹ CONTAMINE Henri, *Metz et la Moselle de 1814 à 1870. Etude de la vie et de l'administration d'un département au XIXe siècle*, Paris, Société d'impressions typographique, 1932, pp. 262-265 - 483-492

¹² CASTELLI Jean, *Polémiques lorraines : grande et petite histoire du XIXe siècle à travers la presse lorraine d'opinion*, Mazirot, 2007

presse parisienne qui tend à s'imposer chez la bourgeoisie¹³. Pourtant, si la diffusion et l'influence de la presse restent inégales, il faut toutefois relever l'importance de sa diversité et notamment dans ses courants politiques. Dès lors, Metz, principale ville de l'Est de la France apparaît être en 1870, l'un des bastions qui s'oppose t à l'Empire et appelle à voter le « non » lors du plébiscite de 1870¹⁴. Nous retrouvons cette même attitude à Nancy qui depuis les élections de 1869, voit le mécontentement s'accroître influençant les résultats du plébiscite¹⁵. Ainsi, il nous apparaissait intéressant et utile d'étudier à travers cette presse diversifiée la perception de l'impératrice Eugénie au lendemain d'un conflit qui touche largement le territoire lorrain et dont le résultat est à tous les niveaux, très significatif pour la Lorraine-Moselle. Il nous faut toutefois, avant d'entreprendre cette analyse, dresser une typologie de la presse lorraine en 1870 en prenant en compte ses différents courants ainsi que les différentes dynamiques que nous pouvons observer d'un département à l'autre.

¹³ *Ibid*, p. 5

¹⁴ Sur ce sujet voir : LENTZ Thierry, « Le plébiscite du 8 mai 1870 en Moselle » *Les Cahiers Lorrains*, n°3, 1988, pp. 311-324

¹⁵ TULARD Jean, *Dictionnaire du Second Empire*, *op. cit.*, se référer à la notice « Nancy » écrite par Thierry Lentz, p. 880

I. Le développement et la diversification d'une presse régionale

A. L'évolution de la presse en Meurthe, dans les Vosges et en Meuse pendant la décennie 1860-1870

En s'appuyant sur les différents rapports de l'Inspecteur général de l'imprimerie et de la librairie¹⁶, nous pouvons facilement identifier les journaux des différents départements lorrains ainsi que des informations relatives à chacun d'entre eux : le nombre de tirage, leur appartenance à un courant politique ou encore leurs rédacteurs. En Meurthe, par exemple, nous pouvons dénombrer quatre journaux qui paraissent à Nancy tous les deux jours : *Le Moniteur de la Meurthe* est considéré comme le seul organisme officiel, c'est à dire le seul journal reconnu par l'Inspecteur général gouvernemental¹⁷. Le journal a commencé sa parution en 1852, il avait pour devise « France et Napoléon » et incarnait dans les faits, le journal officiel de la préfecture. Cela explique notamment qu'il soit le premier journal de Nancy en terme d'influence avec plus de 2500 abonnés¹⁸. *L'Impartial de la Meurthe et des Vosges* possède le même propriétaire-gérant Nicolas Hinzelin et ne se distingue que peu en Meurthe étant donné qu'il n'est qu'une reproduction partielle du *Moniteur*¹⁹. Il comptabilise tout de même plus d'abonnés que *Le Journal de la Meurthe et des Vosges* soit respectivement 1800 abonnés contre 1450 en 1860. *Le Journal de la Meurthe et des Vosges* est pourtant la première feuille à être fondée à Nancy, en 1798 sous le Directoire et avait déjà à cette époque une portée régionale²⁰. Acquis à l'idée orléaniste depuis 1832, le journal devient l'organe d'une société d'orléanistes²¹ qui, à partir de 1860, exerce une grande influence sur la

¹⁶ LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire. Notes sur la presse en Lorraine sous le Second Empire et au début de la Troisième République », *Annales de l'Est*, 1962, pp. 163-213. Comme l'historien, nous reprenons les rapports de 1860 et 1863.

¹⁷ *Ibid*, p. 164

¹⁸ *Ibid*

¹⁹ *Ibid*, p. 165

²⁰ CASTELLI Jean, *Polémiques lorraines : grande et petite histoire du XIXe siècle à travers la presse lorraine d'opinion*, *op. cit.*, p. 5

²¹ LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire. Notes sur la presse en Lorraine sous le Second Empire et au début de la Troisième République », *op. cit.*, p. 167

bourgeoisie et parmi les fonctionnaires²². En 1840, dans un contexte de diversification de la presse avec l'apparition de différentes feuilles, se constitue à Nancy, une presse religieuse à travers *l'Espérance : courrier de Nancy* fondée par deux avocats catholiques libéraux, Foblant et René de Landrian. Cette feuille se caractérise par son ultramontanisme et son ton parfois virulent lui valant quelques suspensions par la préfecture. Ainsi comme le fait justement remarquer Paul Leuilliot, nous avons à travers l'exemple seul de la presse nancéienne, la présence d'un conglomérat de presses hétéroclites représentant toutes les tendances politiques dans une même ville, un véritable « microscome départemental²³ » qui regroupe à la fois tous les courants ainsi que toutes les catégories sociales. Au lendemain de la guerre franco-prussienne vont se fonder d'autres journaux à Lunéville, Briey mais également à Pont-à-Mousson avec parmi-eux des feuilles républicaines qui tendaient à être sporadiques sous le Second Empire²⁴. Nous pouvons mentionner par exemple *L'Eclairer de Lunéville* fondé par le Comité républicain de Lunéville en 1872²⁵. Celui-ci s'oppose au journal plus conservateur le *Journal de Lunéville* dont la concurrence du premier tend à complexifier l'organisation du second passant successivement de quotidien à bi-hebdomadaire puis tri-hebdomadaire en 1877-1878²⁶. Cette concurrence entre ces journaux locaux montre toute la vitalité d'une presse provinciale et se caractérise par une vive émulation entre ces journaux lors des différentes élections. À Briey, il faut également attendre la chute de l'Empire pour voir l'apparition d'un journal républicain avec en 1872, le *Bulletin d'annonces, journal de l'arrondissement de Briey* qui devient deux années plus tard *La Moselle*²⁷. De fait en suivant les rapports de l'Inspecteur général de l'imprimerie ainsi que les différents rapports préfectoraux de Meurthe-et-Moselle, nous pouvons remarquer plusieurs choses. Tout d'abord, que le département de la Meurthe adopte les idées républicaines naturellement et sans doute plus tôt que les autres départements français. Ensuite nous pouvons noter que de nombreux

²² L'inspecteur inscrit dans son rapport concernant son rédacteur : « Kaeuffer qui, dit-on professait et défendait hautement les idées démocratiques dans un journal de Colmar en 1848, rédige avec un talent, une audace et une âpreté qui rappelle la manière de Louis Veillot, cet Univers au petit pied » - cité par LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire » *ibid*, pp. 168-170 ; voir également le rapport du préfet de la Meurthe-et-Moselle du 14 mars 1873, 1M 602/603 qui indique que : « *Le Progrès de l'Est* et le *Journal de la Meurthe et des Vosges* sont les deux publications qui fixent le plus l'attention des lecteurs »

²³ *Ibid*

²⁴ Sur ce point, il faut attendre le 7 juillet 1870 et la fondation du *Progrès de l'Est* par Pierre Gantz pour avoir un journal républicain à Nancy, le siège du journal se déplace ensuite à Épinal (BnF, presse locale ancienne)

²⁵ LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire. Notes sur la presse en Lorraine sous le Second Empire et au début de la Troisième République », *op. cit.*, p. 176

²⁶ *Ibid*, p. 177

²⁷ *Ibid*, p. 178

journaux acquis à la cause républicaine apparaissent, comme en témoignent les nombreux autres journaux fondés entre 1871 et 1879 : *Le Patriote Mussipontain* d'Eugène Ori à partir du 3 février 1872 ou encore *La Sentinelle* de 1876 appartenant à d'Eugène Roiffé. Deux feuilles politiques dont les idées républicaines sont qualifiées de très « avancées » discréditant presque les propos du premier²⁸. Sans doute faut-il le rappeler également, nombreux ont été les journaux de la Meurthe à appeler leur lectorat à voter le « non » lors du plébiscite du 8 mai 1870 tels *Le Moniteur de la Meurthe*, *L'Espérance* ou encore le *Journal de la Meurthe*²⁹ bien que quelques mois auparavant, tous s'étaient prononcés en faveur du nouveau gouvernement³⁰. Ce revirement montre une évolution de la défiance provenant notamment des villes vis-à-vis du gouvernement impérial en 1870.

Dans les Vosges, nous remarquons également un développement de la presse et sa diversification au lendemain de la chute du régime impérial. Il existait cependant quelques journaux sous le Second Empire, notamment *Le Courrier des Vosges*. Ce journal spinalien gouvernemental est créé en 1852 grâce au soutien du préfet et constitue dans les faits, le seul journal d'information du département dont le très bas prix lui permettait de se diffuser dans toutes les communes vosgiennes, faisant ainsi la promotion du régime de Napoléon III³¹. Toutefois, nous pouvons remarquer un déclin progressif du nombre d'abonnés à ce journal passant de plus de 1400 en 1855 à 900 abonnés en 1866 montrant encore une fois, une plus grande défiance de la population vosgienne vis-à-vis du régime impérial³². Pendant l'occupation allemande, le journal devait, en principe, arrêter de publier mais décide de prendre le nom d'un ancien journal rival à savoir le *Journal des Vosges* qui, fondé sous la Monarchie de Juillet avait été contraint par le préfet de cesser de paraître en 1853. Il est donc réédité à partir de 1871 jusque 1874 avec une tendance orléaniste s'opposant au principal journal républicain que constitue le *Mémorial des Vosges*. Un trihebdomadaire aux idées

²⁸ *Ibid*, pp. 179-181

²⁹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, rapport du préfet de la Meurthe, 3 mai 1870, 1M 602/603

³⁰ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, rapport du préfet de la Meurthe, 31 janvier 1870, 1M 602/603

³¹ LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire. Notes sur la presse en Lorraine sous le Second Empire et au début de la Troisième République », *op. cit.*, p. 186

³² Sur ce sujet voir par exemple : ALEXANDRE Philippe, « Naissance de la presse périodique dans les Vosges (1821-1870) », *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, 1985, pp. 53-78 ; ALEXANDRE Philippe, *Histoire de la Presse dans les Vosges*, vol. 1 : 1821-1870, Epinal, Chez l'Auteur, 1983

avancées qui dépasse plus de 1000 tirages au début de 1872³³ soit deux ans après sa fondation par Octave Busy. Le journal est par ailleurs soutenu par quelques hommes politiques comme Emile Georges, préfet des Vosges ou Jules Ferry. D'autres journaux existent dans d'autres villes mais leur influence respective ne permet pas d'écrire que le département jouisse d'une réelle vitalité. Par exemple, *La Presse Vosgienne*, journal hebdomadaire de Mirecourt peine à atteindre les 1500 tirages vers 1850 tandis que *L'Abeille des Vosges* de Neufchâteau, journal constitué en 1837 est davantage considéré comme une feuille d'annonces que comme une réelle presse politique³⁴. Pourtant, le journal qui gagnait de l'influence à partir de 1876 avait décidé d'ajouter l'épithète « républicain » à son titre en 1881³⁵ montrant une politisation du journal. D'autres journaux n'ont qu'une influence très limitée et les informations données par les différents tableaux statistiques sont trop sporadiques pour percevoir une claire évolution : *La Gazette Vosgienne* de Saint-Dié, journal républicain ne tire que 900 exemplaires dans la décennie 1860 tandis que *l'Industriel Vosgien* de Remiremont, également d'opinion républicaine, est un journal qui ne fait que 300 tirages. À Épinal, une nouvelle société se crée en juillet 1874, *Le Vosgien* aux idées conservatrices tandis qu'au même moment le *Mémorial des Vosges* est interdit de paraître à causes d'articles considérés comme dangereux pour la République³⁶. Ainsi comme en Meurthe-et-Moselle, la presse vosgienne est abondante au lendemain de la chute du régime impérial. Nous pouvons relever la présence de plusieurs tendances politiques mais également une floraison de journaux républicains même si leur influence globale est bien moindre que les journaux de la Meurthe-et-Moselle.

Sans doute plus moindre encore, la presse meusienne ne bénéficie que de peu de journaux. De ce point de vue, le rapport du 22 mai 1860 donne néanmoins de précieux détails les concernant. Nous pouvons notamment dénombrer quatre journaux politiques qui n'ont pas de rédacteurs car beaucoup trop coûteux, ne disposant ainsi que de gérants qui sont à la fois rédacteur et imprimeur³⁷. Le rapport mentionne en outre une concurrence entre Verdun et Bar-le-Duc : *L'Écho de l'Est* de Bar-le-Duc compte près de 1900 abonnés en 1860 et le *Courrier*

³³ LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire. Notes sur la presse en Lorraine sous le Second Empire et au début de la Troisième République », *op. cit.*, p. 188

³⁴ *Ibid*

³⁵ *Ibid*, p. 190

³⁶ *Ibid*, p. 191

³⁷ *Ibid*, pp. 192-193

de Verdun près de 800 abonnés. Le premier est fondé sous le Premier Empire sous le titre de *Narrateur de l'Est* avant de le changer en 1829 et se caractérise sous le Second Empire par une certaine docilité³⁸, ne contestant pas, comme beaucoup de presses de la région d'ailleurs, le coup d'état du 2 décembre 1851 ainsi que la restauration impériale. *Le Courrier de Verdun* qui était de tendance orléaniste se rallie également selon le rapport de l'Inspecteur de l'imprimerie au Second Empire. À cela s'ajoute deux autres journaux, l'un publié à Montmédy intitulé *Le Journal de l'arrondissement de Montmédy* dont l'influence est minime comptant moins de 400 abonnés ainsi que *Les Affiches de la Meuse* de Saint-Mihiel, un hebdomadaire fondé en 1840 qui compte plus de 2000 abonnés et qui est entièrement dévoué au régime impérial³⁹. Ainsi, la presse meusienne moins développée que les précédentes n'est pas caractérisée par une quelconque dissidence vis-à-vis du régime impérial, il n'existe dans les faits, aucun titre qui tente de jouer un rôle de contre pouvoir et nous n'avons pas véritablement d'émulation entre les journaux. Aussi, cette presse peu abondante ne bénéficie que de peu de travaux et il est difficile d'y avoir accès⁴⁰.

³⁸ *Ibid*, p. 195

³⁹ *Ibid*, p. 197. Il écrit que le journal est « sans couleur politique en entièrement dévoué au gouvernement impérial »

⁴⁰ De ce point de vue, il faut rappeler que l'entrepôt Limédia Kiosque rassemble les collections numérisées des bibliothèques de Metz, Nancy, Épinal ainsi que Thionville. De fait il n'est pas possible d'accéder numériquement à des titres meusiens pour le moment. Il faut pour cela attendre que la bibliothèque du Grand Verdun vienne rejoindre les équipes de Limédia comme Saint-Dié récemment et Lunéville dans peu de temps

Tableau 1 : Principaux journaux de Meurthe-et-Moselle entre 1871 et 1879

Titre	Orientation politique	Rédacteurs et gérants clefs	Tirage et popularité	Dates
<i>Le Moniteur de la Meurthe</i>	Bonapartiste Gouvernemental Puis républicain modéré	Hayen Perrot Nicolas Hinzelin	2200 abonnés en 1860, 2500 abonnés en 1863 3000 en 1871	Crée en 1852 par M. Sivry
<i>Le Journal de la Meurthe et des Vosges</i>	Orléaniste	Lemachois M.de Saint-Maurice	1450 abonnés en 1860, 1700 abonnés en 1863 4050 exemplaires en 1871. Influence relative et toute locale	Crée en 1798 par Thiébaud
<i>L'Impartial de la Meurthe et des Vosges</i>	Républicain puis rallié « en apparence » à l'Empire Journal du progrès libéral aux tendances anticléricales	Nicolas Hinzelin (père) Alphonse Hinzelin (fils) Victor Hinzelin à partir du 1er juillet 1871	1800 abonnés en 1860, 2300 abonnés en 1863. 6000 exemplaires distribués en 1871 Populaire parmi les ouvriers	Crée en 1839 par Nicolas Hinzelin
<i>L'Espérance</i>	Légitimiste	Kaeuffer M. Vagner	1800 abonnés en 1863 et 4500 en 1871 Exerce une influence marquée sur tous ceux qu'anime un esprit vraiment religieux	Crée en 1840 par C.V.M de Foblant et J.B René de Landrian
<i>Progrès de l'Est</i>	Républicain (opinions avancées parfois qualifiées de radicales)	Berlet Valland Grillon Rambaud (rédacteur en chef après 1871) Nicolas Collin (imprimeur)	L'un des journaux les plus en vue à Nancy en 1870. Réapparaît Arrêté préfectoral en date du 5 août 1873 qui interdit la vente sur voie publique Populaire parmi les classes ouvrières	Crée en 1870 sous l'impulsion du préfet de Nancy et par une société anonyme d'hommes appartenant au parti républicain Réapparaît à Epinal en 1871
<i>L'Éclaireur, journal républicain de Lunéville</i>	Républicain	Eugène Bonnechaux Léon Verdelet Charles Robin	Bi-hebdomadaire, à l'origine, puis tri- hebdomadaire en juin 1877, publie des éditions spéciales lors des élections	Crée en 1872 par le comité républicain de Lunéville
<i>Journal de Lunéville</i>	Conservateur	Châtelain C. Georges	Quotidien, hebdomadaire puis tri-hebdomadaire entre novembre 1877 et avril 1878 Concurrent de <i>l'Éclaireur</i>	Crée en 1873
<i>Le Patriote Mussipontain</i>	Républicain	Eugène Ory	Un des grands journaux politiques en dehors de Nancy	Crée en 1872 par Eugène Ory
<i>La Gazette de l'Est</i>	Légitimiste	Thirion de Noville Michel Sylvestre Blanc Joseph François Henri Arsac Imprimeur Collin jusque juin 1876 puis M. Humbert et enfin Crépin- Leblond	En 1880-1882, le préfet condamne la feuille Aucune considération auprès d'une majorité du public	Crée en 1874 par Thirion de Noville et « quelques amis politiques »
<i>La Sentinelle</i>	Journal qualifié dans sa déclaration de publication de « républicain, politique et militaire »	Eugène Roiffé G.A Gabriel	Quelques condamnations	Crée en 1876 par Eugène Roiffé, lieutenant d'infanterie en 1870

Tableau réalisé à partir des informations données dans les rapports de l'Inspecteur général de l'imprimerie et de la librairie du 27 mai 1860 et du 4 novembre 1863 retranscrites dans le travail de Paul Leuilliot ainsi que par la série T des archives départementales de Meurthe-et-Moselle

Tableau 2 : Principaux journaux des Vosges entre 1860 et 1876

Titre	Orientation politique	Rédacteurs et gérants clefs	Tirage et popularité	Dates
<i>Journal des Vosges</i>	Républicain conservateur	J.B Ferry Alexis Cabasse Morlot Théodore Levasseur	Bihebdomadaire en 1832 puis trihebdomadaire à la fin de 1851 Peu d'influence	Crée en 1832 par Pierre-Hyppolite Faguier
<i>Le Courrier des Vosges</i>	Bonapartiste, Gouvernemental sous l'Empire puis très hostile à la République	Léon Venzac Alexis Cabasse, ancien imprimeur du Journal des Vosges Pierre-Antoine-Eugène Regnault d'Epercy Charles Charton	Le faible coût du journal (12 francs) lui permet d'être colporté dans toutes les communes. 750 abonnés en 1852, 1432 abonnés en 1855 mais 900 abonnés en 1866 à cause de la défiance vis-à-vis du régime 1000 exemplaires tirés en 1872	Crée en 1852 sous l'impulsion du préfet des Vosges
<i>Le Mémorial des Vosges</i>	Républicain	Octave Busy Nestor Denis	Qualifié de «symbole de l'avènement de la République» - opinions républicaines avancées - certaine influence - il possède les soutiens d'hommes politiques tels que Jules Ferry, Emile Georges et Nicolas Claude Affaire judiciaire qui suspend le journal entre 1874 et 1876	Crée en 1870 par Octave Busy
<i>L'Abeille des Vosges</i>	Républicain (à partir de 1876)	Beaucolin (père et fils)	Considéré comme une simple feuille d'annonces, le journal ne gagne de l'influence qu'à partir de 1876	Crée en 1848
<i>La Gazette vosgienne</i>	Républicain radical (pas d'opposition au gouvernement mais polémique dirigée contre les députés Aubry-Buffet et baron de Ravinel)	Camille Dufays Charles Maucontel	Concurrent de <i>l'Impartial des Vosges</i> journal à l'opinion modérée, fait 900 tirages dans la décennie 1860 N'est pas paru entre 1873 et 1876	Crée en 1869

Tableau réalisé à partir des informations données dans les rapports de l'Inspecteur général de l'imprimerie et de la librairie du 27 mai 1860 et du 4 novembre 1863 retranscrites dans le travail de Paul Leuilliot et à partir du site Limédia Kiosque rubrique « Histoires » ainsi que par la cote 9 bis M des Archives départementales des Vosges

Tableau 3 : Journaux dans la Meuse jusqu'en 1870

Titre	Orientation politique	Rédacteurs et gérants clefs	Tirage et popularité	Dates
<i>L'Écho de l'Est</i>	Gouvernemental sous la monarchie de Juillet Puis modéré sous l'Empire	Numa Rolin Gernsez (bulletin politique) et A. Chuquet (secrétaire de rédaction) à partir de 1862	Tri-hebdomadaire jusqu'en 1830, Hebdomadaire à partir de 1858. Plus de 1900 abonnés en 1860 Tire entre 1800 et 2000 exemplaires dès 1850	Créée en 1804 sous un autre titre par le maire Denis
<i>Le Courrier de Verdun</i>	Orléaniste (Tiers Parti) mais soutient le coup d'état de 1851 Ne montre aucune virulence au Second Empire après sa chute	Lallemant jusqu'en 1869 Bastien, copropriétaire et cogérant à partir de 1854	Tri-hebdomadaire jusqu'au 14 mars 1852 puis bi-hebdomadaire du 17 mars 1852 à décembre 1853. Plus de 800 abonnés en 1860	Créée en 1850
<i>Le Journal de l'arrondissement de Montmédy</i>	Non renseigné	Henry, propriétaire, gérant et imprimeur en 1860 Puis Delahonde jusqu'au 10 mars 1862, Pierrot jusqu'au 20 septembre 1864	Très peu d'influence avec 350 abonnés en 1860	Paraît sous ce nom en 1848 (création en 1830 sous autre nom)
<i>Les Affiches de la Meuse</i>	Aucune couleur politique	Casner jusqu'en 1860 Gustave de Lalance Toussaint	Hebdomadaire avec plus de 2130 abonnés contre 374 abonnés en 1852	Créée en 1840

Tableau réalisé à partir des informations données dans les rapports de l'inspecteur général de l'imprimerie et de la librairie du 27 mai 1860 et du 4 novembre 1863 retranscrites dans le travail de Paul Leuilliot ainsi que par la sous-série 2 T des archives départementales de la Meuse

B. Étude de cas d'une presse d'opposition particulièrement abondante et diversifiée : la presse messine

La Moselle est sans doute le département lorrain qui possède la presse la plus abondante et la plus diversifiée avant 1871⁴¹. Ce département qui était sous le Second Empire « une période de calme absolu⁴² » apparaît en réalité assez docile vis-à-vis des différents pouvoirs en place, ce qui fait relativiser l'expression parfois utilisée « d'Est loyaliste⁴³ » pour désigner une loyauté exclusive au Second Empire. À cet égard Thierry Lentz écrit :

« La lecture des rapports administratifs est, à cet égard, d'un navrant ennui. Ils sont unanimes à signaler l'absence de toute vie politique dans les masses, leur dévouement à l'Empereur, leur résignation lors de la disette qui sévit en 1854. Seuls Metz et ses environs échappent - et encore! - à la règle, l'esprit « frondeur » ne se recentrant guère que dans certains cercles intellectuels et bourgeois, relayés par une presse timide⁴⁴ »

Dans les faits, l'esprit public est assez bon et rend imperceptible l'opposition du département vis-à-vis du régime impérial passant d'un ralliement général à une faible contestation des candidats officiels. Seule Metz se démarque, incarnant l'unique bastion de contestations en Moselle où plusieurs tendances s'affrontent : bonapartistes, légitimistes, orléanistes, réactionnaires et républicains. En 1869, le candidat officiel remporte très difficilement les élections montrant une réelle fracture. En effet, c'est la première fois que Metz tente de faire gagner l'opposition, montrant ainsi la nécessité pour Napoléon III d'organiser un plébiscite pour regagner sa légitimité. Toutefois, le plébiscite du 8 mai 1870 est caractérisé à Metz par une opposition, comme l'a montré Thierry Lentz, avec 3855 voix pour le « oui » contre 4654 voix pour le « non » ce qui constitue une certaine originalité à l'échelle du département car comme les autres, la Moselle vote massivement en faveur de l'Empire⁴⁵.

⁴¹ LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire. Notes sur la presse en Lorraine sous le Second Empire et au début de la Troisième République », *op. cit.*, p. 202

⁴² CONTAMINE Henry, *Metz et la Moselle de 1814 à 1870. Etude de la vie et de l'administration d'un département au XIXe siècle*, *op. cit.*, p. 311

⁴³ Rappelons que dès l'élection présidentielle du 10 décembre 1848, la Moselle est un grand soutien de Louis Napoléon, soutien réitéré lors du plébiscite qui approuve le coup d'état de 1851 avec un ralliement de plus de 94 000 mosellans contre 3700 réfractaires. En 1852, ils sont 94 000 contre 1700 à souhaiter la restauration impériale faisant de la Moselle un département bonapartiste comme cela est montré dans LENTZ Thierry, « Le plébiscite du 8 mai 1870 en Moselle », *op. cit.*, p. 312. Sur ce sujet, voir également : LENTZ Thierry, IMHOFF Denis, *La Moselle et Napoléon*, Metz, Serpenoise, 1986, p. 151

⁴⁴ LENTZ Thierry, « Le plébiscite du 8 mai 1870 en Moselle », *op. cit.*, p. 312

⁴⁵ Voir annexe V

Quel rôle a joué la presse mosellane en tant qu'opposition au Second Empire? Différents rapports du procureur général signalent la constitution d'un comité démocratique à Metz autour des rédacteurs du *Courrier de la Moselle*⁴⁶. Ce journal est le plus important de la Moselle avec près de 1500 abonnés dans la décennie 1860-1870, il est dirigé depuis 1830 par un ancien professeur dénommé Blanc et se caractérise pour ses « opinions démocratiques⁴⁷ ». Républicain au moins depuis 1848, le journal soutient la candidature de Cavaignac mais se montre plus prudent dans sa rédaction après le coup d'état de Louis Napoléon, décidant même de soutenir la politique extérieure du régime notamment dans la question italienne⁴⁸. Dans les journées d'avril-mai 1870, le journal imprime et diffuse plus de 6000 documents et 8000 le 8 mai, jour du plébiscite pour exhorter la population à voter « contre ». Nous pouvons également relever dans ces rapports, la présence d'une réunion publique organisée à Metz et ce, sans que le préfet ne puisse intervenir puisque ces moyens de s'opposer ne troublent pas l'ordre public⁴⁹. À partir de février 1870, le journal change de rédacteur, Jean François Blanc est remplacé par Ernest Réau qui décide de transférer la feuille politique à Nancy, celle-ci prend le nouveau nom de *Courrier de Meurthe-et-Moselle* et se caractérise par sa tendance républicaine et gambettiste⁵⁰. Néanmoins, il ne faut pas voir à travers la presse mosellane, une presse exclusivement d'opposition. De ce point de vue, *Le Moniteur de la Moselle* est un tri-hebdomadaire créé à Metz par l'ancien préfet de Moselle, le comte Mahler⁵¹ qui en tant que journal administratif, publiait mensuellement les actes de préfectures et ceux de la mairie permettant un service de renseignement bien organisé⁵². À partir de 1870 Virgile Didiot, inspecteur général de la compagnie d'assurances *l'Aigle*, républicain de conviction est le seul propriétaire et rédacteur du journal et parvient à faire de celui-ci, l'un des plus importants du département jusqu'à sa suspension en 1887 par les autorités allemandes⁵³.

⁴⁶ *Ibid*, p. 317

⁴⁷ LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire. Notes sur la presse en Lorraine sous le Second Empire et au début de la Troisième République », *op. cit.*, p. 202

⁴⁸ *Ibid*, p. 203

⁴⁹ LENTZ Thierry, « Le plébiscite du 8 mai 1870 en Moselle », *op. cit.*, p. 317

⁵⁰ CHABERT François-Michel, *Histoire de Metz 1870-1871*, Nancy, 1878, p. 55

⁵¹ LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire. Notes sur la presse en Lorraine sous le Second Empire et au début de la Troisième République », *op. cit.*, p. 204

⁵² BARBÉ Jean Julien, *Les journaux de la Moselle : bibliographie et histoire*, Metz, Imprimerie Lorraine, 1928, p. 53

⁵³ *Ibid*, p. 54 ; voir également : ROTH François, *Le Temps des Journaux*, *op. cit.*, p. 24

Comme à Nancy, il existe à Metz une presse religieuse, *Le Voeu national*, organe du parti clérico-légitimiste qui succède à un ancien journal légitimiste la *Gazette de Metz* à partir du 1er juin 1848. Les rapports de 1860 et 1863 montrent que le journal n'a que peu d'influence mais son rédacteur en chef Victor Vaillant peut se montrer très largement critique envers la République⁵⁴. La diversité se retrouve également à travers *L'Indépendant de la Moselle*, une feuille orléaniste fondée le 1er décembre 1830 qui se veut être « le journal du juste milieu⁵⁵ », ce journal soutient le régime impérial avec qui il partage quelques valeurs communes dont notamment l'ordre, une valeur consubstantielle au bonapartisme. Ainsi nous avons une presse diversifiée et abondante avec des journaux de différents courants politiques. C'est avec la guerre de 1870 et notamment le siège de Metz que les journaux vont commencer à évoluer : certains apparaissent, d'autres disparaissent, momentanément ou définitivement.

Tableau 4 : Principaux journaux mosellans en 1870

Titre	Orientation politique	Rédacteurs et gérants clefs	Tirage et popularité	Dates
<i>Courrier de la Moselle</i>	Républicain	Jean François Blanc puis Ernest Réau en 1870	Le journal le plus important de 1870 avec près de 1500 abonnés	Crée en 1828 par le parti républicain
<i>Le Moniteur de la Moselle</i>	Bonapartiste, Gouvernemental	Charles Bourseul de 1852 à 1860 Louis Wendling jusque 1872 M.M Dieu, docteur Maline, gérant-imprimeur Virgile Didiot	À partir de 1870, le journal devient l'un des plus importants du département	Crée le 26 mars 1852 par le comte de Mahler, préfet de la Moselle
<i>Le Voeu national</i>	Légitimiste	Victor Vaillant, rédacteur en chef après 1851	Peu d'influence selon les rapports de 1860-1863, beaucoup selon J.J Barbé	Succède à la <i>Gazette de Metz</i> sous ce nom en 1848
<i>L'Indépendant de la Moselle</i>	Orléaniste	Veylante Chenard de Mazières Edouard Mayer	aucune considération sous la famille Meyer	Crée le 1er décembre 1830

Tableau réalisé à partir des informations données dans les rapports de l'Inspecteur général de l'imprimerie et de la librairie du 27 mai 1860 et du 4 novembre 1863 retranscrites dans le travail de Paul Leuilliot ainsi que par le site Limédia Kiosque rubrique « Histoires »

⁵⁴ LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire. Notes sur la presse en Lorraine sous le Second Empire et au début de la Troisième République », *op. cit.* p. 205 ; BARBÉ Jean Julien, *Les journaux de la Moselle : bibliographie et histoire, op. cit.*, p. 55

⁵⁵ *Ibid*, p. 206

II. La presse lorraine et la guerre de 1870

A. L'attitude de la presse lorraine pendant le conflit

Avec le blocus de Metz qui se déroule entre le 20 août et le 27 octobre 1870, l'attitude de la presse tend à changer et nous pouvons observer dans leur structure même, quelques mutations. Dès le 18 août, les journalistes n'ont plus aucune communication avec Paris ni avec le reste de la France et les dernières informations obtenues remontent au 16 août⁵⁶. Dès lors, les journaux connaissent des difficultés à renseigner correctement la population messine qui lassée de cet emprisonnement, compte sur de rares nouvelles provenant de reporters étrangers ou sur des écrits de quelques officiers, qui ont décidé par leur propre initiative et de manière anonyme, de donner quelques impressions sur la conjoncture⁵⁷. À partir de septembre, sous l'initiative du gouverneur de Metz, le général Coffinières de Nordeck, les journaux sont censurés et une surveillance accrue est établie afin de conserver : « l'union entière entre tous les citoyens⁵⁸ ». Toutefois, en lisant la presse locale pendant le siège, nous pouvons remarquer un grand patriotisme et une grande vitalité de la presse. Dès le 10 août, *L'indépendant de la Moselle* appelle aux armes et compare les débâcles françaises dans les plaines de Lorraine aux défaites de la Révolution⁵⁹ : il compare le général Patrice de Mac Mahon au général Lazare Hoche qui défendait Thionville contre les prussiens malgré l'infériorité numérique en juin 1792. Cette réussite amenait la célèbre victoire de Valmy quelques mois plus tard. Ce n'est pas un hasard si la presse lorraine voit à travers la victoire de Mars-la-Tour un nouveau Thionville, une petite victoire qui allait en amener une grande, une victoire érigée par la presse comme décisive. *Le Courrier des Vosges* écrit suite à cette bataille qu'elle : « causera une immense impression non seulement dans toute la France mais encore dans l'Europe entière⁶⁰ ». Toutefois, nous le savons, cette bataille mal exploitée par le repli des troupes sur l'ouest de Metz sur ordre d'Achille Bazaine résulte sur la grande défaite

⁵⁶ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 26 juin 1871, publication du Conseil municipal de Metz dans un article intitulé : « Le Blocus de Metz »

⁵⁷ BARBÉ Jean Julien, *Les journaux de la Moselle : bibliographie et histoire*, Metz, Imprimerie Lorraine, 1928, p. 58

⁵⁸ *Ibid*

⁵⁹ *L'Indépendant de la Moselle*, édition du 10 août 1870. Nous pouvons y lire à propos de la défaite de Wissembourg : « de brillantes victoires effacèrent bientôt le rude échec »

⁶⁰ *Le Courrier des Vosges*, édition du 20 août 1870

de Saint-Privat et sur le siège de Metz. La presse messine pour revigorer ses soldats fait référence aux glorieux moments de la cité. Les structures des différents journaux se modifient, les romans-feuilletons sont supprimés en faveur des « impressions de la journée » qui peuvent être des renseignements sur le déroulement des opérations militaires ou le récit d'importants moments militaires de Metz⁶¹. Nous retrouvons ainsi dans certains journaux la présence, semaine après semaine, des récits du siège de 1552 par Charles Quint⁶² ou celui de 1792 avec quelques commentaires. Albert Collignon directeur-gérant d'un nouveau journal intitulé *Le Journal de Metz* écrit les objectifs de cette nouvelle feuille dans son premier numéro publié en plein siège⁶³. La priorité est de reproduire le plus rapidement et le plus fidèlement les événements et opérations en n'hésitant pas à délivrer des informations privées. Aussi, le journal souhaite retranscrire dans ses pages des actes divers qui méritent d'être relevés : des actes de dévouement, de courage ou d'intelligence accomplis non seulement par les militaires mais par la garde nationale, la garde mobile et plus largement, les civils. En d'autres termes, le journal crée dans ce moment critique se veut être « utile à la défense de notre ville, boulevard de la France, de la cité vierge dont les remparts n'ont jamais été violés par l'invasion⁶⁴ ». Un journal qui tend également à combler le manque d'informations causé par le siège de Metz en rejoignant d'autres journaux qui dans une solidarité patriotique, partagent leurs informations pour combler les lacunes, nous pouvons relever : *Le Voeu national*, *le Moniteur de la Moselle* et *l'Indépendant de la Moselle*. Cette solidarité est intéressante à analyser car nous y observons une mutation de la presse provinciale. En effet, si avant la guerre, la population ne lisait pas nécessairement la presse, désormais, le peuple réclame des informations quotidiennes et ce, même en état de siège.

Les Vosges connaissent également une situation d'isolement même si physiquement, l'armée prussienne n'est pas présente sur le territoire. De par sa situation géographique, le département ne réussit plus, à partir du 10 août, à obtenir des correspondances de Paris, Metz, Nancy ou encore Strasbourg⁶⁵. Les journaux vosgiens déplorent l'encombrement des chemins

⁶¹ BARBÉ Jean Julien, *Les journaux de la Moselle : bibliographie et histoire*, Metz, Imprimerie Lorraine, 1928, p. 58

⁶² *L'indépendant de la Moselle*, à partir de l'édition du 9 septembre 1870

⁶³ *Le Journal de Metz*, édition du 25 août 1870

⁶⁴ *Le Journal de Metz*, édition du 25 août 1870

⁶⁵ *Le Courrier des Vosges*, édition du 13 août 1870

de fer par le matériel de l'armée française ainsi que le transport des troupes qui empêche la transmission des informations. De fait, les journaux doivent se limiter à la retranscription des informations essentielles transmises par les télégraphes. À Épinal, les défaites se ressentent difficilement dans la presse. Suite à la défaite de Wissembourg, se pose la question d'une altération de l'exaltation patriotique des vosgiens dans la presse spinalienne. *Le Courrier des Vosges* publie un article le 9 août où il est écrit :

« Un grand peuple n'est pas à la merci des évènements ; il ne s'élève pas et ne s'abaisse pas avec les chances diverses de la fortune, son caractère ne se montre jamais plus ferme que dans les revers [...] et si par un malheur, que nous ne voulons pas prévoir, le courage de nos soldats échouait encore contre la concentration des troupes ennemies, il nous resterait notre ligne de places fortes, les Vosges, nos réserves, et par dessus tout la France, comme aux jours les plus héroïques de son histoire, se levant toute entière pour repousser l'invasion étrangère⁶⁶ »

Comme nous pouvons le percevoir dans cet extrait du 9 août 1870, l'exaltation patriotique existe toujours malgré les défaites et là encore, des références à des évènements passés sont rappelés pour revigorer les troupes. Ce patriotisme ne décline pas et même lorsque Metz doit capituler face aux prussiens, la vitalité de la presse subsiste toujours. Par exemple, Édouard Mayer, rédacteur en chef de *l'Indépendant de la Moselle* est emprisonné à la maison d'arrêt de Metz le 31 octobre⁶⁷. Son emprisonnement est le résultat d'une plainte déposée par le général Coffinières considérant ce rédacteur trop turbulent. Par extension, cet évènement montre un système plus répressif de la presse dans ces derniers mois de 1870 qui peut être dénoncé par la presse⁶⁸. Désormais, c'est *Le Messin* qui délivre les informations aux abonnés de *l'Indépendant*⁶⁹, ce qui corrobore l'affirmation quant à l'existence d'une solidarité entre journaux messins. Toutefois cette idée reste à nuancer, beaucoup de journaux qui avaient initialement décidé de ne plus publier suite à l'emprisonnement d'Édouard Mayer obtiennent finalement de l'autorité prussienne, la garantie de maintenir leur publication malgré la présence de l'autorisation préalable. Dès lors, dès le mois de novembre, *Le Voeu national*, *Le Courrier de la Moselle* et *Le Moniteur de la Moselle* reprennent leur publication et face à leur bonne conduite, la censure est supprimée dès le 10 décembre 1870⁷⁰.

⁶⁶ *Le Courrier des Vosges*, édition du 9 août 1870

⁶⁷ *L'Indépendant de la Moselle*, dernière édition datée au 31 octobre 1870. Aucune mention de l'emprisonnement d'Édouard Mayer

⁶⁸ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 25 décembre 1870

⁶⁹ *Le Messin*, édition du 10 novembre 1870

⁷⁰ *Le Messin*, édition du 15 décembre 1870. Notons que seul *Le Courrier des Vosges* arrête sa publication depuis le 9 décembre 1870 refusant l'autorité prussienne, voir : *Le Courrier des Vosges*, édition du 9 décembre 1870

B- La chute du régime impérial vue par la presse lorraine

« C'était parmi les officiers et les soldats un concert de malédictions contre l'impéritie des chefs, l'absence de commandement, le manque de vivres et de munitions, l'incurie de l'intendance, la nullité de l'état-major, contre la situation lamentable de la France, fruit de 18 ans de despotisme du régime impérial⁷¹ ». Ce sont en ces termes que Léon Venzac, rédacteur du *Courrier des Vosges* justifie la défaite de Sedan du 1er septembre 1870. C'est au régime impérial, rapidement désavoué, qu'on impute la responsabilité de la défaite. Albert Collignon rédacteur en chef, écrit dans *Le Journal de Metz* que la déchéance de l'Empereur et la bataille de Sedan sont deux événements indépendants l'un de l'autre. Pour lui : « ce sont les vices du régime impérial, rendus visibles, même pour les plus aveugles, par la marche générale des événements, qui ont précipité la dynastie dans l'abîme⁷² ». Dans la première édition du *Mémorial des Vosges*, le gérant Octave Busy se montre très critique vis-à-vis du régime impérial qu'il qualifie également de « vingt années de despotisme et d'aveuglement⁷³ ». Il dénonce la guerre impériale qui montre une nouvelle fois que l'Empire protégeait ses propres intérêts et non celui du peuple⁷⁴. Sans doute la guerre avait été, du point de vue de la Prusse, un moyen de combattre la dynastie impériale et non la France. Un cas de figure qui rappelle les différentes coalitions qui se sont engagées contre Napoléon au début du siècle. Pourtant, Léon Venzac dénonce Guillaume Ier et sa volonté de continuer un conflit alors que le régime impérial est déchu⁷⁵. Il écrit :

« Nous sommes maintenant fixés sur les prétentions de la Prusse. Le roi de Prusse trompait l'Europe lorsqu'il déclarait dans ses proclamations qu'il ne faisait pas la guerre à la nation française, mais au gouvernement impérial. C'est à la nation qu'il en veut [...] il lui sera difficile d'humilier la France, aujourd'hui maîtresse de ses destinées, combattant pour sa liberté et pour l'intégrité de son territoire⁷⁶ »

⁷¹ *Le Courrier des Vosges*, édition du 8 septembre 1870

⁷² *Le Journal de Metz*, édition du 14 septembre 1870

⁷³ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 30 novembre 1870. Il dénonce notamment : « les scandaleux gaspillages, les profondes lâchetés, les colossales trahisons dont nous sommes les victimes expiatoires »

⁷⁴ *Le Messin*, édition du 18 septembre 1870. Le journal relaye la circulaire de Jules Favre publiée dans le *Moniteur universelle* le 8 septembre précédant.

⁷⁵ *Le Courrier des Vosges*, édition du 13 septembre 1870

⁷⁶ *Le Courrier des Vosges*, édition du 13 septembre 1870

En s'appuyant sur les divers titres publiés dans les premières semaines qui suivent la déchéance du régime impérial, nous pouvons nous apercevoir qu'il y a une volonté de mettre fin au conflit en considérant que c'est la guerre d'un autre temps. Désormais c'est le sort de la patrie qui est au centre des préoccupations. Certains journaux rendaient la chute du régime inévitable, c'est la défaite qui apparaît être un coup de tonnerre car le peuple lorrain était confiant voire enthousiaste à l'idée de la guerre comme le montre différents rapports préfectoraux à la veille du conflit⁷⁷. De ce point de vue, Victor Vaillant dans un article du *Vœu national* relayé par de nombreux journaux lorrains, se montre très évocateur : « La chute effrayante qu'ils annoncent n'était pas inattendue. Elle était certaine avant d'être accomplie. C'est par un coup de tonnerre qu'a fini un pouvoir dont l'autorité morale s'était retirée [...] Mais ce qui nous touche bien plus que l'écroulement d'un trône, c'est le deuil de la patrie⁷⁸ ». D'ailleurs, pour certains journaux, l'Empire était déchu depuis les premières défaites. *Le Journal de Metz* écrit le 18 septembre 1870 :

« Les changements politiques survenus à Paris n'ont eu aucun contre-coup à Metz [...] d'ailleurs, le gouvernement impérial était virtuellement déchu depuis nos premiers revers, le peuple de Paris et l'Assemblée législative n'ont fait que consacrer légalement un état de choses qui existait depuis près d'un mois⁷⁹ »

Consécutivement au rétablissement de la République, tous les moyens sont utilisés pour discréditer l'époque impériale qui apparaît révolue. De ce point de vue, *Le Courrier des Vosges* relaye les informations du *Journal officiel* qui dénonce la corruption de l'ancien régime en dévoilant les listes et autres pièces relatives à l'emploi des fonds secrets alloués au budget de l'Intérieur⁸⁰. *Le Courrier des Vosges* relaye dans ses correspondances du début du mois d'octobre la découverte de papiers appartenant à la famille impériale qui pourraient être compromettants et qui corroborent le discrédit du régime impérial. On y retrouve par exemple la perception par Jérôme David, une figure du bonapartisme autoritaire, d'une somme de 50 000 francs en 1866. Une autre dépêche retrouvée en morceaux et adressée à l'impératrice

⁷⁷ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, rapports des sous-préfets de Lunéville et Sarrebourg, 16 juillet 1870, 8R42. On peut y lire : « L'opinion publique est très favorable et la déclaration a été accueillie avec satisfaction ». Plus largement, voir l'exposition virtuelle présentée par les Archives départementales de Meurthe-et-Moselle intitulée « 1870-1871 : Il y a cent cinquante ans, de la guerre à la naissance de la Meurthe-et-Moselle », rubrique « Opinion publique », 2020

⁷⁸ *Le Vœu national*, édition du 13 septembre 1870 relayée par *Le Journal de Metz*, édition du 17 septembre 1870

⁷⁹ *Le Journal de Metz*, édition du 18 septembre 1870

⁸⁰ *Le Courrier des Vosges*, édition du 15 septembre 1870

indiquait un potentiel retour de l'empereur suite aux premières déroutés⁸¹. D'autres journaux ne révèlent que tardivement la chute du régime impérial. Metz toujours assiégée doit attendre le 14 septembre pour que *Le Journal de Metz* puisse communiquer dans sa rubrique « dernières nouvelles » et en s'appuyant sur des feuilles prussiennes, la formation d'un nouveau gouvernement républicain⁸². C'est ce même jour que le journal signale l'emprisonnement de Napoléon III en Allemagne ainsi que l'arrivée du Prince impérial à Londres près de l'impératrice, qui impuissante aux Tuileries, était contrainte de fuir en Angleterre. Nous observons par ailleurs une certaine clémence de la part des journaux concernant les partisans de l'Empire et appellent à l'union nationale⁸³. Le régime est fustigé dans de nombreux articles ainsi *Le Mémorial des Vosges* dédie les deux premières pages de son édition du 4 décembre 1870 pour rappeler l'acte fondateur d'un régime considéré comme illégitime : le coup d'état du 2 décembre 1851. Lefèvre, rédacteur, écrit pour qualifier ce coup d'état : « Cette menace, sans exemple dans l'histoire des guerres civiles, cette loi de siège invoquée et qui n'a jamais contenu ce qu'on lui fait dire, soulèvent l'indignation nationale⁸⁴ ». Ainsi ces critiques sont nombreuses et il ne s'agit pas d'être exhaustif dans tout ce que nous pouvons lire. Or, il est sans doute intéressant de noter que celles-ci subsistent bien au delà de l'année 1870 et montrent une certaine détestation de l'Empire. À titre d'exemple, *Le Mémorial des Vosges* qui accompagne régulièrement ses articles de lettres écrites par des vosgiens caractérisées par une certaine fougue, publie une lettre d'un dénommé Léo Jamyn qui écrit concernant l'Empire déchu : « Cet empire, je l'ai maudit, et je l'ai vu se briser, dans un désastre inénarrable. Je suis fier d'avoir assez vécu pour assister à sa chute et y avoir aidé dans la mesure de mes force [...] je me rappelle aujourd'hui les vers que j'écrivais à un ami au lendemain du crime du 2 décembre, un crime qui n'est encore qu'à demi vengé⁸⁵ ». Mais quelle était la vision des deux principaux dignitaires du Second Empire? Plus particulièrement, comment l'impératrice est-elle perçue par la presse lorraine qui nous l'avons vu par cette dernière citation, peut se montrer très virulente? Souvent, les journaux

⁸¹ *Le Courrier des Vosges*, édition du 6 octobre 1870

⁸² *Le Journal de Metz*, édition du 14 septembre 1870

⁸³ *Le Journal de Metz*, édition du 18 septembre 1870. A Jacquet, rédacteur, écrit : « Les partisans les plus dévoués du régime impérial n'auront à se reprocher ni faiblesse, ni défection. Ils ne passent point d'un parti dans un autre : derrière la dynastie qui disparaît, il y a la France qui les appelle et qui réclame l'appui de leurs bras. Aucun remords ne troublera leur conscience ; ils seront aujourd'hui ce qu'ils étaient hier : les défenseurs du pays »

⁸⁴ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 4 décembre 1870

⁸⁵ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 25 novembre 1871, lettre de Léon Jamyn publiée dans la rubrique « Lettres vosgiennes VII »

retranscrivent les concernant, quelques informations à propos de l'emprisonnement de Napoléon III et l'établissement de l'impératrice à Chislehurst. Mais comment l'impératrice est perçue en tant que personne par la presse lorraine? Est-elle épargnée par les différentes invectives ou assistons nous comme pour la presse parisienne, à un oubli relatif de l'ancienne souveraine?

III- L'impératrice Eugénie en exil vue par la presse lorraine : un relatif oubli de l'ancienne souveraine?

A- Une critique plus véhémente contre l'empereur que contre l'impératrice

Dans cette analyse de la perception de l'impératrice Eugénie par la presse lorraine, il est utile de nous référer à des articles de journaux antérieurs à 1870 afin d'établir une évolution de sa perception. Bien que les journaux de la première décennie de l'Empire qui évoquent le couple impérial soient soumis à un arsenal juridique répressif, nous pouvons retrouver quelques articles intéressants afin de voir la perception de la souveraine dès son entrée dans la vie publique française. De ce point de vue, *L'Espérance de Nancy* publie le 30 janvier 1853 une note adressée à la rédaction du journal à l'occasion du mariage de Napoléon III avec Eugénie de Montijo⁸⁶. Dans celle-ci nous pouvons y lire un rapprochement entre la comtesse de Téba et Sainte Bathilde, reine des Francs et épouse de Clovis II. Elle aussi d'origine étrangère puisque née dans l'esclavage en Angleterre avant d'être vendue en Gaule, elle est une reine dont l'influence a été très largement bénéfique pour le pouvoir mérovingien. Par cette comparaison, la population exhorte l'impératrice Eugénie d'avoir la même influence sur Napoléon III. Ce n'est cependant pas la seule comparaison que nous pouvons retrouver. *Le Courrier des Vosges* publie en 1868 une correspondance de Paris datée du 16 mars et adressée à la famille impériale pour le treizième anniversaire du Prince impérial⁸⁷. On y décrit « la grande et illustre influence » de l'impératrice « qui rappelle la mère de Constantin ». Elle est cette fois comparée à Hélène, mère de l'empereur romain dont l'influence a joué un rôle significatif pour la dynastie constantinienne. Telle est la vision que possèdent les différents journaux lorrains concernant l'impératrice. Avec la loi de 1868 qui donne une plus grande liberté de la presse, il est légitime d'imaginer que les critiques soient plus virulentes. Là encore, les mentions de l'impératrice se limitent à ses actes de charités⁸⁸ ou aux parures qu'elle porte lors des bals organisés aux Tuileries et aux autres séries de Compiègne⁸⁹.

⁸⁶ *L'Espérance : courrier de Nancy*, édition du 30 janvier 1853

⁸⁷ *Le Courrier des Vosges*, édition du 17 mars 1868

⁸⁸ *Le Courrier des Vosges*, édition du 13 février 1868 ; mais également *L'Indépendant de la Moselle*, édition du 3 février 1868 concernant l'envoi d'un lot de loterie par l'impératrice aux pauvres de Sarreguemines.

⁸⁹ *L'Indépendant de la Moselle*, édition du 10 février 1868

Toutefois, nous pouvons trouver de rares articles qui mentionnent l'action politique de l'impératrice Eugénie. De ce point de vue, dans *L'Indépendant de la Moselle*, le bulletin du jour écrit par Édouard Mayer relaye un article du journal parisien *Le Constitutionnel* qui constate et justifie la présence de plus en plus fréquente de l'impératrice au Conseil des ministres. Le journal rappelle que dans les faits, le sénatus-consulte du 17 juillet 1856 confère à l'impératrice la régence en cas de mort de l'empereur et jusqu'à la majorité du prince impérial. Selon le journal, il est logique que la souveraine soit présente au Conseil des ministres puisque qu'elle peut être « amenée à les nommer [...] elle doit s'initier à un labeur quotidien, à la connaissance et au maniement des affaires⁹⁰ ». Quelques mois plus tard, cette même feuille publie dans ses dernières nouvelles que l'impératrice se montre favorable à la candidature de Charles VII à la couronne d'Espagne tandis que l'empereur favorise celle du prince des Asturies sous la régence du maréchal Serrano⁹¹. L'impératrice contrarie t'elle la décision de l'empereur? *Le Courrier des Vosges* en relayant des informations parisiennes, dément, et par des commentaires supplémentaires, le journal écrit que ni le gouvernement ni le couple impérial n'a de légitimité à patronner un candidat⁹².

En s'appuyant sur les journaux vosgiens, nous pouvons remarquer que le département des Vosges a en 1868, une bonne image de l'impératrice. Le 1er décembre 1868, Jules Gabriel Aymé de la Herlière, député des Vosges et le préfet des Vosges convoquent à Mirecourt les différents conseillers municipaux et maires afin de réaliser un projet, à savoir la construction d'un chemin de fer reliant Épinal et Neufchâteau, une artère fondamentale tant pour le département que pour le pays. Ils font appel à l'impératrice, *Le Courrier des Vosges* écrit :

«M. Le Préfet a ramené la pensée de ses auditeurs vers une personne que les populations vosgiennes reconnaissantes entourent de respects, vers une fée bienfaisante qui a daigné prendre en mains la défense de nos intérêts, et faire décider la construction du chemin d'Épinal à Neufchâteau et la percée de la chaîne des Vosges : tout le monde a nommé l'Impératrice⁹³ »

⁹⁰ *L'Indépendant de la Moselle*, édition du 31 août 1868

⁹¹ *L'Indépendant de la Moselle*, édition du 24 octobre 1868

⁹² *Le Courrier des Vosges*, édition du 27 octobre 1868

⁹³ *Le Courrier des Vosges*, édition du 5 décembre 1868

Quelques jours plus tard, le journal publie un article intitulé « un mot sur les récompenses pour belles actions » où il est écrit que l'empereur doit, sur le modèle de la Légion d'honneur, créer des récompenses pour montrer la gratitude de l'État envers toute personne utile. L'impératrice est prise en exemple : « l'Impératrice, descendant du trône pour se faire la soeur de charité des cholériques de Paris et d'Amiens, a donné au monde un sublime exemple ; et si le pays était consultée, ce serait à Elle qu'il donnerait le titre de grande-maîtresse de l'ordre du dévouement, comme il a donné à Napoléon III la couronne de France⁹⁴ ». Ainsi, la perception de l'impératrice Eugénie par la presse lorraine avant 1870 est celle attachée à son peuple et qui intervient en sa faveur. Nous ne trouvons que très peu d'invectives la concernant au cours des années 1868-1869 outre quelques articles. Par exemple, *L'Indépendant de la Moselle* dans une chronique dédiée à la modification du gouvernement à la fin de 1868 relaye un extrait du journal belge le *Précurseur* où il est dit que l'empereur a modifié son gouvernement suite à une conversation privée avec Armand Laity. L'ami de l'empereur aurait dénoncé, selon le journal, l'ingérence de l'impératrice dans les affaires politiques⁹⁵. Toutefois, cette publication seule, par ailleurs issue d'une conversation privée ne révèle rien quant à la perception de l'impératrice par l'opinion publique. La seule critique virulente trouvée provient du *Courrier des Vosges* qui écrit concernant la trop grande présence de l'impératrice dans le Conseil des ministres :

« Sans doute, ce n'est point pour y faire de la tapisserie que Sa Majesté passe patiemment de longues heures dans la salle du Conseil. Nous savons en outre, ce que sont, les journaux officiels eux mêmes qui nous ont, à diverses reprises, entretenus de l'influence de l'Impératrice, de la sagacité de son esprit, de l'étendue de ses vues et de l'action prépondérante qu'elle exerce sur les hommes politiques qui ont l'honneur d'être de son entourage⁹⁶ ».

Une plume acerbe et une certaine virulence dans les propos mais globalement cette invective reste isolée à la veille du conflit. C'est dans la crise diplomatique de juillet 1870 et dans l'entrée de la France dans le conflit que nous pouvons trouver davantage d'articles mentionnant Eugénie. Cela ne signifie pas qu'elle devient la cible des journaux mais étant désormais l'impératrice-régente, Eugénie figure au coeur des nouvelles du jour de nombreux

⁹⁴ *Le Courrier des Vosges*, édition du 10 décembre 1868, article intitulé « un mot sur les récompenses pour belles actions » signé par les initiales « D.D »

⁹⁵ *L'Indépendant de la Moselle*, édition du 23 décembre 1868

⁹⁶ *Le Courrier des Vosges*, édition du 14 décembre 1869, correspondances provenant de Paris à la date du 13 décembre 1869

journaux lorrains. Dans ses nouvelles du département, *Le Courrier des Vosges* dédie la tête de sa colonne à la souveraine même si nous pouvons relever une erreur⁹⁷ : le journal indique que c'est la seconde fois depuis 1859, or nous l'avons écrit, c'est la troisième fois depuis 1859 puisqu'elle a exercé cette fonction lors de la seconde expédition d'Algérie de Napoléon III en 1865. Toutefois, cette maladresse n'a pas pour objectif de diminuer le mérite de l'impératrice puisque l'article salue : « l'habileté et la connaissance des affaires [dont elle] s'acquitta lors de cette glorieuse mais difficile mission ». Certains articles précisent les pouvoirs conférés à la souveraine pendant sa régence⁹⁸ tandis que d'autres informent sur les actions de l'impératrice pendant la guerre. *Le Messin* nous apprend par exemple qu'Eugénie s'est déplacée à la cathédrale Notre-Dame-des-Victoires de Paris pour y installer une lampe semblable à celle établie lors de la guerre d'Italie en 1859⁹⁹. Suite aux différentes défaites, les journaux lorrains relayent la circulaire de l'impératrice-régente datée du 7 août qui fait l'objet de commentaires et de contestations de la part de la population lorraine¹⁰⁰. Plus étonnant, nous nous retrouvons dans un cas de figure où certains journaux prennent même la défense de l'impératrice. Par exemple, Léon Venzac dément une assertion provenant d'un article du *Times* où il est écrit que l'impératrice aurait demandé une médiation à la reine Victoria, information erronée qui voit le journal être qualifié par le rédacteur de « journal d'anglo-bismarckien¹⁰¹ ». Ainsi, la responsabilité de l'impératrice Eugénie ne semble pas dénoncée immédiatement après le conflit et son traitement apparaît moins virulent que celui de Napoléon III. Sans doute faut-il le rappeler, jusqu'à sa mort, Napoléon III subit les invectives de la presse républicaine avec en tête de liste, le rappel constant de la débâcle de Sedan et des comparaisons avec Napoléon Ier¹⁰². De ce point de vue, *Le Mémorial des Vosges* publie un article intitulé « oncle et neveu », véritable pamphlet dont les premières lignes sont évocatrices quant au ton employé : « C'est par une malédiction bien méritée et une juste loi du talion que l'empire napoléonien est tombé d'une manière si misérable et dépourvue de toute

⁹⁷ *Le Courrier des Vosges*, édition du 28 juillet 1870

⁹⁸ *L'Indépendant de la Moselle*, édition du 30 juillet 1870

⁹⁹ *Le Messin*, édition du 31 juillet 1870

¹⁰⁰ *Le Courrier des Vosges*, édition du 9 août 1870 pour la population spinalienne par exemple

¹⁰¹ *Le Courrier des Vosges*, édition du 27 août 1870

¹⁰² sur ce point, voir par exemple : BARRY Alexandre, *La perception de la mort de Napoléon III dans la presse politique nationale*, Université de Lyon, Mémoire de Séminaire, 2014

dignité dans le néant d'où il s'était relevé à grand renfort de sang¹⁰³ ». Ici ce n'est pas l'impératrice qui est attaquée, elle n'est dans les faits, même pas mentionnée une seule fois. L'article donne une comparaison entre Napoléon Ier et Napoléon III, le premier est mis-en-valeur pour mieux accabler le second. Le même journal décidément très virulent à l'encontre de Napoléon III, publie quelques jours plus tard, un article dénonçant les traîtres qui essaient de rétablir «le Bonaparte et son escorte¹⁰⁴ » à la tête de la France. Encore une fois c'est une critique ciblée contre l'empereur. Cependant, cette fois-ci l'impératrice n'est pas épargnée et elle se voit qualifiée de : « vertueuse Espagnole et l'organisatrice des soupers fins des Tuileries d'ailleurs, se rendra inutilement près de son impérial et rhumatismal époux, avec une perruque noire et les sourcils teints en noir, pour nouer des intrigues ». Une critique qui apparaît virulente mais qui s'avère en réalité assez classique tant elle reprend les éléments habituels pour attaquer Eugénie : son origine étrangère, la mention des repas aux Tuileries rappelant la fête impériale faste et dispendieuse souvent critiquée ainsi que son goût pour les beaux vêtements ; tout cela doublé d'une certaine misogynie. Ces critiques reviennent plus tard, dans la décennie 1890-1900 à un moment où l'impératrice réapparaît dans l'historiographie et dans les intérêts des républicains mais pas seulement comme nous l'avions pu l'écrire en introduction. Cette tendance mémorialiste qui la réinsère dans l'histoire de France tend à occulter une période où elle est absente : les années 1870-1880 où la République tente de s'ancrer durablement. Le temps du Second Empire n'est rappelé que par la mort de Napoléon III en janvier 1873 puis celle du Prince Impérial dans de tragiques circonstances en juin 1879. L'impératrice Eugénie semble exilée et ce, doublement : un exil physique puisque les années 1870 sont caractérisées par son installation en Angleterre, puis moral, car la presse nationale ne fait pendant cette période de dix ans, que très peu de références à l'impératrice. En est-il de même pour la presse lorraine dont le territoire subit, dans cette même période, une grande rupture administrative, politique et culturelle?

¹⁰³ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 21 décembre 1870. On peut y lire plus loin : « Le premier Napoléon était devenu le héros préminent de son temps ; même les victimes de son despotisme se trouvaient captivées par son prestige [...] Louis Napoléon quitte la scène du monde comme un acteur de second rang à qui n'est réservé aucun rôle dans la scène finale »

¹⁰⁴ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 27 décembre 1870, article intitulé « Un traître » écrit par A. Rivière

B- La décennie 1870-1880 : le début de l'errance d'une impératrice oubliée de tous?

En s'appuyant sur les journaux disponibles qui vont au delà de 1870, nous pouvons nous apercevoir que l'impératrice Eugénie n'apparaît que rarement si ce n'est, que uniquement à travers le récit de son exil. Dès les deux premières semaines qui suivent la débâcle de Sedan, les différents journaux lorrains informent la population quant à l'établissement de l'ancienne souveraine en Angleterre¹⁰⁵. De ce point de vue, *Le Courrier des Vosges* annonce dans ses dépêches officielles que Eugénie est arrivée le 15 septembre à Hastings, lieu qu'elle souhaite quitter pour Arenenberg selon le journal. Le lendemain, *L'Indépendant de la Moselle* annonce que le bruit court dans Metz que l'impératrice a obtenu du roi de Prusse qu'elle puisse se rendre auprès de Napoléon III toujours captif en Allemagne¹⁰⁶. Nous pouvons remarquer à la lecture de nombreux articles que « l'aventure anglaise » de l'impératrice intéresse beaucoup les journaux lorrains. Par exemple, le 6 octobre 1870, *Le Courrier des Vosges* dédie une rubrique entière à l'exil de l'Impératrice¹⁰⁷ reprenant les informations de *l'Indépendance belge*. C'est sans doute le premier journal à indiquer précisément où l'impératrice s'est installée ; au château Camden-Place situé à Chislehurst au sud est de Londres. Le journal se dit peu surpris d'un tel lieu puisque le château fut acquis un mois avant la guerre par Napoléon III même si la raison reste inconnue. Le journal s'offre à quelques spéculations mais conclut qu'un tel château fut acheté pour y abriter le Prince impérial dont la santé tendait à décliner. Ces informations sur l'exil constituent la majoritaire partie des informations données par les journaux sur l'impératrice Eugénie. Toutefois, en y regardant de plus près, un évènement étrange mêlant l'impératrice est relaté dans différents journaux à partir du mois d'octobre¹⁰⁸. En effet, le 14 septembre 1870, un homme inconnu dont l'identité révélée plus tard nous permet de connaître son nom à savoir Edmond Régnier, aurait demandé à l'impératrice une entrevue, laquelle aurait refusé. L'homme réussit néanmoins à obtenir de la part du Prince impérial, une photographie avec l'autographe du jeune prince aussitôt présentée au général Charles Denis Bourbaki défendant Metz toujours assiégée. En présentant la photographie, Edmond Régnier prétend que l'impératrice attend le

¹⁰⁵ *Le Journal de Metz*, édition du 14 septembre 1870 ; voir également *Le Courrier des Vosges*, édition du 15 septembre

¹⁰⁶ *L'Indépendant de la Moselle*, édition du 15 septembre 1870

¹⁰⁷ *Le Courrier des Vosges*, édition du 6 octobre 1870, article intitulé « l'ex-impératrice en Angleterre »

¹⁰⁸ *Le Courrier des Vosges*, édition du 11 octobre 1870. Nous pourrions citer de nombreux autres titres, l'affaire est au coeur des nouvelles pendant près de deux semaines

général en Angleterre pour lui donner une mission particulière. Lorsque le général Bourbaki arrive en Angleterre, l'impératrice dément cette information. Sans doute, aurions nous ici le premier canular de l'histoire si celui-ci n'avait pas été qualifié par le journal spinalien de « ruse de guerre » qui permettait d'éloigner l'un des meilleurs généraux de la place assiégée. Plus tard, *Le Mémorial des Vosges* relaye un article de *l'Indépendance belge* où on apprend que cette entrevue avait pour objet de permettre la restauration impériale¹⁰⁹. L'impératrice ne connaissant pas l'homme lors de sa venue avait chargé sa dame d'honneur, madame Lebreton de le renvoyer. Cet évènement surprenant constitue, dans les faits, le seul évènement mêlant, même de très loin, l'impératrice à la guerre après la chute du régime. Ceci marque le début d'un relatif oubli de l'impératrice dans les journaux. Nous pouvons trouver quelques occurrences mais celles-ci restent très largement anecdotiques. Par exemple, *Le Journal des Vosges* informe quant à la vente de diamants par l'impératrice à hauteur de 8 millions de francs¹¹⁰. Quelques mois plus tard, le journal publie une lettre écrite par Eugénie et adressée au tzar Alexandre II de Russie où elle fustige le gouvernement républicain : « Un autre gouvernement a entrepris la tâche que nous regardions comme notre devoir de remplir¹¹¹ ». Ainsi, comme c'est le cas pour la presse parisienne au lendemain du conflit, l'impératrice passe dans les journaux lorrains, au second plan, à tel point que la seule impératrice mentionnée par les différents journaux dans le reste de l'année 1871 et au début de l'année 1872 est l'impératrice Charlotte, femme du défunt empereur du Mexique. Un exil autant physique que moral caractéristique de l'errance que vit l'impératrice Eugénie plus d'une cinquantaine d'année après la mort de son époux et de son fils. Tel un spectre du Second Empire, elle n'apparaît qu'épisodiquement à travers les autres et notamment à travers le destin tragique de ses proches.

¹⁰⁹ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 8 décembre 1870, article intitulé « Comment restaurer un Empire » dans la rubrique « Variétés » provenant de *l'Indépendance belge* ; voir également *Le Mémorial des Vosges*, édition du 25 décembre 1870, P. Marchal écrit dans une « Chronique de l'Est » concernant la restauration bonapartiste : « On chuchotait le mot de restauration bonapartiste. L'armée du Rhin en se joignant au 80 000 prisonniers de Sedan, formerait l'armée prétorienne qui ramènerait à Paris l'impératrice avec Napoléon IV [...] Eugénie serait régente de droit, Bazaine le serait de fait »

¹¹⁰ *Le Journal des Vosges*, édition du 25 juin 1871

¹¹¹ *Le Journal des Vosges*, édition du 11 octobre 1871, voir également *Zeitung für Lothringen*, édition du 15 octobre 1871 qui offre une analyse de la politique extérieure de Napoléon III considérée comme celle d'un « lunatique et d'un fataliste »

Conclusion du chapitre

Ainsi, ce second chapitre permet grâce à une mise en perspective de la presse lorraine et de ses différentes dynamiques de percevoir le traitement réservé à l'impératrice par la presse lorraine. La floraison au lendemain du Second Empire, de nombreux journaux lorrains pourraient poser les jalons d'une grande hostilité au régime déchu. Or, nous pouvons nous apercevoir que si la critique est grande contre le régime politique et son principal représentant Napoléon III, l'impératrice semble occultée dans les premières années de la République.

Une exclusion de l'Histoire de France en même temps qu'une exclusion du territoire français¹¹² qui peut apparaître déroutante du point de vue de la Lorraine. En effet, ce territoire est directement impacté par le conflit et nous pouvons remarquer que la presse lorraine ne semble pas tellement attaquer l'impératrice Eugénie, pourtant tenue comme l'une des responsables du conflit si ce n'est la principale. Nous pourrions légitimement penser que le faible écart de temps entre la chute de l'Empire et la parution de ces titres de journaux aurait été caractérisé par une certaine virulence. Dès lors le constat dressé par Maxime Michelet quant à l'oubli de l'impératrice dans cette décennie semble se vérifier et il faudrait sans doute attendre les années 1890-1900 pour assister à une réinsertion de l'impératrice dans les esprits. Or, en y regardant de plus près, nous pouvons trouver dans la première décennie d'exil de l'impératrice, des événements largement repris par les différents journaux. Mieux encore, des événements tragiques tels que la mort de Napoléon III le 9 janvier 1873 ou encore celle du Prince impérial le 1er juin 1879, donnent lieu à des bulletins quotidiens informant quant à l'état de santé de l'impératrice. Ceci montre que si l'impératrice est considérée comme l'ancienne souveraine d'une époque désormais révolue, elle continue pourtant de susciter l'intérêt des curieux qui suivent scrupuleusement l'aventure anglaise de l'impératrice exilée. Ainsi, au moyen de la presse lorraine, il est possible de voir la perception de l'impératrice Eugénie dans la première décennie de la Troisième République dans un contexte où le spectre de la guerre de 1870 demeure toujours et continue d'outrager la conscience publique.

¹¹² Cette formule est utilisée dans MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 35

PARTIE 2

L'IMPÉRATRICE, LE BONAPARTISME ET LA GUERRE DE 1870 DANS LA PREMIÈRE
DÉCENNIE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE : LE TEMPS DE L'EXIL MORAL ET
PHYSIQUE (1871-1879)

CHAPITRE 3. Le spectre de la guerre de 1870 dans les premières années d'exil

« Plus le spectre de 1870 s'est éloigné de la mémoire française, plus la mémoire de l'Impératrice s'est elle aussi affaiblie - affaiblissant dans le même mouvement sa légende noire. Car le rôle le plus politique que l'Impératrice Eugénie fut amenée à remplir dans sa longue existence fut celui de bouc émissaire, un rôle que le destin l'amena à exercer bien plus longtemps qu'elle n'exerça ses fonctions de souveraine impériale¹ »

-Maxime Michelet

Rares sont les historiens qui se sont intéressés à la période d'exil de l'impératrice Eugénie qui représente dans les faits, la majeure partie de sa vie. Étienne Chilot est l'un des premiers à dédier tout un ouvrage sur celle qu'il appelle la « rescapée de l'Histoire² » à l'occasion du centenaire de sa disparition. Il ouvrait son avant propos avec une formule vertigineuse qui met en exergue toute l'originalité de son existence : « Seulement dix-sept ans de règne pour cinquante années d'exil³ ». Cette période de sa vie est caractérisée par une grande méconnaissance voire un certain oubli et les différents ouvrages et autres journaux qui relatent sa vie anglaise restent souvent sporadiques. Toutefois, nombreuses sont les sources qui permettent de restituer l'histoire de ces cinquante années d'exil et plus particulièrement sa première décennie. En effet, si l'impératrice Eugénie n'est plus une personnalité de premier plan en Europe au lendemain de la chute du régime impérial, elle demeure quelques temps dans les affaires diplomatiques du pays jusqu'à la capitulation de Metz le 28 octobre 1870, ultime vestige de la phase dynastique du conflit⁴. De ce point de vue, la correspondance avec Guillaume Ier constitue un élément largement connu de la vie de l'impératrice. Le 26 octobre 1870, deux jours avant la capitulation de la place messine, le souverain prussien lui adressait une réponse à une lettre qu'elle avait envoyé le 23 le suppliant de se raviser quant à l'annexion de l'Alsace-Lorraine au territoire germanique. Celui-ci en des termes clairs, écrivait que c'était davantage une manoeuvre stratégique qu'une réelle volonté d'étendre le territoire allemand⁵.

¹ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, Paris, Cerf, 2020 p. 298

² CHILOT Étienne, *Dans l'ombre d'Eugénie : la dernière impératrice en exil*, Paris, Éditions Le Charmois, 2019, p. 15

³ *Ibid*

⁴ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique, op. cit.*, p. 296

⁵ Archives nationales, lettre de Guillaume Ier à l'impératrice Eugénie du 26 octobre 1870. Voir annexe VI

Pourtant, même après son retrait des affaires politiques du pays, elle demeure une personne publique puisqu'elle continue de recevoir des personnalités princières à Camden Place telles que la reine Victoria, le kaiser Guillaume II mais également d'autres personnalités issues de divers domaines tant artistiques que scientifiques. De ce point de vue, nous pouvons noter à titre d'exemple les visites du sculpteur Auguste Rodin ou de Jean Cocteau⁶. De fait, nous avons à disposition une pluralité de sources utiles à notre étude provenant d'une petite cour d'une soixantaine d'individus reconstituée en Angleterre faisant de Chislehurst une véritable « ruche d'activité diplomatique et un foyer d'intrigues⁷ ». Ces « amis des mauvais jours⁸ » selon l'expression d'Eugénie ont permis de laisser d'importants témoignages dont les archives de Jean Baptiste Franceschini-Piétrì, secrétaire particulier de la famille impériale qui a laissé une centaine de lettres manuscrites. Mieux encore, il existe différents mémoires rédigés par ses anciennes demoiselles d'honneur dont l'indéfectible fidélité les a conduites à la suivre outre-Manche dans cette aventure anglaise qui apparaissait au départ comme éphémère⁹. Ces mémoires sont d'autant plus importants que l'impératrice Eugénie n'a pas écrit les siens. Dès lors, croisées avec les journaux lorrains, ces sources constituent une littérature abondante sur ce qu'Étienne Chilot nomme « la décennie fatale¹⁰ » ; désignant ainsi la première décennie d'exil d'Eugénie entre 1871 et 1879 où des événements tragiques se succèdent en même temps que se règle la question du conflit franco-allemand encore prégnant dans les consciences. Ainsi, la mort de Napoléon III le 9 janvier 1873, le procès du maréchal Bazaine qui s'ouvre le 6 octobre et se clôt le 10 décembre 1873, la manifestation bonapartiste lors de la majorité du Prince impérial le 16 mars 1874 ou sa tragique disparition le 1er juin 1879 sont tant d'évènements qui peuvent être étudiés au moyen de la presse lorraine introduisant l'impératrice Eugénie de manière épisodique et discontinue. Enfin, l'étude chronologique de ces événements à travers cette décennie est un moyen pertinent de remarquer que son traitement par la presse est largement moins virulent au fur et à mesure que la décennie s'écoule puisque s'éloigne le spectre de la guerre de 1870.

⁶ CHILOT Étienne, *Dans l'ombre d'Eugénie : la dernière impératrice en exil*, op. cit., p. 15

⁷ *Ibid.*, p. 50

⁸ Des CARS Jean, *Eugénie : la dernière impératrice ou les larmes de la gloire*, Paris, Perrin, 1997, p. 50

⁹ De LARMINAT Marie (comtesse des GARETS), *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur. L'Impératrice Eugénie en exil*, Paris, Calman-Lévy, 1929, p. 17. Elle écrit : « Je crois qu'aucun de nous n'avait l'impression d'être pour « en Angleterre ; le sentiment du provisoire régnait avec toutes ses illusions »

¹⁰ CHILOT Étienne, *Dans l'ombre d'Eugénie : la dernière impératrice en exil*, op. cit., p. 88

I. La mort de Napoléon III : disparition de l'un des derniers vestiges du Second Empire

A. L'impératrice Eugénie au lendemain de 1870 : entre grandes absences et succinctes apparitions

Avant la disparition de Napoléon III le 9 janvier 1873, l'impératrice n'est que très peu mentionnée par la presse lorraine et si elle apparaît, elle n'est que rarement au coeur du propos, n'apparaissant qu'en toile de fond. Par exemple, le 23 février 1872, le journal *Zeitung für Deutsch-Lothringen* reprend un article de la *Gazette de Cologne* qui informait qu'une réception était organisée Berlin chez le comte Gontaut-Biron, dans le même lieu où se tenait l'une des dernières réceptions du Second Empire organisée par le comte de Benedetti en 1870 dont nous ne rappellerons pas quel rôle fut le sien dans la défaite. Le journal de la Lorraine allemande écrit concernant cette ultime réception :

« Dans les salons du premier étage, le comte Benedetti avait donné, il y a deux ans, son dernier bal ; dans le grand salon de la réception, on voyait encore les portraits, en grandeur naturelle, de l'empereur et de l'impératrice des Français, et maintenant tout a disparu, Benedetti, les portraits et l'empire, et le prince de Bismarck tend la main au représentant de la République¹¹ »

Cet extrait de journal est éloquent dans la démonstration de notre propos. En effet, nous avons bien une dualité entre une époque révolue et un régime naissant, la République. L'impératrice est à peine nommée et l'article ne la concerne qu'indirectement et c'est par ailleurs l'une des premières mentions trouvées de l'impératrice dans les journaux lorrains en 1872. De longues périodes d'absence entrecoupées de quelques articles où elle réapparaît succinctement au détour d'une mention au régime déchu. Par exemple, toujours dans le *Zeitung für Deutsch-Lothringen*, nous pouvons apprendre que des mots séditieux furent placardés à Versailles où il est écrit : « Nous en avons assez de ces intrigues qui nous conduiront aux capucinades et à une guerre en faveur du pape. Nous préférons de beaucoup le retour de l'Empereur, de l'impératrice et du Prince impérial¹² ». Un mot signé par un officier de l'armée nous rapporte le journal témoignant qu'une certaine fidélité de l'armée demeure toujours vis-à-vis de l'impératrice. À cet égard, plusieurs mois plus tard nous pouvons trouver

¹¹ *Zeitung für Deutsch-Lothringen*, édition du 23 février 1872

¹² *Zeitung für Deutsch-Lothringen*, édition du 28 février 1872

dans *Le Mémorial des Vosges* un article intitulé « faits et bruits » qui revient sur un incident qui implique une nouvelle fois indirectement l'impératrice. Le journal écrit que deux soldats du 67^e régiment d'infanterie de ligne se trouvant au boulevard de La Tour-Maubourg à Paris ont déclaré que des sous-officiers faisaient signer une adresse à l'impératrice à l'occasion de la Sainte-Eugénie dans laquelle ils exprimaient leur volonté de la revoir. Cet incident résulte sur une réaction énergique de Mac Mahon qui considère cet acte comme un manque de discipline¹³. La Sainte-Eugénie célébrée le 15 novembre est une date importante nous permettant de voir réapparaître l'impératrice dans les journaux puisque c'était une occasion pour Chislehurst d'organiser une grande réception à l'honneur de la l'ancienne régente, du moins jusqu'à la disparition de l'empereur. Les journaux lorrains reprennent le récit de ces manifestations qui ne suscitent pas de réactions particulières¹⁴. D'une manière générale, les journaux décrivent vaguement la vie de l'impératrice en Angleterre ne donnant que des informations sans grande importance sur sa vie quotidienne¹⁵. Pourtant, bien avant la mort de Napoléon III en janvier 1873 nous pouvons trouver des articles plus virulents à son encontre qui rappelle notamment son rôle dans la guerre de 1870. Le *Courrier de Moselle* écrit un article intitulé « M. Changarnier à Metz » qui implique directement cette fois-ci l'impératrice Eugénie¹⁶. L'article commence par ces quelques mots :

« « *Le grand parti de l'ordre* » a été parait-il, sur le point de se jeter dans les bras octogénaires de M. Changarnier (...) M. Changarnier était, en effet, à Metz, de ce « *grand parti de l'ordre* », qui, sous l'impulsion de M. Bazaine, négociait avec l'ex impératrice et avec le prince Frédéric Charles, pour rétablir « *l'ordre* » à l'intérieur au lieu de combattre les ennemis de la France »

Cet article datant de fin 1872 met en cause la responsabilité du général Changarnier dans la défaite de la guerre de 1870. Pour comprendre l'extrait de cet article, il s'agit de rappeler en quelques mots quel fût le parcours atypique de ce général du Second Empire. Tout

¹³ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 29 novembre 1872, article intitulé : « faits et bruits ». Un rapport de police donne suite à cet incident et révèle que trois sous-officiers sont à l'origine de cette adresse dont deux d'origine corse, ils ont recueilli une centaine de signatures. Le journal écrit quant à la réaction de Mac Mahon : « « À cette nouvelle, le maréchal Mac Mahon témoigna un vif mécontentement, infligea au colonel une réprimande sévère pour ce qu'il taxait d'un manque de vigilance et, définitivement, cassa les sous-officiers en les envoyant aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique »

¹⁴ *Gazette de Lorraine*, édition du 20 novembre 1872

¹⁵ CHILOT Étienne, *Dans l'ombre d'Eugénie : la dernière impératrice en exil*, op. cit., p. 15. Sur ce point, la *Gazette de Lorraine* décrit le 17 août 1872 après presque un mois d'absence de l'impératrice dans les journaux sa présence à Brighton suite à une invitation du maire de la ville puis quelques jours plus tard dans son édition du 25 août 1872, le journal écrit qu'elle quitte la ville pour l'île de Wight

¹⁶ *Courrier de la Moselle*, édition du 23 novembre 1872

d'abord opposé à Napoléon III et à son coup d'état du 2 décembre 1851, il est arrêté puis exilé en Belgique à Malines. Il ne rentre en France qu'en 1859 après l'amnistie générale et retourne sur son territoire natal en Saône-et-Loire. En juillet 1870, le commandement de l'armée lui est interdit et il décide de rejoindre le maréchal Bazaine à Metz où il participe à la capitulation de la place forte, après avoir échoué une négociation face au prince Charles Frédéric, commandant des armées prussiennes encerclant Metz¹⁷. Cet article écrit ironiquement que le général est un « grand patriote » et il lui est surtout reproché d'avoir soutenu le maréchal Bazaine qui, nous aurons l'occasion d'y revenir, a été accusé d'inaction lors du siège. Sans doute plus intéressant, le journal a retrouvé et publié le procès-verbal d'une entrevue avec le général en chef prussien où il avait pour rôle de « sauver l'honneur de la place messine ». Dans ce procès-verbal, nous pouvons lire qu'il a déclaré le 16 octobre 1870 soit une dizaine de jours avant la capitulation : « Il n'est permis à personne de suspecter la loyauté du maréchal Bazaine ». À un an de l'ouverture du procès Bazaine, le spectre de la guerre de 1870 est toujours bouillonnant dans les esprits et l'un des éléments qui suscitent les invectives le concernant est le soutien indéfectible qu'il a toujours affirmé apporter à la régence de l'impératrice et ce, même après la chute de l'Empire. Nous pouvons lire :

« N'est-ce pas M. Changarnier, qui, le dos appuyé à la cheminée de l'appartement qu'allait quitter l'émissaire de Bazaine, prononça en plein conseil ces paroles caractéristiques : « Allez dire à l'impératrice qu'elle vienne parmi nous, et que le vieux Changarnier lui-même la présentera à l'armée et à nos braves populations Lorraines¹⁸ »

Ainsi, bien avant la mort de Napoléon III dont l'oeuvre est, nous aurons également l'occasion d'y revenir, largement limité à la défaite de 1870, nous pouvons retrouver des articles qui reviennent sur la responsabilité de certains généraux qui se sont « associés aux manoeuvres infâmes qui ont amené la capitulation de Metz » et qui souhaitaient par la même occasion « la restauration d'un gouvernement déchu¹⁹ ». Toutefois, ce ne sont pas uniquement les militaires qui sont blâmés comme le montre un article du *Courrier de la Moselle* intitulé « Des causes véritables de nos désastres militaires », article divisé en plusieurs parties reprenant les causes de la guerre de 1870²⁰. L'auteur indique qu'il ne s'agit pas de blâmer la

¹⁷ Archives départementales de Saône-et-Loire, le général Changarnier, 2 FI 2/62

¹⁸ *Courrier de la Moselle*, édition du 23 novembre 1872 *op. cit.*

¹⁹ *Ibid*

²⁰ *Courrier de la Moselle*, éditions des 13 et 15 décembre 1872, article signé Quirin et intitulé « Des causes véritables de nos désastres militaires »

France après la défaite de 1870 en déclarant comme l'opinion publique l'a souvent fait ainsi qu'une génération entière d'écrivains et d'érudits dans les décennies qui suivent le conflit, que la France est inférieure à l'Allemagne²¹. Il écrit :

« La vérité est que la moralité des Allemands n'a rien qui puisse nous désespérer ; que le patriotisme français vaut le patriotisme tudesque, que le niveau scientifique ne s'abaisse point au passage du Rhin et que l'indiscipline de nos soldats n'a pesé dans la balance militaire que d'un poids insignifiant ».

Il poursuit sa réflexion en écrivant que la France a été victime d'une « déplorable aberration politique » énumérant ainsi toutes les causes considérées comme « secondaires » qui ont amené la défaite telles qu'une loi sur le recrutement militaire jugée insuffisante, une organisation de l'armée médiocre, un état-major incapable de concevoir et exécuter un plan. Il développe chacun de ces points dans les deux longs articles et concernant l'incapacité de l'état-major, il évoque l'impéritie du maréchal Leboeuf et écrit plus longuement :

« Nos premières défaites sont incontestablement son oeuvre directe. Mais, pourquoi la conduite de la guerre avait-elle été confiée à cet artilleur fanfaron? Pourquoi avait-on fait de lui ce ministre de la guerre qui se déclarait prêt à guerroyer, sur un signe de la camarilla, dont l'impératrice Eugénie était l'âme? »

Comme plus tôt avec le général Changarnier, dès qu'une personnalité du régime impérial est mis-en-cause dans la défaite de 1870, la présence de l'impératrice n'est jamais bien loin comme si elle était consubstantielle à la débâcle. Ici, le terme de « camarilla » reste à définir. En Espagne, c'est un terme péjoratif qui désigne l'influence occulte et néfaste que peut recevoir un souverain de la part son entourage, qui s'improviserait conseiller sans en avoir la fonction officielle ni même les compétences. Ce terme loin d'être anodin, renvoie à l'origine hispanique de l'impératrice et perpétue l'idée que la défaite est le résultat de l'influence d'une femme étrangère sur la politique militaire de l'empereur des Français.

²¹ Sur ce sujet, voir l'ouvrage majeur de DIGEON Claude, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, Presses universitaires de France, 1959. L'historien a montré toute l'ampleur de la défaite de 1870-1871 chez de nombreux écrivains et publicistes qui développent un complexe d'infériorité face à une Allemagne qu'ils considèrent comme frontalement supérieure à la France. De ce point de vue, la thèse de Claude Digeon est essentielle afin de comprendre le retentissement de la défaite de 1870 dans les premières décennies de la Troisième République.

B. La mort de « l'homme de Sedan » et la responsabilité de l'impératrice dans une « guerre funeste » qui continue d'outrager la conscience publique

Étudier une figure telle que l'impératrice Eugénie au lendemain de 1870 suppose analyser l'un des événements les plus importants de la décennie, à savoir la mort de son mari Napoléon III, disparition de l'un des derniers vestiges du Second Empire. Au lendemain de la guerre de 1870, celui-ci était retenu captif à Cassel puis au domaine de Wilhelmshöhe entre le 5 septembre 1870 et le 19 mars 1871. Le choix de ce lieu est hautement symbolique puisqu'il fut à l'époque du Premier Empire la capitale du royaume de Westphalie²². Il rejoint l'impératrice Eugénie et son fils à Chislehurst le 20 mars après avoir débarqué à Douvres. Il ne profite que peu de temps de sa retraite en exil puisque dès le 15 décembre 1872 il mande à Camden Place des chirurgiens anglais, pour effectuer un diagnostic sur sa maladie de la pierre dont il souffre depuis plusieurs années. Quelques jours plus tard, en accord avec des chirurgiens français, une opération chirurgicale en plusieurs étapes visant à éliminer le calcul de la vessie est prévue. Une première séance infructueuse est effectuée le 2 janvier 1873 n'ayant permis, au moyen d'une lithotripsie, qu'une fragmentation partielle du calcul vésical suivie d'une seconde opération le 6 janvier 1873²³. La technique de lithotripsie trop éprouvante et extrêmement douloureuse, ainsi que l'utilisation de chloroforme provoquent le décès du dernier souverain français le jeudi 9 janvier 1873 à 10h45. En Lorraine, la nouvelle se répand très rapidement et son décès suscite beaucoup de commentaires, comme le montre un rapport spécial du commissariat spécial d'Emberménil datant du 11 janvier 1873 où il est écrit : « le plus grand nombre l'accompagnait de commentaires, d'expressions et d'épithètes peu favorable à sa mémoire²⁴ ». Ce même rapport mentionne l'impératrice et plus particulièrement son ignorance quant à la maladie de son mari qui lui aurait été cachée²⁵. Enfin, ce rapport indique que l'opinion publique est largement intéressée par cet événement

²² Des CARS Jean, *Eugénie : la dernière impératrice ou les larmes de la gloire*, Paris, Perrin 1997, *op. cit.*, p. 538

²³ Sur les circonstances de sa mort, voir notamment : HANNOTIN Denis, *Chirurgien de Napoléon III : Auguste Nélaton (1807-1873) ; La guerre de 70 aurait-elle pu être évitée?*, Paris, Éditions SPM, 2016

²⁴ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, rapport du commissariat spécial d'Emberménil du 11 janvier 1873, 1M 656

²⁵ *Ibid*, nous pouvons notamment lire : « L'allégation que sa maladie remontait à 1869 et qu'elle avait été caché à l'impératrice s'accrédite facilement, on tire cette conclusion que si à partir de cette époque, on avait connu la vérité, le Pays ne se serait pas engagé dans la guerre funeste et maudite de 1870 »

en témoigne la grande diffusion des exemplaires de *Le Gaulois* en Lorraine, l'un des principaux journaux bonapartistes de Paris mais également les commentaires de la population lorraine face à cet évènement. Ainsi à titre d'exemple, le rapport retranscrit le commentaire d'un voyageur à ce sujet : « que Napoléon était mort, cela doit nous être indifférent, mais il ne faudrait pas en ce moment désirer celle du Comte de Chambord parce qu'elle précipiterait la fusion entre les royalistes, alors la République ne pourrait plus se maintenir²⁶ ».

Du point de vue de la presse, les réactions concernant cette disparition varient d'un journal à l'autre, tout cela dépendant de leur orientation politique. D'une simple indifférence, le ton peut varier à l'extrême virulence. Par exemple, pour la presse républicaine nous trouvons une attitude largement hostile à la réception de cette nouvelle. *Le Progrès de l'Est*, premier journal républicain de Nancy, mais dont le siège est depuis 1871 à Epinal, est l'un des premiers journaux lorrains à pressentir le décès du dernier souverain²⁷. Plus intéressant encore, il utilise cette opportunité afin d'attaquer la presse bonapartiste qui est accusée de tirer profit de sa maladie pour gagner davantage de lecteurs. Le journal écrit le 9 janvier 1873, jour du décès de l'empereur, sans que l'information soit devenue officielle : « Les journaux impérialistes exploitent sa pierre pour tirer quelques numéros de plus. Ils content les émotions de l'impératrice, les fatigues de Rouher et le trouble qui règne dans la maison de Camden Place ». Un manque d'empathie et une certaine agressivité de la part du journal républicain vis-à-vis d'un homme qu'il pense mourant, agressivité exacerbée dans la suite de l'article :

« Eh quoi, cet homme trouverait-il encore pitié chez nous? Auprès de la petite bande d'aventurier dont il a fait fortune, soit ; mais la France honnête ne peut lui pardonner, même à son dernier souffle (...) Non! Aucun Français ne sentira d'émotion le jour où la mort, à laquelle il a tant jeté de braves en pâture, l'emportera à son tour ».

Une virulence qui ne décline pas, comme le montrent les premières lignes du bulletin annonçant la nouvelle le lendemain : « Le 9 janvier 1873, sur le sol anglais, a expiré un des grands criminels de ce temps²⁸ ». Une formule exagérée inaugurant néanmoins toute une série de pamphlets et autres entrefilets qui sont publiés dans les premiers jours qui suivent sa

²⁶ *Ibid*

²⁷ *Progrès de l'Est*, édition du 9 janvier 1873. Il écrit le jour même du décès de l'empereur et avant l'arrivée de la nouvelle dans les journaux nationaux : « Le dernier des Bonaparte est malade, il va mourir, il est peut être mort à l'heure qu'il est »

²⁸ *Progrès de l'Est*, édition du 11 janvier 1873

disparition et qui ont pour seul objectif de ternir son image. De ce point de vue, un pamphlet signé Cassandre et intitulé « Il est mort » compare le règne de Napoléon III à celui du dictateur romain Sylla, règne aussitôt qualifié de « cauchemar qui a pesé sur la France pendant vingt ans²⁹ ». Pourtant, contrairement aux journaux républicains qui fustigent Napoléon III jusque dans sa tombe, la conclusion du pamphlet exhorte à l'indifférence et à l'oubli de son règne qualifié de néfaste. Nous pouvons lire : « Nous portons le deuil de la patrie : quant à son bourreau, votre César, le plus que nous puissions lui accorder c'est l'indifférence et l'oubli ». Dans la Meuse, nous avons la même attitude de la part de la presse républicaine, avec notamment *L'Indépendance de l'Est*³⁰ qui écrit le 12 janvier 1873 : « Ce n'est pas un malheur pour la France : voilà ce qu'on se dira en apprenant en France la mort de Napoléon III. Quelle surprise et quel châtement!³¹ ». Sans doute la *Gazette de Lorraine* fait-elle exception dans le traitement de la mort de Napoléon III par la presse républicaine lorraine. Avant tout un périodique étatique qui reprenait les informations des journaux allemands concernant la vie de la cour et de leurs princes, le « pendant » français du journal germanique *Lothringer Zeitung* s'est, au fur et à mesure des années, rallié aux idées républicaines françaises³². Or, la nouvelle de la mort de l'ancien empereur évoque chez le journal républicain « d'unanimes regrets³³ ». Dans les faits, l'impératrice Eugénie n'est jamais mentionnée outre le fait qu'elle fût avec son mari jusque dans ses derniers instants³⁴.

Une autre attitude existe de la part des journaux lorrains face à la nouvelle de sa mort. Celle-ci se caractérise soit par une empathie accrue sinon une simple indifférence. Le journal légitimiste *L'Espérance* se montre plus magnanime quant au traitement *post-mortem* du

²⁹ *Progrès de l'Est*, édition du 14 janvier, article signé Cassandre et intitulé « Il est mort ». Ce pamphlet est caractérisé par une profonde amertume vis-à-vis de Napoléon III et de lui seul quant à son rôle dans la guerre de 1870 : « Il est mort! Oh que ne l'est-il trois ans plus tôt, ou mieux que n'est-il jamais né! Nous aurions encore, avec nos milliards et nos provinces, notre rang dans le monde et notre honneur intact. Malédiction sur lui! »

³⁰ Nous ne retrouvons pas la qualification de républicain concernant ce journal dans les Archives de la Meuse n'ayant trace que de son sous-titre : « journal de la Meuse et des départements limitrophes ». Or, dans l'une de ses premières éditions datant du 16 mars 1872, nous pouvons trouver son programme et son but qui ne laisse plus aucun doute sur son obédience. On y lit : « De tous les points du Département, on réclame la fondation d'un nouveau journal disposé à tenir haut et ferme le drapeau de la République : c'est ce journal que nous entreprenons de créer... »

³¹ *L'Indépendance de l'Est*, édition du 12 janvier 1873 - reprise de l'article de l'édition du 10 janvier 1873 du *Journal des Débats*

³² ROTH François, *Le Temps des journaux*, PUN, Editions Serpenoise, 1983, p. 76. Il écrit : « Durant les années 1870, le journal adopte une orientation favorable aux républicains et hostile aux monarchistes et aux catholiques »

³³ *Gazette de Lorraine*, édition du 11 janvier 1873

³⁴ *Moniteur de la Moselle*, édition du 11 janvier 1873. Ce journal parmi d'autres écrit que l'impératrice : « ne l'a pas abandonné une seconde, et son courage n'a pas faibli tant qu'il y a eu un souffle de vie »

souverain : « Le moment n'est pas venu de porter un jugement définitif sur cet homme et sur son règne. Comment rester impassible et impartial en présence des malheurs inouïs que nous avons subis par la faute de l'empire! Il faut écrire distance de pareils évènements pour ne point sentir trembler sa plume³⁵». Une attitude plus lucide et impartiale que nous retrouvons également dans *Le Journal de Montmédy* dont le rédacteur-gérant, Philippe Pierrot écrit dans les premières lignes de son bulletin politique annonçant la mort de l'empereur : « Bien des opinions, bien des jugements ont été émis à ce sujet, qui tous ont la partialité pour principe et par cela même pèchent sur la base. Aussi bien le moment n'est-il pas encore venu d'apprécier sainement le rôle de l'ex empereur³⁶ ». Bien que le journal meusien fasse preuve de retenue, il masque difficilement sa rancœur vis-à-vis d'un régime qui, qualifié de « si heureux dans ses débuts », fait aussitôt face à de « terribles catastrophes ». Sans doute, l'évènement est-il beaucoup trop récent pour que les opinions puissent être libres et désintéressés de tout esprit de parti. En Moselle, *le Moniteur de la Moselle* montre également une plus grande légèreté de ton, écrivant tout d'abord : « L'homme qui a été un des plus grands exemples de l'instabilité des choses humaines de notre époque n'est plus. Il n'a pas survécu longtemps à sa fortune tombée » pour écrire ensuite : « Malgré les affreux malheurs qui ont marqué la fin de son règne et dont nous sommes les principales victimes, nous ne donnerons que silence à cette tombe. Ne nous voulons pas jeter l'insulte à un cadavre³⁷ ». Enfin, d'autres journaux décident de ne pas donner d'intérêt à l'évènement, le passant ainsi sous silence comme le *Courrier de Verdun*, qui ne publie que les dépêches télégraphiées d'Angleterre sans aucun commentaire supplémentaire, l'information étant juste expédiée. Plus étonnant, le journal consacre le bulletin du jour de la mort de l'ex-empereur au recensement de la population³⁸.

Un autre élément intéressant que nous retrouvons dans beaucoup de journaux lorrains au moment de la mort de l'ancien souverain est le devenir du bonapartisme. Si cette question revient surtout au moment de la disparition du Prince impérial le 1er juin 1879, elle se pose d'ores et déjà lors de celle de Napoléon III. La *Gazette de Lorraine* écrit le 12 janvier 1873 que sa disparition est davantage une grande préoccupation qu'un grand évènement, et rapporte une dépêche dans laquelle il serait question d'instructions testamentaires par lesquelles

³⁵ *L'Espérance : courrier de Nancy*, édition du 12 janvier 1873

³⁶ *Le Journal de Montmédy*, édition du 14 janvier 1873

³⁷ *Moniteur de la Moselle*, édition du 14 janvier 1873

³⁸ *Courrier de Verdun*, édition du 12 janvier 1873

Napoléon III aurait réglé l'organisation du parti bonapartiste au lendemain de sa mort³⁹. Le journal rapporte notamment qu'un conseil de direction serait placé à côté du Prince impérial et dont l'impératrice serait la première dirigeante, suivi d'Eugène Rouher. Par ailleurs, le journal s'attend à une proclamation prochaine de l'impératrice à l'attention des Français, pour annoncer qu'elle a en main la régence du Prince impérial durant sa minorité. S'il est exact que l'impératrice était à la suite de la disparition de Napoléon III régente douairière, jusqu'à la majorité du Prince impérial le 16 mars 1874, l'idée d'une telle proclamation ne s'est jamais posée dans le camp bonapartiste et se voit démentie quelques jours plus tard⁴⁰. Nous pouvons également remarquer que les journaux prêtent un pouvoir à l'impératrice qu'elle n'a jamais eu l'attention d'avoir, ni même obtenu par la force des choses. Le *Courrier de la Moselle* relaye un article du *Français* qui écrit que le prince Napoléon-Jérôme, aussi appelé Plon-Plon, cousin de l'empereur Napoléon III et grand adversaire de l'impératrice Eugénie était : « décidé plus que jamais à ne pas s'incliner devant tous les désirs de la fraction à la tête de laquelle se trouve l'impératrice Eugénie⁴¹ ». Dans les faits les mésententes et les querelles au sein du parti bonapartiste vont se multiplier au lendemain de la mort de Napoléon III qui incarnait le : « prélude indispensable à toute tentative de reconquête sérieuse du pouvoir⁴² ». De fait, pour beaucoup de journaux lorrains se posent la question de la subsistance du parti bonapartiste en l'absence de son principal candidat. *L'Indépendance de l'Est* voit à travers cette disparition inattendue, la mort du parti bonapartiste⁴³. Quel devenir pour le parti? Après tout, si Waterloo a su créer et entretenir une légende, ce n'est pas le cas de Sedan. Le journal écrit cyniquement quant à la succession de Napoléon III :

« Sera-ce cet enfant malingre qui essaiera de gouverner la France, sous la tutelle d'une étrangère, d'une Espagnole qui disait en souriant à ses courtisans quand résonnait le canon de Sarrebruck : cette guerre est la mienne?. Il est impossible qu'elle ne supporte pas la part de responsabilité qui lui revient dans cette terrible aventure qui a amené la chute de l'empire⁴⁴ »

³⁹ *Gazette de Lorraine*, édition du 12 janvier 1873

⁴⁰ *Gazette de Lorraine*, édition du 14 janvier 1873

⁴¹ *Courrier de Moselle*, édition du 13 janvier 1873

⁴² MICHELET Maxime, *L'impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 292

⁴³ *L'Indépendance de l'Est*, édition du 15 janvier 1873. Nous pouvons lire dans le bulletin du jour : « Il y a dans ce fait, un enseignement que les bonapartistes ne doivent pas perdre de vue : leur parti est mort, bien mort »

⁴⁴ *Ibid*, notons que l'expression « cette guerre est la mienne? » est soulignée dans le texte original et il ne s'agit pas d'une modification de notre part.

Dès lors, il est difficile pour les journaux lorrains de ne pas apprécier les conséquences politiques de cet évènement majeur qui semble compromettre toute possibilité de restaurer un Troisième Empire français. La *Gazette de Lorraine* écrivait que « L'Empire français est mort et enseveli avec lui et que maintenant seulement, on peut dire : l'Empire, c'est la paix - la paix du tombeau⁴⁵ ». Ainsi, les différentes attitudes observables à l'échelle de la presse lorraine sont complètement différentes de celles des divers journaux étrangers, dont les sentiments sont repris et parfois critiqués par la presse lorraine. Globalement, la presse anglaise exprime ses sympathies à l'impératrice et à l'entourage du feu empereur dont elle ne montre aucune hostilité. En Angleterre, de nombreux hommages sont rendus comme par exemple une fermeture obligatoire des magasins durant les obsèques de l'empereur le 15 janvier 1873 et propose un deuil de douze jours⁴⁶. Cette sympathie de la part de la presse anglaise se justifie par l'alliance durable que les deux pays ont entretenu pendant son règne et qui s'est symbolisé par la victoire de la guerre de Crimée, victoire dont les « *anglais avaient profité plus que nous*⁴⁷ » remarque un journal meusien. De la même façon, le journal montre une certaine amertume face à la sympathie qu'expriment les journaux italiens qui n'oublient pas que Napoléon III a fait l'Italie. Une reconnaissance jugée un peu tardive comme le rappelle le journal écrivant : « Au lieu de verser quelques larmes sur un cadavre, l'Angleterre et l'Italie n'auraient-elles pas mieux fait d'envoyer en 1870, une armée au secours d'une nation qui leur avait rendu de si grands services?⁴⁸ ». Ainsi, le journal conclue que Napoléon III n'est regretté que par les étrangers, constat partagé par le journal nancéien *L'Espérance* qui remarque que la presse prussienne glorifie la mémoire de l'empereur vaincu de 1870⁴⁹. Seule la presse viennoise, se souvenant du rôle de l'Empire dans la dépossession de l'Italie et la liberté donnée à la Prusse lors de Sadowa, publie des récriminations violences à son égard.

⁴⁵ *Gazette de Lorraine*, édition du 12 janvier 1873

⁴⁶ CHILOT Étienne, *Dans l'ombre d'Eugénie : la dernière impératrice en exil*, op. cit., p. 56. De même en Europe, l'Autriche décrète également douze jours de deuil et en Roumanie dont le rôle de Napoléon III a été fondamental pour la constitution de sa monarchie décrète deux semaines. En Espagne, patrie naturelle de l'impératrice Eugénie, la presse et les autorités du pays montre une grande bienveillance à l'égard de la veuve. Sur ce sujet, voir notamment : CHERIEX Amandine, *L'impératrice Eugénie vue d'Espagne : image d'une souveraine à travers la presse (1853-1870)*, Mémoire de Master sous la direction de Jean Philippe Luis, Université de Clermont-Ferrand 2, 2012, 2 vol.

⁴⁷ *L'Indépendance de l'Est*, édition du 15 janvier 1873

⁴⁸ *Ibid*, le journal écrit ensuite : « L'Empire a fait l'Italie, mais il a démembré la France ; les Italiens peuvent être reconnaissants envers lui, mais les Français lui doivent autre chose que les remerciements pour les malheurs qu'il a déchainés sur eux. Il a sauvé les autres, et il n'a pu se sauver lui même. Il aurait mieux valu qu'il fût moins utile aux autres étrangers, et qu'il fût un peu moins funeste à sa patrie : c'est du moins ce que pense la France.

⁴⁹ *L'Espérance : courrier de Nancy*, édition du 16 janvier 1873

Ainsi après plusieurs mois d'absence dans les journaux, l'impératrice Eugénie est réintroduite dans la presse régionale à travers cette disparition tragique. Nous le voyons, elle n'est pas constamment critiquée, et même si demeurent les références communes à sa responsabilité dans la guerre de 1870, les différentes feuilles politiques se concentrent davantage sur le bilan de Napoléon III. En grande majorité, les journaux lorrains se limitent à relayer des informations sur la vie quotidienne de Chislehurst, comme la préparation des funérailles sans y ajouter des commentaires quelconques ni même montrer une sympathie particulière qu'on retrouvera au moment de la disparition du Prince impérial. Sans doute l'image de la mère ayant perdu son seul fils émeut-elle plus l'opinion publique que l'image d'une veuve. Sans doute également la guerre de 1870 est encore trop prégnante dans l'esprit des Français pour qu'ils puissent réellement montrer une quelconque sympathie à son égard. Dans tous les cas, les événements sont racontés avec sobriété et dignité même si on observe cependant une certaine surveillance des activités outre-Manche. Le *Moniteur de la Moselle* écrit dans ses « Nouvelles du jour » que le mot d'ordre de la presse bonapartiste est de faire de l'impératrice la régente et du Prince impérial, le successeur légitime de Napoléon III⁵⁰ tandis que le *Journal des Vosges* reprend les informations du *Daily Telegraph* signalant qu'une réunion de la famille impériale a pris plusieurs résolutions⁵¹. Parmi elles, l'impératrice et le prince Napoléon sont chargés de la tutelle du Prince impérial qui ne prend toutefois pas le nom de Napoléon IV et qu'aucune proclamation ni même manifestation n'est prévue. Une surveillance telle qu'une rumeur a circulé durablement dans les journaux concernant la présence de généraux français à Chislehurst. Une présence sévèrement blâmée par le général Cissey qui estime qu'ils n'ont pas montré une réserve suffisante⁵². Aussi, la *Gazette de Lorraine* reprend une rumeur diffusée par le journal lyonnais le *Décentralisateur* où il serait question de la présence d'Eugénie dans un camp militaire alors qu'elle est en route pour Arenenberg⁵³. Le journal lorrain rassure en écrivant que ce n'est qu'une rumeur ne s'appuyant sur aucun élément concret et qu'il n'existe aucun officier français décidé à soutenir la cause des Bonaparte. Toutefois, il appelle à la prudence et écrit :

⁵⁰ *Moniteur de la Moselle*, édition du 18 janvier 1873

⁵¹ *Le journal des Vosges*, édition du 24 janvier 1873 ; informations également reprises par la *Gazette de Lorraine*, édition du 24 janvier 1873

⁵² *Gazette de Lorraine*, édition du 24 janvier 1873. Cette information provenant de la rubrique « rumeurs » écrit que ces généraux (aucun nom donné) ont assisté à des manœuvres et ont rendu visite à l'impératrice « comme à une régente, oubliant complètement qu'ils avaient été autorisés à une démarche de condoléance privée, et non à s'associer à une manifestation politique »

⁵³ *Gazette de Lorraine*, édition du 29 août 1874

« et si nous n'avons pas complètement passé sous silence la rumeur venue jusqu'à nos oreilles, c'est que les organes du bonapartisme élèvent si haut la voix et prennent un tel ton, qu'il est peut être devenu nécessaire de montrer à un parti néfaste qu'on a l'oeil sur lui et ses agents⁵⁴»

Ainsi, jusqu'à l'ouverture du procès Bazaine dans les derniers mois de 1873, l'impératrice repasse dans l'obscurité loin des articles journalistiques, avec quelques exceptions notables qui sont rarement en sa faveur. Par exemple, un curieux article intitulé « Société veuve Bonaparte et Henri cinq : pour l'exploitation du peuple français⁵⁵ » paraît dans *Le Mémorial des Vosges* après plusieurs mois sans aucune mention de l'impératrice. Cet article *a priori* antirépublicain mais surtout fantasque, présente une série d'articles auxquels Eugénie et Henri V, c'est à dire le comte de Chambord, candidat légitimiste à la couronne, doivent se soumettre en leur qualité de garants du territoire national et pour le cas du second, depuis de nombreux siècles. Son premier article propose : « Il est formé entre la veuve Bonaparte et le comte de Chambord, une association monarchique pour la revendication commune de leurs droits de souveraineté et la conquête de leur liste civile » et son second article pose les objectifs d'une telle association : « Le but immédiat de la Société est avant tout, le renversement de la République sous quelque nom qu'elle se présente ; conservatrice ; libérale ou radicale ». Cette Société imaginée prévoit enfin : « Qu'aussitôt que les circonstances le permettront (mort de la comtesse de Chambord), Henri Dieudonné de Bourbon épousera en légitime mariage, Eugénie Montijo de Téba, veuve Bonaparte ». Une belle uchronie qui tend à faire sourire l'historien qui découvre plus d'un siècle après cet article ; mais qui se révèle en fait être une satire du régime impérial et de la monarchie et de leurs espoirs quant à toute possibilité de restauration du pouvoir monarchique en France. Le faste de la fête impériale y est dénoncé en même temps que la mauvaise foi des impérialistes envers la République⁵⁶, tout en mettant en scène la seule candidate qui apparaît sérieuse pour le camp bonapartiste au lendemain de la disparition de Napoléon III : l'Impératrice Eugénie.

⁵⁴ *Ibid*

⁵⁵ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 18 mai 1873

⁵⁶ Les ultimes lignes de l'article sont les suivantes : « Ainsi fait, signé et convenu de mauvaise foi, en haine de la République »

II. Le procès Bazaine : Une connivence avec l'impératrice pour restaurer l'Empire?

A. L'inertie du Maréchal en faveur de la restauration impériale

« Après la catastrophe de Sedan, après la captivité de l'empereur, la fuite de l'impératrice et la révolution du 4 septembre, il y a eu point de territoire, où l'empire a gardé des partisans et une armée. Pendant deux mois encore, jusqu'à la fin d'octobre, la cause de l'empereur déchu a été considérée dans l'état-major de Metz comme celle de la France. C'est là le point capital qui ressort de la période du procès que nous traversons en ce moment. Par suite, la chute de l'empire, a été plus profonde encore qu'on ne le croyait jusqu'ici. Sedan n'avait pas suffi, il a fallu la reddition de Metz, pour achever la légende napoléonienne. Triste! Triste!⁵⁷»

Il ne s'agit pas dans notre étude de revenir sur des généralités qui ont été largement étudiées concernant le rôle du maréchal Bazaine dans la défaite de la guerre de 1870 ; d'autant plus que le cent-cinquantième du conflit a permis la production de nombreux articles et ouvrages permettant de revenir aisément sur ce clair-obscur de l'histoire de France⁵⁸. Pour les mêmes raisons, nous ne revenons pas sur les débats quant à la culpabilité et l'innocence du maréchal dans le conflit, ni même sur l'issue du procès qui a fait l'objet de nombreux comptes-rendus⁵⁹. Notre étude s'intéresse davantage aux liens que la presse lorraine prête à l'impératrice Eugénie et au maréchal dont le premier chef d'accusation met en évidence l'inertie ; ayant capitulé le 28 octobre sans avoir « épuisé tous les moyens de défense dont il disposait⁶⁰». Un crime de lèse-patriotisme qui résulte sur l'ouverture d'un procès entre

⁵⁷ Extrait de l'*Industriel alsacien* du 27 novembre 1873 cité par la *Gazette de Lorraine*, édition du 30 novembre 1873

⁵⁸ De nombreuses sources traitent du procès d'Achille Bazaine, voir notamment : LE FAURE Amédée, *Procès du Maréchal Bazaine. Rapport. Audiences du premier conseil de guerre. Compte rendu avec l'adjonction de notes explicatives*, Paris, Garnier, 1874. Avec le cent-cinquantième du conflit, les productions apportent de nouveaux témoignages. Voir notamment : BOURLET, Michaël, « Achille Bazaine, gloire et ruine d'un maréchal de France » *Guerres & Histoire*, n°58, décembre 2020, pp. 76-81 ; voir également le témoignage inédit du colonel Blanchot mis-en-forme dans la synthèse récente de BRUNEAU Antoine, *Bazaine, entre culpabilité et innocence*, Paris, éditions Jourdan, 2020

⁵⁹ Voir par exemple : FAYARD Arthème, *L'affaire Bazaine : Compte-rendu officiel et in extenso avec de nombreuses biographies par de la Brugère*, Paris, Fayard, 1874, 1 vol.

⁶⁰ Voir annexe VII

le 6 octobre et le 10 décembre 1873 largement commenté par la presse lorraine⁶¹. L'issue du procès est bien connue, le maréchal de France Bazaine est condamné à mort pour trahison par l'unanimité des membres du conseil de guerre, peine commuée ensuite par le président Mac-Mahon qui opte pour un emprisonnement dans une enceinte fortifiée, la citadelle de l'île Sainte-Marguerite dans les Alpes Maritimes pour une durée de vingt ans. En Lorraine, nombreuses sont les personnes qui ont écrit sur la trahison de celui que l'historiographie nomme désormais le « traître de Metz⁶² ». L'un des premiers journaux lorrains à écrire sur le procès est le *Courrier de la Moselle* qui le 30 juin 1873, soit plusieurs mois avant son ouverture, reprend un article du journal toulousain la *Réforme* qui apporte un élément nouveau à l'affaire. En effet, un fragment de procès-verbal du conseil de guerre tenu au Ban-Saint Martin, siège du quartier général situé à un kilomètre de Metz, le 18 octobre 1870 sous la présidence de Bazaine a été retrouvé. Dans celui-ci nous pouvons lire : « L'armée de Metz déclare qu'elle est toujours l'armée de l'Empire, décidée à soutenir le gouvernement de la régence⁶³ ». Ce fragment constitue pour les contemporains un élément fondamental largement repris au moment du procès car il représentait une justification quant à l'inertie du maréchal, accusé d'avoir temporisé le conflit dans l'unique objectif de négocier la restauration du régime impérial avec l'ennemi au moyen de la régence de l'impératrice⁶⁴. C'est l'idée que reprend le journal qui écrit suite à la découverte de cet élément nouveau : « Personne d'ailleurs n'ignore plus aujourd'hui que cette idée d'une restauration bonapartiste était devant l'ennemi qu'il avait à combattre, l'unique préoccupation du maréchal ». Un autre journal, *Le Moniteur de la Moselle* écrit quelques jours avant le verdict que : « Bazaine n'a pas voulu conduire l'armée du Rhin contre l'ennemi, parce qu'il voulait la réserver pour la restauration de l'Empire⁶⁵ ». Aussi, différentes proclamations de Bazaine sont reprises et commentées par

⁶¹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, rapport spécial du Commissariat spécial de Police de Briey datant du 17 décembre 1873, 1M 656, nous pouvons notamment lire concernant le procès que c'est : « l'évènement le plus important qui préoccupe en ce moment les esprits et qui semble dominer tous les autres »

⁶² ROIFFÉ Eugène, *Trahison du maréchal Bazaine. L'armée française sous les murs par Eugène Roiffé, lieutenant d'infanterie, témoin oculaire des événements*, Lyon, Lapierre-Brille, 1871. Cet ancien militaire constitue une feuille politique à Nancy en 1876 intitulée *La Sentinelle*, journal anti-bazaine et profondément républicain, il écrit dans sa déclaration au préfet exigée par la loi de 1868 que la conduite politique de son journal sera « franche et loyale » et qu'il « défendra énergiquement la République, gouvernement légal de la France », voir : Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, lettre d'Eugène Roiffé au préfet de Meurthe-et-Moselle datant du 15 avril 1876, 1 T 1225

⁶³ *Courrier de la Moselle*, édition du 30 juin 1873, article intitulé « Affaire Bazaine »

⁶⁴ À cet égard, nous avons dans un chapitre précédent déjà mentionné l'article de P. Marchal concernant la possibilité d'une double-régence ; l'une de droit pour l'impératrice et l'une de fait pour le maréchal Bazaine dans *Le Mémorial des Vosges*, édition du 11 octobre 1870

⁶⁵ *Moniteur de la Moselle*, édition du 4 décembre 1873, le journal parle même d'un « pronunciamiento impériale exigée par Bismarck »

les différents journaux lorrains. Ainsi, le 16 septembre 1870, soit neuf jours après la proclamation de la République, il déclarait : « Généraux, officiers et soldats de l'armée du Rhin, nos obligations envers la patrie restent les mêmes. Continuons donc à servir avec la même énergie, en défendant son territoire, en défendant son territoire contre l'étranger, l'ordre social contre les mauvaises passions⁶⁶ ». Une déclaration jugée tardive du maréchal Bazaine qui avait tenu jusqu'à ce jour le silence ce qui n'est pas sans provoquer une certaine confusion parmi les journaux lorrains. Celle-ci est notamment présente chez les journaux mosellans qui se questionnent toujours quelques années plus tard sur une potentielle inertie des autres généraux qui n'ont pas agi face à l'attitude ambiguë de Bazaine. Plus intéressant, certains journaux évoquent une coresponsabilité purement morale de ces généraux dans les événements de septembre et octobre 1870. De ce point de vue, *Le Courrier de la Moselle* écrit :

« Mais ce dont le public s'étonne, c'est que, devant de semblables projets, pressentis tout au moins par les chefs de l'armée, dans les derniers jours de septembre, et officiellement avoués, au mois d'octobre, nulle voix ne se soit élevée dans les conseils de guerre, tenus à différentes époques, pour rappeler au maréchal les devoirs d'un soldat envers son pays⁶⁷ »

Cette idée d'inertie et de trahison des généraux est également reprise par le futur publiciste de Nancy Eugène Roiffé, qui écrit au lendemain des événements : « Pauvre et malheureuse France!! Dieu dans sa colère a voulu punir tes dix-huit années de défaillance morale en mettant à la tête de ton armée des Bazaine, des Leboeuf, des Frossard et des Canrobert ; est-il possible de trouver tant d'incapacité réunie à tant de lâcheté, à tant de trahison?⁶⁸ ». Dans les faits, nombreuses ont été les intrigues qui se sont succédées dans cet *imbroglio*, dont il ne s'agit pas de retracer chronologiquement. Pourtant, l'une d'entre elles peut attirer notre attention. Le 8 octobre 1873, le jour de l'ouverture du procès du maréchal, la *Gazette de Lorraine* publie le rapport du général Rivière afin de rendre compte aux lecteurs messins de l'acte d'accusation divisé en trois parties contre le maréchal Bazaine. Nous y apprenons que lors d'un conseil de guerre du 18 octobre 1870, le maréchal a trompé ses lieutenants en ne communiquant pas les journaux que le général Boyer apportaient, ne permettant pas ainsi de : « contrôler les fausses nouvelles qu'ils donnaient, devait les amener

⁶⁶ PILANT Paul, « La population messine pendant le siège de 1870 », *La Révolution de 1848 et les révolutions du XIXe siècle*, tome 33, n°158, septembre-octobre-novembre 1936, pp. 141-175, p. 151

⁶⁷ *Courrier de la Moselle*, édition du 30 juin 1873, *op. cit.*

⁶⁸ ROIFFÉ Eugène, *Trahison du maréchal Bazaine. L'armée française sous les murs par Eugène Roiffé, lieutenant d'infanterie, témoin oculaire des événements*, *op. cit.*, p. 6

[ses lieutenants] à conclure que la France était dans un état de complète anarchie, qu'il n'y avait qu'un seul parti à prendre, celui auquel il s'était déjà arrêté et auquel il voulait les amener : invoquer l'intervention de l'impératrice⁶⁹ ». Dans les faits, nous l'avons écrit, l'impératrice Eugénie n'a joué aucun rôle dans les affaires politiques du pays après la déchéance du régime, si ce n'est le rôle que lui a prêté Edmond Régnier, cet étrange négociateur qui se disait envoyé par l'impératrice alors que celle-ci a refusé de le rencontrer à Hasting⁷⁰. Sans doute, l'erreur de Bazaine a été de se prêter aux négociations avec cet homme. Dans les différentes dépositions, nous apprenons également que le 18 août le général Boyer fut envoyé en Angleterre afin que l'impératrice Eugénie puisse négocier la paix⁷¹. Pourtant, mis-à-part la lettre envoyée au roi de Prusse le 23 octobre 1870, l'impératrice n'a jamais réessayé d'endosser le rôle de médiatrice de la paix, étant donné qu'elle n'a jamais été la seule personne capable d'obtenir un armistice. Par ailleurs, Bismarck tenait cette formule caractéristique : « Le roi de Prusse n'admettra pas d'autres conditions que celles imposées à Sedan ». Parfois, nous pouvons lire que Edmond Régnier est un espion envoyé par l'impératrice Eugénie, comme l'écrit Elie Peyron en 1920 dans un article de la *Revue d'histoire du XIXe siècle*⁷², allégation rejetée une année plus tôt dans la même revue par Joseph Reinach qui écrit : « L'impératrice a commis des erreurs et des fautes : lui imputer le crime de Bazaine, c'est proprement défier l'histoire⁷³ ». Pourtant, tout au long du procès de Bazaine, nous pouvons trouver des articles qui tendent à donner un rôle, même mineur à Eugénie. Par exemple, la *Gazette de Lorraine* indique qu'un émissaire fut envoyé par l'impératrice à Bazaine, celui-ci est le lieutenant Noguès qui était porteur d'un laissez-passer du ministre de la Guerre ainsi que d'une lettre de l'impératrice pour le général Bourbaki. Le contenu exact de la lettre demeure inconnu⁷⁴, mais différents journaux lorrains s'accordent à dire que celle-ci ne possédait pas de grandes informations et se limitait à quatre lignes, mais

⁶⁹ *Gazette de Lorraine*, édition du 8 octobre 1873

⁷⁰ Sur ce sujet, voir notamment : BRUNEAU Antoine, *Bazaine, entre culpabilité et innocence*, op. cit., pp. 138-147.

⁷¹ Les dates tendent à varier d'un récit à l'autre et ce, même dans les ouvrages les plus récents. Nous retenons le 18 août pour le départ du général Boyer qui arrive le 19 à Chislehurst.

⁷² PEYRON Elie, « Le rôle de l'impératrice Eugénie (en septembre et octobre 1870) », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°87, 1921, pp. 293-304. Il écrit : « La place nous étant mesurée, nous ne pouvons énumérer les raisons pour lesquelles nous considérons comme un agent secret à l'ancienne Souveraine », p. 300

⁷³ REINACH Joseph, « Le rôle de l'impératrice Eugénie en septembre et octobre 1870 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°85, 1920, pp. 192-200. Il écrit : « Les faits avérés parlent assez haut pour qu'il ne soit pas nécessaire de les commenter et de répondre autrement à l'insinuation de M. Elie Peyron, défenseur impénitent de Bazaine »

⁷⁴ *Gazette de Lorraine*, édition du 31 octobre 1873

qu'elle était bien signée par l'impératrice⁷⁵. Sans doute une lettre d'introduction qui permettait la communication entre Bazaine et l'ancienne souveraine mais dont l'existence est parfois contestée par certains témoins entendus lors du procès⁷⁶. Une autre rumeur concernant l'impératrice est publiée dans un autre journal mosellan faisant état d'une déposition de Charles-Joseph Ernest de Bouteiller, ancien député de Moselle et ancien conseiller municipal de Metz, dans laquelle il fait mention d'un conseil de guerre qui se serait tenu le 10 octobre 1870 et où il y aurait été question de l'impératrice. Déposition très obscure qui s'avère être une rumeur où nous pouvons lire que l'impératrice devait recevoir le serment des troupes afin que les armées enfermées dans Metz puissent sortir, afin de laisser la place forte aux prussiens⁷⁷. Ainsi, l'impératrice Eugénie n'a tenu aucun rôle significatif dans le siège de Metz même si son nom est cité à de nombreuses reprises dans le procès du maréchal Bazaine. Si l'impératrice Eugénie est toujours au coeur des critiques concernant la guerre de 1870, les journaux lorrains ont distingué le rôle de Bazaine et celui de l'impératrice, montrant qu'il n'a existé aucune connivence entre le général et l'ancienne régente. Plus intéressant encore, l'impératrice semble être saluée par les différents journaux lorrains créant une certaine dualité dans le traitement de ces deux responsables de la guerre de 1870

B. Le « digne et noble » rôle de l'impératrice

Après la publication du verdict du procès le 10 décembre 1873, un certain nombre de journaux lorrains vont apporter leur soutien à l'impératrice. Ceci semble paradoxal puisqu'elle figure parmi les personnalités du régime déchu les plus critiquées au lendemain du conflit. Par exemple, le *Courrier de Moselle* remarque le lendemain de la dernière séance : « le rôle noble et digne de l'impératrice dans cette affaire⁷⁸ ». Le commissaire du

⁷⁵ Dans l'édition du 1er novembre 1873 du *Courrier de la Moselle*, nous pouvons lire à propos de cette lettre : « La mission était verbale, et la lettre de l'impératrice qui contenait que quatre lignes, commençait ainsi : « Mon cher maréchal et était signée « Eugénie » »

⁷⁶ LACHAUD Charles, *Bazaine : procès complet : interrogatoire de Bazaine, dépositions des témoins, réquisition, condamnation, rapport du général de Rivière, Plaidoirie de Me Lachaud*, Paris, Perinet et Roucoux, 1873, 1 vol., p. 137

⁷⁷ *Moniteur de la Moselle*, édition du 18 novembre 1873. Nous pouvons lire dans la déposition : « Le 11 octobre, il a couru des bruits dont chacun a pu apprécier depuis le fondement, mais je répète ce qui se disait alors à Metz, que ce soit vrai ou non, ce n'est pas à moi à le savoir, qu'il y avait eu un conseil de guerre la veille, dans lequel il avait été question de choses très graves, l'impératrice devait recevoir le serment des troupes, l'armée devait ensuite sortir, et que — c'était là ce qui nous blessait au coeur — les forts devaient être laissés comme gage à l'armée allemande »

⁷⁸ *Courrier de Moselle*, édition du 11 décembre 1873

gouvernement étant accusé de ne pas avoir rendu justice au patriotisme de l'impératrice, déclare : « qu'il a rendu justice au beau rôle que l'Impératrice a rempli dans ces circonstances et il en tire cette conclusion contre le maréchal que leur conduite a été bien différente, tout à la louange de l'impératrice et tout au désavantage du Maréchal⁷⁹ ». Plus intéressant, le *Courrier de la Moselle*, pourtant journal républicain, note que la défense a eu tort de faire intervenir l'impératrice qui : « dans son exil, a mieux compris son devoir que le maréchal » et qu'elle n'a, contrairement à Bazaine, jamais entravé la défense nationale et « avait confiance dans les efforts de la France⁸⁰ ». Plusieurs mois auparavant, le *Moniteur de la Moselle* avait salué la réaction de l'impératrice lorsque le général Bourbaki fit état de l'armée et de l'occupation de la Lorraine qui suscita des pleurs chez l'exilée. Celle-ci déclarant ne rien pouvoir faire qui puisse paraître entraver la défense nationale⁸¹.

Néanmoins, ce serait une erreur de voir à travers le verdict du procès la conclusion définitive et irréversible de la guerre de 1870, faisant ainsi disparaître le spectre de la guerre⁸² et avec lui, toute la responsabilité de l'impératrice Eugénie. La responsabilité du maréchal ne l'emporte pas sur celle de l'ancienne régente. Il n'existe aucun consensus quant à son rôle dans les mois de septembre et octobre 1870. À cet égard, nous trouvons même une attitude inverse avec la figure du « Bazaine martyr » diffusée par les journaux monarchistes et bonapartistes, une attitude notamment dénoncée par le *Mémorial des Vosges*, journal républicain qui dénonce : « cette France républicaine trahie encore une fois par ses prises, par une impératrice chassée et par les agents de cette femme⁸³ ». Ainsi, le verdict étant tombé et la peine décidée, le maréchal Bazaine ne figure plus au coeur des journaux qui tendent à réintroduire de manière épisodique la guerre de 1870 en tentant, cette fois, de comprendre les raisons qui ont poussé à la guerre plutôt que de la critiquer ; rappelant par le même temps, le rôle qu'a tenu l'impératrice Eugénie dans ce conflit, qui n'a pas terminé d'outrager les consciences.

⁷⁹ *Ibid*

⁸⁰ *Courrier de la Moselle*, édition du 12 décembre 1873

⁸¹ *Moniteur de la Moselle*, édition du 24 juillet 1873

⁸² *Le Courrier de la Moselle*, édition du 11 décembre 1873. Le journal publie dans sa première colonne les paroles du républicain conservateur Louis-Amédée Humbert, député protestataire ayant choisi la nationalité française en 1872 : « Nous sommes enfin soulagés d'un poids terrible, et depuis les malheurs sans nom que nous ont infligés la guerre de 1870, pour la première fois un rayon d'espérance pénètre en notre âme »

⁸³ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 14 décembre 1873

III. « La guerre de l'impératrice » : discréditer l'impératrice et la dynastie impériale pour renforcer la République

A. « La guerre de l'impératrice » : relecture des événements de 1870 dans les premières années de la République

Les premières années de la République ont été caractérisées, du point de vue du parti bonapartiste, par des victoires qui semblent amorcer un regain de faveur, qui inquiète aussi bien les monarchistes que les républicains. Adolphe Thiers dans l'Assemblée tint cette fameuse formule le 13 novembre 1872 : « La République existe, elle est le gouvernement légal du pays, [mais] tout gouvernement doit être conservateur, et nulle société ne pourrait vivre sans un gouvernement qui ne le serait point. La République sera conservatrice ou ne le sera pas ». François Pairault montrait que l'objectif de Thiers était d'instaurer une monarchie de Juillet républicaine, mais que cette attitude déplut fortement à la majorité monarchiste qui, rognant de plus en plus ses pouvoirs, allait bientôt le renverser⁸⁴. Les vingt-cinq députés bonapartistes de l'Assemblée pouvaient, en s'alliant avec les monarchistes, constituer une majorité susceptible de renverser le président de la République. Une position favorable qui rappelle les élections législatives du 13 mai 1849 où les bonapartistes, déjà minoritaires à cette époque, s'étaient ralliés à une majorité monarchiste afin de battre les républicains avant de les éliminer au lendemain du coup d'état du 2 décembre 1851⁸⁵. Autrement dit, les bonapartistes sont dans une position avantageuse, position renforcée au lendemain de la chute de Thiers le 24 mai 1873. En effet, Maxime Michelet montrait récemment que les bonapartistes en sortant de l'opposition sans entrer dans la nouvelle majorité monarchiste qui tentait entre mai et novembre 1873 de restaurer la monarchie⁸⁶, avaient réussi à s'hisser à une position particulière dans l'ensemble du champ politique⁸⁷. La branche légitimiste et

⁸⁴PAIRAULT François, *Le Bonapartisme sous la Troisième République (1870-1893)*, Paris, Les Indes savantes, collection « La boutique de l'histoire », 2019, p. 76

⁸⁵ *Ibid*, p. 77

⁸⁶ Sur ce sujet, nous renvoyons sur le classique MAYEUR Jean Marie, *Nouvelle histoire de la France contemporaine, t. 10 : Les Débuts de la Troisième République, 1871-1898*, Paris, Editions du Seuil, collection « Points. Histoire » (n°110), 1973 ; voir également la contribution récente de BERTHEREAU Estelle, « L'impossible Troisième Restauration. Les dernières années décisives (1869 à 1871) du journaliste et conseiller du comte de Chambord, Pierre-Sébastien Laurentie » dans ALLORANT Pierre, BADIER Walter, GARRIGUES Jean, *Les Dix décisives (1869-1879)*, Presses Universitaires de Renne, collection « Histoire », 2022, pp. 149-160

⁸⁷ MICHELET Maxime, « Le prince et le parti. Le Prince impérial et les bonapartistes : errements, espoirs et paradoxes d'une survie politique » dans ALLORANT Pierre, BADIER Walter, GARRIGUES Jean, *Les Dix décisives (1869-1879)*, *op. cit.*, pp. 161-171, p. 164

orléaniste étant dans l'incapacité de régner, le parti bonapartiste possède désormais : « le monopole de la dynastie tricolore fidèle aux acquis de la Révolution » et mieux encore, il constitue à droite, le seul régime politique qui « incarne dès lors une solution potentiellement définitive : l'Empire⁸⁸ ». Ainsi, un renforcement du parti bonapartiste qui se symbolise par deux événements. Le premier est l'organisation à Chislehurst d'une importante manifestation à l'occasion de la Saint-Napoléon le 15 août 1873, événement également organisé en vue de la majorité prochaine du Prince impérial, candidat dynastique qui profite de l'évènement pour prononcer un discours repris par tous les journaux lorrains⁸⁹. Le second événement nous aurons l'occasion d'y revenir, est la manifestation tenue lors de la majorité du Prince le 16 mars 1874. Ainsi, dans les premières années de la République, le parti bonapartiste semble raviver un espoir, celui de restaurer l'empire déchu quelques années plus tôt sous la houlette du prince impérial.

De fait, même après le procès de Bazaine qui semblait mettre un terme de manière définitive et irréversible au funeste chapitre que constituait la guerre de 1870, et le régime qui avait conduit la France dans cette débâcle, nous pouvons lire dans les journaux lorrains, différents articles sur la guerre de 1870, afin de rappeler la responsabilité de l'Empire. Du petit garçon impertinent de 14 ans qui, prenant la guerre pour un jeu, ramassait les balles tombées à terre lors de l'escarmouche de Sarrebruck le 2 août 1870, à l'étrangère espagnole qui a poussé la France à la défaite, toutes les références communes usitées par les républicains sont reprises par les journaux. Dans quel but? Comprendre les raisons et les étapes qui ont conduites à la guerre de 1870 afin de discréditer, mais surtout disqualifier l'Empire, régime encore possible dans cette première décennie difficile du régime républicain.

Dès lors, *Le Mémorial des Vosges* reprend un article de *l'Indépendance belge* proposant le récit de la séance du conseil des ministres du 6 juillet 1870, et montre dans quelles circonstances la France s'est jetée sous l'influence d'Eugénie dans le conflit. L'article s'ouvre avec ces mots : « On verra comment la guerre contre l'Allemagne y fut décidée, et de quel poids pesa, en une aussi grave circonstance, l'influence personnelle de l'impératrice et de son entourage (...) il est bon de rappeler quel a été le rôle funeste de cette femme⁹⁰ ». Un article similaire est publié quelques jours plus tard dans le *Moniteur de la Moselle* où nous pouvons lire qu'elle paraissait à l'idée de la guerre : « excessivement surexcitée ; elle avait de

⁸⁸ *Ibid*, pp. 164-165. Voir également : RICHARD Jules, *Le bonapartisme sous la République*, Paris, éditions Rouveyre et G. Blond, 1883

⁸⁹ Par exemple, voir *Le Mémorial des Vosges*, édition du 31 août 1873

⁹⁰ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 10 mai 1874, article intitulé « La déclaration de guerre »

fréquentes entrevues avec ses familiers et ses paroles étaient fort belliqueuses⁹¹ ». D'autres articles sont publiés pour avertir quant aux conséquences d'une hypothétique restauration du régime impérial montrant que celui-ci n'a pas hésité à entrer dans le conflit dans un intérêt dynastique et que l'impératrice est en plus d'être à l'origine du conflit : « la vraie cause des écrasantes charges qui pèsent aujourd'hui sur nous⁹² ». Des articles publiés, nous le voyons, dans un contexte où le bonapartisme demeure une menace pour le régime républicain, d'autant plus qu'à partir du 16 mars 1874, le Prince impérial ayant atteint sa majorité, reste selon l'expression de Maxime Michelet un « candidat populaire et donc surtout possible⁹³ ». Toutefois ces raisons ne suffisent pas à expliquer un retour de si nombreux articles virulents à l'encontre de l'impératrice Eugénie et du Prince impérial. En effet, même lorsque le parti bonapartiste connaît des difficultés majeures en 1876, date à laquelle le Prince Napoléon se présente à Ajaccio face à Eugène Rouher, remettant ainsi en cause l'autorité politique et la hiérarchie du parti⁹⁴, les articles de journaux républicains discréditant l'Empire continuent à se multiplier comme pour achever un parti déjà déclinant. Cela peut s'expliquer aisément. Si le berceau de la dynastie impériale est sujet à un important duel, les républicains considèrent toujours en 1876 que le parti bonapartiste est à la fois « rigoureusement organisé et parfaitement hiérarchisé⁹⁵ ». De fait, exerçant toujours une influence dans l'opinion publique, le parti bonapartiste demeure un ennemi à abattre. Un mois avant les élections législatives des 20 février et 5 mars 1876, la *Gazette de Lorraine* publie la deuxième édition du poème « Napoléon le Dernier » d'Alfred Berthézène dont il publie un extrait intitulé « Sedan⁹⁶ ». Quelques semaines plus tard, le journal reprend un article d'un chroniqueur du *Bien Public* qui revient sur les causes qui ont amené la guerre de 1870⁹⁷ se montrait ainsi extrêmement virulent à l'encontre d'Eugénie mais qui fait surtout preuve de beaucoup de mauvaise foi, voire de mensonges. Nous pouvons notamment lire que l'impératrice aurait rencontré Isabelle

⁹¹ *Moniteur de la Moselle*, édition du 12 mai 1874

⁹² *Le Mémorial des Vosges*, édition du 12 mai 1874, article intitulé : « Ce que coûterait le rétablissement de l'empire », il est écrit : « cette guerre voulue uniquement dans un intérêt dynastique et dont l'impératrice disait : c'est ma guerre, voilà l'origine, la vraie cause des écrasantes charges qui pèsent aujourd'hui sur nous »

⁹³ MICHELET Maxime, « Le prince et le parti. Le Prince impérial et les bonapartistes : errements, espoirs et paradoxes d'une survie politique », *op. cit.*, p. 165

⁹⁴ *Ibid*, p. 166, voir également le dixième chapitre de PAIRAULT François, « Essor et division de l'appel au peuple » dans *Le Bonapartisme sous la Troisième République (1870-1893)*, *op cit.*, pp. 125-137

⁹⁵ *Ibid*, p. 130

⁹⁶ *Gazette de Lorraine*, édition du 16 janvier 1876, voir annexe VIII

⁹⁷ *Gazette de Lorraine*, édition du 23 mars 1876, article du *Bien Public* intitulé « Ma guerre ». Dès l'introduction il écrit : « Les très-petites, très-misérables ficelles qui meuvent souvent les empires et les ministres n'ont pas manqué à la politique qui jeta la France au gouffre ; la femme non plus ; ceux qui la « cherchent » la trouveront ici », un article qui impute entièrement la responsabilité du conflit à l'impératrice

II d'Espagne à Biarritz à l'été 1868, et que l'empereur soucieux de la défaite de Sadowa en 1866, aurait décidé de conclure sur place un traité d'alliance latine contre « la race germanique », une alliance qui se concrétisait par un mariage. L'article écrit concernant l'impératrice :

« Cette sujette espagnole, devenue souveraine de la France, brûlait depuis longtemps de monter encore plus haut par son entrée dans la famille royale d'Espagne. L'heure de se satisfaire était venue ; comme dragées du traité politique, Eugénie avait demandé pour sa nièce, une des petites duchesses d'Albe, la main du prince des Asturies, Alphonse XII. Isabelle accordait ; les paroles étaient données ; l'impératrice touchait à une seconde couronne ; l'orgueil triomphant sur le sommet du rêve qu'il a atteint enivrait cette âme passionnée »

Une assertion évidemment fausse. En réalité, une simple relecture de la correspondance échangée entre Eugénie et sa mère ou avec sa soeur aînée suffit à démentir l'idée que l'impératrice convoitait davantage de pouvoir. Celle-ci écrivait souvent que la providence lui a donné des responsabilités dont elle n'a jamais été préparée à exercer. Aussi, l'article mentionne une « rancoeur » de l'impératrice vis-à-vis des Prussiens, remontant à l'abdication de la reine d'Espagne en juin 1870 et à la candidature d'un prince allemand à la couronne de sa patrie en juillet de la même année⁹⁸. Une rancoeur qui évolue en des « emportements despotiques » qui ont permis de « faire le jeu » de Bismarck. Un portrait à charge, presque caricatural, qui, comme nous l'avons écrit dans les premiers chapitres de ce présent travail, n'a aucun rapport avec la réalité des faits. Pourtant, tous les articles concernant la guerre de 1870 ne sont pas des pamphlets à l'encontre de l'impératrice, qui n'est pas la seule cible de la presse républicaine lorraine. Par exemple *Le Mémorial des Vosges* publie un article improprement nommé « La guerre de l'impératrice » puisque davantage tourné contre l'influence des bonapartistes dans l'Assemblée que contre Eugénie elle-même. L'article rappelle que la guerre de 1870 a pour substrat un texte falsifié, comme l'a souvent défendu Gambetta à l'Assemblée⁹⁹. Cet élément n'est pas anodin, il sert à discréditer tout le camp bonapartiste dont l'influence est toujours grandissante, en leur rappelant leur rôle dans une

⁹⁸ *Ibid*, nous pouvons lire dans l'article : « Ce qui s'amassa instantanément de la haine contre l'homme dans le coeur de l'impératrice, des témoins qui l'ont vu alors de près, le savent, elle ne songea plus qu'à la vengeance, elle la voulut prochaine ». L'article poursuit en ces termes : « M. de Bismarck en psychologue qui connaissait le fond de cette âme blessée et les d'emportements de sa volonté despotique, joua alors le plus beau des jeux »

⁹⁹ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 7 juillet 1876, article intitulé « La guerre de l'impératrice ». Nous pouvons y lire : « Vainement, les bonapartistes protestent aujourd'hui quand M. Gambetta rappelle que la guerre qui nous a conduits aux abîmes a été engagé sous un « texte falsifié », l'histoire est là et il n'y a pas à la démentir »

guerre qui s'est déroulée il y a de six ans mais dont le souvenir marque encore les esprits. L'article écrit ainsi : « Les bonapartistes ont vraiment tort de tant faire parler d'eux en ce moment, car ils nous forcent à rapprocher des dates et des faits qui, s'il leur restait une ombre de patriotisme, seraient leur honte et leurs remords ». Nous avons une sorte d'émulation entre les deux régimes possibles que représentent l'Empire et la République qui, ayant du mal à se stabiliser malgré la loi Rivet de 1875 établissant les bases du régime avec ses lois constitutionnelles, s'efforce à discréditer le camp impérialiste en rappelant leur rôle dans le conflit. Cette comparaison constante des deux régimes se retrouve dans de nombreux articles : « Il y a six ans, l'Empire à l'aide de « textes falsifiés » déclarait la guerre ; qu'on voie ce que fait aujourd'hui la République et que l'on compare¹⁰⁰ ».

Toujours concernant l'impératrice, l'un des éléments repris par les différents journaux lorrains sont ses pérégrinations qui suscitent toujours beaucoup de commentaires. Par exemple, lors de son départ pour la ville de Florence, les journaux bonapartistes écrivent la concernant qu'elle a un « charme quelque peu mélancolique d'une grande dame qui fut une impératrice », description qui ne passe pas inaperçue chez *Le Mémorial des Vosges* qui dans un entrefilet, n'hésite pas à écrire en reprenant l'information commentée par le *Bien Public* que « si cette dame pense parfois aux morts innombrables qu'a fait sa guerre, elle ne doit pas toujours être gaie¹⁰¹ ». Nous pouvons trouver d'autres commentaires acerbes concernant ses voyages successifs, comme par exemple la *Gazette de Lorraine* qui félicite le journal parisien *La République française* de son petit « commentaire touché de main de maître dont nous ne voudrions pas, pour tout au monde, priver nos lecteurs » dont voici le contenu :

« Décidément l'impératrice prie beaucoup. Elle prie sur la tombe du duc de Reichstadt ; elle prie sur la tombe de l'empereur Maximilien du Mexique (...) Deux influences ont déterminé l'expédition du Mexique : l'argent et

¹⁰⁰ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 8 juillet 1876. Nous pouvons lire ensuite : « Au milieu d'une situation paisible, il y a six ans, l'Empire jetait la France dans une entreprise insensée que rien n'autorisait, rien ne justifiait. Aujourd'hui, alors que la situation est pleine de périls, que les événements semblent de tous côtés provoquer les impatiences et les imprudences, la France est tranquille (...) La République est le gouvernement du pays par le pays : elle ne prendra jamais les armes que pour la défense de son territoire si jamais il était menacé. »

¹⁰¹ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 15 avril 1877

*la religion. L'argent c'est M. De de Morne ; la religion, c'est l'impératrice. Ce n'est pas seulement de la guerre de 1870 qu'elle a pu se dire : C'est ma guerre à moi!*¹⁰² »

Encore une approche de l'impératrice au biais caricatural où elle est limitée à son espagnolité, c'est à dire cette figure de femme espagnole et donc superstitieuse. Ainsi, jusqu'à la mort du Prince impérial nous retrouvons des articles à charge contre l'impératrice Eugénie, plus ou moins virulents, souvent issus de journaux républicains lorrains. Toutefois, plus que le rappel constant du rôle de l'impératrice dans la malheureuse débâcle de 1870, nous retrouvons, tout au long de la décennie, différentes rumeurs la concernant. Certaines sont diffusées pour ternir son image et d'autres, peut-être plus innocentes, témoignent d'une certaine peur de la presse quant à toute idée de résurgence de l'Empire.

B. Une légitimité remise en cause par la diffusion de bruits et de rumeurs

Les rumeurs, les inexactitudes et toutes autres bassesses concernant l'impératrice sont choses communes et ne sont pas l'apanage de la Troisième République. Les premières critiques à l'encontre d'Eugénie sont apparues avant même qu'elle intervienne dans les affaires publiques de France en 1853, l'accompagnant jusqu'à la révolution de septembre 1870 et nous le voyons ici, bien au-delà. Sans doute écrivait-elle au moment de la lecture des premières dépositions du 4 septembre 1870 : « Il y a bien des inexactitudes et plus d'un exemple de petites lâchetés, mais je ne veux pas m'appesantir tout en préparant aussi les matériaux pour la vérité historique¹⁰³ ». Des propos vils, déshonorants, qui servent sans doute à diminuer l'impératrice Eugénie, son fils et l'héritage du Second Empire au profit de la République. Parmi les nombreuses rumeurs, nous pouvons trouver différents bruits sur des prétendues unions matrimoniales qui permettraient à terme de restaurer l'empire soit en son nom, soit en celui de son fils. Certaines rumeurs et informations erronées, nous devons le

¹⁰² *Gazette de Lorraine et nouvelles d'Alsace*, édition du 25 août 1878. L'article poursuit : « Puisque l'ex-impératrice est en train d'exécuter un voyage de repentir, elle devrait, avec la permission des autorités prussiennes, pousser jusqu'à Reichshoffen et Gravelotte. Elle y trouvera de quoi prier et de quoi sangloter (...) Qu'elle emmène son fils dans cette petite excursion! Ce jeune homme a besoin de se distraire et de se consoler de ses récents déboires. Pendant que la mère priera et sanglotera, l'enfant s'amusera comme en 1870 : il reste encore des balles à ramasser »

¹⁰³ Lettre du 10 décembre 1872 - cité par De LARMINAT Marie (comtesse des GARETS), *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur. L'Impératrice Eugénie en exil*, Paris, Calman-Lévy, 1929, pp. 66-67

signaler, proviennent de la presse anglaise et se voient démenties par certains journaux lorrains¹⁰⁴. Toutefois, cela n'empêche pas les journaux de Lorraine de relayer des articles issus de journaux nationaux ou d'en produire concernant des alliances matrimoniales fantaisistes. *La Gazette de Lorraine*, après avoir démenti l'idée d'un curieux mariage secret de l'impératrice Eugénie avec un lord anglais dont l'identité demeure inconnue, se questionne dans un article : « Marie-Louise n'a-t-elle pas épousé un officier allemand après avoir été la femme du César moderne? (...) Je sais bien que l'impératrice Eugénie n'a jamais eu d'yeux que pour Napoléon ; mais, enfin, il n'est plus, et les absents, dit un proverbe, ont toujours tort¹⁰⁵ ». Au détour d'une lecture, nous pouvons également trouver une alliance matrimoniale improbable, mais qui circulait dans les sphères politiques quelques années plus tôt. Cette rumeur semble provenir de l'*Indépendance belge* qui écrivait le 3 août 1873 que les chefs bonapartistes, constatant que leurs manœuvres de terrain étaient efficaces du point de vue de l'opposition théorique, celles-ci connaissaient néanmoins d'importantes limites du point de vue pratique¹⁰⁶. De fait, les dignitaires de l'Appel au peuple se seraient « entendus » avec l'impératrice afin d'adopter un nouveau plan de conduite. Celui-ci repose sur une initiative d'une proposition qui donnerait trois ans de pouvoir supplémentaire au maréchal Mac-Mahon, le septennat n'ayant été fixé par l'Assemblée que plus tard, à savoir le 9 novembre 1873, permettant ainsi de maintenir l'ancien maréchal d'Empire au pouvoir jusqu'à la majorité du Prince impérial. De fait, une alliance matrimoniale serait possible entre le jeune Prince et la fille du duc de Magenta, alors âgée de 13 ans. Le journal note : « l'impératrice serait favorable à cette alliance, qui ferait du maréchal de Mac-Mahon le beau-père d'un empereur, à condition, bien entendu, qu'il pût se trouver une majorité disposée à seconder ces ingénieux projets ». Dans les faits, il est difficile de dire si un tel projet ait existé ou n'aurait été ne serait-ce que pensé, la documentation manquant afin de pleinement affirmer ou réfuter l'existence d'un tel projet. Or, il est certain que l'impératrice n'eût aucun pouvoir ni ascendant sur l'Appel au peuple et encore moins sur le destin de son fils. Plusieurs années plus tard, le même journal se questionne quant à la présence de l'impératrice Eugénie à Madrid et relayant encore une fois les informations du *Bien public*, le journal lorrain diffuse une rumeur concernant l'arrangement d'un mariage entre le Prince et la princesse Pilar, fille de l'ex-reine

¹⁰⁴ *Gazette de Lorraine*, édition du 13 juin 1876, article « Dernières Nouvelles »

¹⁰⁵ *Gazette de Lorraine*, édition du 21 juin 1876

¹⁰⁶ *Gazette de Lorraine*, édition du 6 août 1873, article repris de l'*Indépendance belge*, édition du 3 août 1873. Notons que l'article précise que cette rumeur ne s'appuie sur aucun fait précis mais que « son ampleur est telle qu'elle mérite d'être signalée »

Isabelle II d'Espagne dont le frère a retrouvé le trône d'Espagne en décembre 1874¹⁰⁷. Selon le même article, la princesse d'Espagne n'aurait pas été le premier choix puisqu'il fut, dans un premier temps, question de l'une des filles du duc de Montpellier, projet qui n'aurait pas abouti. En Lorraine, une lettre écrite par le commissaire de police de Pont-à-Mousson et adressée au préfet de Meurthe-et-Moselle le 19 mars 1872 fait état d'une rumeur où le Prince devrait épouser une princesse allemande et que de cette union franco-allemande, les départements perdus en 1870 pourraient revenir sous le giron français¹⁰⁸. Dès lors, le Prince impérial doit parcourir toutes les cours princières afin de trouver une prétendante qui pourrait lui permettre d'établir durablement son trône, quitte à se limiter à des cours princières peu prestigieuses, image sans doute exploitée par les journaux lorrains républicains qui n'hésitent pas à intituler le titre de leurs articles « Mariages et plans manqués ». Par exemple, un article d'un certain Edouard Sylvain reprend les rumeurs qui circulent ainsi que les différentes pérégrinations de l'impératrice partout en Europe, et écrit :

« Le fils de l'homme de Sedan, le prince soi-disant impérial, est, à la vérité fixé sur ce point ; il est décidé au mariage, il brûle même du désir de se marier ; mais il cherche une femme. C'est pourquoi il fait faire à sa mère, l'ex-impératrice, une suite de voyages d'ailleurs infructueux, comparables, moins l'esprit des voyageurs, à ce que Panurge fit faire à Pantagruel¹⁰⁹ »

Le Prince impérial se trouve-t-il dans la même situation que son père au moment de la restauration de l'Empire en 1852, c'est à dire en quête de légitimité? Il nous faut le rappeler, la monarchie impériale restaurée en décembre de cette année était née dans un contexte de contestation diplomatique, remettant en cause la légitimité dynastique du Prince-président devenu empereur. De fait, il fallait pour cette dynastie impériale mal acceptée de construire sa propre légitimité, et cela passait par l'union matrimoniale qualifiée par l'historien Maxime Michelet d'« événement dynastique par excellence¹¹⁰ ». Comme le rappelle l'historien, Eugénie, comtesse de Téba, n'était pas le premier choix de l'empereur qui se lançait dans une

¹⁰⁷ *Gazette de Lorraine*, édition du 10 juin 1877, une rumeur qui subsiste jusque 1879 et à la mort du Prince impérial qui aurait selon la légende, causée indirectement la mort de la princesse Pilar qui le coeur brisée, n'aurait pas survécue à la nouvelle

¹⁰⁸ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, lettre du commissariat de Pont-à-Mousson adressée au préfet de Meurthe-et-Moselle datant du 19 mars 1872, 1M 646. Nous pouvons également lire : « Beaucoup d'habitants des campagnes prétendent aussi qu'avant peu le Prince impérial serait placé sur le trône »

¹⁰⁹ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 14 août 1878, article intitulé « Mariages et plans manqués » signé Edouard Sylvain.

¹¹⁰ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op cit., p. 62

véritable « quête du mariage¹¹¹ ». Plusieurs prétendantes se sont succédées : princesse Caroline Wasa avancée par le clan Beauharnais par l'entremise de l'une des cousines de Napoléon III ou encore la princesse Adélaïde de Hohenlohe-Langenburg, mais aucune de ces tentatives ne vont aboutir. En se mariant avec Eugénie, Napoléon III ne se rabaissait pas à une femme « quelconque¹¹² » et redéfinissait une toute nouvelle conception de la monarchie impériale¹¹³. Au lendemain de la guerre de 1870, le Prince impérial était-il dans cette situation pressante? Certainement pas, le Prince impérial ne tenait pas cette attitude impérieuse de régner et avait laissé les affaires de famille de côté pendant de nombreuses années se concentrant davantage sur son éducation militaire, nous aurons l'occasion d'y revenir. Au contraire, dans de nombreuses lettres adressées à sa mère évoquait-il sa lassitude face à certaines propositions ridicules d'inconnus qui viennent le voir pour proposer des arrangements matrimoniaux¹¹⁴. Ainsi, ces intentions d'unions matrimoniales et unions dynastiques que prètent les journaux à l'impératrice et au Prince ne doivent-ils pas être interprétées comme un signe de crainte? En effet, grâce au candidat dynastique désormais majeur, l'influence du parti bonapartiste demeure intacte face à une République balbutiante, dès lors les conditions ne sont-elles pas toutes réunies pour la résurgence de l'Empire? Tout ceci parachevé par une union dynastique qui pourrait, comme en 1852, réaffirmer la légitimité napoléonienne et la sortir d'un isolement, non pas subi depuis plusieurs mois, mais depuis plusieurs années.

Enfin, toujours dans le but de diminuer l'impératrice Eugénie et de déshonorer l'héritage du régime impérial, une autre rumeur circule durablement dans les journaux nationaux et provinciaux. Plus étonnante, celle-ci repose sur la prétendue bâtardise de l'impératrice. Cette idée qu'elle n'est pas la fille de Cipriano de Palafox y Portocarrero puise ses racines dans un numéro de la *Gazette des Tribunaux* datant du 21 septembre 1831, où

¹¹¹ *Ibid*, p. 63

¹¹² Cette expression est utilisée par la duchesse de Dino dans une lettre du 15 janvier 1853 adressée à son fils, le duc de Valençay où elle écrit : « On songe toujours au mariage ; j'y crois l'Empereur décidé, mais on ne trouve pas de Princesse ; tout a échoué ; il y en a d'ailleurs fort peu. Il serait possible qu'il s'en passât, et qu'il épousât une femme quelconque, afin d'avoir une postérité » - cité par MICHELET Maxime, *Ibid*, p. 66

¹¹³ *Ibid*, p. 82

¹¹⁴ MICHELET Maxime, « Le prince et le parti. Le Prince impérial et les bonapartistes : errements, espoirs et paradoxes d'une survie politique », *op. cit.*, pp. 170-172. Il écrit : « L'aventurisme de certains projets lui déplaît aussi tout particulièrement, comme celui consistant à le faire venir en France à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878. Dans certaines lettres, écrites notamment à sa mère, on peut sentir la fatigue du Prince face à toutes les aventures souvent ridicules que des inconnus viennent lui proposer et plus encore face à ceux qui viennent lui proposer des arrangements matrimoniaux »

nous pouvons y lire que le père d'Eugénie est mort d'une chute à cheval le 23 octobre 1823. Or, l'impératrice Eugénie est née le 5 mai 1826 soit cinq ans jour pour jour après celle de Napoléon Ier. La *Gazette de Lorraine* parle d'un « miracle¹¹⁵ » mais le sous-entendu est très clair, elle ne serait qu'une bâtarde. Une diffamation qui relève surtout de la mauvaise foi et qui, comme le rappelle l'historien Jean Des Cars, ne sert uniquement qu'à nuire à l'impératrice et non à résoudre un problème historique¹¹⁶. L'ampleur de la rumeur est telle que Pierre Labrousse inscrit l'information erronée dans son *Grand Dictionnaire* avant d'être contraint par la justice de supprimer cette assertion et de rééditer une nouvelle édition du célèbre livre avec l'information corrigée¹¹⁷. Encore aujourd'hui subsistent certaines biographies espagnoles, pourtant produites avec des archives provenant du Sénat espagnol, qui indiquent que le père d'Eugénie n'est pas Don Cipriano mais George William Frederick Villers (1800-1870), le quatrième comte de Clarendon, ministre britannique des affaires étrangères¹¹⁸. Toujours dans la *Gazette de Lorraine*, nous pouvons lire que le père d'Eugénie serait un certain Joachim de Montijo qui, après sa mort, laissa une veuve dénommée Maria, du même prénom que la mère d'Eugénie¹¹⁹. Or, l'information est démentie peu de temps après puisque le même journal publie une note du *Gaulois* qui rectifie une erreur d'interprétation. En effet, il ne s'agit pas, dans le journal de 1831, de Maria-Manuela Kirckpatrick, mère de l'impératrice mais de Maria Del Pilar de Penansande. Une simple confusion? Il est certain que certains journaux ont tenté de diminuer l'impératrice en la discréditant ; une telle rumeur pouvant remettre en cause son titre de noblesse. De ce point de vue, *La Gazette de Lorraine* écrit : « Sous l'empire, les gens intéressés faisaient grand bruit de la noblesse de l'ex-impératrice, et ce n'est pas sans un certain orgueil castillan que la souveraine faisait remonter jusqu'au Cid lui-même sa noble origine¹²⁰ ». En effet, sans doute faut-il le rappeler, l'impératrice Eugénie est issue d'une longue lignée prestigieuse datant du XIIe siècle et dont les terres furent érigées en comté par Charles II d'Espagne en 1697. De fait, de telles rumeurs remettent en cause sa légitimité, mais surtout celle du régime impérial déchu, d'autant plus

¹¹⁵ *Gazette de Lorraine*, édition du 28 juillet 1876. L'article écrit : « Or, chacun sait que l'ex-impératrice est née le 5 mai 1826 — Miracle! »

¹¹⁶ Des CARS Jean, *Eugénie : la dernière impératrice ou les larmes de la gloire*, op. cit., p. 576

¹¹⁷ *Ibid*

¹¹⁸ Voir par exemple : MORA HERCE María Luisa, « Cipriano Palafox y Portocarrero », *Diccionario biográfico español* [En ligne], site de l'Académie royale d'histoire (*Real Academia de la Historia*) : <https://dbe.rah.es/biografias/52431/cipriano-palafox-y-portocarrero> (page consultée le 30 mars 2022)

¹¹⁹ *Gazette de Lorraine*, édition du 4 octobre 1876

¹²⁰ *Ibid*

que de pareils bruits ont longtemps circulé sur la propre bâtardise de Napoléon III. Celle-ci reposant sur un seul argument, celui d'une séparation physique de la reine Hortense de Beauharnais et de Louis Bonaparte au moment de la naissance de Louis Napoléon en 1808. Une impératrice et un empereur étant tous deux les fruits de relations adultérines, voici le prétexte parfait permettant de justifier les invectives des différents pamphlétaires et autres publicistes sur le régime impérial déchu jugé illégitime et ce, depuis ses débuts. Ainsi, la *Gazette de Lorraine* écrit : « On pensera peut être que la légitimité impériale est une belle chose et que le proverbe ne ment pas tout à fait lorsqu'il dit : « Heureux comme un bâtard¹²¹ » »

Pourtant, concernant la prétendue bâtardise de l'impératrice Eugénie, une autre interprétation peut être donnée à une telle confusion. L'historien Jean Emmanuel Skovron mettait en évidence, dans un article récent, l'idée que la famille de l'impératrice Eugénie en plus d'être complexe, demeurait largement inconnue¹²². Pour l'historien, il existe en France une profonde méconnaissance de l'Espagne et de ses usages. Concernant l'impératrice, tout d'abord puisqu'elle n'est connue en France que sous le nom d'Eugénie de Montijo, en référence à un titre nobiliaire qu'elle n'a dans les faits, jamais porté¹²³. En principe, l'impératrice Eugénie avait pour patronyme Palafox y Kirckpatrick, comme le prévoit l'usage espagnol avec le premier nom de chacun de ses parents. Or, l'historien remarque qu'il a existé au sein de la famille de Montijo, d'importantes « fluctuations patronymiques », qui sont à l'origine de nombreuses confusions. Celles-ci proviennent surtout des transmissions successives des titres entre le père d'Eugénie et de son frère et c'est ainsi que nous pouvons voir de la part de certains pamphlétaires et journalistes, l'existence d'une controverse quant à la paternité d'Eugénie¹²⁴. Ainsi, ces différentes controverses et autres rumeurs corroborent l'image de l'intrigante dont la complexité de la famille lui a permis de l'arranger en sa faveur. Cette « fille de rien », selon l'expression de Jean Emmanuel Skovron, conforte les différents pamphlétaires qui accablent Eugénie depuis janvier 1853 et qui, pour certains, estiment qu'elle fût dès le départ un mauvais choix pour l'empereur.

¹²¹ *Ibid*

¹²² SKOVRON Jean Emmanuel, « De qui Montijo est-il le nom? Pour une meilleure connaissance de la famille espagnole de l'Impératrice Eugénie » *Napoleonica. La Revue*, vol. 39, n°1, 2021, pp. 54-85

¹²³ *Ibid*, p. 56

¹²⁴ *Ibid*, p. 58. Il écrit notamment : « « Cipriano Palafox y Portocarreo, père de l'impératrice, n'a porté le titre de Montijo qu'à compter de 1834, année de la mort, sans descendance, de son frère aîné, Eugenio Eulalio. Jusqu'à cette date, il utilisait le titre de comte de Teba. Eugenio Palafox y Portocarreo n'a lui-même hérité du titre de comte de Montijo que le 15 avril 1808, jour de la mort de sa mère - qui selon les usages espagnols - possédait seule le titre. Avant cette date, c'est lui qui utilise le titre de comte de Téba et c'est à partir de cette date seulement que ce dernier titre fut transmis au père d'Eugénie qui jusqu'alors était titré marquis de Fuentelsol »

Conclusion du chapitre

Ce chapitre a tenté dans sa démonstration de montrer les différentes dynamiques qui existent à l'échelle régionale dans le traitement de l'impératrice Eugénie. Nous l'avons écrit, l'effondrement de l'Empire dans la débâcle de 1870 a causé un dénigrement presque systématique du régime impérial et des personnes qui l'ont incarné pendant presque vingt-ans. De ce point de vue, l'historien Maxime Michelet écrit : « Consécutivement à la chute du régime impérial à l'été 1870, les digues juridiques, répressives et morales qui retenaient le flot des publications pamphlétaires se brisent et la décennie 1870 voit se déverser un torrent de libelles féroce­ment anti-napoléoniens¹²⁵ ». Or, cette détestation du régime impérial et de l'impératrice Eugénie n'est pas constante dans les journaux lorrains ; éloignant ainsi l'idée qu'elle fait l'objet d'un acharnement de la presse républicaine. Dans les faits, les mentions de l'impératrice sont caractérisées par de grandes périodes d'absence, entrecoupées par des succinctes apparitions, depuis la fin de l'année 1871 ; un clair-obscur dont elle ne sort qu'épisodiquement entre deux références au régime déchu. Éclipsée de l'histoire de France, elle réapparaît de manière substantielle qu'à partir de 1873, une année riche en évènements où les derniers vestiges du régime impérial tendent à disparaître : ainsi Napoléon III, l'homme qui incarnait le régime, disparaît le 9 janvier 1873, suscitant de nombreux commentaires, souvent négatifs et qui n'épargnent pas l'impératrice, bien qu'elle ne figure que rarement au cœur des critiques. À partir d'octobre 1873 s'ouvre le procès du maréchal Bazaine qui, comptant sur la régence, tentait par tous les moyens la restauration du régime impérial. Or, coupée de toute idée de connivence, le rôle de l'impératrice Eugénie restée à l'écart du conflit depuis la déchéance de l'empire, est salué par une partie de la presse. Le verdict du procès de Bazaine en décembre 1870 ne signe pas la fin juridique et morale d'un conflit dont le spectre continue d'être prégnant dans les consciences publiques. Plus intéressant, la presse républicaine se sert de la débâcle comme un outil politique afin de disqualifier le parti bonapartiste, qui ne disparaît pas avec Napoléon III. L'impératrice apparaissant, avant la majorité du Prince impérial, comme la survivance du Second Empire, elle figure toujours au centre des critiques par les différents journaux lorrains.

¹²⁵ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 25

Les pamphlets et autres rumeurs qui ont circulé à l'encontre de l'impératrice dans la première décennie de la Troisième République ont constitué et pour longtemps, le fondement des perceptions historiographiques de l'impératrice¹²⁶. Maxime Michelet montrait que la logique pamphlétaire cherchait surtout à dévoiler l'intimité afin de diminuer l'action publique de la personne invectivée¹²⁷. Ainsi tout est bon pour discréditer l'ancienne souveraine : projets de mariage secret l'impliquant elle ou bien son fils, prétendue présence de l'impératrice dans certains départements français pour y rencontrer l'armée¹²⁸ ou encore rumeurs concernant sa bâtardise. Ces éléments déshonorent l'impératrice mais surtout permettent de la disqualifier moralement dans un contexte où la République est encore fragile. Pierre Milza délivrait cette appréciation sur cette dynamique qui caractérise la première décennie de la République :

« Il n'y a pas lieu d'être surpris de la virulence des libelles anti-napoléoniens qui paraissent au cours de ces années d'émergence de la République. Comme lors de toute période de transition brusque, celle-ci s'est construite sur les ruines d'un édifice politique dont il importe d'éradiquer toute éventuelle repousse¹²⁹ »

Ce déferlement de violences contre l'impératrice se poursuit tout au long de la décennie mais tend à décliner au fur et à mesure où l'alternative du bonapartisme décline elle-même¹³⁰. La disparition du Prince impérial le 1er juin 1879 est presque concomitante à l'enracinement de la République et de ses institutions se qui se symbolisant par la démission de Mac-Mahon suivie de l'élection du premier président républicain opportuniste Jules Grévy. Dans ce contexte où le spectre de la guerre de 1870 s'éloigne, l'impératrice ne figure plus au coeur des invectives achevant ainsi son entrée dans un exil autant moral et physique qui allait durer près d'un demi-siècle.

¹²⁶ *Ibid*, p. 21

¹²⁷ *Ibid*, p. 22, il écrit ainsi : « Cette logique pamphlétaire cherche à dévoiler l'intimité des puissants pour mieux les comprendre, à rechercher dans l'alcôve les mécanismes à l'oeuvre dans le cabinet de travail et à dénigrer ainsi l'action publique en exhumant les turpitudes privées »

¹²⁸ *Gazette de Lorraine*, édition du 11 décembre 1874 où il est question de la présence de l'impératrice Eugénie à Chambon dans le Gard ; voir également : *Le Mémorial des Vosges*, édition du 30 août 1874 où nous pouvons lire : « on prête à Eugénie des velléités de tentatives audacieuses » à savoir se rendre dans un camp militaire sur sa route au château d'Arenenberg

¹²⁹ MILZA Pierre, *Napoléon III*, Paris, Perrin, 2004, p. 618

¹³⁰ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 26

CHAPITRE 4. L'impératrice Eugénie, les bonapartistes et le bonapartisme vus par la presse lorraine

Le bonapartisme constitue un champ d'études complexe à étudier même si ce courant politique a fait l'objet de récentes études actualisées¹. De ce point de vue, François Pairault écrivait que mis-à-part l'incontournable thèse de Jean Rothney intitulée *Bonapartism after Sedan*² datant de 1969 ; qui n'a par ailleurs jamais été traduite, le bonapartisme n'avait pas jusqu'à récemment, fait l'objet de nombreux ouvrages chez les historiens demeurant ainsi un thème où il reste encore beaucoup à écrire³. Cela s'explique notamment par les lacunes au niveau des sources. Rares et inaccessibles, les différents centres d'archives ont souvent effectué un travail d'épuration de ces documents nécessaires à notre étude. De fait, pour la période qui nous concerne, les Archives nationales ne proposent que peu de documents enrichissants et les rapports de préfets, ont pour la plupart, été détruits sur ordre du ministre de l'Intérieur. De la même façon, les différentes Archives départementales ne possèdent que peu de documents utiles d'autant plus que les différents préfets de l'époque ont également détruits tout ce qu'ils avaient en leur possession après avoir quitté leur fonction : « ne tenant sans doute pas à être inquiétés par la suite en cas de retournement politique toujours possible⁴ ». Dès lors, pour cette étude du bonapartisme, il faut se rabattre sur les différents fonds privés de bonapartistes et autres figures du régime impérial comme l'ont fait les historiens François Pairault et avant lui, Jean Rothney avec notamment, pour source précieuse, les mémoires du baron Eschassériaux⁵. Député bonapartiste de la Charente-Inférieure régulièrement réélu entre 1849 et 1893, son témoignage constitue une source inestimable pour l'étude du bonapartisme après 1870 puisqu'il fut : « l'éminence grise de

¹ Sur ce sujet, voir par exemple les très récents ouvrages de CHOISEL Francis, *Napoléon III, Pensées politiques réunies par Francis Choisel*, éditions SPM, 2021 et CHEVALLIER Arthur, *Napoléon et le bonapartisme*, Presses universitaires de France, collection « Que sais-je? », 2021 ; voir également la contribution récente de PELLEGRINETTI Jean-Paul, « Bonapartisme et bonapartistes. L'exemple de la Corse entre 1869 et 1879 » dans ALLORANT Pierre, BADIER Walter, GARRIGUES Jean, *Les Dix décisives (1869-1879)*, Presses Universitaires de Rennes, collection « Histoire », 2022, pp. 179-192

² ROTHNEY John, *Bonapartism after Sedan*, Ithaca, N.Y, Cornell University Press, 1969

³ Il nous faut toutefois signaler certaines synthèses plus anciennes telles que : BLUCHE Frédéric, *Le bonapartisme*, Presses universitaires de France, collection « Que sais-je? », 1981

⁴ PAIRAULT François, *Le Bonapartisme sous la Troisième République (1870-1893)*, Paris, Les Indes savantes, collection « La boutique de l'histoire », 2019, p. 9

⁵ PAIRAULT François, *Monsieur le Baron, Eugène Eschassériaux, éminence grise du bonapartisme (1832-1906)*, Paris, Le Croît Vif, 2004

Rouher après 1870 [et] a eu le grand mérite de raconter toute sa vie politique par le détail en ne laissant aucun élément dans l'ombre⁶». En plus de constituer l'un des meilleurs témoignages de la vie quotidienne et de son ambiance à Chislehurst, le baron fut chargé par Napoléon III de dresser un rapport sur la situation du parti bonapartiste au lendemain des élections du 8 février 1871⁷. Ce rapport qui devait initialement porter sur la situation du parti bonapartiste et ses chances de succès dans le Sud-Ouest de la France, autrement dit la région demeurée la plus favorable à l'Empire, devient rapidement un tableau esquissant la situation de l'impérialisme dans la quasi-totalité des départements français à la fin de l'année 1872⁸.

À cela s'ajoute pour l'étude du bonapartisme en Lorraine, les précieux travaux de l'historien Thierry Choffat. Il écrivait qu'une telle étude était une entreprise audacieuse puisqu'elle pouvait rapidement se limiter à un simple article : « rapide, sans trop de contenu ni de détails⁹ ». Cela s'explique essentiellement par l'absence du bonapartisme électoral en Lorraine sous la Troisième République alors que celui-ci était largement présent sous le Second Empire¹⁰. Dès lors, l'étude des liens entre bonapartistes lorrains et l'impératrice Eugénie par le biais de la presse lorraine semble être une entreprise délicate voire inconcevable. Beaucoup de questionnements peuvent néanmoins se poser. Quelle est la situation du bonapartisme en Lorraine au lendemain de 1870? Quels liens existent-ils entre bonapartistes lorrains et l'impératrice Eugénie au lendemain de la chute du régime impérial? Plus largement, avec la reconstitution du parti bonapartiste en 1872, comment la presse lorraine perçoit-elle les bonapartistes? Les journaux lorrains prêtent-ils par ailleurs un rôle particulier à l'impératrice dans cette reconstitution du parti bonapartiste? La disparition du Prince impérial le 1er juin 1879 et les conséquences politiques qui en résultent ont-elles suscitées d'importants commentaires parmi les journaux lorrains?

⁶ PAIRAULT François, *Le Bonapartisme sous la Troisième République (1870-1893)*, *op. cit.*, p. 10

⁷ *Ibid*, pp. 50-54

⁸ *Ibid*, p. 59

⁹ CHOFFAT Thierry, « Le bonapartisme dans le Grand Est sous la Troisième République », in Universitaires de Lorraine, sous la direction de Jean El Gammal et Jérôme Pozzi (dir.), *Le Grand Est 1870-2019. Forces et cultures politiques*. Presse, 2019, pp. 53-72, p. 53. Il précise dans un article plus récent : « Autant le bonapartisme électoral est plutôt bien implanté avant 1870 en Lorraine, autant il semble agonisant, mort ou au moins bien absent sous la Troisième République » dans CHOFFAT Thierry, « Le bonapartisme en Lorraine sous la Troisième République », *Revue du CERB*, n°71, 2020, pp. 4-40, p. 5

¹⁰ Après la chute du Second Empire, le bonapartisme est surtout présent en Corse, dans les Charentes et dans le Sud-Ouest mais pas dans le Nord-Est de la France. Ce sujet a abondamment été étudié depuis la publication de la thèse de ROTHNEY John, *Bonapartism after Sedan*, *op cit.*

I. Le rôle de l'impératrice Eugénie dans la reconstitution du bonapartisme au lendemain de 1870

A. Un effacement au profit du Prince impérial peu perceptible?

Afin de mener cette étude sur les liens entre l'impératrice Eugénie et la réorganisation du parti bonapartiste au lendemain de 1870, quelques rappels chronologiques semblent s'imposer. Sans doute faut-il le rappeler, c'est la réunion du 23 mai 1872 qui se tint chez le duc de Padoue, ancien ministre de l'Intérieur de Napoléon III, qui marqua les prémices de cette reconstitution¹¹. En effet, c'est lors de cette réunion que fut décidé la constitution d'un groupe parlementaire qui prit le nom d'*Appel au peuple* en référence à l'appel lancé par Louis Napoléon lors du coup d'état du 2 décembre 1851. Nous l'avons écrit, le baron Eschassériaux en déplacement en Angleterre en juin 1872 écrit dans ses mémoires, des détails très importants sur la vie à Chislehurst retranscrivant notamment les conversations qui eurent lieu à Camden Place¹². En reprenant ses mémoires, l'historien François Pairault montrait que les discussions étaient tout d'abord « calmes et réservées » mais devenaient générales sous l'impulsion d'Eugénie. Il écrit : « Celle-ci poussa ses hôtes à parler, à donner des nouvelles de la France¹³ ». La lecture des quelques lignes dédiées à Eugénie dans les mémoires du baron nous permet de constater que l'impératrice s'intéresse toujours aux affaires du pays mais cela signifie-t-il qu'elle a joué un rôle dans cette reconstitution du bonapartisme? Après la mort de Napoléon III le 9 janvier 1873, l'impératrice est désignée comme régente selon le testament écrit par l'empereur à la veille de son départ en Algérie le 24 avril 1865¹⁴. Cette décision fut notamment contestée par le prince Napoléon ne pouvant concevoir que « Napoléon III ait abandonné le jeune homme à la discrétion absolue de sa mère ». Surtout, tout en accusant une complicité entre Eugénie et Rouher afin de faire disparaître les dernières volontés du défunt empereur, le Prince Napoléon souhaitait exercer seul la tutelle du jeune Prince impérial

¹¹ PAIRAULT François, *Le Bonapartisme sous la Troisième République (1870-1893)*, op. cit., p. 47

¹² ESCHASSÉRIAUX Eugène, *Mémoires*, t. VI, pp. 347-357 - cité par PAIRAULT François, *Le Bonapartisme sous la Troisième République (1870-1893)*, p. 50

¹³ *Ibid*, p. 52. Il poursuit : « En sortant de table, l'impératrice engagea ses invités à la suivre dans un salon où elle fit asseoir tout le monde en cercle pour causer avec elle. La conversation roula sur la France, l'Assemblée de Versailles, le mouvement électoral prochain et les forces respectives des différents partis »

¹⁴ *Ibid*, p. 68

jusqu'à sa majorité¹⁵. Il nous faut également le rappeler, Rouher avait envisagé un temps d'avancer l'âge de la majorité légale pour le défaire le plus tôt possible d'une régence qui apparaissait impopulaire en France¹⁶. De la même manière, Rouher souhaita la constitution d'un conseil de famille afin de veiller sur les actes du candidat dynastique, conseil constitué de nombreuses personnalités outre lui-même dont notamment : le prince Napoléon qui refusa, Louis-Lucien Bonaparte, Joachim Murat, petit fils du grand maréchal d'Empire ou encore le duc de Padoue¹⁷. Concernant l'impératrice Eugénie, Eschassériaux écrit : « on a conseillé à l'Impératrice d'éviter les tiraillements, d'avoir confiance en M. Rouher et, tout en étant bien avec le Prince Napoléon, de ne pas suivre ses conseils¹⁸ ». Ainsi, nous pouvons le constater, l'impératrice Eugénie ne possède pas d'ascendant sur le parti bonapartiste et c'est plutôt Rouher qui apparaît être à la tête du parti avant la majorité du Prince impérial.

De ce point de vue, au moment de la grande manifestation du 15 août 1873, ce n'est pas l'impératrice qui effectue un discours mais le prince impérial dont voici le contenu :

« Je vous remercie au nom de l'impératrice, et au mien d'être venus associer vos prières aux nôtres et de n'avoir pas oublié le chemin que vous avez pieusement parcouru il y a quelques mois ; je remercie aussi les fidèles amis qui nous ont fait parvenir de loin les nombreux témoignages de leur affection et de leur dévouement. Quant à moi, dans l'exil et plus de la tombe de l'empereur, je médite les enseignements qu'il m'a laissés ; je trouve dans l'héritage paternel le principe de la souveraineté nationale et le drapeau qui la consacre. Ce principe, le fondateur de notre dynastie l'a résonné dans cette parole à laquelle je serai toujours fidèle : tout pour le peuple et par le peuple¹⁹ »

Un effacement de l'impératrice dans les affaires politiques au profit d'une mise en avant de son fils qui parle au nom de sa mère, une attitude remarquée par certains journaux lorrains. En reprenant un article du *Français*, la *Gazette de Lorraine* écrit : « On a remarqué lors de la manifestation de Chislehurst, l'absence du prince Napoléon et la réserve de l'impératrice²⁰ ». Le journal fait remarquer que cette réserve est sans doute voulue par Rouher

¹⁵ *Ibid*

¹⁶ *Ibid*, p. 70

¹⁷ *Ibid*

¹⁸ ESCHASSÉRIAUX Eugène, *Mémoires, op cit.*, t. VII, p. 39 - cité par PAIRAULT François, *Le Bonapartisme sous la Troisième République (1870-1893)*, p. 70

¹⁹ *Gazette de Lorraine*, édition du 19 août 1873

²⁰ *Gazette de Lorraine*, édition du 23 août 1873

comme pour avancer la majorité prochaine du Prince impérial et de faire de lui dès maintenant le chef du parti bonapartiste. Le journal conclut ainsi : « Espère-t-on ainsi, en présentant un enfant sans compromission dans le passé, faire plus facilement oublier les terribles souvenirs qui pèsent sur la monarchie impériale²¹ ». Mieux encore, le journal écrit que cette mise à l'écart de l'impératrice aurait été faite contre son gré²² et Rouher aurait mobilisé tous les moyens afin de se débarrasser d'elle le 15 août. Nous pouvons notamment lire :

« Déjà c'était M. Rouher qui l'avait détournée de son projet de voyage à Vienne. M. Rouher aurait même voulu, assure-t-on, que l'impératrice ne se trouvât pas à la cérémonie du 15 août et prit le prétexte d'un voyage en Ecosse pour laisser son fils seul en face de ses partisans. Mais, sur ce point, M. Rouher ne put triompher des résistances de l'impératrice »

Il est difficile d'affirmer si cette information est véridique d'autant plus qu'elle n'est jamais mentionnée dans d'autres sources y compris parmi les personnalités les plus proches de l'impératrice ; pensons ici à Augustin Filon, précepteur du jeune Prince qui a pourtant connaissance de toutes les pérégrinations de l'ancienne souveraine. Toutefois, il est certain qu'il ait existé dans les premières années de la décennie 1870 une émulation entre l'ancienne souveraine et le vice-empereur. Le discours du jeune prince impérial n'était-il pas profondément inspiré de Rouher qu'il considère comme un maître à penser? Les différences entre ces deux personnalités sont reprises par les journaux lorrains. Par exemple, *Le Mémorial des Vosges* fait part d'une violente dispute sans en donner précisément l'objet ; le journal ne faisant que des suppositions mais affirme cependant que la querelle fut telle que : « les larmes en sont venues au vice-empereur²³ ». Parmi les suppositions faites par le journal nous pouvons lire que l'ex-impératrice aurait été mécontente du « rôle assez piteux » joué par les bonapartistes sous la direction de M. Rouher au moment de la chute de Thiers le 24 mai 1873. Une certaine emprise de l'impératrice Eugénie sur les affaires du parti qui selon certains journaux lorrains ne semble pas décliner même après la majorité du Prince impérial. Par exemple, en 1875, le *Moniteur de la Moselle* écrit que l'impératrice a « conservé toute son

²¹ *Ibid*

²² Ainsi nous pouvons lire : « S'il faut en croire certains écrits, l'impératrice n'aurait pas accepté sans résistance cet effacement »

²³ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 31 août 1873

influence sur l'esprit du jeune prince²⁴ ». Quelques jours plus tard, le journal diffuse un télégramme provenant du journal anglais l'*Hour* où il est écrit : « L'Impératrice Eugénie a déclaré à M. Rouher qu'elle ne veut plus fournir de fonds pour les élections. La vérité est qu'elle désire à retirer à M. Rouher la direction du parti impérialiste²⁵ » ; information par ailleurs reprise par d'autres journaux de Lorraine²⁶. Pourtant dans sa contribution récente sur la vie du Prince impérial, l'historien Maxime Michelet montrait que l'impératrice n'était pas un frein dans l'indépendance politique de son fils, loin s'en faut. Il écrit :

« L'impératrice n'est pas davantage une conseillère de l'ombre imposant ses vues supposément réactionnaires mais une légitime confidente de son fils se retrouvant bien souvent en plein accord avec les opinions de celui-ci et cherchant avant tout à le protéger d'aventuriers plus intéressés à l'idée de se faire un nom qu'à celle de défendre celui des Napoléons²⁷ »

Le témoignage de Marie de Larminat va en ce sens. En effet, elle écrit que face à la popularité toujours grandissante du Prince impérial au fil des années, l'impératrice Eugénie était naturellement reléguée au second plan sans qu'elle n'exprime aucune contestation face à ce nouveau rang. Elle écrit : « Si, quelques années auparavant, l'impératrice avait trouvé sage de soustraire le Prince aux exigences inhérentes à la conduite d'un parti, aujourd'hui elle connaissait la sagesse exceptionnelle de son fils ; aussi elle fit tout pour le mettre en contact avec les princes étrangers et les hommes politiques désireux de le connaître²⁸ ». Dès lors, même si la famille royale et l'ensemble de la société anglaise la traitent toujours en souveraine, elle s'efface volontairement ne devenant ainsi que « la mère, la mère vigilante et dévouée²⁹ ».

²⁴ *Moniteur de la Moselle*, édition du 3 avril 1875, dans « Nouvelles du jour ». Nous pouvons y lire : « M. Rouher a quitté Chislehurst avant hier matin et est arrivé à Paris dans la soirée. Il a définitivement obtenu de l'ex-impératrice, qui a conservé toute son influence sur l'esprit du jeune prince, l'abandon des candidatures des princes Charles Bonaparte et Murat, dont l'impopularité ménageait au parti de l'Appel au peuple un échec signalé »

²⁵ *Moniteur de la Moselle*, édition du 8 avril 1875, télégramme repris du journal anglais l'*Hour*

²⁶ Voir par exemple : la *Gazette de Lorraine*, édition du 10 avril 1875

²⁷ MICHELET Maxime, « Le prince et le parti. Le Prince impérial et les bonapartistes : errements, espoirs et paradoxes d'une survie politique », *op. cit.*, pp. 163

²⁸ De LARMINAT Marie (comtesse des GARETS), *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur. L'Impératrice Eugénie en exil*, Paris, Calman-Lévy, 1929, p. 160

²⁹ *Ibid*

Dès lors, comment pouvons nous expliquer ce retrait du prince impérial dans les affaires politiques de son parti? Maxime Michelet qualifiait le Prince impérial de « souverain de l'absence³⁰ » et se questionnait quant à la nature de son pouvoir politique. Était-il un véritable chef politique ou une simple égérie dynastique? À travers trois phases bien distinctes, l'historien a proposé une analyse de son règne « virtuel ». Ainsi, les années 1873-1876 constituent une période charnière où le Prince impérial est au coeur de l'attention politique mais figure à distance des affaires de son propre parti ; celui-ci étant géré essentiellement par Rouher. Ensuite, la période qui s'étend de 1876 à la crise du 16 mai 1877 se caractérise par une transition où le Prince impérial doit s'adapter au nouveau champ politique et adopter une nouvelle stratégie pour un parti qui connaît d'importantes difficultés. Ainsi, les deux dernières années de vie du Prince ont été considérées par l'historien Maxime Michelet comme une forme de rupture avec son propre parti³¹. Un effacement du Prince impérial voire une quasi-absence dans les affaires du bonapartisme qui peut apparaître déroutante et qui, du point de vue de certains journaux, fait apparaître une suspicion à l'égard de l'impératrice et une hypothétique emprise sur son fils, alors qu'elle ne fait pourtant que le soutenir dans ses choix. De ce point de vue, une lettre du 19 janvier 1874 rédigée par l'impératrice et adressée à Marie de Larminat montre que les décisions de son fils peuvent lui porter préjudice. En effet, dans cette lettre, l'impératrice assure ne jouer aucun rôle dans la première décision de son fils qui était de ne pas se rendre à la cérémonie organisée à l'occasion de sa majorité le 16 mars 1874. Nous pouvons notamment y lire :

« Hier est partie la lettre de mon fils à M. Rouher, lui expliquant tous les motifs qu'il a pour ne pas se prêter à la manifestation. Vous aurez quelques jours mauvais à passer au milieu des récriminations et l'avalanche qui va tomber sur ma tête, quoique j'en sois bien innocente, car je n'ai fait qu'approuver³²»

Dans cette même lettre, l'impératrice donne plusieurs raisons avancées par le Prince pour ne pas prendre la responsabilité du parti. Tout d'abord et pour l'essentiel, c'est la volonté du jeune Prince de s'adonner entièrement à ses études militaires à Woolwich qui, pour un

³⁰ MICHELET Maxime, « Le prince et le parti. Le Prince impérial et les bonapartistes : errements, espoirs et paradoxes d'une survie politique », *op. cit.*, p. 161

³¹ *Ibid*, p. 162

³² Lettre du 19 janvier 1874 - cité par De LARMINAT Marie (comtesse des GARETS), *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur. L'Impératrice Eugénie en exil*, *op. cit.*, p. 83

grand nombre des partisans du bonapartisme, fait passer les affaires du parti au second plan³³. Finalement, une entente fut trouvée entre les dirigeants du parti et le jeune prince, celui-ci promettant de donner quelques mots comme lors de la manifestation du 15 août 1873 ne compromettant pas ainsi son séjour à Woolwich³⁴. Ainsi, si la presse lorraine remarque volontiers un retrait de l'impératrice dans les affaires politiques en faveur de son fils, cet effacement est surtout considéré comme une action politique de Rouher qui vise à retirer le jeune prince impérial de l'emprise de sa mère. Néanmoins, l'absence du candidat dynastique voire sa passivité n'a pas d'autre raison que sa propre volonté. Jeune militaire, toute idée de restauration de l'Empire ne devait passer que par le triomphe de l'armée. C'est pour ces mêmes raisons qu'il essaie de s'engager dans l'armée dès l'année 1878 en vain. Et même lorsque sa mère s'oppose à cette décision, le jeune Prince ayant pris de l'assurance et fort de ses expériences lui rétorque : « Voulez-vous que je sois toujours, pour tout le monde, le petit Prince? Voulez-vous que je m'étirole et que je meure d'ennui comme le duc de Reichstadt?³⁵ »

B. Existe-il un lien entre les bonapartistes lorrains et l'impératrice?

L'absence d'un quelconque rôle politique de l'impératrice dans l'Appel au peuple et la rareté des documents relatifs au bonapartisme dans les différentes archives expliquent à première vue une absence totale de liens entre l'ancienne souveraine et les bonapartistes lorrains. Pourtant, comme l'a montré Thierry Choffat dans ses différents travaux portant sur le sujet, si une majorité des fidèles du régime et de la dynastie impériale disparaissent et cessent toute activité politique après 1870, il subsiste toutefois quelques bonapartistes dans les différents départements lorrains³⁶. Il ne s'agit pas d'en faire l'historique puisque l'historien est largement revenu sur cette question du bonapartisme en Lorraine mais sans doute pouvons

³³ De ce point de vue, Marie de Larminat écrit dans ses mémoires que le prince tendait à : « s'absorber dans un labeur intense (...) perdant de vue son rôle de prétendant, il laissait passer au second plan les affaires du parti » p. 72 ; ce qui n'est pas sans mécontenter les partisans du parti bonapartiste. Aussi, s'interroge t-elle d'un rendez-vous manqué du parti bonapartiste lorsqu'elle écrit : « Au cours des années qui suivirent et après la mort tragique du Prince impérial, je me suis souvent demandé si ses partisans importuns n'étaient pas dans le vrai, et si lui, fêru de son travail, se défiant de sa jeunesse, obstiné à sa tâche immédiate, n'avait pas laissé passer le moment marqué par la Providence », *Ibid*, p. 79

³⁴ Lettre de février 1874 - cité par cité par De LARMINAT Marie (comtesse des GARETS), *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur. L'Impératrice Eugénie en exil*, Paris, Calman-Lévy, 1929, p. 89

³⁵ FILON Augustin, *Souvenirs sur l'impératrice Eugénie*, Paris, Calmann-Lévy, 1920, p. 307 - cité par MICHELET Maxime, « Le prince et le parti. Le Prince impérial et les bonapartistes : errements, espoirs et paradoxes d'une survie politique », *op. cit.*, p. 171

³⁶ CHOFFAT Thierry, « Le bonapartisme dans le Grand Est sous la Troisième République », *op. cit.*, p. 53

nous en proposer une étude de la perception par l'opinion et la presse lorraine. Par exemple, parmi les bonapartistes présents sur le territoire lorrain après la chute de l'Empire, nous pouvons signaler Stephen Liégeard. Avocat et homme de lettres, il fut nommé sous-préfet à Briey en 1859 avant de devenir député de Moselle en 1867 puis en 1869. Comme beaucoup de bonapartistes, il abandonne la politique au moment de la chute du régime et se consacre à ses activités littéraires à Dijon mais reste fidèle à ses convictions³⁷. Les archives et la presse régionale montrent son retour sur le territoire lorrain dès 1873. Par exemple, une lettre du commissariat de police des chemins de fer de la gare d'Audun le Roman adressée au préfet de Meurthe-et-Moselle le 28 juin 1873 informe que l'ancien député du Corps législatif circule dans l'arrondissement de Briey où il demeure populaire, sans doute pour se présenter en tant que candidat aux prochaines élections législatives prévues en 1876. Nous pouvons notamment lire dans cette lettre : « Les idées qu'il représente ne paraissent avoir aucune chance de succès dans une population qui se montre extrêmement prévenue contre le régime impérial³⁸ ». Stephen Liégeard apparaissait quelques semaines plus tôt dans la presse lorraine. Nous pouvons notamment mentionner le *Courrier de Meurthe-et-Moselle* dont quelques extraits sont retranscrits dans une lettre écrite quelques semaines plus tôt par le même commissaire de police des chemins de fer d'Audun le Roman adressée au préfet où nous pouvons lire :

« Depuis l'avènement du nouveau gouvernement, M. Stephen Liégeard, ex-député de l'Empire (grâce à la candidature officielle), et qui n'avait donné signe de vie depuis son adhésion à la fameuse déclaration de guerre de 1870 nous accable de n° du Pays, de l'Ordre, du Gaulois etc.. (journaux des honnêtes gens) à propos soi disant d'un ouvrage intitulé Trois ans à la Chambre ». Il poursuit : « M. Liégeard, croit sans doute faire mordre les braves électeurs de l'arrondissement de Briey, à l'hameçon qu'il leur jette, qu'il se détrompe : on voit parfaitement que le but principal de ses manoeuvres n'est pas la publication de son ouvrage mais bien et surtout de préparer sa candidature aux prochaines élections³⁹ »

L'extrait de l'article du journal se conclut par une formule qui n'est pas moins acerbe puisqu'il écrit : « Vienne ce moment où M. Liégeard verra qu'il s'est donné beaucoup de peine inutilement⁴⁰ ». Aussi, nous pouvons voir que la rédaction fait suivre cette lettre d'un

³⁷ *Ibid*, p. 54

³⁸ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, lettre du Commissariat spécial d'Audun le Roman datant du 28 juin 1873, 1M 656

³⁹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, extrait du *Courrier de Meurthe-et-Moselle*, édition du 12 juin 1873 retranscrite dans une lettre du commissariat spécial de police d'Audun le Roman adressée au préfet de Meurthe-et-Moselle datant du 13 juin 1873, 1 T 666

⁴⁰ *Ibid*

commentaire plus virulent encore remettant en cause à la fois la légitimité du Second Empire mais également sa responsabilité dans une guerre qualifiée de « stupide ». Nous pouvons lire :

« Nous aussi nous sommes convaincus que, pour l'arrondissement de Briey, M. Stephen Liégeard, est un homme jugé. Qu'il ait servi l'Empire soit! Il y en a bien d'autres. Mais qu'être rallié aux hommes de la révolution infâme et sanglante du 2 décembre, il ait osé qualifier de « crime » la révolution pacifique du 4 septembre ; qu'après s'être associé complaisamment à une déclaration de guerre stupide, il ose à deux pas de Metz annexé, nous vanter ses trois années de députation, que d'accusé, il ose se faire accusateur! Voilà ce qu'on ne saurait jamais s'imaginer! Voilà qui dépasse même le « Coeur léger » de M. Emile Ollivier! Celui-là, du moins, a eu jusqu'à présent la pudeur de se taire »

Ici, l'impératrice Eugénie n'est pas clairement mentionnée contrairement à Emile Ollivier mais sans doute apparait-elle en filigrane à travers ces « autres » qui ont servi l'Empire. Dans tous les cas, comme l'écrit le rapport du commissariat spécial suite à ce commentaire, la présence et les envois de M. Liégeard sont « très mal accueillis » et « donnent lieu à des critiques violentes qui ravivent des souvenirs douloureux⁴¹ ». Ainsi, la lecture des différentes archives et de la presse lorraine montre qu'il existe une certaine hostilité vis-à-vis des candidats bonapartistes en Lorraine. Sans doute pouvons nous à titre d'exemple mentionner le rapport du commissaire spécial de police de l'arrondissement de Briey à la date du 27 février 1876 qui écrit à l'occasion de la victoire du baron Etienne de Ladoucette lors des élections législatives que : « que ceux qui ont voté les bonapartistes sont des brigands, des mandrins. Ils veulent la guerre. Vous allez les voir à l'Assemblée. Il jettera son masque⁴² ».

Néanmoins, les archives et la presse ne laissent pas percevoir un quelconque lien entre les bonapartistes lorrains et l'impératrice ni même plus largement, un lien avec le parti de l'Appel au peuple. Pourtant, il existe une importante surveillance des comités bonapartistes par une administration quelque peu « soupçonneuse⁴³ ». Une surveillance toujours aussi présente alors que dans les faits, les bonapartistes lorrains ne représentent aucune menace réelle et n'exercent une influence que très limitée. De ce point de vue, le commissaire de police de Lunéville précise dans un rapport de novembre 1875 que : « les bonapartistes ne

⁴¹ *Ibid*

⁴² Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, rapport du commissariat spécial de police de l'arrondissement de Briey au préfet de Meurthe-et-Moselle datant du 27 février 1876, 1M 656 - cité par CHOFFAT Thierry, « Le bonapartisme dans le Grand Est sous la Troisième République » *op. cit.*, p. 55

⁴³ CHOFFAT Thierry, « Le bonapartisme dans le Grand Est sous la Troisième République » *op. cit.*, p.60

disent rien et sont d'ailleurs très peu nombreux⁴⁴ ». Par ailleurs, un autre élément révélateur quant à la difficulté de développer un courant bonapartiste solide au lendemain de la chute du régime réside dans la difficulté que rencontre les bonapartistes à développer leur presse. De ce point de vue, une lettre du commissariat central de police de Nancy datant du 16 mars 1878 évoque une réunion à Nancy de notables bonapartistes dans laquelle participent notamment le baron Henri Alfred Léopold Buquet (1809-1889), maire de Nancy pendant toute la durée de l'Empire ou encore le comte de Landreville. Dans cette réunion, il fut question de la fondation d'une feuille politique qui serait l'organe du parti bonapartiste, un projet nous apprend le rapport, qui avait déjà été avancé depuis quelques temps mais retardé par manque de moyens. En effet, selon le rapport, il manque près de 10 000 francs à la constitution d'une telle feuille qui serait distribuée gratuitement quelques temps, sans doute pour le populariser dans les départements lorrains⁴⁵. Ainsi bien qu'il existe une importante surveillance des activités bonapartistes en Lorraine, nous n'avons pas de trace de liens directs entre les bonapartistes lorrains et l'impératrice Eugénie. Toutefois quelques rares articles de la presse lorraine montre une sympathie des bonapartistes vis-à-vis de l'ancienne souveraine. Par exemple, *Le Mémorial des Vosges* écrit que Jules Aymé de la Herlière, ancien député des Vosges au Corps législatif entre 1852 et 1869, qui n'a par ailleurs jamais caché sa profonde sympathie pour Eugénie au temps de l'Empire, reconduit son attitude affectueuse vis-à-vis de l'exilée. En effet, le journal écrit :

« On nous assure que M. Aymé quand il en a l'occasion, a toujours un mot agréable pour la famille impériale. Cette bonne impératrice, ce cher petit prince! Nous n'y avons pas de mal. Pourquoi la reconnaissance de l'estomac ne passerait-elle pas dans le coeur des vieux serviteurs d'une maison maison déchue? Par la même raison, il est naturel que M. Aymé entretienne des sentiments de sympathique admiration (...) Mais puisque M. Aymé ressent de telles affections et témoigne de pareilles sympathies, pourquoi, en homme loyal, ne s'intitule-t-il pas carrément : candidat bonapartiste⁴⁶ »

⁴⁴ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, rapport du commissaire de police de Lunéville datant de novembre 1875, 1M 656 - cité par CHOFFAT Thierry, « Le bonapartisme dans le Grand Est sous la Troisième République », *op. cit.*, p. 60

⁴⁵ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, lettre du commissariat central de police de Nancy datant du 16 mars 1878, 1M 646

⁴⁶ *Le Mémorial des Vosges*, édition du 14 octobre 1877

Cependant, force est de constater qu'un tel article fait figure d'exception dans l'étude des liens entre les bonapartistes lorrains et l'impératrice Eugénie et leur perception par la presse lorraine. Par ailleurs, ces hommes politiques dont l'opinion politique est contestée ne sont que très peu mentionnés par les journaux lorrains. Par exemple, le baron Buquet, grand bonapartiste nancéien n'a que six occurrences sur toute la décennie⁴⁷ tandis qu'Etienne de Ladoucette n'en possède que quatorze⁴⁸. Sans doute, la présence d'archives privées permettrait de trouver quelques lettres adressées à Chislehurst mais de tels fonds demeurent inconnus obstruant ainsi notre étude mais laissant toutefois quelques pistes à explorer concernant l'étude du bonapartisme en Lorraine.

⁴⁷ Parmi les articles qui concernent l'homme politique, nous pouvons noter un article de *L'Espérance : courrier de Nancy*, édition du 11 juin 1873 qui fait état d'un grave accident arrivé au baron et dont l'état inspirait d'importantes inquiétudes. Nous pouvons également noter un article intitulé « Inauguration du chemin de fer de Nancy à Vézelize » du *Courrier de la Moselle* édition du 30 octobre 1872 où M. Bernard, maire de Nancy, salue la politique menée par le baron pendant près de deux décennies. Un acte de courtoisie à l'égard d'un homme dont : « on ne peut pas partager les opinions politiques »

⁴⁸ Ces calculs ne prennent compte que des journaux numérisés sur le site Limédia et ne constituent donc pas précisément le nombre exact d'occurrences de ces personnalités parmi les journaux lorrains.

II. La mort du Prince impérial et la fin du bonapartisme dynastique : le commencement d'une longue errance d'une impératrice oubliée

A. La mort du Prince impérial et ses conséquences politiques

« Le fils d'un Hollandais et d'une Espagnole est tué au service de l'Angleterre dans les hautes herbes du cap, nous cherchons en quoi cet évènement lointain peut intéresser la France⁴⁹ »

Bien que le Prince impérial décède sur les terres du Zoulouland le 1er juin 1879, les premiers journaux relatant la nouvelle n'arrivent que vers la fin du mois de juin. En effet, la mort du fils de l'impératrice Eugénie n'est connue à Londres que dans la nuit du 19 au 20 juin et à Paris le 21 juin 1879⁵⁰. Cette tragique disparition est accueillie dans la presse britannique avec une vive émotion. Plus encore, cet évènement majeur semble montrer toute la fragilité de l'armée anglaise incapable de protéger le prince face à l'ennemi. Autrement dit, la victoire militaire qui résulte de cette guerre anglo-zouloue le 4 juillet 1879 est paradoxalement marquée par une importante défaite morale⁵¹. En France, la perception de la mort de l'héritier dynastique est plus hétérogène comme ce fut le cas avec la nouvelle de la mort de son père en janvier 1873. Certains journaux voient à travers cette disparition un véritable drame et apporte un soutien à l'impératrice, compatissants dans sa douleur. D'autres journaux, notamment républicains, y voient la disparition d'un rival qui tendait à fragiliser la République et sa pérennité. D'autres encore se font plus discrets ne commentant pas la nouvelle outre-mesure. C'est le cas de *L'Echo de l'Est*, l'un des premiers journaux à diffuser la nouvelle qui se limite à publier les dépêches télégraphiées sans dédier à l'évènement une quelconque colonne supplémentaire⁵².

⁴⁹ *La Marseillaise*, édition du 26 juin 1879

⁵⁰ Sur ce sujet, voir : ZENONI Antoine, *La mort du prince impérial : histoire d'un destin brisé raconté par la presse nationale française*, Mémoire de Master sous la direction de Michel Boyer et de Gilles Vergnon, Université Lumière Lyon 2, 2017

⁵¹ DIVER Luke B.A, *Perceptions versus reality? Newspaper coverage on the Anglo-Zulu War of 1879*, Mémoire de Master, National University of Ireland Maynooth, 2021

⁵² *L'Echo de l'Est*, édition du 21 juin 1879

Parmi les journaux qui voient à travers cette disparition un tragique évènement nous pouvons noter le *Courrier de Verdun* qui dédie son bulletin du jour à l'évènement. Le journal compatit à cette « grave et douloureuse nouvelle » et poursuit en écrivant : « Pour nous comme pour tous les hommes qui ont défendu, contre les idées subversives, le principe politique que représentait le Prince, c'est un deuil⁵³ ». Rappelons à cet égard que ce journal de tendance orléaniste s'était rallié au Second Empire et ne montre aucune virulence face au régime déchu. Bien au contraire, le journal écrit : « C'est un grand deuil surtout pour tous les Français qui avaient placé, sur cette jeune tête, l'espoir de la fin de nos discordes par le retour de l'Empire ; retour probable, pensait on, car non ne disait plus : « Si l'Empire revenait » ; mais « Quand l'Empire reviendra⁵⁴ ». Nous le voyons cet évènement représente un véritable coup d'arrêt pour la dynastie des Bonaparte. Un évènement politique qui parachève la désagrégation de toute possibilité de restauration de l'Empire. Par ailleurs, le journal exprime toutes ses sympathies à l'impératrice que le journal qualifie de « noble femme qui a laissé dans notre pays de si nombreuses traces de son dévouement et de sa charité⁵⁵ »

Dans les faits, nombreux sont les journaux lorrains qui se questionnent quant à la portée politique de cette disparition prématurée. De ce point de vue, certains journaux voient à travers le décès du Prince impérial un véritable évènement politique « dont l'importance ne manquera pas de se révéler immédiatement⁵⁶ » permettant ainsi de corroborer la stabilité du régime républicain. D'autres journaux lorrains appellent à la prudence quant à la volonté de connaître les conséquences politiques immédiates d'une telle disparition tant elles sont soumises à de nombreux aléas⁵⁷. Il en est une toutefois qui peut être étudiée et analysée, celle qui découle de la question de la succession. *L'Indépendance de l'Est* écrit : « Il est difficile aujourd'hui de les indiquer. Pour le faire avec quelque précision, il faudrait savoir s'il est vrai que Louis Napoléon a désigné pour son successeur — successeur de ses espérances — le prince Victor, fils aîné de Jérôme-Napoléon, et si Jérôme abdique ses droits en faveur de son fils⁵⁸ ». En effet, le *Moniteur de la Moselle* nous apprend dans un article intitulé « Le parti de l'Empire » qu'à la veille de son départ en Afrique, le jeune Prince a écrit de sa main un

⁵³ *Courrier de Verdun*, édition du 22 juin 1879

⁵⁴ *Ibid*

⁵⁵ Le journal écrit également : « Puisse l'affliction profonde, ressentie par tous les hommes attachés au régime impérial, être une consolation à la douleur de la mère qui vient de perdre son fils, tombé en soldat, frappé par une zagaie destinée à un Anglais »

⁵⁶ *Gazette de Lorraine et nouvelles d'Alsace*, édition du 24 juin 1879

⁵⁷ *L'Echo de l'Est*, édition du 22 juin 1879

⁵⁸ *L'Indépendance de l'Est*, édition du 22 juin 1879

testament le 26 février 1879 où il désigne pour héritier son cousin le prince Victor, fils aîné de Napoléon-Jérôme, ce qui est un véritable coup d'éclat politique. Or nous le savons, Napoléon-Jérôme peut contre cette désignation, afin d'élever ses droits, tirer parti du sénatus-consulte du 7 novembre 1852 qui règle l'ordre de succession du trône impérial⁵⁹. Ainsi s'esquisse une lutte entre deux factions distinctes au sein du parti bonapartiste qui allait durer quelques décennies. L'historiographie a communément attribuée deux adjectifs pour désigner les partisans de chacune des factions. L'adjectif de « jéromiste » est utilisé pour nommer ceux qui sont partisans du Prince Napoléon Jérôme et l'adjectif « victorien » pour désigner ceux qui soutiennent la candidature de son fils aîné. Une lutte qui allait profondément désorganiser le parti bonapartiste comme le montre le journal *La Meuse*, journal républicain conservateur, qui montre que les différents journaux bonapartistes parisiens ne se rangent pas tous derrière le même candidat. Selon le journal, la majorité des journaux bonapartistes soutiennent la candidature du Prince Napoléon hormis le *Pays* qui privilégie la candidature du prince Victor à la succession des prétentions impériale⁶⁰. Sans doute la candidature du Prince Napoléon Jérôme est-elle renforcée par ses droits des différents sénatus-consultes qui ont été ratifiés par les nombreux plébiscites qui l'ont suivi. Ainsi, pour certains journaux, ces problèmes de succession et la mort du candidat naturel du bonapartisme marque la mort légale de la dynastie impériale. Dans un article intitulé « l'horoscope du bonapartisme », la *Gazette de Lorraine* fait un état des lieux du bonapartisme et écrit que le parti impérialiste va se désagréger naturellement parce que ni le Prince Napoléon ni son fils Victor ne sont capables de « rassembler même pour une heure » les différentes nuances représentées autrefois par Emile Ollivier, Eugène Rouher ou encore Paul de Cassagnac. Concernant Eugénie, le journal écrit qu'elle n'appartient plus l'histoire depuis que son « malheureux enfant a fermé les yeux⁶¹».

Dès lors, nous pouvons le voir, le traitement de la mort du Prince impérial par la presse lorraine s'intéresse davantage aux conséquences politiques de l'évènement qu'à l'état mental et physique de l'impératrice, mère venant de perdre son unique fils. Globalement, nous pouvons relever jusqu'à la fin du mois de juillet, différents bulletins et autres articles

⁵⁹ *Moniteur de la Moselle*, édition du 27 juin 1879, article intitulé « Le parti de l'Empire ». D'autres articles de journaux lorrains portent sur la même question ; notons par exemple un article intitulé « La question du prétendant » publié par *Le Mémorial des Vosges*, édition du 27 juin 1879. *Le Courrier de Verdun* écrit le 24 juin 1879 : « qu'il a péri percé de 17 coups de zagaies dans la personne d'un enfant héroïque, et que toutes les grandes espérances d'hiers se sont évanouies »

⁶⁰ *La Meuse*, édition du 28 juin 1879

⁶¹ *Gazette de Lorraine et nouvelles d'Alsace*, édition du 29 juin 1879

informant sur l'état de santé de l'ancienne souveraine⁶², après quoi les journaux concernant son état de santé se font plus sporadiques. Certains journaux mentionnent même des tentatives de suicide de la part de l'exilée comme la *Gazette de Lorraine* qui écrit que dans la nuit du 29 au 30 juin 1879, Eugénie aurait essayé de s'empoisonner avec de la belladone, une plante herbacée aux propriétés très toxiques qui peut être employée en tant que plante médicinale mais dont la trop grande utilisation peut agir sur le système nerveux⁶³. D'autres journaux spéculent sur le devenir de l'impératrice. Certaines rumeurs racontent que l'impératrice pourrait se retirer dans le couvent des carmélites des Huelgas près de Burgos en Espagne⁶⁴. Dans tous les cas, l'impératrice Eugénie reçoit contrairement à la mort de son mari en 1873, d'unanimes soutiens de la part de la presse lorraine sinon une simple indifférence mais jamais aucune défiance. Par exemple, *L'Espérance* écrit :

« Du jeune prince lui même, nous n'avons rien à dire. Il faisait tant bien que mal son métier de prétendant, et trouvait peut être un peu lourd le fardeau que des traditions de famille lui imposaient (...) Dans tous les cas, devant cette existence sitôt brisée et devant une mère en deuil, aucune parole blessante ne tombera de notre plume. Que respecterait-on si on ne savait pas respecter le courage et les larmes⁶⁵ »

Dès lors, une comparaison s'impose dans les différences de traitement par la presse lorraine de l'impératrice Eugénie au moment du décès de l'empereur en 1873 puis celle de son fils six années plus tard en 1879. Nous pouvons remarquer un remarquable adoucissement de la plume doublé d'un important déclin de la virulence de la part de la presse. Là où Eugénie était largement fustigée au moment de la mort de Napoléon III avec des constants rappels de son ingérence dans la politique impériale et de son rôle dans la guerre de 1870, elle est désormais accompagnée dans son deuil. Plusieurs remarques peuvent être faites. Sans doute pour la société du XIXe siècle comme pour la nôtre, la perte d'un enfant, de surcroit enfant unique, est-elle plus douloureuse que la mort d'un mari. Nous le voyons, cette disparition prématurée ne rentre pas dans l'ordre des choses, la mort d'un enfant ne devant pas avoir lieu avant celle du parent. Aussi, force est de constater, la guerre de 1870 s'éloigne des esprits en même temps que la « menace » impérialiste décline. Pourtant, la peur d'une quelconque résurgence de l'Empire demeure palpable dans les différents articles qui traitent

⁶² *L'Espérance : courrier de Nancy*, édition du 4 juillet 1879. Le journal écrit dans une chronique générale : « L'ex impératrice étant tout à fait hors de danger il n'est plus publié de bulletin de sa santé » ; tandis que la veille la *Gazette de Lorraine et nouvelles d'Alsace* écrivait concernant son état : « La santé de l'impératrice continue à susciter de vives inquiétudes (...) Elle fait héroïquement et chrétiennement tous ses efforts pour dominer sa douleur »

⁶³ *Gazette de Lorraine et nouvelles d'Alsace*, édition du 15 juillet 1879

⁶⁴ *Moniteur de la Moselle*, édition du 25 juin 1879

⁶⁵ *L'Espérance : courrier de Nancy*, édition du 24 juin 1879

de la mort du Prince impérial. Après tout, n'est-ce pas la République, qui par deux fois, a permis l'instauration des institutions impériales en 1804 et en 1852 et ce, bien que la mort du duc de Reichstadt en 1832 laissât la dynastie napoléonienne orpheline⁶⁶? De ce point de vue, le journal met en garde en écrivant : « Ce n'est pas une dynastie qui vient de s'éteindre ; une branche seulement vient de tomber. Mais en tombant, cette branche produit une dislocation dans le parti bonapartiste », le journal poursuit. : « Le péril n'est pas écarté, mais il est certainement diminué » avant de conclure : « L'empire n'est pas tombé avec le jeune prince mais il s'est affaibli en se divisant. Dans tous les cas, un motif de craindre pour les uns, d'espérer pour les autres, a disparu. Déjà fort difficile avec la guerre de 1870, un coup de surprise est désormais impossible⁶⁷ ». Pour empêcher la restauration de l'Empire, le journal légitimiste écrit qu'il faille que la République devienne « sage, libérale, honnête et modérée », loin de ce qu'elle fut en 1879 selon la feuille politique. La mise en garde se poursuit : « Mais si la République se met résolument à inquiéter les intérêts et ses consciences, un revirement se produira et la dynastie qui rappelle tant de gloire et tant de malheurs, de si grandes conquêtes et de si terribles déchirements, peut retrouver sa popularité perdue ». Ainsi, nous avons une analyse purement politique de la mort du Prince doublée d'une critique du régime républicain par cette feuille monarchiste qui considère qu'il appartient exclusivement aux républicains d'enterrer l'Empire ou d'au contraire la relever⁶⁸.

Ainsi, les différents journaux lorrains adoptent des attitudes différentes vis-à-vis de la mort du Prince Impérial. Si certains se montrent compatissants dans la douleur de l'impératrice et n'émettent pas de commentaires particuliers se limitant à narrer les événements, d'autres tentent de percevoir toute l'étendue politique d'une telle nouvelle. La disparition du candidat dynastique semble résulter sur la mort légale du bonapartisme et de toute tentative de restauration impériale réaffirmant ainsi les institutions républicaines. Antoine Zenoni montrait dans son analyse de la mort du Prince par la presse nationale que certains journaux affirmaient « non sans ironie » que la providence était du côté de la

⁶⁶ *L'Espérance : courrier de Nancy*, édition du 24 juin 1879. Le journal se questionnait dans son bulletin du jour : « Présentement, ce parti est frappé au coeur mais est-il frappé mortellement? Il n'est plus redoutable aujourd'hui pour la république ; ne le reviendra-t-il jamais plus? À ce propos, il n'est pas inutile de consulter l'histoire. Après la mort du duc de Reichstadt, qui aurait pu prévoir que la dynastie remonterait sur le trône de France? Et pourtant, pour y remonter, il a suffi au fils de la reine Hortense de faire les deux folies de Strasbourg et de Boulogne »

⁶⁷ *Ibid*

⁶⁸ *Ibid*, le journal conclut ainsi : « Si la République doit tomber, ce n'est pas à l'empire, c'est à la monarchie que la France devrait revenir »

République⁶⁹. En effet, il montrait que tous les princes appelés à régner ont tous été victimes de l'instabilité politique du XIXe siècle et que la mort du Prince impérial sonne le glas de ce siècle qui aurait donné raison au régime républicain. Une vision très théologique de l'histoire et largement contestable qui était déjà à l'époque contestée par quelques journaux lorrains. En effet, le *Courrier de Verdun* montrait comment les journaux républicains se servaient de cet événement comme pour « prophétiser » la fin du parti impérialiste et montrait toute l'incohérence du raisonnement de la presse républicaine qui contestait jusque-là le poids politique de l'Appel au peuple et du Prince impérial et qui, tout à coup : « par une de ces palinodies soudaines qui sont familières à la stratégie républicaine, voilà que la mort du Prince est un grand et que le parti impérialiste a reçu un coup mortel⁷⁰»

B. « La décennie fatale » : l'oubli de l'impératrice Eugénie et la disparition du spectre de la guerre de 1870

Les mois qui suivent la disparition du Prince impérial sont caractérisés du point de vue de la presse lorraine, par une grande absence de l'impératrice Eugénie. Entre juillet et octobre 1879, aucun journal retrouvé ne fait mention de l'exilée. Les dernières nouvelles politiques concernant l'impératrice Eugénie datent du 1er octobre 1879 et proviennent de la *Gazette de Lorraine* qui indique qu'un grand nombre de bonapartistes sont arrivés à Londres afin d'amener une réconciliation entre l'impératrice et le prince Napoléon⁷¹. Parmi les bonapartistes, nous pouvons noter la présence de M. Jolibois, M. Lachaud, M. Pinart et M. De Bouville. Une réconciliation rendue possible qu'un mois plus tard comme le rapporte le journal lorsque l'impératrice doit se rendre en Espagne en passant par Paris pour y retrouver sa mère mourante. Une escale de douze heures retarde l'impératrice et elle n'arrive pas à temps puisque sa mère expire avant son arrivée le 22 novembre 1879 à l'âge de 83 ans.

⁶⁹ ZENONI Antoine, *La mort du prince impérial : histoire d'un destin brisé raconté par la presse nationale française*, op. cit., p. 108

⁷⁰ *Courrier de Verdun*, édition du 24 juin 1879. Le journal poursuit avec ironie: « Comment a-t-il pu recevoir le coup mort, s'il était mort depuis huit ans, s'il n'était plus qu'une fiction, comme toute la presse républicaine essayait de le persuader au public avant la funeste nouvelle d'hier? Il y a là une contradiction qui choquerait les esprits les moins difficiles »

⁷¹ *Gazette de Lorraine et nouvelles d'Alsace*, édition du 1er octobre 1879. Quelques mois plus tôt, la *Gazette de Lorraine* écrivait dans son édition du 15 juillet 1879 que les relations entre les deux rivaux étaient : « plus tendues que jamais. Loin de réconcilier les deux ennemis, la mort du Prince impérial n'a fait qu'envenimer la rancune de l'impératrice Eugénie.. »

N'incarnant désormais plus aucune menace pour la Républicaine, l'impératrice avait obtenu de Jules Grévy désormais président de la République ainsi que du gouvernement français de passer sur le territoire national afin de se rendre plus rapidement en Espagne pour accompagner sa mère dans ses derniers instants⁷². C'est à l'occasion de ce voyage que l'impératrice reçut de la part du Prince Napoléon une visite à Paris. Le journal lorrain rapporte à la suite de cette entrevue : « Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que ce foudre de guerre, que le fertilisateur de la Crimée a viré un pleur ; toujours est-il que la paix a été signée⁷³ » et reprenant un article du *Pays* le journal lorrain concluait : « Le court passage de S.M l'impératrice à Paris aura porté bonheur au troisième Empire, dont l'éventualité ne datera que de ce jour là. Il fallait que ce qui peut être fût relié à ce qui a été. C'est fait⁷⁴ ». Ainsi ces articles constituent les dernières mentions de l'impératrice dans cette décennie qui fut définitivement « fatale » selon l'expression de l'historien Etienne Chilot. La décennie commençait avec un conflit qui allait plonger la dynastie impériale dans l'abîme et s'ensuivit d'importants malheurs dans la vie de l'impératrice qui termine la décennie avec la mort de ses derniers proches à savoir son fils unique et sa mère. L'impératrice Eugénie étant définitivement seule, allait entamer la dernière phase de son exil. Autrement dit, la figure de l'exilée se mue bientôt en celle de la survivante qui multiplie les pérégrinations sur les différents lieux qui lui rappellent la gloire passée d'une époque désormais révolue⁷⁵.

⁷² CHILOT Étienne, *Dans l'ombre d'Eugénie : la dernière impératrice en exil*, op. cit., p. 88

⁷³ *Gazette de Lorraine et nouvelles d'Alsace*, édition du 27 novembre 1879

⁷⁴ *Ibid*

⁷⁵ Voir annexe IX. L'impératrice écrivait à sa mère en septembre 1879 : « Ou bien la douleur m'usera ou je l'usurai ; dans le premier cas j'irai les rejoindre, dans le second cela prouvera que je ne vaud pas grand chose... En tout cas, qu'on me laisse tranquille, je connais rien qu'on puisse dire ou faire qui me fasse du bien, je veux vivre assez pour aller là où il est mort, voir les lieux, apprendre ce qui est arrivé, mais qu'on ne me parle pas de consolations que donne Dieu, je ne puis les accepter à présent » ; voir CHILOT Étienne, *Dans l'ombre d'Eugénie : la dernière impératrice en exil*, op. cit., p. 88

Conclusion du chapitre

Cet ultime chapitre a tenté de montrer les liens directs et indirects qu'il peut exister entre l'impératrice Eugénie et le bonapartisme au lendemain de la guerre de 1870 avec notamment la réorganisation du parti bonapartiste. Nous avons tenté de le démontrer, l'impératrice n'a possédé aucun rôle dans la constitution de l'appel au peuple ni même un rôle prépondérant sur l'esprit de son fils. Les différentes accusations portées contre l'impératrice qui aurait financièrement étouffé son fils et poussé à s'engager dans l'armée sont des mensonges outranciers qui n'a d'autre objectif que de diminuer moralement une impératrice meurtrie par les évènements⁷⁶.

Du point de vue de la presse lorraine, nous l'avons vu, les sources viennent rapidement à manquer. Or, les documents à disposition ne permettent pas de montrer un lien clair entre bonapartistes lorrains et l'impératrice Eugénie. Sans doute parce qu'elle n'a possédé aucun rôle substantiel dans le parti bonapartiste. Pourtant, nous n'avons pas davantage de liens avec Eugène Rouher relativisant cette idée communément admise que le parti bonapartiste est un parti centralisé. En effet, les bonapartistes lorrains s'ils existent, possèdent d'importantes difficultés à s'organiser en témoigne les différentes archives et la presse lorraine. Sans doute, la présence de fonds privés et tout autre correspondance permettrait d'en savoir plus sur les liens entre bonapartistes lorrains et Chislehurst. Or, mis à part quelques articles éparpillés qui font figure d'exception, aucun document ne permet d'attester un quelconque soutien des bonapartistes de Lorraine vis-à-vis d'Eugénie.

Enfin, nous avons tenté de le démontrer à travers le traitement de la mort du Prince impérial par la presse lorraine - qui est par ailleurs l'ultime évènement faisant apparaître l'impératrice dans les colonnes des journaux lorrains - Eugénie bénéficie d'un traitement largement adoucis par les journaux lorrains. La menace impérialiste étant dissipée, il n'existe aucune raison de s'acharner sur une mère meurtrie qui entre bientôt dans un « exil mémoriel » selon l'expression utilisée par Maxime Michelet⁷⁷. Un exil qui allait durer encore plus d'une quarantaine d'années puisque Eugénie s'éteint le 11 juillet 1920 à l'âge de 94 ans.

⁷⁶ MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, op. cit., p. 293

⁷⁷ *Ibid*, p. 297

Conclusion générale

Ainsi, cette étude ne se voulait pas être une autre biographie de l'impératrice Eugénie mais tentait par le biais d'une source originale que représente la presse lorraine, de voir quel fut son traitement sur tout une décennie. Une réévaluation et non une réhabilitation, l'histoire étant ce qu'elle est, d'une personnalité largement méconnue prenant place dans un régime qui l'est tout autant et qui poussait l'historien Éric Anceau à se poser la question suivante : De quoi l'empire libéral est-il le nom?⁷⁸. Un sujet historiographique nécessaire sur la fin du Second Empire participant ainsi à une grande vague de travaux universitaires permettant le renouvellement historiographique d'un régime largement honni mais méconnu. Surtout, un sujet qui s'est avéré utile et opportun puisque celui-ci a commencé à être rédigé dans un contexte de double-anniversaire : celui du centenaire de la disparition d'Eugénie que nous avons commémorée en juillet 2020 mais également le cent-cinquantième de la guerre franco-allemande commémorée la même année. Dès lors, en employant un large corpus de sources et des travaux bibliographiques récents, nous avons tenté de présenter une étude actualisée sous toutes ses formes.

Le premier chapitre que nous pourrions légitimement qualifier de « liminaire » revenait sur ce concept historiographique que représente l'expression de « guerre de l'impératrice ». Concept bien connu des historiens du Second Empire, celui-ci ne fut pourtant que survolé ou du moins, n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie. En effet, s'il est communément admis que cette expression fut façonnée et largement utilisée par les républicains, nous avons tenté de montrer qu'ils n'en possèdent pas l'apanage. En effet, d'autres personnalités fidèles au régime impérial ont abondamment utilisé cette expression comme pour dédouaner la responsabilité de l'empereur dans la guerre de 1870 ; préférant ainsi imputer la responsabilité à l'impératrice qui n'incarne pas l'Empire. Pourtant nous l'avons montré, les réalités institutionnelles de l'Empire libéral n'ont pas permis à l'impératrice d'avoir un quelconque rôle prépondérant dans les décisions qui ont amené la France dans le conflit. Plus encore, les dispositions prises dans le sénatus-consulte du 17 juillet 1856 sur la

⁷⁸ Voir notamment : ANCEAU Éric, « De quoi l'empire libéral est-il le nom? », *Histoire, économie et société*, vol. 36, n°3, 2017, pp. 35-47 ; voir également sa contribution sur ce sujet sur la synthèse récente dédiée à ce régime méconnu dans ANCEAU Éric, « La signification politique de l'Empire libéral » dans ANCEAU Éric, BARJOT Dominique, *L'Empire libéral : Essai d'histoire globale*, Paris, Éditions SPM, collection « Kronos », 2021, pp. 31-40

régence de l'Empire se voient amoindries dans la nouvelle configuration du régime. Enfin, dans un nouvel essai sur les raisons et les causes de la guerre, nous avons montré les différents éléments qui ont poussé la France à déclarer la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870, éléments qui restent encore méconnus bien que le cent-cinquantième du conflit a permis dans ses nouvelles productions toujours plus fournies, l'éclaircissement de cet *imbroglio* politique qui se déroule tout au long du mois de juillet 1870

Aussi, parce que cette étude tenait le pari de se présenter par le biais de la presse lorraine, nous avons entrepris d'en faire la présentation de la manière la plus actualisée possible. Dans les faits, la presse lorraine sous le Second Empire et le début de la Troisième République n'avait fait l'objet que d'un seul article produit par Paul Leuilliot et publié dans les *Annales de l'Est* en 1962. Depuis, jamais la presse lorraine du moins à cette période ne fit l'objet d'un quelconque travail. Plus largement, jamais une telle figure que celle de l'impératrice n'a fait l'objet d'une étude par le prisme de la presse hormis un Mémoire de Master produit en 2014 par Amandine Chereix sous la direction Jean Philippe Luis. Toutefois, celui-ci fit l'objet d'une perception par la presse espagnole. Dès lors, sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons tenu le pari d'effectuer une présentation complète de la presse lorraine en montrant son développement et sa diversité en 1870. Surtout, nous avons montré que si les départements lorrains sont fidèles au régime impérial, il existe au lendemain du Second Empire, toute une floraison de feuilles républicaines : *Le Patriote Mussipontain*, *La Sentinelle*, *l'Éclaireur de Lunéville* etc.. Surtout, bien que l'impératrice soit reconnue comme la principale responsable du conflit de 1870 et a *fortiori* de la perte des provinces d'Alsace-Moselle, elle n'est pas immédiatement la cible de la presse lorraine contrairement à Napoléon III. Ainsi en croisant les sources archivistiques et les différents journaux lorrains disséminés dans toutes les institutions de la région, nous avons proposé l'étude la plus complète possible de l'impératrice Eugénie par la presse régionale.

La deuxième partie du mémoire s'est concentrée sur la période la plus méconnue de l'impératrice Eugénie, celle de son exil. Nous avons tenté de montrer qu'au-delà d'un exil physique, l'impératrice Eugénie avait fait l'objet d'un exil moral n'étant désormais mentionné qu'à travers son rôle dans la guerre de 1870. Grande oubliée de l'histoire de France, elle ne réapparaît que ponctuellement à travers des événements qui ne la concernent parfois qu'indirectement. Au fur et à mesure que la décennie décisive s'écoule, nous remarquons un

adoucissement de la plume vis-à-vis de la rescapée de l'histoire. Ainsi, la virulence dont fait preuve certains journaux républicains lorrains au lendemain de la mort de Napoléon III le 9 janvier 1873 se tarit laissant place à une certaine compassion ou un simple silence la concernant lors de la mort du Prince impérial. L'année 1879 qui fut immédiatement choisit comme date extrême de notre étude porte une double-importance. En effet, la mort du Prince impérial résulte sur l'enracinement des institutions républicaines mettant ainsi fin à ce que les historiens appellent la « décennie décisive ». Surtout, cette année est caractérisée dans la vie de l'impératrice par un retrait spirituel. Celle-ci n'attendant que la mort, elle ne fait qu'errer dans les lieux qui rappellent la gloire passée d'une époque désormais révolue. Dès lors, l'année 1879 nous est apparue comme une véritable charnière qui nous fallait exploiter. Toutefois, une étude de sa perception jusqu'à sa mort en 1920 n'apparaît pas inenvisageable bien qu'il soit certain que le chercheur puisse rencontrer d'importantes lacunes au niveau des informations. En effet, la décennie 1880 est caractérisée par un oubli presque total de l'impératrice qui se voit réintroduite dans les écrits qu'à partir des années 1890 avec l'apparition du tendance mémorialiste.

Si les apports de cette étude inédite sont nombreux, l'humilité s'impose et nous pouvons d'ores et déjà signaler plusieurs limites à un tel travail. La première c'est l'absence de certaines feuilles politiques lorraines qui manquent à notre corpus ne permettant pas de prétendre à l'exhaustivité. Celles-ci étant largement lacunaires ou non retrouvées, elles n'ont pas pu être exploitées dans ce présent travail. Aussi, une étude croisée par le biais des intellectuels lorrains pourrait être intéressante ; les relations épistolaires et autres écrits pouvant être couplés avec la presse lorraine, permettant ainsi une étude totale de l'opinion lorraine. Une étude d'autant plus possible que l'Université de Lorraine et le laboratoire du CRULH porte depuis quelques années un projet nommé ERUDHILOR proposant une étude des érudits et des enjeux de l'érudition en Lorraine depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au milieu du XXe siècle. Aussi, une autre limite étant l'étude très lacunaire des liens entre bonapartistes lorrains et la cour de Chislehurst. L'étude approfondie de certains fonds privés des différentes archives permettraient certainement de trouver quelques informations supplémentaires mais le temps manquant, un tel projet ne pouvait aboutir. Enfin, nous pourrions également convenir à un élargissement de l'échelle en étudiant la figure de l'impératrice Eugénie non seulement du point de vue de la presse lorraine, mais du point de vue du Grand Est voire du point de vue de la presse nationale bien que cette dernière idée

n'apporterait que peu d'intérêt dans l'historiographie de l'impératrice Eugénie ; les principaux articles ayant été mobilisés par l'historien Maxime Michelet dans sa dernière biographie de 2020, obstruant ainsi une telle entreprise.

Annexe I

Déclaration du 15 juillet 1870 lue devant le Corps législatif par Emile Ollivier et devant le Sénat par le duc de Gramont⁷⁹

« Dans ces négociations, nous n'avons rien demandé à l'Espagne, dont nous ne voulions ni éveiller les susceptibilités ni froisser l'indépendance ; nous n'avons pas agi auprès du prince de Hohenzollern, que nous considérons comme couvert par le roi ; nous avons également refusé de mêler à notre discussion aucune récrimination, ou de la faire sortir de l'objet même dans lequel nous l'avions renfermée dès le début. La plupart des puissances ont été pleines d'empressement à nous répondre, et elles ont avec plus ou moins de chaleur admis la justice de nos réclamations.

Le ministre des affaires étrangères prussien nous a opposé une fin de non-recevoir, en prétendant qu'il ignorait l'affaire et que le cabinet de Berlin y était resté étranger.

Nous avons dû alors nous adresser au roi lui-même, et nous avons donné à notre ambassadeur l'ordre de se rendre à Ems, auprès de Sa Majesté. Tout en reconnaissant qu'il avait autorisé le prince de Hohenzollern à accepter la candidature qui lui avait été offerte, le roi de Prusse a soutenu qu'il était resté étranger aux négociations poursuivies entre le gouvernement espagnol et le prince de Hohenzollern, qu'il n'y était intervenu que comme chef de famille et nullement comme souverain, et qu'il n'avait ni réuni ni consulté le conseil de ses ministres. Sa Majesté a reconnu cependant qu'elle avait informé le comte de Bismarck de ces divers incidents. Nous ne pouvions considérer ces réponses comme satisfaisantes ; nous n'avons pu admettre cette distinction subtile entre le souverain et le chef de famille, et nous avons insisté pour que le roi conseillât et imposât au besoin au prince Léopold une renonciation à sa candidature.

Pendant que nous discutons avec la Prusse, le désistement du prince Léopold nous vint du côté d'où nous ne l'attendions pas, et nous fut remis le 12 juillet par l'ambassadeur d'Espagne.

Le roi ayant voulu y rester étranger, nous lui demandâmes de s'y associer et de déclarer que si, par un de ces revirements toujours possibles dans un pays sortant d'une révolution, la couronne était de nouveau offerte par l'Espagne au prince Léopold, il ne l'autoriserait plus à l'accepter, afin que le débat pût être considéré comme définitivement clos.

Notre demande était modérée ; les termes dans lesquels nous l'exprimions ne l'étaient pas moins. Dites bien au roi, écrivions-nous au comte Benedetti, le 12 juillet à minuit, dites bien au roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à résoudre honorablement une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes.

Le roi consentit à approuver la renonciation du prince Léopold, mais il refusa de déclarer qu'il n'autoriserait plus à l'avenir le renouvellement de cette candidature.

J'ai demandé au roi, nous écrivait M. Benedetti, le 13 juillet à minuit, de vouloir bien me permettre de vous annoncer en son nom que si le prince Hohenzollern revenait à son projet, Sa Majesté interposerait son autorité et y mettrait obstacle. Le roi a absolument refusé de m'autoriser à vous transmettre une semblable déclaration. J'ai vivement insisté, mais sans réussir à modifier les dispositions de Sa Majesté.

Le roi a terminé notre entretien en me disant qu'il ne pouvait ni ne voulait prendre un pareil engagement, et qu'il devait, pour cette éventualité comme pour toute autre, se réserver la faculté de consulter les circonstances.

Quoique ce refus nous parût injustifiable, notre désir de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix était tel que nous ne rompîmes pas les négociations, et que, malgré votre impatience légitime, craignant qu'une discussion ne les entravât, nous vous avons demandé d'ajourner nos explications jusqu'à aujourd'hui.

Aussi notre surprise a-t-elle été profonde, lorsque, hier, nous avons appris que le roi de Prusse avait notifié par un aide de camp, à notre ambassadeur, qu'il ne le recevrait plus (Profond mouvement d'indignation), et que, pour donner à ce refus un caractère non équivoque, son gouvernement l'avait communiqué officiellement aux cabinets de l'Europe.

Nous apprenions, en même temps, que M. le baron de Werther avait reçu l'ordre de prendre un congé et que des armements s'opéraient en Prusse.

Dans ces circonstances, tenter davantage pour la conciliation eût été un oubli de dignité et une imprudence. Nous n'avons rien négligé pour éviter une guerre ; nous allons nous préparer à soutenir celle qu'on nous offre, en laissant à chacun la part de responsabilité qui lui revient.

Dès hier, nous avons rappelé nos réserves, et, avec votre concours, nous allons prendre immédiatement les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts, la sécurité et l'honneur de la France ».

⁷⁹ De SAINT GERMAIN M. T, *La guerre de sept mois : résumé des faits militaires et des documents officiels à la guerre de 1870-1871*, Paris, Armand Collin, 1871, pp. 3-5

Annexe II

Chronologie des évènements de juillet-août 1870⁸⁰

CHRONOLOGIE

1870	2 juillet	Candidature Léopold de Hohenzollern.
	6 juillet	Déclaration belliqueuse de Gramont au Corps législatif.
	11 juillet	Réunion des trois armées françaises initialement prévues en une seule (armée du Rhin).
	12 juillet	Retrait de la candidature prussienne.
	13 juillet	Depêche d'Ems.
	14 juillet	Décision gouvernementale d'entrer en guerre. Rappel des réserves.
	15 juillet	Vote des crédits de guerre au Corps législatif.
	17 juillet	Appel à l'activité de la garde mobile.
	19 juillet	Déclaration officielle de la guerre.
	26 juillet	Mise en mouvement de la classe 1869.
	28 juillet	Départ de l'Empereur et du Prince impérial aux armées. Régence de l'Impératrice.
	2 août	Victoire de Sarrebrück.
	4 août	Défaite de Wissembourg.
	6 août	Défaites de Froeschwiller (Wörth) et de Forbach (Spicheren). Premiers mouvements de rue à Paris.
	9 août	Chute d'Ollivier, remplacé par Palikao. Grande manifestation anti-gouvernementale à Paris.
	10 août	Appel de la classe 1870 dans sa totalité.
	12 août	Bazaine commandant en chef de l'armée du Rhin. Rétablissement dans tous les départements de la garde nationale sédentaire.
	14 août	Bataille de Borny. Tentative blanquiste à Paris contre la caserne de pompiers de La Villette.
	16 août	Bataille de Rezonville (Gravelotte).
	17 août	Trochu gouverneur militaire de Paris.
	18 août	Bataille de Saint-Privat.

411

⁸⁰ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870 : La France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 411

Annexe III

Sénatus-consulte du 17 juillet 1856 sur la régence de l'Empire⁸¹

TITRE I - De la régence

Article 1. - L'empereur est mineur jusqu'à l'âge de dix-huit ans accomplis.

Article 2. - Si l'empereur monte sur le trône sans que l'empereur son père ait disposé, par acte rendu public avant son décès, de la régence de l'Empire, l'impératrice mère est régente et a la garde de son fils mineur.

Article 3. - L'impératrice-régente qui convole à de secondes noces perd de plein droit la régence et la garde de son fils mineur.

Article 4. - A défaut de l'impératrice, qu'elle ait ou non exercé la régence, et si l'empereur n'en a autrement disposé par acte rendu public ou secret, la régence appartient au premier prince français, et, à son défaut, à l'un des autres princes français dans l'ordre de l'hérédité de la couronne. - L'empereur peut, par acte public ou secret, pourvoir aux vacances qui pourraient se produire dans l'exercice de la régence pendant la minorité.

Article 5. - S'il n'existe aucun prince français habile à exercer la régence, les ministres en fonctions se forment en Conseil et gouvernement les affaires de l'Etat jusqu'au moment où le régent est nommé. - Ils délibèrent à la majorité des voix. - Immédiatement après la mort de l'empereur, le Sénat est convoqué par le Conseil de régence. - Sur la proposition du Conseil de régence, le Sénat élit le régent parmi les candidats qui lui sont présentés. - Dans le cas où le Conseil de régence n'aurait pas été nommé par l'empereur, la convocation et la proposition sont faites par les ministres formés en Conseil, avec l'adjonction des présidents en exercice du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'Etat.

Article 6. - Le régent et les membres du Conseil de régence doivent être français et âgés de vingt et un ans accomplis.

Article 7. - Les actes par lesquels l'empereur dispose de la régence ou nomme les membres du Conseil de régence sont adressés au Sénat et déposés dans ses archives. - Si l'empereur a disposé de la régence ou nommé les membres du Conseil de régence par un acte secret, l'ouverture de cet acte est faite immédiatement après la mort de l'empereur, au Sénat, par le président du Sénat, en présence des sénateurs qui auront pu répondre à la convocation, et en présence des ministres et des présidents du Corps législatif et du Conseil d'Etat dûment appelés.

Article 8. - Tous les actes de la régence sont au nom de l'empereur mineur.

Article 9. - Jusqu'à la majorité de l'empereur, l'impératrice-régente ou le régent exerce pour l'empereur mineur l'autorité impériale dans toute sa plénitude, sauf les droits attribués au Conseil de régence. - Toutes dispositions législatives qui protègent la personne de l'empereur sont applicables à l'impératrice-régente et au régent.

Article 10. - Les fonctions de l'impératrice-régente ou du régent commencent au moment du décès de l'empereur. - Mais si un acte secret concernant la régence a été adressé au Sénat et déposé dans ses archives, les fonctions du régent ne commencent qu'après l'ouverture de cet acte. Jusqu'à ce qu'il y ait été procédé, le gouvernement des affaires de l'Etat reste entre les mains des ministres en fonctions, conformément à l'article 5.

Article 11. - Si l'empereur mineur décède, laissant un frère héritier du trône, la régence de l'impératrice ou celle du régent continue sans aucune formalité nouvelle.

Article 12. - La régence de l'impératrice cesse si l'ordre d'hérédité appelle au trône un prince mineur qui ne soit pas son fils. Il est pourvu dans ce cas, à la régence, conformément à l'article 4 ou à l'article 5 du présent sénatus-consulte.

Article 13. - Si l'empereur mineur décède, laissant la couronne à un empereur mineur d'une autre branche, le régent reste en fonctions jusqu'à la majorité du nouvel empereur.

Article 14. - Lorsque le prince français désigné par le présent sénatus-consulte s'est trouvé empêché par défaut d'âge ou par toute autre cause légale, d'exercer la régence, au moment du décès de l'empereur, le régent en exercice conservera la régence jusqu'à la majorité de l'empereur.

⁸¹ Voir : site officiel du Conseil constitutionnel : <https://www.conseil-constitutionnel.fr>

Article 15. - La régence, autre que celle de l'impératrice, ne confère aucun droit sur la personne de l'empereur mineur. - La garde de l'empereur mineur, la surintendance de sa maison, la surveillance de son éducation sont confiés, à sa mère. - A défaut de la mère ou d'une personne désignée par l'empereur, la garde de l'empereur mineur est confiée à la personne nommée par le Conseil de régence. - Ne peuvent être nommés ou désignés, ni le régent, ni ses descendants.

Article 16. - Si l'impératrice-régente ou le régent n'ont pas prêté serment du vivant de l'empereur pour l'exercice de la régence, ils le prêtent, sur l'Évangile, à l'empereur mineur assis sur le trône, assisté des princes français des membres du Conseil de régence, des ministres, des grands officiers de la couronne et des grands-croix de la Légion d'honneur, en présence du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'État. - Le serment peut aussi être prêté à l'empereur mineur en présence des membres du Conseil de régence, des ministres et des présidents du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'État. - Dans ce cas, la prestation de serment est rendue publique par une proclamation de l'impératrice-régente ou du régent.

Article 17. - Le serment prêté par l'impératrice-régente ou le régent est conçu en ces termes :

- « Je jure fidélité à l'empereur ; je jure de gouverner conformément à la Constitution, aux sénatus-consultes et aux lois de l'Empire ; de maintenir dans leur intégrité les droits de la nation et ceux de la dignité impériale ; de ne consulter, dans l'emploi de mon autorité, que mon dévouement pour l'empereur et pour la France, et de remettre fidèlement à l'empereur, au moment de sa majorité, le pouvoir dont l'exercice m'est confié » Procès-verbal de cette prestation de serment est dressé par le ministre d'État. Ce procès-verbal est adressé au Sénat et déposé dans ses archives. - L'acte est signé par l'impératrice-régente ou le régent, par les princes de la famille impériale, par les membres du Conseil de régence, par les ministres et par les présidents du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'État.

TITRE II - Du Conseil de régence

Article 18. - Un Conseil de Régence est constitué pour toute la durée de la minorité de l'empereur. - Il se compose : - 1 ° Des princes français désignés par l'empereur ; - A défaut de désignation par l'empereur, des deux princes français les plus proches dans l'ordre d'hérédité ; - 2 ° Des personnes que l'empereur a désignées par acte public ou secret. - Si l'empereur n'a fait aucune désignation, le Sénat nomme cinq personnes pour faire partie du Conseil de régence. - En cas de mort ou de démission d'un ou plusieurs membres du Conseil de régence, autres que les princes français, le Sénat pourvoit à leur remplacement.

Article 19. - Aucun membre du Conseil de régence ne peut être éloigné de ses fonctions par l'impératrice-régente ou le régent.

Article 20. - Le Conseil de régence est convoqué et présidé par l'impératrice-régente ou le régent. - L'impératrice-régente ou le régent peuvent déléguer, pour présider à leur place, l'un des princes français faisant partie du Conseil de régence ou l'un des autres membres de ce Conseil.

Article 21. - Le Conseil de régence délibère nécessairement, et à la majorité absolue des voix : - 1 ° Sur le mariage de l'empereur ; - 2 ° Sur les déclarations de guerre, la signature des traités de paix, d'alliance ou de commerce ; - 3 ° Sur les projets de sénatus-consultes organiques. - En cas de partage, la voix de l'impératrice-régente ou du régent est prépondérante. Si la présidence est exercée par délégation, l'impératrice-régente ou le régent décident.

Article 22. - Le Conseil de régence a seulement voix consultative sur toutes les autres questions qui lui sont soumises par l'impératrice-régente ou le régent.

TITRE III - Dispositions diverses

Article 23. - Durant la régence, l'administration de la dotation de la couronne continue selon les règles établies. - L'emploi des revenus est déterminé dans les formes accoutumées, sous l'autorité de l'impératrice-régente ou du régent.

Article 24. - Les dépenses personnelles de l'impératrice-régente ou du régent et l'entretien de leur maison font partie du budget de la couronne. La quotité en est fixée par le Conseil de régence.

Article 25. - En cas d'absence du régent au commencement d'une minorité, sans qu'il y ait été pourvu par l'empereur avant son décès, les affaires de l'État sont gouvernées, jusqu'à l'arrivée du régent, conformément aux dispositions de l'article 5 du présent sénatus-consulte.

Annexe IV

Proclamation du 7 août 1870 par l'impératrice-régente⁸²

PROCLAMATION DE L'IMPÉRATRICE RÉGENTE AU PEUPLE FRANÇAIS

FRANCAIS,

« Le début de la guerre ne nous est pas favorable. Nos armes ont subi un échec. Soyons fermes dans le revers et hâtons-nous de le réparer.

« Qu'il n'y ait parmi nous qu'un seul parti, celui de la France ; qu'un seul drapeau, celui de l'honneur national.

« Je viens au milieu de vous, fidèle à ma mission et à mon devoir. Vous me verrez la première au danger, pour défendre le drapeau de la France.

« J'adjure tous les bons citoyens de maintenir l'ordre. Le troubler serait conspirer avec nos ennemis.

« Palais des Tuileries, 7 Août, onze heures du matin.

« *L'impératrice,*

« EUGÉNIE. »

⁸² VERLY Albert, *Souvenirs du Second Empire. De Notre Dame au Zululand*, Ollendorf, Paris 1896, p. 493

Annexe V

Tableaux et cartes des résultats du plébiscite du 8 mai 1870 dans les départements lorrains⁸³

Figure 1 : Tableau des résultats du plébiscite dans les départements d'Alsace-Lorraine

	Inscrits	Votants	OUI	NON	Oui/Inscrits
France	10 939 384	9 044 703	7 358 786	1 571 939	67,3 %
Moselle	116 021	97 015	82 548	14 039	71,1 %
Meurthe	118 599	99 307	82 857	13 304	69,9 %
Meuse	88 192	78 092	72 215	5 079	81,9 %
Vosges	119 965	92 057	67 899	18 416	56,6 %
Haut-Rhin	125 202	102 483	80 574	16 689	64,3 %
Bas-Rhin	142 861	120 297	97 032	20 596	67,9 %

Source: *Le Petit Moniteur universel du soir*, 11 mai 1870, et M. Duverger, *Constitutions et documents politiques*, Paris, 1974, p. 410

Figure 2 : Tableau général des résultats du plébiscite de 1870 en Moselle

CANTONS	INSCRITS	VOTANTS	PART. %	VOTANTS de passage*	OUI/EXPR.		NON/EXPR.		OUI/INSCRITS
					Nbre	%	Nbre	%	
Arrondissement de Briey	17 760	15 023	84,6	163	12 895	84,91	2 072	15,09	72,6 %
Audun-le-Roman	4 254	3 641	85,6	31	3 112	84,74	504	15,26	73,1 %
Briey	3 221	2 774	86,1	30	2 220	79,17	527	20,83	68,9 %
Conflans	2 645	2 220	83,9	18	1 878	83,91	308	16,09	71 %
Longuyon	3 374	2 821	83,6	24	2 377	83,55	448	16,45	70,4 %
Longwy	4 266	3 567	83,6	60	3 308	91,20	285	8,80	77,5 %
Arrondissement de Metz	43 074	34 668	80,5	463	25 575	72,79	8 903	27,21	59,3 %
Boulay	4 517	3 928	73,0	9	3 504	89,02	374	10,98	77,5 %
Faulquemont	4 485	3 581	79,8	11	2 944	81,95	557	18,05	65,6 %
Gorze	6 419	5 308	79,8	82	4 292	79,62	1 011	20,38	66,8 %
Metz I	5 497	4 296	78,1	80	2 851	65,15	1 458	34,85	51,8 %
Metz II	5 703	4 189	73,4	103	1 900	44,26	2 320	55,74	33,3 %
Metz III	6 009	4 404	73,3	125	2 283	50,40	2 123	49,60	37,9 %
Pange	3 837	3 241	84,5	23	2 702	82,78	503	17,22	70,4 %
Verny	4 004	3 541	88,4	14	3 250	91,42	249	8,58	81,1 %
Vigy	2 603	2 180	83,7	16	1 849	84,19	308	15,81	71 %
Arrondis. de Sarreguemines	32 835	28 031	85,4	245	26 759	94,63	1 242	5,37	80,9 %
Bitche	3 651	3 013	82,5	49	2 879	94,02	143	5,98	78,8 %
Forbach	4 592	4 034	87,8	47	3 965	97,15	95	2,85	86,3 %
Grostenquin	4 534	3 990	88,0	15	3 870	96,62	80	3,38	85,3 %
Rohrbach	3 878	3 393	87,5	17	3 361	98,56	24	1,44	86,6 %
Saint-Avold	3 775	3 153	83,5	21	2 608	82,16	541	17,84	69 %
Sarralbe	3 795	3 244	85,5	12	3 128	96,06	97	3,94	82,4 %
Sarreguemines	6 177	5 066	82,0	67	4 818	93,86	246	6,14	77,9 %
Volmunster	2 433	2 138	87,9	17	2 130	98,83	16	1,17	87,5 %
Arrondissement de Thionville	22 352	19 293	86,3	137	17 319	89,13	1 822	10,87	77,5 %
Bouzonville	4 684	3 985	85,0	32	3 668	91,31	292	8,69	78,3 %
Cattenom	4 428	3 875	87,5	23	3 799	97,46	70	2,54	85,8 %
Metzervisse	3 677	3 300	89,7	8	3 097	93,62	165	6,38	84,2 %
Sierck	3 213	2 794	86,9	12	2 372	84,53	371	15,47	73,8 %
Thionville	6 347	5 339	84,1	62	4 383	81,15	924	18,85	69 %
TOTAL MOSELLE	116 021	97 015	83,6	1 008	82 548	85,46	14 039	14,54	71,1 %

(*) Citoyens dans l'impossibilité de voter dans leur commune admis à voter en Moselle, sur production de leur « carte » d'électeur délivrée par le maire de la commune d'origine.
Sources : A.D. Mos., 55 M 8.

⁸³ LENTZ Thierry, « Le plébiscite du 8 mai 1870 en Moselle » *Les Cahiers Lorrains*, n°3, 1988, pp. 311-324

Figure 3 : Participation en Moselle

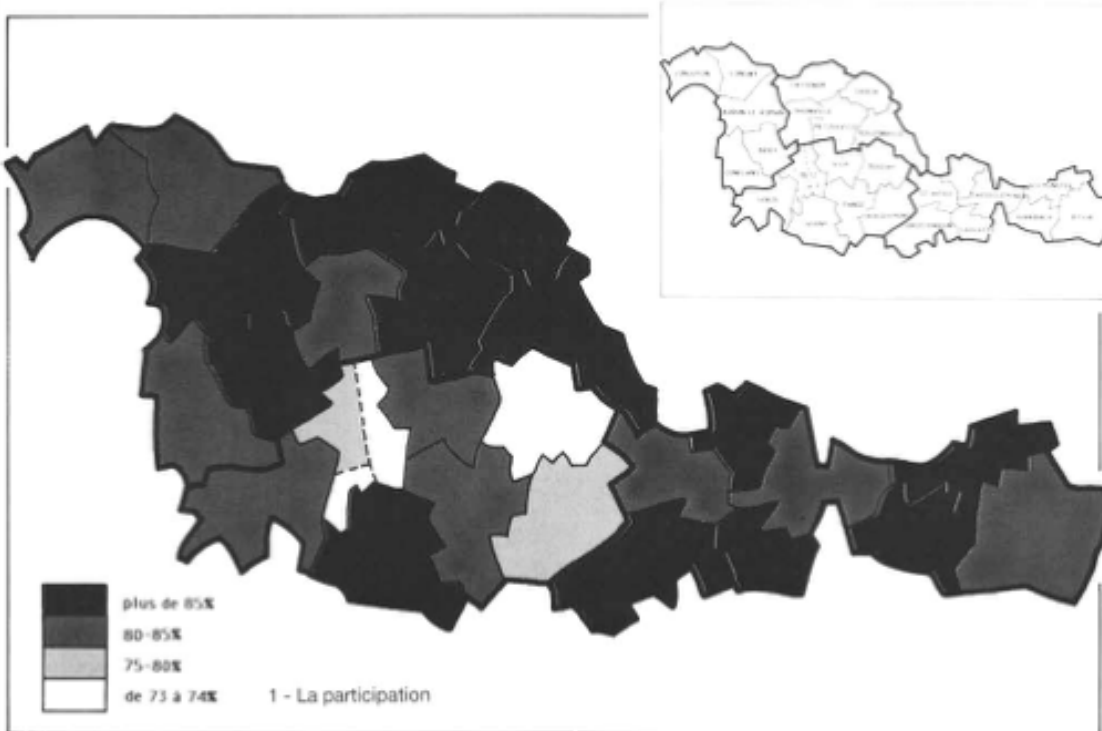


Figure 4 : Le vote « OUI » par rapport au nombre d'inscrits

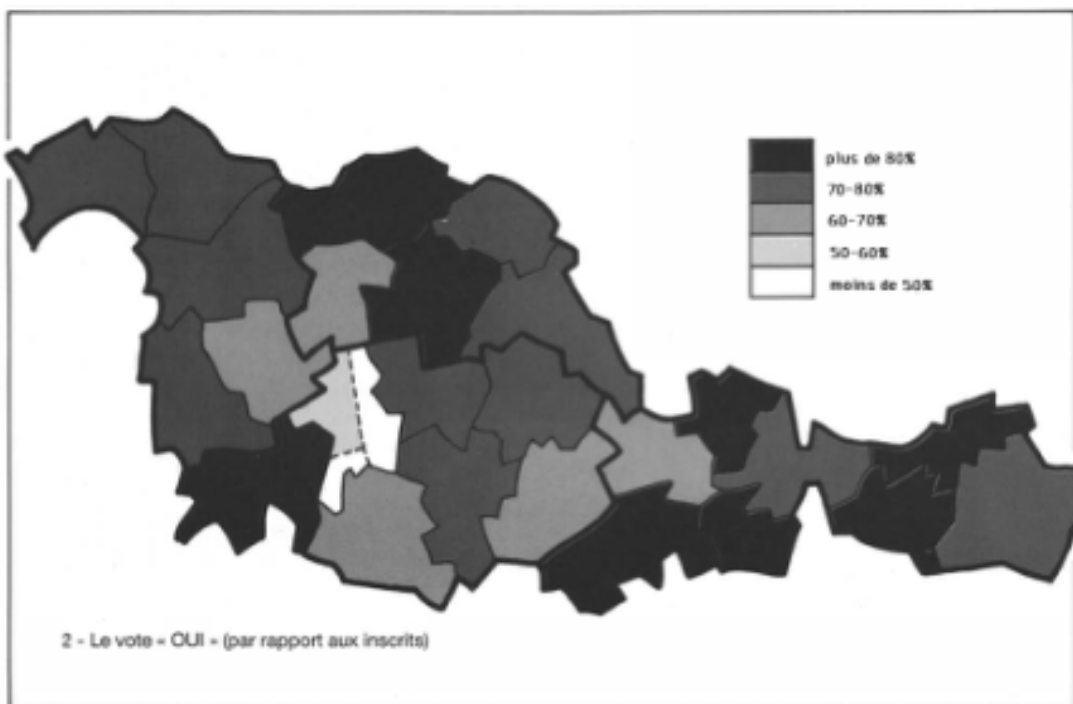


Figure 5 : Le vote « NON » par rapport au nombre d'inscrits

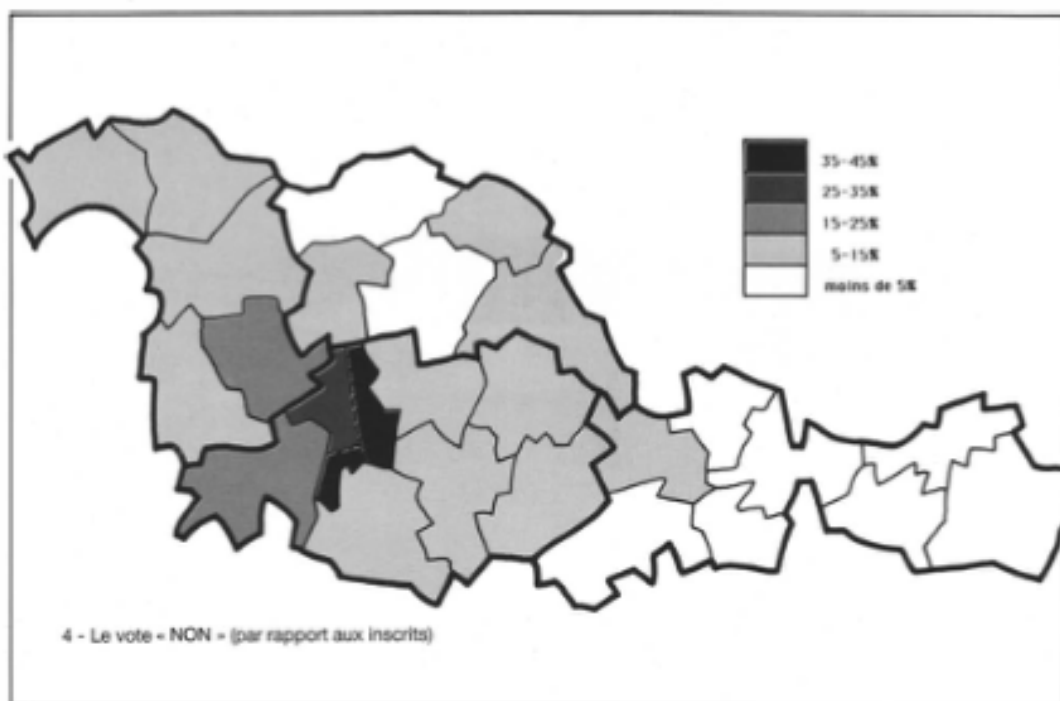
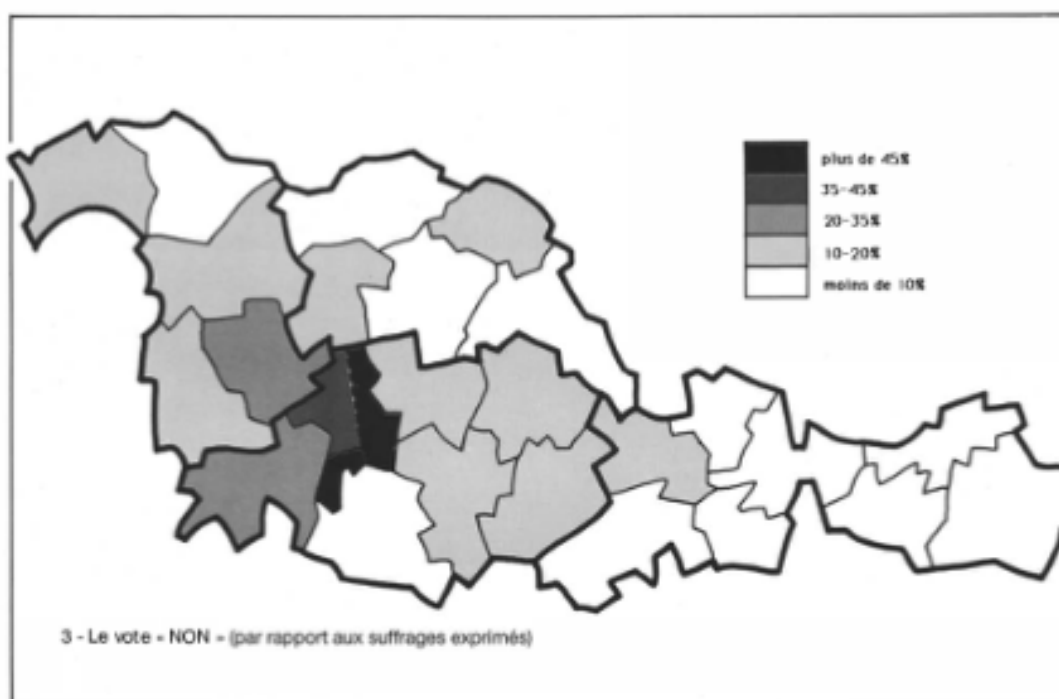
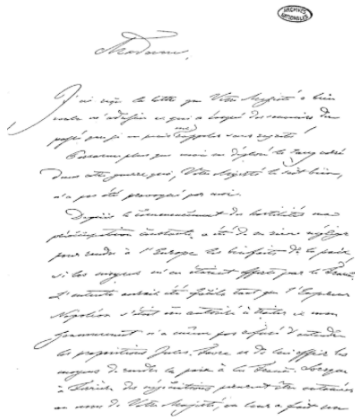


Figure 6 : Le vote « NON » par rapport au nombre total de suffrages exprimés

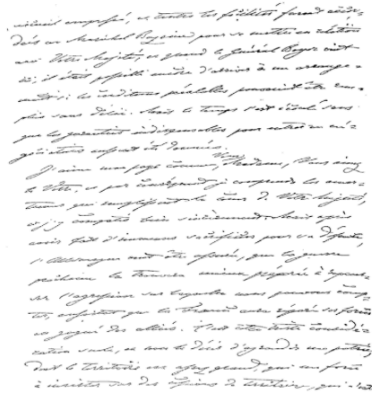


Annexe VI

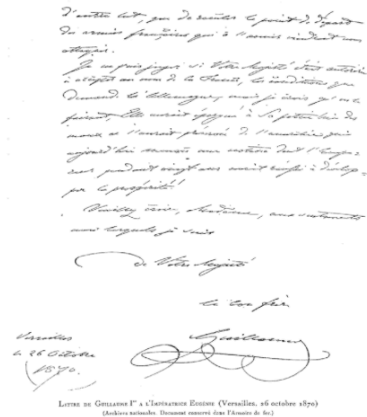
Lettre de Guillaume Ier de Prusse à l'impératrice Eugénie (Versailles, 26 octobre 1870⁸⁴)



Madame,
J'ai revu la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'adresser et qui a évoqué des souvenirs du passé que je ne puis me rappeler sans regrets !
Personne plus que moi ne déplore le sang versé dans cette guerre qui, Votre Majesté le sait bien, n'a pas été provoquée par moi.
Depuis le commencement des hostilités ma préoccupation constante a été de ne rien négliger pour rendre à l'Europe les bienfaits de la paix, si les moyens m'en étaient offerts par la France. L'entente aurait été facile tant que l'Empereur Napoléon s'était cru autorisé à traiter et mon gouvernement n'a même pas refusé d'entendre les propositions de Jules Favres et de lui offrir les moyens de rendre la paix à la France. Lorsque à Ferrière des négociations parurent être entamées au nom de Votre Majesté, on leur a fait un accueil empressé et toutes les facilités furent accordées au Maréchal Bazaine pour se mettre en relation avec Votre Majesté, et quand le général Boyer vint ici il était possible encore d'arriver à un arrangement si les conditions préalables pouvaient être remplies sans délai. Mais le temps s'est écoulé sans que les garanties indispensables pour entrer en négociations eussent été données.
J'aime mon pays comme vous, Madame, vous aimez le vôtre, et par conséquent je comprends les amertumes qui remplissent le cœur de Votre Majesté et j'y compatis bien sincèrement. Mais, après avoir fait d'immenses sacrifices pour sa défense, l'Allemagne veut être assurée que la guerre prochaine la trouvera mieux préparée à repousser l'agression sur laquelle nous pouvons compter aussitôt que la France aura réparé ses forces et trouvé des alliés. C'est cette considération seule, et non le désir d'agrandir une patrie dont le territoire est assez grand, qui me force à insister sur des cessions de territoires, qui n'ont d'autre but que de reculer le point de départ des armées françaises qui, à l'avenir, viendront nous attaquer.
Je ne puis juger si Votre Majesté était autorisée à accepter au nom de la France les conditions que demande l'Allemagne, mais je crois qu'en le faisant Elle aurait épargné à sa patrie bien des maux et l'aurait préservée de l'anarchie qui aujourd'hui menace une nation dont l'Empereur pendant vingt ans avait réussi à développer la prospérité.
Veuillez croire, Madame, aux sentiments avec lesquels je suis de Votre Majesté le bon frère
Guillaume



Madame,
J'ai revu la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'adresser et qui a évoqué des souvenirs du passé que je ne puis me rappeler sans regrets !
Personne plus que moi ne déplore le sang versé dans cette guerre qui, Votre Majesté le sait bien, n'a pas été provoquée par moi.
Depuis le commencement des hostilités ma préoccupation constante a été de ne rien négliger pour rendre à l'Europe les bienfaits de la paix, si les moyens m'en étaient offerts par la France. L'entente aurait été facile tant que l'Empereur Napoléon s'était cru autorisé à traiter et mon gouvernement n'a même pas refusé d'entendre les propositions de Jules Favres et de lui offrir les moyens de rendre la paix à la France. Lorsque à Ferrière des négociations parurent être entamées au nom de Votre Majesté, on leur a fait un accueil empressé et toutes les facilités furent accordées au Maréchal Bazaine pour se mettre en relation avec Votre Majesté, et quand le général Boyer vint ici il était possible encore d'arriver à un arrangement si les conditions préalables pouvaient être remplies sans délai. Mais le temps s'est écoulé sans que les garanties indispensables pour entrer en négociations eussent été données.
J'aime mon pays comme vous, Madame, vous aimez le vôtre, et par conséquent je comprends les amertumes qui remplissent le cœur de Votre Majesté et j'y compatis bien sincèrement. Mais, après avoir fait d'immenses sacrifices pour sa défense, l'Allemagne veut être assurée que la guerre prochaine la trouvera mieux préparée à repousser l'agression sur laquelle nous pouvons compter aussitôt que la France aura réparé ses forces et trouvé des alliés. C'est cette considération seule, et non le désir d'agrandir une patrie dont le territoire est assez grand, qui me force à insister sur des cessions de territoires, qui n'ont d'autre but que de reculer le point de départ des armées françaises qui, à l'avenir, viendront nous attaquer.
Je ne puis juger si Votre Majesté était autorisée à accepter au nom de la France les conditions que demande l'Allemagne, mais je crois qu'en le faisant Elle aurait épargné à sa patrie bien des maux et l'aurait préservée de l'anarchie qui aujourd'hui menace une nation dont l'Empereur pendant vingt ans avait réussi à développer la prospérité.
Veuillez croire, Madame, aux sentiments avec lesquels je suis de Votre Majesté le bon frère
Guillaume



Madame,
J'ai revu la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'adresser et qui a évoqué des souvenirs du passé que je ne puis me rappeler sans regrets !
Personne plus que moi ne déplore le sang versé dans cette guerre qui, Votre Majesté le sait bien, n'a pas été provoquée par moi.
Depuis le commencement des hostilités ma préoccupation constante a été de ne rien négliger pour rendre à l'Europe les bienfaits de la paix, si les moyens m'en étaient offerts par la France. L'entente aurait été facile tant que l'Empereur Napoléon s'était cru autorisé à traiter et mon gouvernement n'a même pas refusé d'entendre les propositions de Jules Favres et de lui offrir les moyens de rendre la paix à la France. Lorsque à Ferrière des négociations parurent être entamées au nom de Votre Majesté, on leur a fait un accueil empressé et toutes les facilités furent accordées au Maréchal Bazaine pour se mettre en relation avec Votre Majesté, et quand le général Boyer vint ici il était possible encore d'arriver à un arrangement si les conditions préalables pouvaient être remplies sans délai. Mais le temps s'est écoulé sans que les garanties indispensables pour entrer en négociations eussent été données.
J'aime mon pays comme vous, Madame, vous aimez le vôtre, et par conséquent je comprends les amertumes qui remplissent le cœur de Votre Majesté et j'y compatis bien sincèrement. Mais, après avoir fait d'immenses sacrifices pour sa défense, l'Allemagne veut être assurée que la guerre prochaine la trouvera mieux préparée à repousser l'agression sur laquelle nous pouvons compter aussitôt que la France aura réparé ses forces et trouvé des alliés. C'est cette considération seule, et non le désir d'agrandir une patrie dont le territoire est assez grand, qui me force à insister sur des cessions de territoires, qui n'ont d'autre but que de reculer le point de départ des armées françaises qui, à l'avenir, viendront nous attaquer.
Je ne puis juger si Votre Majesté était autorisée à accepter au nom de la France les conditions que demande l'Allemagne, mais je crois qu'en le faisant Elle aurait épargné à sa patrie bien des maux et l'aurait préservée de l'anarchie qui aujourd'hui menace une nation dont l'Empereur pendant vingt ans avait réussi à développer la prospérité.
Veuillez croire, Madame, aux sentiments avec lesquels je suis de Votre Majesté le bon frère
Guillaume

Transcription :

« Madame,

J'ai revu la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'adresser et qui a évoqué des souvenirs du passé que je ne puis me rappeler sans regrets !
Personne plus que moi ne déplore le sang versé dans cette guerre qui, Votre Majesté le sait bien, n'a pas été provoquée par moi.
Depuis le commencement des hostilités ma préoccupation constante a été de ne rien négliger pour rendre à l'Europe les bienfaits de la paix, si les moyens m'en étaient offerts par la France. L'entente aurait été facile tant que l'Empereur Napoléon s'était cru autorisé à traiter et mon gouvernement n'a même pas refusé d'entendre les propositions de Jules Favres et de lui offrir les moyens de rendre la paix à la France. Lorsque à Ferrière des négociations parurent être entamées au nom de Votre Majesté, on leur a fait un accueil empressé et toutes les facilités furent accordées au Maréchal Bazaine pour se mettre en relation avec Votre Majesté, et quand le général Boyer vint ici il était possible encore d'arriver à un arrangement si les conditions préalables pouvaient être remplies sans délai. Mais le temps s'est écoulé sans que les garanties indispensables pour entrer en négociations eussent été données.
J'aime mon pays comme vous, Madame, vous aimez le vôtre, et par conséquent je comprends les amertumes qui remplissent le cœur de Votre Majesté et j'y compatis bien sincèrement. Mais, après avoir fait d'immenses sacrifices pour sa défense, l'Allemagne veut être assurée que la guerre prochaine la trouvera mieux préparée à repousser l'agression sur laquelle nous pouvons compter aussitôt que la France aura réparé ses forces et trouvé des alliés. C'est cette considération seule, et non le désir d'agrandir une patrie dont le territoire est assez grand, qui me force à insister sur des cessions de territoires, qui n'ont d'autre but que de reculer le point de départ des armées françaises qui, à l'avenir, viendront nous attaquer.
Je ne puis juger si Votre Majesté était autorisée à accepter au nom de la France les conditions que demande l'Allemagne, mais je crois qu'en le faisant Elle aurait épargné à sa patrie bien des maux et l'aurait préservée de l'anarchie qui aujourd'hui menace une nation dont l'Empereur pendant vingt ans avait réussi à développer la prospérité.
Veuillez croire, Madame, aux sentiments avec lesquels je suis de Votre Majesté le bon frère
Guillaume

Versailles, le 26 octobre 1870

⁸⁴ Archives nationales, document conservé dans l'Armoire de fer

Annexe VII

Chefs d'accusation du maréchal Bazaine et retranscription du jugement condamnant le maréchal Bazaine à mort⁸⁵

Figure 1 : chefs d'accusation du maréchal Bazaine tirés d'un extrait du *Moniteur de la Moselle*, édition du 6 décembre 1873

1° D'avoir le 28 octobre 1870, capitulé avec l'ennemi et rendu la place de Metz dont il avait le commandement supérieur, sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait, et sans avoir fait tout ce que prescrivait le devoir et l'honneur ;
2° D'avoir signé, le même jour 28 octobre 1870, à la tête d'une armée en rase campagne, une capitulation qui a eu pour résultat de faire poser les armes à cette armée ;
3° De ne pas avoir fait avant d'avoir signé ladite capitulation tout ce que lui prescrivait le devoir et l'honneur ;
Crimes prévus et punis par les articles 209 et 210 du Code de justice militaire.

⁸⁵ DOUCET Jean Paul, *Procès fait au maréchal Bazaine après la défaite de 1870, du chef de capitulation*, [En ligne], Le droit criminel, droit pénal - procédure pénale, dernière modification du site effectuée le 11 avril 2019, https://ledroitcriminel.fr/le_phenomene_criminel/crimes_et_proces_celebres/proces_bazaine.htm (page consultée le 15 février 2022)

Figure 2 : Retranscription du jugement condamnant le maréchal Bazaine à mort

À huit heures cinquante-cinq minutes, le Conseil rentre en séance.

M. le président se couvre, et prononce le jugement suivant:

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Ce jourd'hui, 10 décembre 1873, le 1er conseil de guerre permanent de la 1ère division militaire délibérant à huis clos, le président a posé les questions suivantes:

1ère Question. *Le maréchal Bazaine est-il coupable d'avoir, le 28 octobre 1870, comme commandant en chef de l'armée du Rhin, capitulé en rase campagne ?*

2ème Question. *Cette capitulation a-t-elle eu pour résultat de faire poser les armes aux troupes dont le maréchal Bazaine avait le commandement en chef ?*

3ème Question. *Le maréchal Bazaine a-t-il traité verbalement, ou par écrit, avec l'ennemi sans avoir fait préalablement tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ?*

4ème Question. *Le maréchal Bazaine, mis en jugement après avis d'un conseil d'enquête, est-il coupable d'avoir, le 28 octobre 1870, capitulé avec l'ennemi, et rendu la place de Metz, dont il avait le commandement supérieur, sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait, et sans avoir fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ?*

Les voix recueillies séparément, en commençant par le juge le moins ancien en grade, le président ayant émis son opinion le dernier, le 1er conseil de guerre déclare:

Sur la 1ère question : *OUI, à l'unanimité.*

Sur la 2ème question : *OUI, à l'unanimité.*

Sur la 3ème question : *OUI, à l'unanimité.*

Sur la 4ème question : *OUI, à l'unanimité.*

Sur quoi, et attendu les conclusions prises par le Commissaire spécial du gouvernement dans ses réquisitions, le président a lu le texte de la loi, et a recueilli de nouveau les voix dans la forme indiquée ci-dessus pour l'application de la peine.

En conséquence, le Conseil, vu les dispositions des articles 210 et 209 du Code de justice militaire, ainsi conçus:

Article 210. - Tout général, tout commandant d'une troupe armée qui capitule en rase campagne est puni:

1° De la peine de mort, avec dégradation militaire, si la capitulation a eu pour résultat de faire poser les armes à sa troupe, ou si, avant de traiter verbalement ou par écrit, il n'a pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur;

2° De la destitution dans tous les autres cas.

Art. 209. - Est puni de mort, avec dégradation militaire, tout gouverneur ou commandant qui, mis en jugement après avis d'un conseil d'enquête, est reconnu coupable d'avoir capitulé avec l'ennemi, et rendu la place qui lui était confiée, sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait, et sans avoir fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur.

Condamne , à l'unanimité des voix, François-Achille BAZAINE, maréchal de France, à la peine de mort avec dégradation militaire.

Et vu l'article 138 du Code de justice militaire ainsi conçu:

«Si le condamné. est membre de l'ordre de la Légion d'honneur ou décoré de la médaille militaire, le jugement déclare, dans les cas prévus par les lois, qu'il cesse de faire partie de la Légion d'honneur ou d'être décoré de la médaille militaire.»

Le 1er conseil de guerre déclare que le maréchal Bazaine cesse de faire partie de la Légion d'honneur, et d'être décoré de la médaille militaire.

Condamne, en outre, le maréchal Bazaine aux frais de la procédure envers l'État, par application de l'article 139 du Code de justice militaire, ainsi conçu:

« Le jugement qui prononce une peine contre l'accusé le condamne aux frais envers l'État. »

Enjoint au Commissaire spécial du gouvernement de faire donner, immédiatement, en sa présence, lecture du présent jugement au condamné, devant la garde rassemblée sous les armes, et de l'avertir que la loi lui accorde vingt-quatre heures pour se pourvoir en révision.

Le Président. - *La séance est levée.*

Annexe VIII

Extrait du poème d'Alfred Berthézène intitulé « Sedan » tiré de la Gazette de Lorraine, édition du 16 janvier 1876⁸⁶

La deuxième édition du poème « *Napoléon le Dernier* », par Alfred Berthézène, vient de paraître. Nous extrayons de cette brochure le morceau suivant :

SEDAN!

Voici le dénoûment! Bonaparte, pygmée
Au milieu des géants, encombrant notre armée,
Tête basse, roulait sans prestige, perclus.
Officiers et soldats ne le saluaient plus.
Ainsi qu'un criminel il marchait au supplice.
„Il faut vaincre... ou *partir*, mandait l'impératrice.“
Sedan!... L'exécuteur est là. Dès le matin,
Ras de terre accroupis, huit cents monstres d'airain
Tonnent. Le sol frémit. Sur les bords de la Meuse,
Deux grandes nations s'entrechoquent. Hideuse,
Résonne la bataille aux bouches des clairons.
La mitraille, à travers les épais escadrons,
Siffle; l'obus éclate, et, comme une charrue,
Déchire, broie et creuse une sanglante rue.
Les flammes, de Bazeille en épais tourbillons
Jaillissaient; décimés, cernés, nos bataillons
Essayaient d'enfoncer la meute teutonique.
Sur elle se brisait leur effort héroïque.
La Garde-Prussienne, avec de grands hurrahs,
Dans le cercle de fer rejetait nos soldats.
Et tandis que Wimpffen, Ducrot, pour la patrie
Luttent; ô ciel!... là-bas!... voyez... que signifie?...
Le cri de „trahison!“ vole de rang en rang:
Le Misérable a fait hisser le drapeau blanc!

Après avoir parlé de « deux grandes nations »,
M. Berthézène vient appeler l'armée allemande
« la meute teutonique. » L'exigence de la rime, me
direz-vous. Oh, ces poètes!

⁸⁶ Gazette de Lorraine, édition du 16 janvier 1876

Annexe IX

Les chemins de l'exil de l'impératrice : carte des différentes pérégrinations d'Eugénie après 1879⁸⁷



⁸⁷ CHILOT Étienne, *Dans l'ombre d'Eugénie : la dernière impératrice en exil*, Paris, Le Charmois, 2019, p. 215

Annexe X

Différents tableaux statistiques concernant la presse lorraine entre 1870 et 1879⁸⁸

Tableau 1 : Tableau des journaux qui paraissent à Nancy après la guerre de 1870-1871⁸⁹

Désignation des Journaux	Indications sur leur périodicité	Indications sur leur publicité	Renseignements sur leur couleur politique, leur influence, et les hommes qui les dirigent ou les patronnent
<i>Le Moniteur de la Meurthe</i>	Paraît tous les deux jours	3000 exemplaires	Journal de la Préfecture avant le 4 octobre 1870, était la propriété de M. Hayen qui l'a cédé à son neveu Amédée Hinzelin, ex-officier Garibaldien qui a fait la campagne de 1870-1871 Ce journal fait aujourd'hui du républicanisme modéré, rédacteur gérant
<i>L'Impartial de l'Est</i>	Paraît tous les deux jours	6000 exemplaires	Journal du progrès libéral, a des tendances anti-cléricales, rédacteur gérant Alphonse Hinzelin qui a su donner de l'intérêt à ses deux feuilles qui n'ont pas une grande influence sur l'esprit public. Propriété de Victor Hinzelin à partir
<i>Le Patriote</i>	Paraît six fois par semaine	1000 exemplaires	Journal républicain modéré ; Victor Hinzelin en est le gérant, journal peu répandu
<i>L'Estafette Lorraine</i>	Paraît deux fois par semaine	1200 exemplaires	Cette feuille n'est que la reproduction de ce qu'insèrent les deux journaux précités. Le gérant est également Victor Hinzelin, Alphonse Hinzelin est l'imprimeur de ces quatre journaux

⁸⁸ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 1 T 1223-1226 et Archives départementales des Vosges, 9 bis M 9

⁸⁹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, statistiques provenant d'une lettre de l'adjoint délégué au maire de Nancy à la date du 17 juin 1871, 1 T 1223

Désignation des Journaux	Indications sur leur périodicité	Indications sur leur publicité	Renseignements sur leur couleur politique, leur influence, et les hommes qui les dirigent ou les patronnent
<i>L'Espérance</i>	Paraît tous les deux jours	4 500 exemplaires	Journal clérical et favorable à l'opinion légitimiste ; exerce une influence marquée sur tous ceux qu'anime un esprit vraiment religieux. M. Vagner en est le rédacteur-gérant et l'imprimeur. Il est qualifié « d'homme de
<i>La Meurthe et les Vosges</i>	Quotidien, sauf le Lundi	4050 exemplaires	Journal favorable au parti orléaniste, rédacteur gérant M. Lemachois, écrivain assez distingué et convaincu. Cette feuille a une influence relative et toute locale. Les actionnaires de ce journal sont tous des hommes d'ordre
<i>Le Nouvelliste de l'Est</i>	Quotidien, sauf le Lundi	4 000 exemplaires	Journal nouveau affiche une opinion républicaine modérée, influence encore limitée. Gérant et imprimeur Nicolas Collin. Rédacteur en chef (M. De Gancy????) est un ancien officier supérieur d'État major, républicain convaincu
<i>Le Progrès de l'Est</i>	Quotidien, sauf le Lundi	2000 exemplaires	Réapparaît à Nancy en 1871 après le repli du journal à Epinal à partir d'août 1870. Opinions républicaines avancées, quelque fois presque radicales, a prouvé son influence sur l'esprit de classe ouvrière en faisant passer lors des dernières élections municipales la totalité des candidats qu'il patronnait. Rédacteur en chef, M. Rambaud, ancien professeur, homme de
<i>Le National de l'Est</i>	Quotidien sauf le Lundi, sera bientôt un hebdomadaire	1200 exemplaires	Journal nouveau en 1871, Républicain très modéré. Rédacteur-gérant et imprimeur, M. Sordoillet jouissant d'une bonne considération

Tableau 2 : Tableau des journaux distribués dans le département de Meurthe-et-Moselle pendant le 4e trimestre (octobre-décembre 1871⁹⁰)

Arrondissements	<i>Courrier de Meurthe et Moselle</i>	<i>National de l'est</i>	<i>Nouveliste de l'Est</i>	<i>Progrès de l'est</i>	<i>Journal de la Meurthe et des Vosges</i>	<i>L'Espérance</i>	<i>L'Impartial de l'est</i>	<i>Moniteur de la Meurthe</i>	<i>L'Estafette Lorraine</i>	<i>Petites affiches de Lunéville</i>
Nancy	3622		790	8974	34096	13767	35507	13080	1755	24
Briey	2180		430	1080	1250	1670	700	500	440	
Lunéville	45	130	1230	9478	25572	12111	17379	15668	3212	24
Toul	110		780	2113	11665	4677	7184	5085	2018	
Total	5957	130	3230	21645	72583	32225	60770	34333	7425	48

Tableau 3 : statistiques et numérique des journaux politiques distribués dans le département de Meurthe-et-Moselle pendant le 2ème trimestre 1874⁹¹

Noms des arrondissements	<i>L'Echo lorrain</i>	<i>l'Echo toulouais</i>	<i>l'Eclaireur</i>	<i>L'Espérance</i>	<i>La Gazette de l'Est</i>	<i>L'Impartial</i>	<i>Journal de Lunéville</i>	<i>Journal de la Meurthe et des Vosges</i>	<i>Moniteur de la Meurthe des Vosges</i>	<i>Le Mussipontain</i>
Nancy	5056	91	444	17217	4101	37387	149	30082	16989	701
Briey	4383	0	0	3902	190	4006	0	4851	342	0
Lunéville	4202	0	4730	12232	613	16059	4764	24995	14282	0
Toul	2723	405	40	6096	289	13929	0	14714	6089	29
Totaux	16364	496	5214	39447	5193	71381	4913	74642	37702	730

Noms des arrondissements	<i>Progrès de l'Est</i>	<i>Courrier de Meurthe-et-Moselle</i>
Nancy	24899	7699
Briey	8669	13936
Lunéville	22720	1493
Toul	7755	3395
Totaux	64043	26523

⁹⁰ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, statistiques provenant d'une lettre envoyée au préfet de Meurthe-et-Moselle, 1 T 1223

⁹¹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, tableau réalisé à partir des données recueillies dans le relevé trimestriel des journaux politiques envoyés par le directeur des postes au préfet de Meurthe-et-Moselle à la date du 24 juillet 1874, 1 T 1224

Tableau 4 : Tableau des journaux politiques de Meurthe-et-Moselle en 1877⁹²

Noms des journaux	Lieu de publication	Périodicité	Chiffre approximatif des abonnés
<i>Le Progrès de l'Est</i>	Nancy	6 fois par semaine	4800
<i>Le Courrier de Meurthe-et-Moselle</i>	Nancy	6 fois par semaine	2000
<i>Le Journal de la Meurthe et des Vosges</i>	Nancy	6 fois par semaine	2500
<i>L'Impartial de l'Est</i>	Nancy	7 fois par semaine	6000
<i>L'Express de l'Est</i>	Nancy	7 fois par semaine	2000
<i>Le Moniteur de la Meurthe et des Vosges</i>	Nancy	7 fois par semaine	1500
<i>L'Estafette lorraine</i>	Nancy	6 fois par mois	1500
<i>L'Espérance</i>	Nancy	6 fois par semaine	1500
<i>L'Ami du Peuple</i>	Nancy	4 fois par semaine	2400
<i>La Dépêche de Nancy</i>	Nancy	7 fois par semaine	1525
<i>La République de l'Est</i>	Nancy	1 fois par semaine	1600
<i>Le Nouvelliste de l'Est</i>	Nancy	1 fois par semaine	50
<i>L'Eclaireur de Lunéville</i>	Lunéville	2 fois par semaine	Non renseigné
<i>Le Journal de Lunéville</i>	Lunéville	2 fois par semaine	Non renseigné
<i>Le Patriote Mussinontain</i>	Pont-à-Mousson	1 fois par semaine	400
<i>L'Echo Tulois</i>	Toul	1 fois par semaine	800
<i>Le Petit Courrier de Saint-Nicolas</i>	Saint-Nicolas-de-Port	1 fois par semaine	60

⁹² Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, tableau réalisé grâce aux données recueillies par la préfecture de Meurthe-et-Moselle en 1877, 1 T 1225

Tableau 5 : Tableau des journaux et écrits non politiques de Meurthe-et-Moselle en 1877⁹³

Titres des journaux	Lieux de publication	Périodicité
<i>La semaine religieuse</i>	Nancy	4 fois par mois
<i>Le Bon cultivateur</i>	Nancy	2 fois par mois
<i>Le Bélier</i>	Nancy	4 fois par mois
<i>Le Petit Nancéien</i>	Nancy	1 fois par semaine
<i>Revue musicale de l'Est</i>	Nancy	2 fois par mois
<i>Revue d'Artillerie</i>	Nancy	1 fois par mois
<i>Revue générale d'administration</i>	Nancy	1 fois par mois
<i>Revue Alsacienne</i>	Nancy	1 fois par mois
<i>Annales de l'Est</i>	Nancy	1 fois par trimestre
<i>Journal de la société statistique de Paris</i>	Nancy	1 fois par mois
<i>Bulletin de la société de géographie de l'est</i>	Nancy	1 fois par trimestre
<i>Bulletin de l'instruction primaire</i>	Nancy	1 fois par mois
<i>Bulletin de la société centrale d'horticulture</i>	Nancy	1 fois par trimestre
<i>Journal de la société d'archéologie lorraine</i>	Nancy	1 fois par mois
<i>La Lorraine artiste</i>	Nancy	4 fois par mois
<i>Club alpin français (section vosgienne)</i>	Nancy	1 fois par mois
<i>Bulletin de la société des sciences de Nancy</i>	Nancy	1 fois par mois
<i>La Femme</i>	Nancy	1 fois par mois

⁹³ *Ibid*

Tableau 6 : Tableau des journaux distribués par la poste dans le département de Meurthe-et-Moselle pendant le deuxième trimestre 1878⁹⁴

Titres de journaux	Nombre de distributions
<i>L'Ami du peuple</i>	1277
<i>Le Courrier de Meurthe et Moselle</i>	953
<i>L'Echo Lorrain</i>	206
<i>L'Echo Tulois</i>	12
<i>L'Eclaireur de Lunéville</i>	248
<i>L'Espérance</i>	713
<i>L'Estafette</i>	323
<i>La Gazette de l'Est</i>	281
<i>L'Impartial</i>	1893
<i>Le Journal de Lunéville</i>	185
<i>Le Journal de la Meurthe et des Vosges</i>	998
<i>Le Moniteur de la Meurthe</i>	854
<i>Le Moniteur de la Meurthe et des Vosges</i>	321
<i>Le Patriote Mussipontain</i>	51
<i>Le Progrès de l'Est</i>	1201
<i>La voix de la Moselle</i>	224

⁹⁴ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, tableau réalisé à partir des données recueillies par la préfecture de Meurthe-et-Moselle en 1878, 1 T 226

Tableau 7 : Statistiques des journaux publiés dans le département des Vosges pendant le mois de janvier 1873⁹⁵

⁹⁵ Archives départementales des Vosges, tableau statistique des journaux publiés dans le département des Vosges pendant le mois de janvier 1873, 9 bis M9

Titre des journaux	Périodicité	Publicité approximative par tirage	Lieu de la publication	Renseignements divers (couleur politique. —
<i>La Gazette vosgienne</i>	hebdomadaire	1095	Saint-Dié	Républicain radical. Ne fait pas d'opposition au gouvernement, la polémique est spécialement dirigée contre les députés MM.
<i>L'Impartial des Vosges</i>	hebdomadaire	425	Saint-Dié	Couleur politique accentuée dans le sens monarchique - très clérical et très

Sources et bibliographie

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle

Série 1 M : Administration générale du département

- **1 M 601-602** – Rapports généraux des préfets de la Meurthe (an XIII-1870).
- **1 M 603** – Rapports généraux des préfets de la Meurthe-et-Moselle (1871-1935).
- **1 M 629** – Comporte notamment les sous-dossiers : adresse des communes de la Meurthe à l'empereur à l'occasion de son mariage (janvier-mai 1853) et motions de fidélité à l'empereur à la suite de l'attentat d'Orsini du 14 janvier 1858 et de l'attentat du 6 juin 1867 (1849-1870).
- **1 M 634** – Opinion publique, partis politiques – Comporte notamment un sous-dossier : Second Empire, loges maçonniques (1852-1869) ; parti clérical (1852-1866) ; parti anticlérical (1855-1866).
- **1 M 635** - Opinion publique, partis politiques – Comporte notamment un sous- dossier : Troisième République, parti bonapartiste (1872-1914).
- **1 M 646** – Opinion publique, réunions politiques - Comporte notamment un sous-dossier : Parti bonapartiste (1878).
- **1 M 655** – Opinion publique, esprit public – Comporte plusieurs sous-dossiers relatifs au Second Empire (1851-1870).
- **1 M 656** - Opinion publique, esprit public – Troisième République – Comporte notamment un sous-dossier : réactions de l'opinion devant la mort de Napoléon III (1873).
- **1 M 661** – Cérémonies officielles, fêtes et cérémonies – Seconde République et Second Empire – Comporte plusieurs sous-dossiers intéressants, notamment : fête de la proclamation de l'Empire (1852) ; fête de l'empereur (1853-1869) ; naissance et baptême du prince impérial (1856) ; service funèbre pour le prince Jérôme (1860), etc.
- **1 M 676** - Cérémonies officielles, visites officielles – Comporte plusieurs sous-dossiers sur les passages de Napoléon III et de la famille impériale en Lorraine, notamment ces sous-dossiers concernant l'impératrice Eugénie : voyage en Lorraine de l'impératrice et du prince impérial à l'occasion du centenaire de la réunion des duchés de Lorraine et de Bar à la France, fêtes de Nancy et de Lunéville (juillet 1866) ; passage incognito de l'empereur et de l'impératrice en gare de Sarrebourg (août 1867) ; transit en gare de Sarrebourg de l'ex-impératrice Eugénie (juillet 1877) ; etc.

Série 4 M : Police

- **4 M 13** - Nancy : rapports de police (1870-1873)
- **4 M 14** - Nomeny : rapports de police (1870)
- **4 M 15** - Pont-à-Mousson : Rapports du commissaire de police (1852-1897)
- **4 M 18** - Saint-Nicolas-de-Port et Toul : rapports de police (1870-1872)
- **4 M 19** - Audun-le-Roman : rapports des commissaires spéciaux de police (1871-1873)
- **4 M 21** - Briey et Emberménil : rapports des commissaires spéciaux de police (1871-1873)
- **4 M 23** - Nancy : rapports des commissaires spéciaux de police (1872-1873)
- **4 M 24** - Pagny-sur-Moselle : rapports des commissaires spéciaux de police (1871-1872)

Série T : Enseignement, imprimerie, librairie, presse, dépôt légal, archives départementales, affaires culturelles, sports, radio-diffusion

- **1 T 666** - Imprimerie et librairie : *Courrier de Meurthe-et-Moselle* ; *L'Espérance* ; *le Progrès de l'Est* ; *L'ami du peuple*. Circulaires (1811-1883)
- **1 T 1223** - Presse, librairie, imprimerie, colportage, réglementation. États et statistiques - dépôt légal, surveillance de la presse, brevets, spécimens de Meurthe-et-Moselle (1870-1871)
- **1 T 1224** - Presse, librairie, imprimerie, colportage, réglementation. États et statistiques - dépôt légal, surveillance brevets, surveillance de la presse, liste colporteurs de 1873 (1872-1875)
- **1 T 1225** - Presse, librairie, imprimerie, colportage, réglementation. États et statistiques - surveillance et rapports sur la presse (1876-1877)
- **1 T 1226** - Presse, librairie, imprimerie, réglementation. États et statistiques, surveillance de la presse. Spécimens de presse (1878-1879)

Bibliothèque municipale de Nancy

- **749 000** - *L'Espérance : courrier de Nancy (1873-1879)*
- **749 003** - *Progrès de l'Est (1873-1879)*
- **745 146** - *L'Abeille des Vosges (1873-1879)*

Archives départementales de Moselle

Série AL : Fonds de la présidence de Lorraine (1870-1918)

- **1 AL 32/1/1** - Nouvelles officielles pour l'arrondissement de Château-Salins (1871)
- **1 AL 36/1-16** - *Gazette de Lorraine* (1871-1879)
- **1 AL 40/1-11** - *Le Courrier de la Moselle* (1871-1879)
- **1 AL 44/1-9** - *Moniteur de la Moselle* (1871-1879)
- **1 AL 47/1-11** - *Le Voeu national : écho du pays messin* (1871-1879)

Série T : Enseignement, imprimerie, librairie, presse, dépôt légal, archives départementales, affaires culturelles, sports, radio-diffusion

- **1 T 309/2** - *l'Indépendant de la Moselle* (1870)
- **1 T 326** - *Moniteur de la Moselle* (1870)
- **1 T 327** - *Le Journal de Metz* (1870)
- **1 T 238** - *Le Messin* (1870)

Archives départementales de la Meuse

Série M : Administration départementale

- **72 M 4** - Voyages et passages de souverains et personnalités diverses (1866-1894)
- **103 M 20** - Police et gendarmerie : rapports (1870-1895)

Sous-Série 3 M : Élections (1800-1940)

- **3 M 286** - Plébiscites du 8 mai 1870 : instructions ministérielles, lettres des comités politiques, affiches, bulletins de votes, texte du projet de constitution, tableau des nombres de votes par commune, correspondance

Série T : inventaire de la presse ancienne

- **93 T** - *Le Bon sens* (1871)
- **99 T** - *Le Courrier de Verdun* (1850-1905)
- **110 T** - *L'Echo de l'Est* (1833-1939)
- **132 T** - *L'Indépendance de l'Est* (1872-1914)

- **139 T** - *Le Journal de Montmédy* (1848-1937)
- **142 T** - *La Meuse* (1860-1939)

Sous-série 2 T : Imprimerie, librairie, presse, dépôt légal

- **2 T 3** - États, enquêtes, statistiques (1810-1886)
- **2 T 10-21** - Presse (An VIII-1933)
- **2 T 11-13** - Police de la presse (An XIII-1915)
- **2 T 11** - États, enquêtes, statistiques (An XIII-1879)
- **2 T 13** - Surveillance de la presse et des écrits périodiques (1811-1915)

Archives départementales des Vosges

Série 8 bis M : Sureté générale dans les Vosges (1810-1923)

- **8 bis M 19** - Correspondance et renseignements confidentiels (1868-1877)
- **8 bis M 22** - Rapports de police (1863-1873)
- **8 bis M 30** - rapports au préfet (1876-1888)

Série 9 bis M : Presse dans les Vosges (1810-1938)

- **9 bis M 6** - Police de la presse, de l'imprimerie et de la librairie (1821-1877)
- **9 bis M 7** - Journal officiel : édition des communes (1870-1885)
- **9 bis M 8** - Journaux et brochures. — Interdiction d'impression (1871-1880)
- **9 bis M 9** - Statistiques (1873-1880)
- **9 bis M 16** - Imprimerie, librairie, colportage, affaires et correspondances diverses (1820-1881)

Presse lorraine numérisée sur le site Limédia Kiosque

Les années ou périodes précisées sont celles des éditions exploitées lors de mes recherches :

Le Mémorial des Vosges : politique, agriculture, industrie, commerce (1870-1879)

Le Messin (1870)

Le Courrier des Vosges (1868-1871)

L'Indépendant de la Moselle (1868-1871)

Le Voeu National (1870-1879)

Le Journal de Metz (1870)

Gazette de Lorraine (1871-1879)

Le Journal des Vosges (1872-1879)

Moniteur de la Moselle (1870-1879)

Le Courrier de la Moselle (1871-1879)

Témoignages et souvenirs généraux de contemporains

AUBERT Francis, *Le journal de Chislehurst (du 9 au 13 janvier 1873), Mort et funérailles de l'Empereur*, Paris, E. Lachaud, 1873

BENEDETTI Vincent (comte de), *Ma mission en Prusse*, Paris, Plan, 1871

BOINVILLIERS Edouard, *Catéchisme impérial*, Paris, Lachaud, 1873

CUNÉO D'ORNANO Gustave, *La République des Napoléon*, Paris, Ollendorff, 1894

Du BARAIL François Charles, *Mes Souvenirs*, Paris, Plon, 1894-1896, 3 vol.

DAUDET Lucien, *L'impératrice Eugénie*, Paris, Fayard, 1911

DAUDET Lucien, *L'inconnue*, Paris, Flammarion, 1922 (réédition de l'ouvrage de 1911, revu et augmenté)

DRÉOLLE Ernest, *Napoléon IV, Souvenirs de Chislehurst*, Paris, Lachaud, 1873

DRÉOLLE Ernest, *Le guide de l'électeur bonapartiste*, Paris, Lachaud, 1875

DUGUÉ DE LA FAUCONNERIE Henri, *Les Calomnies contre l'Empire*, Paris, Impr. F. Debons, 1874

EVANS Thomas, *La fin du Second Empire, avec l'Empereur et l'Impératrice, Mémoire du docteur Thomas Evans*, Paris, Librairie Plon, 1910

FILON Augustin, *Le Prince impérial, Souvenirs et Documents, 1856-1879*, Paris, Hachette, 1912

FILON Augustin, *Souvenirs sur l'Impératrice Eugénie*, Paris, Calman-Lévy, 1920

GRAVIER Marie-Thérèse, *J'ai vécu l'agonie du Second Empire*, Paris, Fayard, 1970

HOUSSAYE Arsène, *Les confessions. Souvenirs d'un demi-siècle, 1830-1890*, Paris, Dentu, 1885-1891, 6 vol.

LACHAUD Georges, *Les Bonapartistes et la République*, Paris, Fayard, 1877

LACHAUD Georges, *Que vont devenir les Bonapartistes?*, Paris, Dentu, 1879

De LARMINAT Marie (comtesse des GARETS), *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur. Auprès de l'Impératrice Eugénie*, Paris, Calman-Lévy, 1928

De LARMINAT Marie (comtesse des GARETS), *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur. L'Impératrice Eugénie en exil*, Paris, Calman-Lévy, 1929

LE RAY D'ABRANTÈS Maurice, *Essai sur la Régence de 1870*, Paris, Guérard, 1879

De METTERNICH Pauline, *Souvenirs de la princesse Pauline de Metternich, 1859-1871*, Paris, Plon, 1922

OLLIVIER Emile, *L'Empire libéral*, Paris, Garnier Frères, 1895-1917, 17 vol.

PALÉOLOGUE Maurice, *Les Entretiens de l'Impératrice Eugénie*, Paris, Plon, 1928

PERRON François, *La République et l'Empire*, Paris, Beyer, 1879

RANC Arthur, *Sous l'Empire. Mémoires d'un républicain*, Paris, Dreyfous, 1878

ROUHER Eugène, *L'Appel au peuple devant l'Assemblée, (séance du 19 novembre 1873)*, Paris, Impr. F. Debons, s.d

VERLY Albert, *Souvenirs du Second Empire. De Notre Dame au Zululand*, Ollendorf, Paris, 1896

Instruments de travail

ANCEAU Eric, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, PUF, 1999

BARGETON René (dir.), *Les préfets du 11 ventôse an VIII au 4 septembre 1870. Répertoire nominatif et territorial*, Paris, Archives nationales, 1981

BARGETON René, *Dictionnaire historique des préfets, septembre 1870 - mai 1982*, Paris, Archives nationales, 1994

BOURACHOT Christophe, *Bibliographie des mémoires sur le Second Empire*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 1997

BRION Camille, CAPPRONNIER Jean-Charles, CHEVAILLIER Alexandre, DENAND Julie, GUINARD Briec, SAY Hélène, *1870-1871, Il y a cent cinquante ans, de la guerre à la naissance de la Meurthe-et-Moselle* [En ligne]. Exposition virtuelle sur le site des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 2020. https://archives.meurthe-et-moselle.fr/fileadmin/Sites/Archives_d__partementales_de_Meurthe_et_Moselle/documents/Exposition/1870-1871/1870-1871.html (page consultée le 14 décembre 2021)

CHOISEL Francis, *La Deuxième République et le Second Empire au jour le jour*, Paris, CNRS Éditions, 2016

EL GAMMAL Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires lorrains de la Troisième République*, Serpenoise, 2006

PRZYBYLSKI Stéphane, *Atlas de la guerre de 1870-71*, Metz, Éditions des Paraiges, 2014

TULARD Jean (dir.), *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995

Les départements de la Lorraine au XIXe siècle

BARBÉ Jean Julien, *Les journaux de la Moselle, bibliographie et histoire*, Metz, Imprimerie Lorraine, 1928

BARRAL Pierre, *L'esprit lorrain, cet accent singulier du patriotisme français*, Nancy, PUN, 1991

BAUDOIN François, *Histoire économique et sociale de la Lorraine. L'essor*, PUN, 1993

BOQUILLON Françoise, GUYON Catherine, ROTH François, *Nancy 1000 ans d'histoire du bourg astral à la communauté urbaine, les évènements, les lieux, les hommes*, Nancy, Éditions Stanislas, 2010

- BONNET Serge, SANTINI Charles, BARTHÉLÉMY Hubert, « La presse du Pays Haut de 1870 à 1914 », *Annales de l'Est*, 1965, pp. 61-94
- CASTELLI Jean, *Polémiques lorraines : grande et petite histoire du XIXe siècle à travers la presse lorraine d'opinion*, Mazirot, 2007
- CONTAMINE Henry, *Metz et la Moselle de 1814 à 1870. Étude de la vie et de l'administration d'un département au XIXe siècle*, Paris, Société d'impressions typographique
- CUGNIEN Michaël, *L'administration municipale de Nancy sous le Second Empire (1852-1870)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Nancy II, 1997
- DIDELOT Maurice, « Journaux en Lorraine », *Annales de l'Est*, 2007
- DRIANT Jean François, « L'idée républicaine en Lorraine. 1848-1870 », *Les Cahiers lorrains*, n°1, mars 1993, pp. 27-42
- EL GAMMAL Jean (dir.), *Régions, courants, transferts : histoire et politique*, Paris, Riveneuve Éditions/Actes académiques, 2014
- LENTZ Thierry, « Le plébiscite du 8 mai 1870 en Lorraine », *Les Cahiers lorrains*, n°3, 1988, pp. 311-324
- LEUILLIOT Paul, « La presse et l'Histoire. Notes sur la presse en Lorraine sous le Second Empire et au début de la Troisième République », *Annales de l'Est*, 1962, pp. 163-213
- MARTIN Philippe (dir.), ROTH François (dir.), *Mémoire et lieux de mémoire en Lorraine*, Sarreguemines, Édition Pierron, 2003
- MARTISCHANG François-Xavier, *L'autorité de l'État : les relations entre les préfets, les sous-préfets, les maires et la population en Lorraine au XIXe siècle*, Thèse de doctorat sous la direction de Jean El Gammal, Université de Lorraine, 2016
- MULLER Gilberte, *L'Allemagne dans l'opinion lorraine, 1840-1870*, Thèse de 3ème cycle, 1976
- NICOT Lucien, *La Presse pendant le blocus de Metz*, Nancy, 1881
- LOUDINA Kheira, *La célébration impériale du centenaire du rattachement de la Lorraine à la France (14-18 juillet 1866)*, Université de Lorraine, M2 d'histoire sous la direction de Laurence Guignard et de Jean El Gammal, 2014
- PARISOT Robert, *Histoire de la Lorraine, Meurthe, Moselle, Vosges t.3, De 1789 à 1919*, Paris, A. Picard, 1924
- PARISSE Michel, *Histoire de la Lorraine*, Ouest-France/Histoire des provinces, 2005
- PILANT Paul, « La population messine pendant le siège de 1870 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°158, 1936, pp. 141-175

- PISTER Christian, *Histoire de Nancy*, t.3, Paris, Berger-Levrault, 1902-1909
- REICH Stéphanie, *Les notables de la Meurthe sous le Second Empire*, Mémoire de maîtrise, Nancy II, 2002
- ROTH François, *Le Temps des journaux : presse et cultures nationales en Lorraine mosellane : 1860-1940*, Paris, PUF, 1988
- ROTH François, « La presse du département de la Moselle/Lorraine (1800-1918) », *Annales de l'Est*, n°spécial, 2007
- SOULARD Marie-Valérie, *Les commerces et les commerçants à Nancy sous le Second Empire*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Nancy II, 1995
- SPAGNOLI Cédric, « La Meuse au temps de Napoléon », *Connaissance de la Meuse*, n°141, juin 2021, pp. 12-17
- STREIFF Jean Paul, *La Meuse au temps de Napoléon*, Régnéville-sur-Meuse, les dossiers documentaires meusiens, 2017
- VARTIER Jean, *La vie quotidienne en Lorraine au 19ème*, Hachette Littérature, 1973
- VOILLIARD Odette, *Nancy au XIXe siècle (1815-1871) une bourgeoisie urbaine*, Paris, Éditions Ophrys/Association des publications près de Strasbourg, 1978
- WEIL Georges, « Répertoire des journaux d'opinion et d'information de 1800 à 1944 conservés aux Archives de la Meuse », *Bulletin des Sociétés d'histoire et d'archéologie de la Meuse*, 1968, pp. 107-112

Biographies de l'impératrice Eugénie

- AUTIN Jean, *L'impératrice Eugénie ou l'Empire d'une femme*, Paris, Fayard, 1990
- CHABANNE Laure, GRANDJEAN Gilles, *L'impératrice Eugénie*, Paris, Flammarion, « Collection du château de Compiègne », 2020
- CHILOT Étienne, *Dans l'ombre d'Eugénie : la dernière impératrice en exil*, Paris, Le Charmois, 2019
- DARGENT Raphaël, *L'impératrice Eugénie : l'obsession de l'honneur*, Paris, Belin, 2017
- Des CARS Jean, *Eugénie : la dernière impératrice ou les larmes de la gloire*, Paris, Perrin 1997
- GEAGEA Matthieu, MICHELET Maxime, PRADELLES Eric, « Disparue il y a 100 ans : les derniers secrets d'Eugénie », *Revue du Souvenirs napoléonien*, n°51, 2020

LACHNITT Jean Claude, *Méconnue et calomniée, l'Impératrice Eugénie*, Paris, Les amis de Napoléon, 1982

LACOUR-GAYET Georges, *L'Impératrice Eugénie*, Paris, Albert Morancé, 1925

MICHELET Maxime, *L'Impératrice Eugénie : une vie politique*, Paris, Cerf, 2020

PEYRON Elie, « Le rôle de l'impératrice Eugénie (en septembre et octobre 1870) », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°87, 1921, pp. 293-304

REINACH Joseph, « Le rôle de l'impératrice Eugénie en septembre et octobre 1870 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°85, 1920, pp. 192-200

SEWARD Desmond, *Eugénie. The empress and her empire*, London, Sutton Publishing, 2005

La guerre franco-allemande (1870-1871)

AABIBOU Hafsa, *La guerre franco-prussienne 1870-1871 à travers l'imagerie populaire en Lorraine*, Mémoire de Master 1 sous la direction de Chantal Metzger, Université de Lorraine, 2009

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870 : La France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989

BENOISTEL Mathilde, LE RAY-BURIMI Sylvie, POMMIER Chirstophe (dir.), *France-Allemagne(s) (1870-1871) : la guerre, la Commune, les mémoires*, catalogue d'exposition, Paris, Gallimard, 2017

BOURGUINAT Nicolas, VOGT Gilles, *La guerre franco-allemande de 1870 : une histoire globale*, Flammarion, 2020

BOUSCATEL ÉDOUARD, *L'impératrice et le quatre septembre*, Paris, Amyot, 1872

CARROL Eber Malcolm, « French public opinion on war with Prussia in 1870 », *American historical review*, 1926

CHANET Jean François, « La guerre de 1870-1871 et l'équilibre européen », *Cahier de l'exposition France-Allemagne(s) (1870-1871) : la guerre, la Commune, les mémoires*, Paris, Gallimard, 2017

DIGEON Claude, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, PUF, 1959

GARRIGUES Jean, ALLORANT Pierre, BADIER Walter, BORRELL Alexandre, *1870, entre mémoires régionales et oubli national : Se souvenir de la guerre franco-prussienne*, PUR, 2019

GOUTTMAN Alain, *La grande défaite 1870-1871*, Paris, Perrin, « Tempus », 2020

LECAILLON Jean François, *Les français et la guerre de 1870*, Paris, L'artilleur, 2020

LECAILLON Jean François, *Été 1870 : la guerre racontée par les soldats*, Paris, L'artilleur, 2020

LE MOIGNE Yves, « La Lorraine et la guerre de 1870-1871. Bilan des travaux récents », *Les Cahiers lorrains*, 1971, pp. 71-83

MORITZ Yves, *Dictionnaire de la guerre de 1870*, Paris, Éditions SPM, 2020

NÉLIAS Thierry, *L'humiliante défaite : 1870 la France à l'épreuve de la guerre*, Paris, La Librairie Vuibert, 2020

PICARD Ernest, *1870 : La Guerre en Lorraine*, Paris, Plon, 1907, 2 vol.

ROTH François, *La guerre de 1870*, Paris, Pluriel, 2011

ROTH François, *La Lorraine dans la guerre de 1870*, Nancy, PUN, 1984

STENGERS Jean, « Aux origines de la guerre de 1870 : gouvernement et opinion publique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1951

WELSCHINGER Henri, *La Guerre de 1870 : causes et responsabilités*, Paris, Plon, 1910, 2 vol.

Second Empire et bonapartisme

ALLORANT Pierre, BADIER Walter, GARRIGUES Jean, *Les dix décisives (1869-1879)*, Presses universitaires de Rennes, collection « Histoire », 2022

ANCEAU Eric, *Comprendre le Second Empire*, Paris, Saint-Sulpice Éditeur, 1991

ANCEAU Eric, *La France de 1848 à 1870. Entre ordre et mouvement*, Paris, Le Livre de Poche, 2002

ANCEAU Eric, *L'Empire libéral*, Paris, Éditions SPM, 2 t., 2017

ANCEAU Eric, *Ils ont fait et défait le Second Empire*, Paris, Tallandier, 2019

ANCEAU Eric, « Nouvelles voies de l'historiographie politique du Second Empire », *Parlement[s] : Revue d'histoire politique*, n°3, 2008, pp. 10-26

ANDRE Patrick, *Les parlementaires bonapartistes de la Troisième République (1871-1940)*, Thèse de doctorat sous la direction de Jean-Marie Mayeur, 1995, Université de Paris IV, 2 vol.

APRILE Sylvie, *La révolution inachevée 1815-1870*, Paris, Belin, coll. « Histoire de France », 2010

BARJOT Dominique, ANCEAU Eric, *L'Empire libéral. Essai d'histoire globale*, SPM Lettrage, collection « Kronos », 2021

BARRY Alexandre, *La mort de Napoléon III dans la presse politique nationale*, Mémoire de Séminaire, Université de Lyon, 2014

BAUCHEZ Jean, *Légende napoléonienne et propagande bonapartiste à Metz et en Moselle de 1832 à 1852*, Maîtrise, Université de Lorraine, 1986

BELLET Roger, *Presse et journalisme sous le Second Empire*, Paris, Armand Colin, 1967

BLUCHE Frédéric, *Le bonapartisme*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 1981

BLUCHE Frédéric, *Le Bonapartisme : aux origines de la droite autoritaire, 1800-1850*, Paris, Nouvelles Editions latines, 1980

BRULEY Yves, *Le Quai d'Orsay impérial*, Paris, A. Pedone, 2012

CHOFFAT Thierry, « Le bonapartisme dans le Grand Est sous la Troisième République » in Universitaires de Lorraine, sous la direction de Jean El Gammal et et Jérôme Pozzi, *Le Grand Est 1870-2019. Forces et cultures politiques*, Presse, 2019, pp. 53-72

CHOFFAT Thierry, « Le bonapartisme en Lorraine sous la Troisième République », *Revue du CERB*, n°71, 2020, pp. 4-40

CHOISEL Francis, *Napoléon III. Pensées politiques*, Paris, SPM Lettrage, 2021

GANDOULY Thibault, « Cris séditieux et outrages à l'empereur », *Revue du souvenir napoléonien*, n°58, 2022, pp. 21-23

GIRARD Louis, *Napoléon III*, Paris, Fayard, 1986

GLIKMAN Juliette, *La monarchie impériale : l'imaginaire politique sous Napoléon III*, Paris, Nouveau/La bibliothèque Napoléon, 2013

HAMMER Karl, HARTMANN Peter Klaus, *Le bonapartisme. Phénomène historique et mythe politique*, actes du 13ème colloque franco-allemand de l'Institut historique allemand à Paris à Augsbourg du 26 au 30 septembre 1975, Munich, Artemis/Beihelfe de Francia, 1977

MARTIN Marc, « Presse, publicité et grandes affaires sous le Second Empire », *Revue historique*, t.256, octobre-décembre 1976, pp. 343-383

MIQUEL Pierre, *Le Second Empire*, Paris, Perrin, 2008

MAUDUIT Xavier, ERGASSE Corinne, *Flamboyant Second Empire. Et la France entra dans la modernité*, Paris, Armand Colin, 2016

PAIRAULT François, *Le Bonapartisme sous la Troisième République (1870-1893)*, Paris, Les Indes savantes, collection « La boutique de l'histoire », 2019

PAIRAULT François, *Monsieur le Baron : Eugène Eschassériaux, éminence grise du bonapartisme, 1823-1906*, Paris, Le Croît Vif, 2004

- PLESSIS Alain, *Nouvelle Histoire de la France contemporaine, t.9 : De la fête impériale au mur des fédérés (1852-1870)*, Paris, Seuil, 1973
- RÉMOND René, *Les droites en France*, Paris, Aubier Montaigne, 1982
- ROTHNEY John, *Bonapartism after Sedan*, Ithaca, N.Y, Cornell University Press, 1969
- SEGUIN Philippe, *Louis Napoléon le Grand*, Paris, Grasset, 1990
- TCHERKASSOV Piotr, *Napoléon III et Alexandre II : une alliance contrariée*, Paris, Michel de Maule, collection « Histoire », 2021
- TRUEL Thierry, « Le spectre impérial au début de la III^e République : entre fantasmes et réalités », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n°HS 4, 2008, pp. 145-162
- TULARD Jean, *Pourquoi réhabiliter le Second Empire?*, Paris, B.G éditeur, 1998
- UNGER Gérard, *Histoire du Second Empire*, Paris, Perrin, 2018
- VALETTE Jean Paul, « La presse périodique politique du Second Empire : « liberté bâillonnée ou liberté surveillée? » », *Revue d'Histoire et de prospective du Management*, vol. 5, n°9, janvier-juin 2019, pp. 49-66
- VIAL Charles-Éloi, *Le siècle des chutes. Abdications et déchéances en France (1814-1870)*, Paris, Perrin, 2022
- WRIGHT Vincent, *Le Conseil d'État sous le Second Empire*, Paris, Armand Colin/Travaux et recherches de sciences politiques, 1972
- WRIGHT Vincent, LE CLÈRE Bernard, *Les Préfets du Second Empire*, Paris, Armand Colin, 1973
- ZENONI Antoine, *La mort du Prince impérial : Histoire d'un destin brisé raconté par la presse nationale française*, Mémoire de maîtrise, Université de Lyon, 2017

Histoire générale de la presse au XIX^e siècle

- ALBERT Pierre, *Histoire de la presse politique nationale au début de la Troisième République (1871-1879)*, Université de Paris, thèse de doctorat, 1977, Paris, M. Champion, Lille 3, 2 t.
- ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*, Paris, PUF, collection « Que sais-je? », 2018
- BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre, TERROU Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française*, PUF, 5 t. ; t.2, De 1815 à 1871, 1969
- CHARLE Christophe, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Seuil, 2004

- FEYEL Gilles, *La presse en France des origines à 1944 : histoire politique et matérielle*, Ellipses, 2e éd., 2007
- HAVENEL Henri, *Histoire de la presse française depuis 1789 jusqu'à nos jours*, Paris, Hachette, BNF, 2012
- KALIFA Dominique, *La civilisation du journal*, Paris, Nouveau monde, « Opus Magnus », 2011
- MARTIN Marc, *Trois siècles de publicité en France*, Paris, Odile Jacob, 1992
- MARTIN Marc, *La Presse régionale*, Paris, Fayard, 2002
- THÉRENTY Marie Ève, VAILLANT Alain (dir.), *Presse et plumes : journalisme et littérature au XIXe siècle*, Nouveau Monde, 2004

Table des matières

Remerciements.....	3
Sommaire.....	4
Introduction.....	6
L'origine de l'expression « C'est ma guerre ».....	7
La pertinence d'une histoire de la fin du Second Empire et du début de la Troisième République par la presse régionale.....	9
Le Second Empire, un régime « éminemment personnel ».....	13
L'impératrice Eugénie, de l'ombre à la lumière.....	16
Le conflit franco-allemand de 1870 : d'une histoire nationale à une histoire globale..	19
Méthode et présentation des sources.....	22
PARTIE 1 : L'IMPÉRATRICE, LA MÉMOIRE DE LA GUERRE ET LA PRESSE LORRAINE (1870-1871).....	24
CHAPITRE 1 : « La guerre de l'Impératrice », Mythe(s), opprobre(s) et réalité.....	25
I. « En blâmant Eugénie tout le monde se retrouva » la légende noire de l'impératrice et le conflit franco-allemand.....	27
A. L'accusation d'une influence prépondérante de l'impératrice sur la politique impériale.....	27
B. Une guerre nécessaire pour affermir le trône et le prestige impérial?.....	32
II. Les réalités institutionnelles de la régence et opposition des courants politiques dans l'Empire libéral.....	35
A. Une impératrice dépourvue de moyens politiques.....	35
B. Le bellicisme de l'impératrice, son parti et le soutien des bonapartistes autoritaires : une revanche contre l'Empire libéral?.....	37
III. Mémoire de la guerre de 1870 : Que reste t'il de la responsabilité de l'impératrice Eugénie dans le conflit? Nouvel essai sur les causes de la guerre.....	42
A. Napoléon III, l'inertie du Corps législatif et les « maladresses du Quai d'Orsay » : de mauvaises dispositions pour le conflit.....	42
B. La presse parisienne et l'opinion publique, deux catalyseurs dans le conflit....	44
Conclusion du chapitre.....	48
CHAPITRE 2 : L'impératrice Eugénie vue par la presse lorraine pendant le conflit franco- allemand (1870-1871).....	49
I. Le développement et la diversification d'une presse régionale.....	52

A. L'évolution de la presse en Meurthe, dans les Vosges et en Meuse pendant la décennie 1860-1870.....	52
B. Étude de cas d'une presse d'opposition particulièrement abondante et diversifiée : la presse messine.....	60
II. La presse lorraine et la guerre de 1870.....	63
A. L'attitude de la presse lorraine pendant le conflit.....	63
B. La chute du régime impérial vue par la presse lorraine.....	66
III. L'Impératrice Eugénie en exil vue par la presse lorraine : un relatif oubli de l'ancienne souveraine?.....	70
A. Une critique plus véhémente contre l'empereur que contre l'impératrice.....	70
B. La décennie 1870-1880 : le début de l'errance d'une impératrice oubliée de tous?.....	75
Conclusion du chapitre.....	77
PARTIE 2 : L'IMPÉRATRICE, LE BONAPARTISME ET LA GUERRE DE 1870	
DANS LA PREMIÈRE DÉCENNIE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE : LE TEMPS	
DE L'EXIL MORAL ET PHYSIQUE (1871-1879).....	
78	
CHAPITRE 3 : Le spectre de la guerre de 1870 dans les premières années d'exil.....	
79	
I. La mort de Napoléon III : disparition de l'un des derniers vestiges du Second Empire.....	81
A. L'impératrice Eugénie au lendemain de 1870 : entre grandes absences et succinctes apparitions.....	81
B. La mort de « l'homme de Sedan » et la responsabilité de l'impératrice dans une « guerre funeste » qui continue d'outrager la conscience publique.....	85
II. Le procès Bazaine : Une connivence avec l'impératrice pour restaurer l'Empire? 93	
A. L'inertie du Maréchal en faveur de la restauration impériale.....	93
B. Le « digne et noble » rôle de l'impératrice.....	97
III. « La guerre de l'impératrice » : discréditer l'impératrice et la dynastie impériale pour renforcer la République.....	99
A. « La guerre de l'impératrice » : relecture des événements de 1870 dans les premières années de la République.....	99
B. Une légitimité remise en cause par la diffusion de bruits et rumeurs.....	104
Conclusion du chapitre.....	110
CHAPITRE 4 : L'impératrice Eugénie, les bonapartistes et le bonapartisme vus par la presse lorraine.....	
112	

I. Le rôle de l'impératrice Eugénie dans la reconstitution du bonapartisme au lendemain de 1870.....	114
A. Un effacement au profit du Prince impérial peu perceptible?.....	114
B. Existe-il un lien entre les bonapartistes et l'impératrice?.....	119
II. La mort du Prince impérial et la fin du bonapartisme dynastique : le commencement d'une longue errance d'une impératrice oubliée.....	124
A. La mort du Prince impérial et ses conséquences politiques.....	124
B. « La décennie fatale » : l'oubli de l'impératrice Eugénie et la disparition du spectre de la guerre de 1870.....	129
Conclusion du chapitre.....	131
Conclusion générale.....	132
Annexe I.....	136
Annexe II.....	137
Annexe III.....	138
Annexe IV.....	140
Annexe V.....	141
Annexe VI.....	144
Annexe VII.....	145
Annexe VIII.....	148
Annexe IX.....	149
Annexe X.....	150
Sources et bibliographie.....	158

Résumé

La « guerre de l'impératrice » est un concept bien connu des historiens du Second Empire, mais celui-ci a-t-il fait l'objet d'une étude approfondie? Façonnée tout d'abord par les républicains et usitée notamment par la presse, cette expression doit sa paternité à une formule qu'aurait tenue Eugénie de Montijo à propos de la guerre franco-allemande de 1870. Pourtant démentie, cette expression lui colle à la peau pendant de nombreuses décennies lui imputant ainsi l'entière responsabilité d'un conflit aux graves conséquences en France mais aussi tout en Europe. Cette étude n'est pas une autre biographie de l'impératrice Eugénie mais tient le pari, deux ans après la commémoration du centenaire de sa disparition, de proposer une réévaluation historiographique de cette figure méprisée, stéréotypée et méconnue de l'Histoire de France. Une réévaluation qui participe à toute une vague de nouveaux travaux universitaires sur le Second Empire qui depuis une vingtaine d'années, permet un profond renouvellement bibliographique et historiographique de ce champ d'études. Plus encore, cette étude de l'impératrice Eugénie dans la guerre de 1870 fut décidée et menée par un prisme différent et inédit à savoir la presse lorraine qui devient de plus en plus abondante et diversifiée dans le dernier tiers du XIX^e siècle ; se situant ainsi à une charnière de l'histoire de la presse, entre la loi qui libéralise partiellement la presse en 1868 et celle de la liberté totale de la presse en 1881. Ainsi, cette « décennie décisive » comme l'ont encore récemment qualifiée certains historiens est caractérisée du point de vue de la vie de l'impératrice Eugénie par un exil autant moral que physique qui reste encore trop méconnu des historiens. De fait, il s'agit, par l'utilisation de la presse lorraine comme document d'histoire, de voir comment cette femme exilée est devenue l'objet d'une répulsion absolue et le bouc émissaire d'un conflit dont le spectre continue d'outrager la conscience publique durant une décennie entière. Un déclin de la détestation et de la virulence dans les différents entrefilets qui se tarissent au fur et à mesure où la menace « impérialiste » décline d'elle-même ainsi qu'au fur et à mesure que le spectre de la guerre de 1870 s'éloigne des esprits.

Summary

The « empress's war » is a concept well known to historians of the Second Empire, but has it been studied in depth? This expression was first coined by the republicans and used in particular by the press, and owes its authorship to a phrase Eugénie de Montijo is said to have used in connection with the Franco-German war of 1870. Although it was denied, this expression stuck to her skin for many decades, making her entirely responsible for a conflict with serious consequences in France and in Europe. This study is not another biography of the Empress Eugenie, but rather, two years after the commemoration of the centenary of her death, it takes up the challenge of proposing a historiographical re-evaluation of this despised, stereotyped and misunderstood figure in French history. A re-evaluation that participates in a whole wave of new academic work on the Second Empire that for the past twenty years, allows a profound bibliographic and historiographic renewal of this field of study. Moreover, this study of the Empress Eugenie in the War of 1870 was decided by a different and unprecedented prism, namely the Lorraine press, which became increasingly abundant and diversified in the last third of the nineteenth century; thus, it was situated at a hinge in the history of the press, between the law that partially liberalized the press in 1868 and that of total freedom of the press in 1881. Thus, this "decisive decade" as some historians have still recently qualified it is characterized from the point of view of the life of the empress Eugenie by an exile as much moral as physical which still remains too much ignored by the historians. In fact, by using the Lorraine press as a historical document, we will see how this exiled woman became the object of absolute repulsion and the scapegoat of a conflict whose spectre continued to outrage the public conscience for a whole decade. A decline in detestation and virulence in the various headlines that dry up as the "imperialist" threat declines on its own as well as as the specter of the 1870 war recedes from the minds.

MOTS CLÉS : Impératrice Eugénie — Second Empire — Guerre de l'impératrice — Presse lorraine — Historiographie — Bonapartisme — Guerre de 1870-1871 — Centenaire

